TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 217 · DERNIÈRE ÉDITION · SAMEDI 21 FÉVRIER 1981

EN ESPAGNE

Trois agents consulaires enlevés au Pays basque

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris nº 650572

Tél : 246-72-23

L'évolution de l'Europe de l'Est

POLOGNE : l'accord avec les paysans a calmé l'agitation

Réalisme à Varsovie

Une semaine après sa prise de fonctions, le général Jaruzelski, premier ministre polonais, peut se targuer d'avoir dissipé l'atmosphère de crise et d'épreuve de force sans cesse différée qui régnait dans son pays. Il y est parvenu, non par quelque surprenante conversion à un libéralisme qui permettrait de passer en plein hiver à un « printemps de Varsovie », mais en faisant prévaloir, face à une contestation virulente et parfois désordonnée, des compromis réalistes et précis ne donnant plus à l'interlocuteur l'impression d'avoir été floué, comme dans le passé, par des concessions en trompe-l'œil.

C'est le cas de l'accord conclu avec les étudiants. Leur Union indépendante est enregistrée et leurs doléances les plus vives sont satisfaites puisque, dans des universités désormais dotées d'une certaine autonomie, ils se voient débarrassés notamment du « stage ouvrier » et de l'assistance obligatoire aux cours de marxisme. En revanche, le gouvernement n'a pas transigé sur un point capital à ses yeux : la référence à la Constitution qui figurera dans les statuts du nouveau mouvement. Pour ce qui est de l'accès aux médias, le premier ministre n'a pas même concédé tout ce qui avait été promis par son prédécesseur.

Avec les agriculteurs, c'est à un compromis sans doute plus lourd de conséquences que sont parvenus les négociateurs officiels. L'ensemble des textes signés est en effet suffisamment dépourvu d'ambiguïté pour que, en cas de retard ou d'entrave à leur application, de forts mouvements de protestation se développent, comme cela a été le cas pour l'accord de Gdansk. Mais une réalisation pleine et entière de ces engagements permettrait à l'inverse de redonner vie à une agriculture épuisée par la guerre larvée menée contre le secteur privé, l'inefficacité des secteurs socialisés, le découragement des propriétaires individuels et leur crainte d'investir. Les réformes annoncées ne créeraient pas un fait nouveau — le maintien de l'agriculture privée, — mais permettraient simplement de ne plus ruiner tout un pays dans un combat vain contre les faits. *La faillite* de l'agriculture est l'une des causes fondamentales de celle de l'économie, et c'est cette réalité qui permet d'espérer que le gouvernement n'a pas signé l'accord de Rzeszov uniquement pour stopper une vague d'agitation.

La preuve désormais apportée que le pouvoir entend bien « conduire le changement » a suscité un vif soulagement, beaucoup de Polonais estimant avec leur ministre des affaires étrangères, M. Czyrek — qui exprimait son sentiment jeudi au cours d'une visite à Copenhague, — que « des attitudes réalistes, raisonnables et responsables, comme beaucoup de pays d'Occident en adoptent, réussiront à prévaloir ». L'impression que le gouvernement de Varsovie a repris l'initiative et n'est plus à la merci de l'événement a suscité une vive satisfaction en Hongrie, notamment où l'on se félicite de la fin des « grèves anarchistes ».

En recevant les ambassadeurs occidentaux, représentants des principaux créanciers du pays, le général Jaruzelski leur a annoncé qu'il « ne permettrait pas que la Pologne fasse faillite ». Peut-être ne songeait-il pas seulement au spectre de la banqueroute, mais aussi à l'intervention extérieure, dont le réalisme de la nouvelle équipe dirigeante polonaise écarte le péril dans l'immédiat.

ROUMANIE : M. Ceausescu reconnaît que l'agriculture a été « négligée »

A l'approche du vingt-sixième congrès du P.C. soviétique, qui s'ouvre le 23 février, les autorités polonaises sont parvenues, en signant avec les étudiants puis les agriculteurs d'importants accords, à détendre considérablement l'atmosphère dans leur pays, où l'on ne signale plus aucune grève ou agitation ce vendredi 20 février. Les paysans ont obtenu largement satisfaction sur le prix d'achat de leurs produits par l'Etat, les garanties à la propriété privée, et peuvent espérer la reconnaissance d'un syndicat du monde rural.

Ces accords sont de nature à arrêter la dégradation de la situation économique alors que se prépare la réunion, la semaine prochaine à Paris, des pays créanciers de Varsovie, et que vient d'être signé un accord commercial prévoyant l'accroissement en 1981 des échanges entre la Pologne et l'U.R.S.S.

Sans doute instruit par l'expérience polonaise, le président Ceausescu, chef de l'Etat et du parti roumains, a reconnu jeudi que sa politique d'industrialisation avait conduit à « négliger » l'agriculture.

L'U.R.S.S. A LA VEILLE DU XXVIe CONGRÈS

I. — Relève sans succession ?

De notre correspondant DANIEL VERNET

Moscou. — L'image de l'U.R.S.S. qui s'impose de prime abord à la veille du XXVIe congrès du parti communiste soviétique est toujours celle de la stabilité : stabilité du personnel dirigeant comme des thèmes de discussion. Pour l'anniversaire de la révolution d'Octobre, ou la fête du 1er mai, ce sont, à quelques exceptions près, les mêmes hommes qui s'alignent depuis des dizaines d'années dans un ordre pratiquement immuable au-dessus du mausolée de Lénine. Image doublement trompeuse, parce qu'elle donne une représentation déformée de la réalité et surtout parce qu'elle empêche de remarquer les subtils déplacements annonciateurs de changement.

Depuis le XXVe congrès en 1976, les effectifs du bureau politique, membres titulaires et suppléants confondus, sont restés stables : six ont disparu (trois sont morts, trois ont abandonné leur charge), six nouveaux les ont remplacés (1). Six sur vingt-deux, c'est un peu plus du quart, et l'on ne peut pas dire que les mutations aient apporté beaucoup de sang neuf : la moyenne d'âge des membres à part entière du B.P. (soixante-huit ans et demi) a augmenté de trois ans malgré la promotion rapide d'un « jeune » de quarante-neuf ans, M. Gorbatchev, largement compensée par la nomination d'anciens. La moyenne d'âge des nouveaux est tout de même de soixante-cinq ans.

Pour le décharger des obligations les plus lourdes de chef de l'Etat, M. Leonid Brejnev s'est choisi un adjoint de cinq ans son aîné, M. Kouznetsov, qui vient de fêter son quatre-vingtième anniversaire. Pour remplacer Alexis Kossyguine à la tête du gouvernement, on a désigné M. Tikhonov, soixante-seize ans. Il n'y a pas de meilleure illustration du vieillissement général de la direction soviétique.

(Lire la suite page 5.)

(1) Ont quitté le bureau politique : MM. Koulakov, Gretchko, Macherov, Kossyguine, Mazourov, Podgorny. Les remplaçants sont : MM. Gorgatchov, Tchernenko, Tikhonov, Chevarnadze, Kouznetsov et Kisselev.

Les remous monétaires

Les mesures prises par Bonn accentuent le recul du dollar

Alors que le plan Reagan continue de susciter un certain scepticisme dans les milieux financiers, la baisse du dollar s'est sensiblement accentuée vendredi matin, sur les marchés des changes. Il valait, à Paris, aux environs de 4,8950 francs contre un peu plus de 5 francs la veille et 2,0950 deutschemarks à Francfort (contre 2,16) et 1,89 franc suisse à Zurich (contre 1,93).

Ce recul est la conséquence du relèvement du taux d'escompte de la Banque nationale suisse et des mesures prises par la Bundesbank pour provoquer une hausse des taux d'intérêt en Allemagne fédérale, décisions qui ont provoqué d'importants ordres d'achats sur le franc suisse et le mark allemand dont la position s'est encore améliorée vis-à-vis du franc français.

L'attente du plan Reagan avait fait monter le dollar. Son annonce l'a fait baisser. Sinon à un retournement de la situation, c'est du moins à un changement très net de direction qu'on assiste sur les marchés, dont l'orientation a aussi été influencée par les mesures restrictives que les autorités monétaires allemandes, après avoir tergiversé pendant plusieurs semaines, ont enfin prises, à l'occasion de la réunion, jeudi, du conseil de la Bundesbank. Quoique non exemptes d'ambiguïté, ces décisions devraient déboucher sur une hausse des taux d'intérêt (amorcée depuis plus d'une semaine déjà) dont les autorités monétaires de la R.F.A. auraient bien voulu se passer.

Il est clair que le programme de la Maison Blanche a été plutôt fraîchement accueilli par les milieux financiers. Le scepticisme est particulièrement vif à Londres où l'on ne se fait pas faute de rappeler le précédent que constitue, aux yeux de maints observateurs, l'expérience malheureuse de Mme Thatcher. En arrivant au pouvoir au printemps de 1979, les conservateurs britanniques avaient, eux aussi, commencé par décider un allégement des impôts directs et une compression des dépenses publiques. Dans ces domaines, leurs propositions étaient plus modestes que celles de M. Reagan, mais celui-ci est loin de pouvoir compter sur le concours d'un Congrès où l'opposition démocrate semble décidée à faire traîner les choses, Mme Thatcher disposait d'une confortable majorité aux Communes.

Telle est la question la plus importante qui se pose : M. Reagan n'a-t-il pas à son tour minimisé la vigueur extraordinaire des pressions inflationnistes ? Cette erreur de jugement pourrait en effet lui valoir des lendemains difficiles. La crainte de tomber dans le piège du « thatchérisme » (taux d'intérêt très élevés maintenus pendant une longue période de temps, accroissement du déficit budgétaire paralysant toute initiative pour sortir le pays de la récession) est l'obsession des plus dynamiques collaborateurs du président. Il n'est pas sûr qu'ils aient fait tout ce qu'il fallait pour éviter ce grave danger.

P. F.

LE PARTI COMMUNISTE ISOLÉ ?

Tenir la forteresse

par ANDRE FONTAINE

Le parti communiste serait-il en train de revenir au stalinisme, ou au bolchevisme primitif ? De donner dans le poujadisme et même, pendant qu'on y est, dans le fascisme ? Depuis Vitry et Montigny-lès-Cormeilles, on entend de tous côtés poser ces questions que relance le tumulte du Palace. *Le Nouvel Observateur* « *s'épouvante* », sous la plume de Georges Mamy, de « *mesurer à quel point sa mue régressive sert et rejoint la plus vieille droite* ». Arlette Laguiller accuse Georges Marchais dans *Lutte ouvrière*, d'aller « *à la pêche aux voix dans les plus bas fonds* », de concert avec MM. Giscard d'Estaing et Chirac. « *Le P.C.F., à l'heure de la délation. Lénine, réveille-toi, ils sont devenus fous !* », titre *Sans Frontière*, l'hebdo des immigrés. Depuis deux ans, conclut Guy Perrimont, dans *l'Unité*, organe du P.S., « *les responsables communistes semblent avoir choisi le pire* ».

Inutile de dire que les porte-parole et la presse de la majorité ne sont pas en reste. Du coup, le parti ne se fait pas faute de dénoncer, avec René Andrieu, le « *consensus en train de se réaliser à l'heure actuelle contre nous* (les communistes) *qui existait chez les dirigeants des autres formations politiques au moment de la guerre d'Algérie* ». Il aurait pu ajouter : comme au moment du pacte germano-soviétique ou du plan Marshall. Ce n'est pas la première fois que le P.C.F. se replie, pour reprendre le mot d'Althusser, sur sa forteresse. Mais comment, sauf à mettre en péril son identité, et donc son existence, pourrait-il faire autrement ?

Depuis l'automne 1977, les communistes en France n'ont plus d'alliés. S'ils s'étaient entendus, cinq ans auparavant, avec le parti socialiste, c'est parce qu'ils le jugeaient voué par ses contradictions mêmes à ne jamais pouvoir rivaliser avec une formation comme la leur, unie par une discipline d'acier.

(Lire la suite page 2.)

—POINT—

Logement : la cote d'alerte

Acheter un appartement, pour un ménage aux revenus moyens, surtout s'il s'agit d'une première acquisition, devient impossible : la pénurie de l'offre, l'augmentation des prix, les taux élevés des prêts, la baisse du pouvoir d'achat, la crainte du chômage, tout cela décourage les plus décidés. Il y a là un véritable « problème social ». C'est la Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.) qui le dit.

A Paris, et dans la région parisienne, le phénomène est particulièrement aigu. Dans la capitale, on n'a enregistré en 1980 que 3 700 ventes d'appartements neufs (— 60 % par rapport à 1979), et dans l'Ile-de-France que 27 000 transactions (— 30 %). On ne construit presque plus et les « stocks » sont au plus bas : à Paris même ils sont passés de 20 000 appartements à la fin de 1976 à... 2 000 fin 1980. Un appartement de quatre pièces et de 90 mètres carrés, de bon confort, vaut de 800 000 francs à 1 million s'il est récent ; de 700 000 à 900 000 francs s'il est ancien, et vaudrait plus de 1 million si on en construisait...

La situation est bloquée dans la région parisienne. Elle est en train de se bloquer dans les grandes agglomérations de province. La cote d'alerte est atteinte.

Pour essayer d'en sortir, il faudrait construire, construire, construire. Or le rythme de construction ne cesse de se ralentir. En 1974, on avait mis en chantier 550 000 logements ; en 1980, on en a commencé 399 600. Le C.N.P.F. estime à 500 000 logements par an, d'ici la fin du siècle, le rythme de mises en chantier nécessaire pour faire face aux besoins et à l'amélioration de l'habitat. Lors d'un récent colloque, le patronat français a rangé le bâtiment parmi les secteurs prioritaires propres à favoriser une « croissance sobre ». « Le logement est aujourd'hui une affaire d'Etat », affirme à juste titre Robert Lion, délégué général de l'Union des H.L.M.

C'en est d'autant plus une que la reprise de la construction aurait des répercussions heureuses sur l'ensemble de l'économie française.

(Lire page 33.)

« DAVID ET JONATHAS » A LYON

Une leçon politique

Après le merveilleux *Ercole Amante* de Cavalli, allégorie du mariage de Louis XIV (*le Monde* du 6 mai 1979), qui va être heureusement présenté au Théâtre musical de Paris en mai prochain, Jean-Louis Martinoty, Michel Corboz et l'Opéra de Lyon renouvellent un tour de force du même ordre en ressuscitant le seul « opéra sacré » qui nous reste de Marc-Antoine Charpentier : *David et Jonathas*. Le miracle s'est reproduit d'un spectacle superbe, d'une musique belle et poignante.

C'est pour le collège Louis-le-Grand, établissement dirigé par les jésuites qui recevait les enfants des nobles, les futurs serviteurs de l'Eglise et du royaume, que Charpentier écrivit cette œuvre jouée à la mi-carême 1688. Mais ces « divertissements » deux fois par an avaient, bien entendu, une mission éducative. On lira dans l'abondante et captivante documentation rassemblée par Martinoty la longue recherche qui lui a permis de décrypter *David et Jonathas* comme « *une leçon de comportement politique* », un exposé de la doctrine d'obéissance à Dieu et à ses représentants sur la terre, le roi et le pape.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 23.)

AU JOUR LE JOUR

Faits divers

Il est parti discrètement. Privé d'emploi, puis de logement, il était simplement un peu plus seul et démuni que ses quelque un million six cent mille compagnons d'infortune. La faim et le froid ont eu raison de lui, dans un recoin de Sochaux. Sans personne à qui demander grâce.

Il n'y a pas que la drogue et la voiture qui tuent dans la France des années 80.

BERNARD BRIS.

« UNE FISCALITÉ ARCHAÏQUE PÉNALISE GRAVEMENT LES COMMISSAIRES-PRISEURS FRANÇAIS » nous déclare M. Michel Rostand

(Lire page 14.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

« LIBERTÉ 81 »

Les réponses des lecteurs du « Monde » à notre questionnaire.

Le Monde

idées

COMMUNISME

Le modèle socialiste connaît bien des difficultés sur lesquelles se penche Philippe-J. Bernard, en souhaitant que reprenne le débat sur le socialisme de marché. Il n'empêche que, comme le rappelle Roland Jaccard après avoir cité Bernard Shaw, seul le socialisme paraît porteur d'un avenir meilleur.
C'est ce qu'apparemment ont entrepris de démontrer, selon André Fontaine, les communistes français, face à des formations politiques dont ils dénoncent la convergence.

Tenir la forteresse

(Suite de la première page.)

Une alliance d'égaux n'a jamais existé que dans les rêves. Il n'y a pas place pour deux têtes sous un même bonnet. Le P.C.F. a longtemps cru qu'il pourrait se servir des socialistes comme d'un marchepied pour la conquête du pouvoir. Lorsqu'il s'est avisé que François Mitterrand, non seulement nourrissait le projet inverse, mais avait quelque chance de le mettre à exécution, il a lancé une dernière tentative pour le faire céder, sous la forme de l'opération dite d'actualisation du programme commun, dont l'échec ne pouvait que conduire à la rupture de l'union de la gauche.

Ainsi isolé, le P.C.F. a réuni en métropole, aux élections de 1978, 20,55 % des voix, soit 4 points de moins que les 25 % que Georges Marchais lui avait assignés comme objectif quelques semaines plus tôt. Aux européennes de l'année suivante, il a pratiquement obtenu le même pourcentage (1). Aujourd'hui, le secrétaire général et ses camarades se gardent bien d'avancer un pourcentage. Ils savent déjà qu'ils n'ont pratiquement aucune chance de devancer François Mitterrand, et donc d'empêcher celui-ci de faire figure, au second tour, de candidat de toute la gauche. D'où leurs efforts désespérés pour ramasser le maximum d'électeurs, autour de thèmes comme l'inégalité des revenus, le chômage, l'insécurité, l'immigration, la drogue, qui touchent de très près quantité de Français.

Aux bourgeois et aux intellectuels, le langage du parti sur ces problèmes peut paraître hypersimplificateur, démagogique, voire raciste. Reste que l'impuissance du pouvoir à les résoudre, comme le creux, à leur propos, du discours de la plupart des autres candidats, peut créer, chez un certain nombre de gens peu disposés *a priori* à suivre le P.C.F., le sentiment que lui au moins est sérieux et ne se contente pas de bonnes paroles.

L'écart entre les voix de François Mitterrand et de Georges Marchais mesurera, en effet, l'efficacité de la pression que le second nommé sera en situation d'exercer sur le premier, dans le but ou de le compromettre suffisamment pour décourager les gaullistes qui songeraient à voter pour lui au deuxième tour, *ou de l'obliger, si jamais il est* élu, à céder de plus en plus aux exigences communistes. Si, en *effet, il* est une évidence, à deux mois de l'élection, c'est bien que le P.C.F. entend moins que jamais *faciliter* une gestion *social*-démocrate de la crise. L'union de la gauche n'a jamais été dans son esprit qu'une étape sur la route du socialisme.

C'est ce que ses dirigeants n'ont cessé de répéter, notamment à leurs amis soviétiques et assimilés lorsque ceux-ci leur dépeignaient les dangers de l'alliance avec une social-démocratie qui n'a guère cessé, selon eux, depuis 1917 de trahir le mouvement ouvrier. Pendant des années les dirigeants communistes français n'ont tenu aucun compte de ces avis. Les malentendus avec Moscou, contrairement à l'opinion de ceux qui croient que le Kremlin tire en permanence toutes les ficelles du parti, ne datent d'ailleurs pas d'hier. Témoin ces propos tenus par M. Brejnev devant MM. Gomulka et Ulbricht, en avril 1967 : *« Le parti communiste français, étroit dans ses conceptions et qui ne voit que ses propres intérêts, a cherché à nous monter contre de Gaulle... Qu'ils aillent au diable, tous ces partis qui veulent nous donner des leçons ! »* (2).

Une lecture attentive de *l'Humanité* montre que, malgré la visite de M. Marchais à M. Brejnev il y a un an, l'aval qu'il a donné à l'invasion de l'Afghanistan et le *« bilan globalement positif »*, les démarches de la direction soviétique sont accueillies, place du Colonel-Fabien, avec une enthousiasme inégal. On y surveille en tout cas avec une visible préoccupation les nouvelles de Varsovie. C'est un fait que la C.G.T. a envoyé une délégation rendre visite à M. Walesa, et l'a invité en France, alors que la *Pravda* ne perd pas une occasion de dénoncer les tendances « contre-révolutionnaires » de Solidarité. Outre que les communistes français se sont prononcés depuis des années déjà pour une évolution démocratique du modèle socialiste, il va de soi que si, d'aventure, les Russes intervenaient en Pologne avant l'élection française, M. Marchais s'en trouverait bien embarrassé. C'est peut-être pour cette raison qu'il a décidé de ne pas se rendre à Moscou pour le XXVIe congrès du parti soviétique, qui s'ouvrira le 23 février. A croire que l'eurocommunisme n'est pas complètement mort, puisque brilleront également par leur absence M. Berlinguer, qui, lui, a désapprouvé l'occupation de l'Afghanistan, et M. Carrillo, bête noire du Kremlin depuis qu'il a osé dire qu'il aurait pris les armes, s'il avait été Tchécoslovaque, contre les envahisseurs de 1968.

Du paradis au purgatoire

Privé d'allié à l'intérieur, peu prisé par Moscou, le P.C.F. devrait au moins profiter de l'aggravation de cette crise du capitalisme qu'armé des certitudes du dogme marxiste il a toujours présentée comme inévitable. D'autant plus que, jusqu'à présent du moins, ni M. Giscard d'Estaing, ni M. Chirac, ni M. Mitterrand n'ont avancé de formule bien convaincante pour y mettre fin. Mais le drame, pour les communistes, c'est qu'au moment où le monde qu'ils n'ont cessé de dénoncer doute de plus en plus de lui-même, celui où ils ont longtemps vu un avant-goût du paradis fait de plus en plus figure de purgatoire. Qui oserait encore prophétiser, comme le faisait Khrouchtchev, le dépassement rapide par l'U.R.S.S. des niveaux de vie occidentaux et l'avènement prochain du communisme véritable ?

De toute façon, les pays socialistes ont trop besoin aujourd'hui des capitaux, de la technologie et des ressources alimentaires des pays occidentaux pour envisager avec faveur l'hypothèse de leur déstabilisation. Ils ont d'ailleurs toujours cru que les Etats-Unis ne laisseraient pas faire. Pourquoi donc se lancer à l'assaut du pouvoir à Paris, alors que, du golfe Persique à l'Amérique centrale, on hésite à dire où se situe le maillon le plus faible du système impérialiste ? Que M. Marchais en soit manifestement agacé n'empêche pas les Soviétiques d'être tout à fait satisfaits de M. Giscard d'Estaing, auquel ils tressent périodiquement des couronnes, comme d'ailleurs de M. Schmidt, habituelle tête de Turc du P.C.F.

A ces amères constatations s'en ajoute encore une autre. Le sens de l'autorité, la discipline sont trop émoussés dans la France d'aujourd'hui pour subsister intacts au sein d'un parti de militants reconverti en parti de masse, dont on sort aussi facilement désormais qu'on y adhère. Où est l'époque où le quitter était aussi dramatique que, pour un prêtre, de jeter sa soutane aux orties ? Il n'y a plus de soutane et l'on défroque sans remords, de l'Eglise communiste comme de l'autre. La contestation intellectuelle, de son côté, va se nicher jusqu'au sein de la rédaction de *l'Humanité*, et la C.G.T. ne peut pas faire qu'il n'existe pas, à côté d'elle, dans les entreprises, une C.F.D.T. dont les thèses autogestionnaires et les comportements démocratiques déteignent, à la longue, sur elle.

Le P.C.F. n'en est pas à sa première traversée du désert, surtout en période de tension internationale. La manière dont il s'est sorti des précédentes doit plutôt le pousser à l'optimisme. Qu'à chaque virage, des militants parmi les meilleurs l'abandonnent ne l'a jamais empêché jusqu'à présent d'attirer en masse de nouveaux membres, séduits à la fois par l'accueil et par l'encadrement qu'il sait leur offrir, par le caractère radical de son langage, par la simplicité de recettes dont ils ne découvriront que plus tard — s'ils le découvrent — à quel point elles sont en réalité simplistes. Il n'est pas jusqu'à l'aspect de coq de village de Georges Marchais, cette extraordinaire capacité qu'il a de ne jamais se laisser désarçonner, qui ne lui assure au départ, malgré les ricanements de l'*« ennemi de classe »*, un public enthousiaste et convaincu.

Reste que maintenir une pareille force en état de marche, une fois qu'elle n'a plus de modèle à proposer et qu'elle est privée de la perspective d'une prise du pouvoir à brève échéance, appelle un fantastique effort de mobilisation. C'est vrai spécialement en période électorale, un trop mauvais score risquant de décourager nombre d'hésitants et de tièdes. On comprend, décidément, que Georges Marchais et les siens se donnent tant de mal pour se différencier des autres, de tous les autres, et pour convaincre les Français qu'ils sont seuls, face à la conjonction de fait contre eux du *« pouvoir giscardien »* et des opposants gaullistes et socialistes à détenir la promesse d'un avenir meilleur.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Avec 1 700 000 voix de moins, du fait du taux massif d'abstentions.

(2) Cité dans les souvenirs de l'interprète de Gomulka, Erwin Weit : *Dans l'ombre de Gomulka* (Robert Laffont, 1971).

Comme une feuille morte...

par ROLAND JACCARD

A L'INTERIEUR de notre petit cercle, le docteur Otto W... ne passait pas précisément pour révolutionnaire. A la lecture de Lénine, il préférait celle de Schopenhauer, et il était plus à l'aise dans les cafés que dans les meetings politiques. Il répétait d'ailleurs volontiers que les révolutions n'allègent pas le fardeau de la tyrannie, mais qu'elles le changent seulement d'épaule (*« ce qui, après tout, n'est déjà pas si mal »*, ajoutait-il parfois). C'était un vrai Viennois, cultivant le paradoxe, aimant à exercer sa sagacité sur toutes choses et ayant délibérément choisi de surprendre plutôt que de convaincre. Il était difficile d'apprécier dans quelle mesure il adhérait à ce qu'il disait ; une mince pellicule d'humour recouvrait ses propos et son sourire démentait souvent le sérieux de ceux-ci.

***

Aujourd'hui pourtant, où la conversation tournait autour du communisme — l'un des convives soutenant qu'il n'était que la spectaculaire manifestation des bassesses que nous avons accumulées, — Otto W... semblait plus grave que d'habitude. *« Nous n'avons pas*, avança-t-il en pesant chaque mot, *comme en Russie quinze millions de déportés : nous vivons au milieu de millions d'esclaves auxquels nous donnons le nom d'employés. On les revêt de blanc ; on les habille de noir et de rayures ; on leur accorde parfois l'honneur d'un numéro ou la gloire d'un titre, puis sur un caprice on les jette à la rue, car le garde-chiourme et l'enrichi ont ceci de commun, qu'ils se croient tous deux puissants de leur cruauté ou de leur argent...*

— Il ne me déplaît pas de vous entendre parler ainsi, dis-je à Otto, *car j'éprouve également combien il est difficile d'avoir la conscience tranquille et de se gargariser d'art pur, comme nous le faisons parfois quand un peu partout dans le monde le sang caillé monte aux genoux. Je serais curieux d'apprendre comment vous vous y prenez pour concilier votre égotisme bien connu avec le spectacle du monde tel que vous le décrivez. »*

« Voilà une bonne question, reprit-il, *c'est-à-dire une question à laquelle il ne m'est pas possible de répondre. J'observe simplement que l'intelligence est toujours conservatrice, car pour elle toute action est une offense. Aussi la politique relève-t-elle moins de la raison que des passions, voire du délire. Elle est coupée dans la même étoffe que nos cauchemars. Vous n'ignorez d'ailleurs pas qu'elle attire au premier chef les mégalomanes, les exhibitionnistes et les escrocs. Les quelques idéalistes qui s'y fourvoient l'apprennent à leurs dépens !*

» Quant à celui qui aspire à la sagesse, il ne progressera guère s'il ne détourne pas son regard de ce drame, enivrant et futile, qui se joue à toute heure, sans relâche, sur les boulevards du crime de l'humanité. Ce spectacle nous fascine dans notre prime jeunesse et nous ennuie ensuite, lorsque, par dégoût ou par lassitude, nous renonçons à modifier le cœur des hommes et le cours des choses. Peu à peu, nous acceptons ce que nous pressentions depuis longtemps, à savoir qu'il n'y a rien à attendre ni des dieux, ni de l'histoire, ni de nous-même. Ou si peu. Avez-vous, d'ailleurs, remarqué que l'intensité d'un engagement politique est généralement proportionnelle à la méconnaissance de soi ? »

« C'est même une règle élémentaire en psychologie, précisai-je. *A ce propos, vous vous souvenez peut-être du mot de Bernard Shaw auquel me font penser vos propos : « Celui qui » n'est pas communiste à vingt » ans n'a pas de cœur ; celui » qui l'est encore à quarante » n'a pas de tête. »*

***

Hé oui ! Et pourtant ce brave Bernard Shaw ne cessa pas jusqu'à la fin de sa vie, comme Anatole France d'ailleurs, d'espérer en un avenir meilleur que le socialisme seul devait être en mesure de réaliser. Leurs exigences morales leur commandaient d'être socialistes. *« Peut-être*, conclut Otto, *sont-ce ces mêmes exigences qui nous incitent à nous révolter contre le désordre établi, à nous débarrasser du superflu et à nous en aller au gré du vent comme une feuille morte, ainsi que nous y invite Lao-Tseu... »*

Le modèle socialiste et les réformes

par PHILIPPE-J. BERNARD (*)

LES difficultés récurrentes du modèle « socialiste », en Pologne ou ailleurs, sont simultanément d'ordre politique et d'ordre économique. C'est parce que les économies des pays socialistes fonctionnent mal que ceux-ci ne peuvent pas ne pas connaître de graves problèmes politiques, et ce sont les impératifs politiques qui y sont en vigueur qui, dans une bonne mesure, contribuent à leurs difficultés économiques.

Cependant — et ce n'est pas là seulement l'effet de la crainte de la force militaire soviétique, — si les libertés politiques et les réalisations techniques et culturelles de l'Occident exercent un grand attrait, le désir d'en adopter les solutions libérales et capitalistes n'excite généralement guère l'enthousiasme. Ailleurs aussi — même si l'on parle parfois d'après-socialisme, — l'idéal socialiste continue à rester à l'ordre du jour. C'est pourquoi la question de savoir à quelles conditions pourrait fonctionner un régime s'en inspirant et qui soit économiquement efficace et politiquement satisfaisant a tout son intérêt.

Le mauvais fonctionnement de la machine économique des régimes socialistes n'est pas dû à un retard technique temporaire, mais aux défauts d'une organisation à laquelle il manque les moyens de s'adapter aux problèmes auxquels elle a à faire face. Ces défauts, qu'ont relevés tous ceux qui ont étudié les économies planifiées, consistent notamment dans la difficulté de faire fonctionner comme à l'exercice une économie du commandement ; dans le mauvais système d'« intéressement matériel » des citoyens, se traduisant par un fréquent désintérêt individuel pour la chose commune et des comportements collectifs aberrants (dans l'« Ivanie », dit Zinoviev dans *les Hauteurs béantes*, il n'existe aucun moyen de distinguer le travail de l'imitation du travail) ; et dans l'inexistence d'un véritable calcul économique et l'impossibilité de l'instaurer, et, par là, de reconnaître et retenir les solutions les plus performantes. Les économies des pays de l'Europe de l'Est ont été affectées moins directement que celles de l'Ouest par la crise commencée en 1974 ; mais le déséquilibre commercial qui en a résulté pour elles a fait ressortir leur retard technologique et révélé leur fragilité (1).

Une solution aux vices économiques des systèmes socialistes n'apparaît pas difficile à imaginer, à relever la régularité avec laquelle sont proposées en U.R.S.S. et ailleurs des « réformes » fondées essentiellement sur une décentralisation et une plus grande autonomie des entreprises et organisations. Mais des obstacles politiques s'opposent aux avances en ce sens ; si ces réformes n'ont eu jusqu'ici qu'une portée très limitée, c'est en raison de l'action retardatrice d'un pouvoir politique (le parti) décidé à maintenir coûte que coûte sa position de monopole. Cependant, on conçoit que la vigilance des membres de l'appareil ne soit pas sans quelque justification : chaque système a dans une certaine mesure sa logique, rendant inconfortables les positions moyennes, et on ne sait où des réformes pourraient entraîner. Ainsi comment, dans un socialisme de marché, à moins de réinventer le capitalisme, serait-il procédé à la création d'entreprises publiques autonomes ? Comment aussi, en cas de crise, pourrait-on obtenir leur réajustement, tout en résistant aux pressions des intérêts acquis ?

Empêcher le règne du mensonge et de la corruption

La liberté politique pourrait-elle être non pas un risque, mais une condition du meilleur fonctionnement économique d'un régime socialiste ? Cette liberté est nécessaire pour empêcher tout d'abord le règne du mensonge et de la corruption, qui tend à être le lot d'à peu près tous les régimes « socialistes » (c'est Staline qui a porté ce règne à son apogée, lorsque, au milieu de la catastrophe que se révélait être la collectivisation forcée, il parlait du « vertige du succès ») : ce semble être partout l'une des principales demandes. Elle est nécessaire aussi pour pouvoir discerner les *a priori* cachés susceptibles de prévenir la mise en place des réformes (2), en conservant éventuellement les quelques avantages des solutions existantes. Réformer les régimes socialistes existants (ou transformer dans un sens socialiste un régime tendant plutôt vers l'économie de marché) n'est pas aisé, et des insuccès ou reculs temporaires risquent d'être nombreux.

L'intérêt qu'il y a à voir se dérouler librement une expérience restant socialiste pourrait être une des composantes d'une attitude commune des pays occidentaux à l'égard de la crise affectant aujourd'hui la Pologne. On sait combien les présupposés qui inspirent actuellement les attitudes officielles sont irréalistes et finalement favorables à l'U.R.S.S. (la Pologne est un Etat indépendant dont les affaires n'intéressent qu'elle seule ; elle se dit socialiste, de même que l'U.R.S.S., et il est à attendre que cette dernière s'intéresse particulièrement au déroulement de l'expérience en cours ; l'U.R.S.S. a des exigences de sécurité ; le pouvoir soviétique et communiste n'est pas encore très raisonnable, mais, en lui accordant légitimité et honorabilité, on facilitera sa « normalisation » et, qui sait, peut-être le respect par lui des droits de l'homme).

Une attitude comme celle qui est recommandée ici n'aurait sans doute guère d'effet sur la logocratie soviétique, mais elle affaiblirait néanmoins les justifications que l'U.R.S.S. peut vouloir se donner en faveur d'une éventuelle intervention. Elle se recommande aussi en dehors de toute préoccupation diplomatique. En effet, les aspirations qui conduisent à la difficile recherche de ce que l'on appelle le socialisme ne sont pas particulières à une partie du monde ; il n'y a pas un, mais des socialismes, et nul n'a le monopole d'une orthodoxie.

De toute façon, les conditions actuelles devraient favoriser la reprise du débat théorique sur le socialisme de marché. Celui-ci s'était développé avant la guerre (le modèle Lange-Lerner), mais n'avait guère été vivace depuis lors, même après 1968 (l'effort du Tchécoslovaque Ota Sik, concrétisé dans son livre *la Troisième Voie*, était resté isolé). Il est à souhaiter que ce débat ne soit pas aujourd'hui escamoté.

(*) Président du département des sciences sociales, Ecole polytechnique.

(1) Voir R. Portes, *Revue économique*, novembre 1979.

(2) J'ai entendu, à Varsovie en 1973, à l'occasion d'un séminaire organisé par les Nations unies sur les coopératives, un participant polonais demander que les paysans individuels proches d'une ville soient autorisés à vendre leurs produits directement sur les marchés, à travers des organismes qui leur soient propres, au lieu de le faire par l'intermédiaire d'organismes d'Etat, ce qui aurait contribué à améliorer le ravitaillement de la population. Il fut vivement repris par un délégué officiel, et son intervention ne figura pas au procès-verbal.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

États-Unis

LES RÉACTIONS AU PLAN DE REDRESSEMENT DE M. REAGAN

Les démocrates entendent tempérer la « hâte » du président à faire voter le Congrès

De notre correspondant

Washington. — Moins de douze heures après la présentation des mesures économiques, les principaux collaborateurs de M. Reagan étaient déjà au Capitole, le jeudi matin 19 février pour « vendre » ce plan aux parlementaires. Le Congrès a été invité à émettre un vote global le plus vite possible compte tenu de la situation. Mais les démocrates ne l'entendent pas de cette oreille : ils découperont le programme en tranches, tergiverseront sur chaque partie, en prenant leur temps. « *La hâte provoque du gâchis* », a dit M. Thomas O'Neil, speaker de la Chambre des représentants. Dans cette perspective, il n'est même pas sûr que les réductions fiscales — devant entrer en vigueur le 1er juillet prochain — seront adoptées avant la fin de l'année.

L'empressement de M. Reagan ne tient pas seulement à l'état de l'économie, qu'il juge catastrophique. En fait chaque mois qui passe rend l'approbation du Congrès plus difficile. Le président sait qu'il ne jouira pas éternellement de l'appui de ses concitoyens. Il faut absolument que son « programme de redressement économique » donne des effets à court terme, sous peine d'offrir aux démocrates un retour en force aux élections parlementaires de 1982.

Depuis son élection, M. Reagan cherche à séduire le Congrès. Tâche essentielle — négligée par M. Carter — mais non suffisante. Il s'adresse donc directement à l'opinion. Recevant jeudi à déjeuner les directeurs de nombreux journaux, le président les a invités, sans détour, à diffuser ses propositions. Puis, devant une petite foule venue l'accueillir à un aéroport californien, il a prononcé une de ces phrases typiquement « reaganiennes », imagées et un peu démagogiques, qui semble être écrite par un parolier de chansons : « *Avant, vous preniez votre porte-monnaie et vous alliez acheter un sac de provisions ; maintenant, vous prenez un sac d'argent et vous revenez avec les provisions dans votre porte-monnaie.* »

M. Reagan ne se soucie guère de l'opposition des dirigeants syndicaux. Ils ne sont pas suivis par leurs troupes, a-t-il dit jeudi, rappelant l'échec des consignes de vote de l'A.F.L.-C.I.O. à l'élection présidentielle. Il pense au demeurant avoir reçu un mandat clair et net pour « *changer de direction* ». La plupart des Américains estiment, en effet, que les dépenses publiques sont trop fortes et les impôts trop lourds. Il est difficile aux démocrates de ne pas tenir compte de ce sentiment, d'autant qu'ils n'ont guère de recettes à opposer.

Le Fonds pour une majorité conservatrice envisage de réunir 4 milliards de dollars (20 milliards de francs) pour combattre les parlementaires qui « *feraient obstruction* » au programme économique de M. Reagan. Les représentants authentiques de la « nouvelle droite » ne participeront pas à cette campagne. Prenant de plus en plus leurs distances, ils se disent déçus par la timidité des mesures annoncées. Selon eux, le budget ne doit pas être équilibré en 1984, mais dès maintenant. Vœu pieux qui n'a aucune chance d'être entendu.

On s'oriente visiblement vers un compromis qui, de l'avis de M. Reagan lui-même, demanderait « quelques mois ». Il s'agira d'abord de réduire les demandes de la Maison-Blanche pour satisfaire les démocrates ; puis de faire en sorte que les deux grands projets (économies budgétaires et allégements fiscaux) entrent en vigueur à peu près en même temps. On ne peut se permettre en effet de diminuer les recettes de l'Etat sans diminuer aussitôt ses dépenses.

Il se trouve des parlementaires démocrates et quelques dirigeants syndicalistes pour applaudir M. Reagan ou, du moins, ne pas l'attaquer. « *Laissons-lui une chance*, a dit M. Thomas Gleason, président de l'association des dockers. *En 1932, tout le monde pensait que Roosevelt était fou.* »

Mais pour l'A.F.L.-C.I.O., la Maison-Blanche fait un pari douteux. Elle joue avec l'avenir du pays. « *Dans ce risque, les travailleurs et les pauvres se taillent la part du lion. Les seuls vainqueurs certains sont les riches.* »

On assiste, par ailleurs, à une levée de boucliers dans la communauté noire. M. Walter Fauntroy, représentant démocrate du district de Columbia, a résumé toutes les critiques en déclarant : « *Ce programme ne fera qu'alimenter l'inflation et le chômage, accélérer le départ à l'étranger des capitaux américains pour des activités productives et accentuer de manière substantielle les difficultés des bas et moyens revenus.* »

M. Reagan se propose de diminuer les impôts, réduire les réglementations administratives et modifier quatre-vingt-trois chapitres budgétaires. Qui va être le plus pénalisé ? On discute de savoir si ce seront les revenus moyens ou les quelques vingt-cinq millions de pauvres que comptent les Etats-Unis, selon les calculs officiels. Les milieux d'affaires évitent de trop crier victoire. Certaines grandes sociétés soulignent, au contraire, qu'elle seront pénalisées par la baisse des crédits à l'exportation.

ROBERT SOLÉ.

MOSCOU : un « programme militariste »

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques et les Américains continuent d'échanger des propos peu amènes La dernière occasion est fournie par la présentation du plan de redressement économique de l'administration républicaine. L'agence Tass a rapidement dénoncé, le jeudi 19 février, un programme qui vise « *à enrichir les riches et à appauvrir les pauvres* », en s'attachant surtout à critiquer le budget de la défense.

Les Soviétiques remarquent que seuls les crédits militaires ont été épargnés par la « *hache budgétaire* », alors que la croissance « *astronomique* » de ces crédits est la cause principale de la crise économique en Occident. Ils accusent nommément le président Reagan de participer à un « *tapage de propagande* » qui n'est que le début d'une vaste campagne autour de la « *prétendue menace soviétique* » pour amener la population américaine et le Congrès à approuver un « *programme militariste* ».

Tass réfute les arguments avancés par l'administration américaine pour justifier l'augmentation des crédits militaires : si l'on acceptait les chiffres donnés par Washington sur les dépenses militaires soviétiques, celles-ci représenteraient 75 à 80 % du budget total de l'Etat ; les estimations de M. Reagan sont en contradiction avec celles avancées récemment par l'ancien chef du Pentagone, M. Harold Brown ; et enfin les allégations sur les avantages militaires dont se serait assurée l'U.R.S.S. ont, selon Moscou, été plusieurs fois démentis par les dirigeants de l'OTAN.

L'objectif de M. Reagan a été défini depuis longtemps par le programme républicain : il s'agit, affirment les Soviétiques, de donner une supériorité militaire sur l'U.R.S.S. et de « *violer le principe de la sécurité égale* ». — D. V.

INQUIÉTUDE AU JAPON

Le Japon risque de devoir surmonter des problèmes difficiles dans ses relations économiques avec les Etats-Unis si le programme économique du président Reagan est appliqué dans son intégralité, a déclaré devant la commission budgétaire de la Diète le ministre des affaires étrangères, M. Masayoshi Ito.

Présentant cette politique comme empreinte d'une détermination inhabituelle, M. Ito n'a pas précisé quels problèmes pourraient se poser ou pourraient être aggravés, mais dans les milieux officiels on cite les domaines de la défense, des exportations et de l'aide à l'étranger.

On pense que les Etats-Unis sont susceptibles d'accroître leurs pressions sur le Japon afin qu'il augmente ses dépenses militaires en vue de faire face à l'expansion militaire soviétique.

M. DEBRÉ : mépris pour l'ordre monétaire.

M. Michel Debré s'est déclaré, jeudi 19 février devant le Cercle républicain « *très préoccupé par le mépris pour l'ordre monétaire occidental* » que révélerait, selon lui, le programme économique de M. Reagan. Il a déploré le « *refus de toute contrainte monétaire* » et l'incompréhension dont les Etats-Unis font preuve à l'égard de l' « *exigence d'une coopération occidentale* ». Il a cependant exprimé son « *estime pour l'immense effort entrepris par les dirigeants américains* ».

DANS L'AGGLOMÉRATION NEW-YORKAISE

Une sécheresse catastrophique

De notre correspondante

New-York. — La situation devient sérieuse : s'il ne pleut pas pendant les deux prochains mois, la situation des réserves d'eau de la région new-yorkaise va devenir catastrophique. Après l'été et l'automne les plus secs depuis vingt ans, la grande métropole connaît un hiver froid, mais ensoleillé.

Le 19 janvier, le maire, M. Edward Koch, a lancé une grande opération sur le thème : réduisez votre consommation d'eau. Parmi les mesures préconisées figure l'interdiction de laver les trottoirs, les façades des immeubles et les voitures sur la voie publique. Les restaurants ne servent plus de verre d'eau qu'à la demande du client. Toute utilisation de l'eau à des fins décoratives est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 500 dollars.

Avec ses 11 millions d'habitants, l'agglomération new-yorkaise consomme un milliard 36 millions de gallons d'eau par jour (un gallon = 3,8 litres). Chaque New-Yorkais utilise quotidiennement 120 gallons d'eau. M. Koch a demandé 20 à 25 % de réduction de la consommation. Les gérants d'immeubles ont publié un code de bonne conduite du parfait locataire : prendre des douches rapides plutôt que des bains, ne pas laisser le robinet couler en se lavant les dents ou en se rasant, laver la vaisselle et les vêtements à la main plutôt qu'à la machine, utiliser des assiettes en carton plutôt qu'en porcelaine, réfrigérer l'eau de boisson plutôt que de la laisser couler pour qu'elle soit fraîche. Dans certains immeubles, la notice ajoutait : « *Et priez pour qu'il pleuve...* »

Les immenses réservoirs qui entourent la ville ne sont plus remplis qu'à un peu plus de 31 % de leur capacité. S'il pleut « normalement » pendant les six mois qui viennent, ils arriveront à 90 %. Mais cet heureux revirement météorologique paraît de moins en moins probable : la dernière grosse chute de pluie — toute la journée du 11 février, avec des rafales de vent à 80 kilomètres à l'heure — n'a ajouté que de 3 à 5 centimètres d'eau au niveau des réservoirs. Celui de Central Park, dont le pourtour sert traditionnellement de piste de jogging aux promeneurs du dimanche, n'est monté que de 2 centimètres.

La hantise de l'incendie

Si la sécheresse — qui affecte aussi cruellement le Middle-West — continue, les autorités envisagent de filtrer l'eau de l'Hudson et de l'East River, une perspective qui fait frémir les New-Yorkais, mais qui, assurent les spécialistes, pourrait ravitailler la ville en une eau parfaitement saine... mais fort coûteuse.

Les autorités s'inquiètent aussi des dangers que le manque de pression peut susciter dans la lutte contre les incendies qui restent une hantise permanente : les pompiers de New-York utilisent, en effet, 300 millions de gallons d'eau par an.

La solution réside sans doute dans l'exploitation de la nappe qui passe sous les quartiers de Brooklyn et de Queens, qui pourrait, croit-on, fournir 100 millions de gallons d'eau par jour à la ville, mais dont l'utilisation nécessitera de très importants travaux.

NICOLE BERNHEIM.

Canada

Le débat constitutionnel affecte les relations entre Ottawa et Londres

Le débat constitutionnel, qui divise les Canadiens, est entré dans sa dernière phase, cette semaine, avec le dépôt, à la Chambre des communes, du projet de révision mis au point par le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau. L'opposition conservatrice et six provinces sur dix veulent empêcher son adoption parce qu'il renforce le pouvoir central et « menace la nature même du fédéralisme canadien ». Une septième province, le Saskatchewan, a annoncé, jeudi 19 février, qu'elle n'appuierait pas M. Trudeau, qui est, par ailleurs, contesté au sein de son propre parti. Enfin, des difficultés supplémentaires sont à prévoir lorsque les parlementaires britanniques seront appelés à ratifier le texte adopté à Ottawa.

La France n'est plus la seule puissance étrangère à tourmenter le premier ministre canadien. C'est maintenant au tour de la Grande-Bretagne de s'attirer les foudres de M. Trudeau, qui lui reproche d'être en partie responsable de ses difficultés sur le plan constitutionnel. Ces dernières semaines, le ton est monté entre les deux capitales, au point que Londres a dû rappeler son haut commissaire (ambassadeur) à Ottawa « *pour consultation* » et a annoncé que celui-ci quitterait prochainement son poste à la suite de ses commentaires sur le projet de révision constitutionnelle de M. Trudeau, jugés « *peu diplomatiques* » par le gouvernement canadien. Les déclarations apaisantes du premier ministre britannique, Mme Thatcher, et du Foreign Office ont permis de faire tomber momentanément la tension, mais tout indique que des frictions plus sérieuses encore seront inévitables lorsque le Canada, en raison d'un anachronisme constitutionnel, demandera officiellement à la Grande-Bretagne de rompre le dernier lien colonial entre les deux pays.

M. Trudeau, comme la plupart des Canadiens, souhaite mettre fin à une situation curieuse qui oblige l'ancienne colonie britannique, cinquante ans après son indépendance formelle, à demander l'accord de Londres pour amender sa Loi fondamentale. En 1867, quatre provinces s'associaient pour donner naissance au Canada et adoptaient, sous le nom d'Acte de l'Amérique du Nord britannique, une Constitution qui est encore en vigueur aujourd'hui. En 1931, par le Statut de Westminster, la Grande-Bretagne accordait l'indépendance à ses dominions, mais, à la demande expresse du Canada, incluait une clause spéciale pour ce pays en raison de désaccords persistants entre le gouvernement fédéral et les neuf provinces (celles-ci sont au nombre de dix depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la Fédération en 1949) sur le mode d'amendement de la Constitution.

Les provinces, qui sont dotées de pouvoirs beaucoup plus importants (sur les ressources naturelles, l'enseignement, les impôts directs, etc.) que les Etats des Etats-Unis, exigeaient des garanties contre les empiètements éventuels du gouvernement fédéral, alors que celui-ci souhaitait une plus grande centralisation pour constituer un Etat moderne. Cinquante ans après et malgré de nombreuses conférences constitutionnelles, dont la dernière date de l'été 1980, aucun accord n'est intervenu, et le Parlement de Londres continue d'exercer, à son corps défendant, le rôle d'« arbitre suprême » qui lui avait été confié en 1931.

C'est pour sortir de l'impasse que M. Trudeau décidait d'agir seul à la fin de l'été dernier, sans l'accord des provinces. Seules deux provinces, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, décidaient d'appuyer le premier ministre dans sa tentative de « rapatriement », ou « canadinisation », de la Constitution. Une province est encore hésitante, et les six autres, soit la majorité, sont farouchement opposées au projet constitutionnel et ont entrepris des démarches devant les tribunaux. Le Québec et l'Alberta, qui produisent une grande partie du pétrole consommé au Canada, font partie de ce dernier groupe.

Coup d'Etat ?

Les provinces récalcitrantes reprochent à M. Trudeau de procéder à un « *coup de force* » et même, selon les termes d'un historien québécois, à un « *véritable coup d'Etat* » visant à changer unilatéralement les structures politiques du pays. Leur inquiétude trouve en partie son origine dans le fait que le mode d'amendement proposé abandonne le principe de l'unanimité et introduit le recours au référendum pour permettre au gouvernement fédéral de consulter directement la population lorsque les provinces s'opposeront à un amendement. Elles voient dans cette utilisation du référendum un abus de pouvoir de la part d'Ottawa et une menace pour leur autorité dans des domaines où leur compétence n'avait jamais été contestée.

Depuis la défaite des nationalistes québécois lors du référendum sur la souveraineté-association, le 20 mai dernier, la tentation séparatiste s'est propagée avec une étonnante rapidité dans plusieurs provinces du Canada anglais. Mot tabou et péjoratif lorsqu'il était appliqué exclusivement au Québec, le « séparatisme » a obtenu ses lettres de noblesse depuis que certains gouvernements, conservateur (Alberta) ou populiste (Colombie-Britanniques), en agitent le spectre pour faire reculer Ottawa ou pour exiger une plus grande participation dans la prise de décisions qui les affectent directement. Deux députés d'assemblée provinciale ont même franchi le pas en demandant le rattachement de leur province aux Etats-Unis, tandis que certains de leurs collègues flirtent ouvertement avec des organisations séparatistes dont les réunions attirent de plus en plus de monde.

Embarras à Londres

C'est dans ce contexte inquiétant pour l'unité du Canada que M. Trudeau, profitant de sa majorité absolue à la Chambre des communes et de l'appui des sociaux-démocrates du nouveau parti démocratique, tente d'imposer sa vision constitutionnelle aux provinces. Celles-ci lui reprochent de vouloir faire ratifier par le Parlement britannique un texte qu'elles combattent farouchement parce qu'il contredit l'esprit du statut de Westminster. C'est pourquoi elles ont décidé de plaider leur cause à Londres, où de nombreux députés et lords ont été sensibles à leurs arguments. La publication d'un rapport préparé par une commission parlementaire britannique et recommandant le rejet de la requête de M. Trudeau est une première victoire pour les provinces (*le Monde* du 31 janvier).

Ce rapport n'a pas été du goût de M. Trudeau, qui a déclaré qu'il s'agissait d'une « *forme d'ingérence dans les affaires canadiennes aussi inadmissible que les déclarations du général de Gaulle* », en 1967 à Montréal. Puis, passant à la menace à peine voilée, le premier ministre s'est demandé « *si la Grande-Bretagne pourrait rester au sein du Commonwealth si elle refusait d'accorder son indépendance entière à une de ses anciennes colonies qui en fait la demande. Il lui sera peut-être difficile d'expliquer sa position lorsque les pays membres se réuniront à Melbourne à la fin de l'été* ».

En fait, le gouvernement britannique est très embarrassé dans la mesure où, malgré les recommandations de Mme Thatcher, Westminster n'a pas l'intention d'accepter la requête de M. Trudeau sans en avoir analysé le contenu et sans s'être assuré qu'Ottawa a l'appui des provinces et ne change pas unilatéralement la nature fédérale du système politique. C'est le message que le haut-commissaire de Grande-Bretagne à Ottawa, M. John Ford, a voulu transmettre aux députés canadiens à la suite du refus de M. Trudeau de tenir compte des avertissements donnés en privé par plusieurs ministres britanniques. Le franc-parler de M. Ford a provoqué un incident diplomatique et son rappel à Londres au moment même où la publication, dans la presse, de télégrammes confidentiels envoyés par l'ambassadeur du Canada en poste dans la capitale britannique créait de nouveaux remous.

BERTRAND DE LA GRANGE.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

● **LIBERATION DE L'AMBASSADEUR DE L'EQUATEUR** par le groupe armé qui le retenait en otage dans sa propre représentation diplomatique, à La Havane, depuis le 13 février, annonce l'Agence France Presse. M. Jorge Perez Concha a été relâché jeudi 19 février, en compagnie des deux autres personnes encore séquestrées. Les ravisseurs demandaient l'asile politique.

Mozambique

● **DES BATIMENTS DE LA MARINE SOVIETIQUE** ont pris position devant les ports de Maputo et de Beira, les deux principaux ports du Mozambique, a annoncé jeudi 19 février Radio-Lisbonne. La radio portugaise, citant une source soviétique dans la capitale mozambicaine, a indiqué que la présence de ces bâtiments est étroitement liée à l'attaque d'un commando contre des membres de l'A.N.C. réfugiés au Mozambique le 30 janvier dernier (*le Monde* du 3 février).

R.D.A.

● **LE TRIBUNAL DE POTSDAM** a condamné, jeudi 19 février, un ressortissant ouest-allemand, M. Oswald Neelen, à six ans de prison pour avoir aidé des Allemands de l'est à s'évader de R.D.A. Cette condamnation est la quatrième du même type depuis le début de l'année. — (*A.F.P.*)

Suriname

● **M. HENK ARRON**, ancien premier ministre du Suriname, a été libéré le mercredi 18 février. Il avait été renversé par un coup d'Etat le 25 février 1980 et arrêté. Relâché peu après, il avait été de nouveau arrêté en août à la suite d'une réorientation du régime. (*Reuter.*)

EUROPE

Pologne

L'accord détaillé et contraignant avec les paysans a sensiblement détendu l'atmosphère

De notre correspondant

Varsovie. — Plus une grève, plus une occupation, plus de tensions immédiatement menaçantes : le calme est revenu ce vendredi 20 février en Pologne. Ce calme n'est certainement pas l'harmonie, tant les problèmes d'approvisionnement redeviennent consternants après un léger mieux en janvier et tant persistent difficultés et sujets de mécontentement. Mais huit jours après la nomination du général Jaruzelski à la tête du gouvernement, l'atmosphère politique est en train de se modifier.

Au constant et vain combat d'arrière-garde mené hier par le pouvoir succède maintenant un réalisme efficace, consistant simplement à ne plus tenter de refuser ce qui existe déjà dans les faits et qu'il n'est plus possible de nier. Entouré de cadres fringuants, qui ont remplacé les fonctionnaires lustrés de la présidence du conseil, le premier ministre donne le sentiment de savoir l'impossibilité de revenir, sans déchaîner l'affrontement, sur le tournant pris il y a six mois. Pour la première fois, la stratégie définie en septembre par M. Kania — conduire le changement pour le contenir — semble guider l'action du pouvoir, et les résultats ne se sont pas fait attendre.

Les cours ont fini par reprendre, ce vendredi, dans tout l'enseignement supérieur après quarante-huit heures d'hésitation dans quelques facultés et les appels à la raison lancés par les dirigeants de Solidarité. Les visites du premier secrétaire à Prague et à Berlin-Est, rendue possibles par la détente sociale, ont permis non de vaincre l'hostilité de ces deux alliés menaçants, mais de la désarmer au moins pour un moment. Jeudi matin, le plan de rationnement alimentaire, perdu depuis des mois dans les méandres des hésitations, a finalement été publié (*le Monde* du 20 février).

L'après-midi, des progrès partiels ont été faits dans la question de l'accès à la radio et à la télévision de Solidarité, avec la définition d'un programme de deux mois d'émissions ouvertes au syndicat et la manière dont il sera rendu compte des décisions de sa direction nationale. Ce vendredi 20 février à l'aube, enfin, le protocole complémentaire signé avec les paysans d'Ustrzyki-Dolne, les premiers à être entrés en révolte fin décembre, a rendu applicable l'accord signé jeudi avec ceux de Rzeszow qui ont donc mis fin à leurs six semaines d'occupation du siège des anciens syndicats.

Moins général, politique et spectaculaire donc que celui de Gdansk, l'accord de Rzeszow est en revanche plus détaillé et, expérience aidant, plus précis et contraignant. Presque toutes les promesses faites sont accompagnées d'une date de réalisation, le 30 juin le plus souvent, 1982 au plus tard, et même avril prochain pour la suppression d'une des aberrations les plus choquantes : la vente en devises par l'Etat de machines agricoles aux paysans. De très nombreux points mentionnent le rôle de contrôle et d'interlocuteur obligé du pouvoir qui reviendra à la « *représentation des agriculteurs* », c'est-à-dire, est-il précisé en conclusion, « *toute organisation légale des agriculteurs existant légalement, actuellement ou dans l'avenir* ». L'accord étant signé par le « *comité de grève de Rzeszow agissant au nom du comité national fondateur du syndicat professionnel des agriculteurs individuels* », la porte n'est pas fermée à un compromis sur la reconnaissance d'un syndicat paysan.

Des deux plus importants engagements pris, le premier concerne le « *renforcement par la loi de la garantie de l'inviolabilité de la propriété paysanne sur la terre en particulier ainsi que du droit de la léguer* ». Ce principe devra être concrétisé par des modifications légales et réglementaires supprimant les obstacles mis à la vente ou à l'achat des terres par des paysans privés ; les limites actuelles de superficie des propriétés et le remembrement forcé en faveur du secteur socialisé ; à l'inverse, il sera institué un contrôle sur l'attribution des terrains agricoles par l'Etat ; sur les *réquisitions décrétées pour exploitation* insuffisante ou déficiente (qui étaient l'occasion d'abus notoires) ; sur les expropriations pour utilité publique qui ne pourront plus être faites dans un but agricole (c'est-à-dire pour élargir le secteur socialisé) et qui devront être approuvées par l'ensemble de la communauté villageoise et donner lieu à une indemnisation calculée sur le prix marchand des terrains. Les propriétaires qui estiment avoir été dans le passé victimes d'une « *expropriation illégale ou injuste en faveur du secteur socialisé* » pourront aussi jusqu'à fin décembre demander son annulation ou une compensation financière.

Deuxième grand volet : l'augmentation de la fourniture des moyens de production et l'égalité dans l'approvisionnement des secteurs privé et socialisé. L'accord prévoit notamment l'élaboration par le gouvernement et en consultation avec la « représentation » d'un programme de fabrication de machines et tracteurs ; la fixation de nouveaux prix pour les machines agricoles calculés sur leur coût réel de production ; la fourniture d'« outils simples » tels que... fourches, socs et râteaux ; l'autogestion des organismes de crédit agricole et l'égalité devant le crédit des fermes d'Etat et privées ; l'appui au redémarrage de la petite industrie rurale (moulins, briqueteries, etc.) qui, sur demande, pourront être réattribués à leurs anciens propriétaires ; la suppression du lien existant entre le montant des ventes faites par le paysan à l'Etat et ses possibilités d'achat de produits industriels ; l'uniformisation des contrats d'assurance proposés aux deux secteurs et qui étaient nettement défavorables au secteur privé ; la réduction du nombre des débits d'alcool à la campagne ; la fixation par consultation du prix des services techniques assurés par l'Etat et enfin, pour terminer par le plus important, l'attribution aux deux secteurs des moyens de production proportionnellement aux superficies qu'ils occupent, c'est-à-dire environ 70 % des terres arables pour le privé. Ajouté aux précédents — et appliqué — ce point constitue une révolution, car il supprime la discrimination entre les fermes privées et les fermes d'Etat.

Une réforme des statuts du parti ?

L'accord prévoit en outre une augmentation des prix d'achat par l'Etat des produits agricoles ou une baisse du prix de vente des moyens de production — l'un ou l'autre sur la base d'un accord négocié. L'alignement des prestations sociales et des retraites paysannes sur celles des autres catégories socio-professionnelles. La réduction des pouvoirs de l'administration communale et l'élection des maires des villages à bulletin secret. Le développement du réseau scolaire rural. Le remplacement des manuels d'histoire (revendication montante dans toutes les couches sociales). Et enfin la construction d'églises « *suivant les besoins des fidèles* ». Le texte de l'accord devra être publié par la presse et son application sera contrôlée conjointement par le comité de grève de Rzeszow et Solidarité, dont deux dirigeants, MM. Walesa et Lis, ont participé à toute la négociation.

Jeudi soir, M. Rakowski, le vice-premier ministre chargé de la presse et des relations avec les syndicats, a déclaré devant les dirigeants de l'Association des journalistes qu'il voulait régler « rapidement » le problème de la censure. « *Le ton de la presse,* a-t-il dit aussi, *devrait être caractérisé par une objectivité et une tolérance plus grandes et une plus grande compréhension que jusqu'à maintenant des conditions dans lesquelles le pouvoir doit agir.* » Ce n'est pas de la liberté de la presse dont il s'agit là, mais pas non plus des conceptions défendues par M. Olzowski, secrétaire à la propagande, qui passe pour se crisper de plus en plus sur ses positions conservatrices.

Pendant qu'avait lieu cette rencontre, l'agence PAP a diffusé le texte d'un projet de réforme des statuts du parti élaboré par l'Ecole des sciences sociales du comité central et présenté à la commission de préparation du congrès. Ce projet propose notamment d'instituer des garanties statutaires pour les militants qui estimeraient nécessaire de mettre en garde contre des erreurs commises par le parti ; de limiter à deux mandats l'exercice des fonctions dirigeantes ; d'élire 50 % des délégués aux congrès dans les sections d'entreprise ; et de définir un plafond aux revenus des membres du POUP acceptable par l'ensemble de la société.

Tout cela sonne comme une volonté non pas de sauter dans le pluralisme démocratique, mais de mettre un peu d'intelligence au pouvoir. Pour combien de temps ?

BERNARD GUETTA.

AVANT L'OUVERTURE DU CONGRÈS DU P.C. SOVIÉTIQUE

La presse chinoise commente avec prudence la situation en U.R.S.S.

De notre correspondant

Pékin. — A quelques jours de l'ouverture du vingt-sixième congrès du P.C. de l'Union soviétique, l'agence Chine nouvelle a dressé, mercredi 18 février, un tableau peu encourageant de la situation intérieure de l'U.R.S.S. depuis le vingt-cinquième congrès et sévèrement condamné, mais sur un ton relativement mesuré, les « *ambitions expansionnistes* » manifestées depuis lors par celle-ci à l'extérieur. Le commentaire, repris jeudi matin dans *le Quotidien du peuple*, s'abstient toutefois de faire la moindre allusion aux relations sino-soviétiques et, confirmant une évolution amorcée dans le courant de l'année dernière, évite soigneusement de qualifier l'U.R.S.S. de social-impérialiste.

Dune façon générale, l'analyse qui est fournie évite d'aborder les problèmes sous un angle idéologique (il n'est pas question de la situation au sein du mouvement communisme international), préférant substituer à ce type d'approche un examen des problèmes qui se posent à l'U.R.S.S. en tant qu'Etat et que celle-ci pose au monde en tant que puissance. Etonnante, malgré tout, est l'absence dans ce texte de référence expresse à la notion d'hégémonisme, sans que l'on puisse cependant en tirer de conclusions trop rapides, la tonalité générale de l'éditorial étant plutôt sévère à l'égard des menées soviétiques en différents points du globe depuis 1976. Deux événements sont mis particulièrement en lumière à cet égard : l'invasion de l'Afghanistan qui, écrit Chine nouvelle, a placé l'Union soviétique « *dans un état d'isolement sans précédent* » et la crise polonaise « *qui a mis en relief les défaillances du modèle soviétique* » en constitue « *une épreuve sérieuse pour la communauté dominée par le Kremlin* ».

Chine nouvelle n'insiste donc pas seulement sur les dangers « *stratégiques* » que la situation en Pologne crée pour l'U.R.S.S. Elle met aussi l'accent sur le « *sévère défi* » lancé par les Polonais au type de société existant dans la partie du monde qui se trouve sous la férule soviétique. Créant pour l'occasion un néologisme, l'agence chinoise va jusqu'à écrire : « *Si la finlandisation constituait un danger non négligeable pour les Etats-Unis et l'Europe, la « polonisation » sera certainement une terrible catastrophe pour l'Union soviétique et ses alliés.* »

« De l'expansion politique à l'expansion militaire »

Cette analyse est d'autant plus intéressante que la presse chinoise avait traité ces derniers temps les développements de l'affaire polonaise avec plus de retenue que dans ses débuts et qu'elle n'avait pas manqué de rappeler la prééminence, selon elle, en pays socialiste du parti sur l'organisation syndicale. L'énumération par Chine nouvelle des différentes interventions politiques ou militaires de l'U.R.S.S., directement ou par intermédiaires cubains ou vietnamiens interposés, depuis 1976 (Angola, corne de l'Afrique, Yémen du Sud, Cambodge, Afghanistan) l'amène à conclure que la période séparant le vingt-cinquième du vingt-sixième congrès du P.C.U.S. a été celle du « *passage de l'expansion politique à l'expansion militaire* ». Mais, écrit l'agence, « *les gains expansionnistes provisoires de l'U.R.S.S. ne signifient pas, loin de là, une victoire stratégique* ». Car, poursuit-elle, l'U.R.S.S. a dû, pour en arriver là, payer un prix élevé sur le plan politique, économique et moral. A tel point que sa situation aujourd'hui dans le monde peut être comparée à « *celle de l'impérialisme américain des années 50 et 60* ».

La description des difficultés intérieures que connaît l'U.R.S.S. est surtout remarquable par son caractère détaillé et systématique, ce qui n'est pas très fréquent dans les critiques, devenues au demeurant plus rares depuis quelques mois, lancées ici envers le fonctionnement du système soviétique. Celui-ci, on le sait, n'est plus qualifié depuis l'an dernier de révisionniste, et l'allusion faite au « *réajustement de la relation entre industrie lourde d'une part et industries légères et agriculture d'autre part* », — que l'U.R.S.S. ne serait pas en mesure de mener à bien (sous-entendu contrairement à la Chine — suggère même entre les sociétés soviétique et chinoise un certain nombre de similitudes qui laissent rêveur.

Ce que Pékin met en cause en définitive, du moins à en juger par ce commentaire de Chine nouvelle, c'est donc moins la nature du système soviétique que « *la clique dirigeante soviétique* » — il n'est plus question, comme il y a cinq ans, des « *nouveaux tsars* » — et la dictature personnelle de Brejnev. Dans cette optique, l'avenir reste imprévisible, compte tenu notamment des luttes et contradictions qui ne manqueront pas de se manifester après la fin de l'ère Brejnev. C'est en tout cas ce que suggère l'auteur du commentaire en s'en remettant au jugement de l'histoire pour dire de quoi sera fait « l'après- brejnévisme ».

MANUEL LUCBERT.

UNE SOIRÉE D'HOMMAGE A ANDRÉ AMALRIK AU CENTRE POMPIDOU

Une soirée « en hommage à André Amalrik », dissident soviétique, qui a trouvé la mort le 10 novembre dernier en Espagne dans un accident de la route, alors qu'il se rendait à la conférence de Madrid, a lieu ce vendredi 20 février à 20 h. 30, dans la petite salle du Centre Georges-Pompidou.

La veuve du dissident, Guzel Amalrik et plusieurs personnalités, dont MM. Eugène Ionesco, Georges Nivat, Léonid Pliouchtch, André Siniavski et Alain Besançon, devaient participer à cette réunion organisée sur le thème « Du bon usage de la provocation » par les Editions du Seuil, qui ont publié récemment le dernier ouvrage d'Amalrik : Journal d'un provocateur. *L'auteur de* L'U.R.S.S. survivra-t-elle en 1984 *et de* Voyage involontaire en Sibérie *y décrit, à travers ses souvenirs personnels, les premiers pas du Mouvement des droits de l'homme en U.R.S.S. et présente avec humour le monde de la dissidence moscovite et des officiels et semi-officiels qui s'y opposent.*

D'autre part, une exposition des peintures et aquarelles de Mme Guzel Amalrik s'est ouverte jeudi à Paris, à la galerie Belle et Belle (16, rue Jacques-Callot, 75006) et se prolongera jusqu'au 28 février.

A Moscou

ATTENTAT OU RÈGLEMENT DE COMPTES ?

(De notre correspondant.)

Moscou. — Les rumeurs concernant un « *attentat* » à la bombe rue Kirov, à Moscou, à proximité du siège du Comité pour la sécurité d'Etat (K.G.B.), n'ont pas été démenties formellement ni confirmées. Selon certaines indications, une bombe aurait explosé dans une voiture noire — c'est-à-dire dans un véhicule de service, — tuant le chauffeur et l'occupant, qui aurait été un officier du K.G.B. Un paquet aurait été remis quelques instants auparavant au chauffeur. L'attentat aurait eu lieu il y a quelques jours, peut-être même deux semaines (*le Monde* du 20 février).

Des sources soviétiques ont indiqué, jeudi 19 février, qu'une explosion avait effectivement eu lieu dans une voiture et que les experts n'excluaient pas qu'il puisse s'agir d'une bombe. Cependant, l'occupant n'aurait été ni un officier ni un haut fonctionnaire, mais un jeune soldat victime d'un règlement de comptes personnel.

Au cours d'une conférence de presse sur le XXVIe congrès, un haut fonctionnaire soviétique a répondu qu'il s'agissait d'une « *provocation* ». L'expression s'appliquait non à l'éventuel attentat mais à l'information elle-même. Les autorités refusent systématiquement de donner des précisions sur les attentats ou les accidents, comme si n'importe quel fait divers nuisait à l'image de marque de la patrie du socialisme. Ce mutisme encourage les rumeurs les plus fantaisistes dans la communauté étrangère comme dans le public soviétique et donne à des événements qui seraient ailleurs anodins des dimensions politiques démesurées. — D. V.

● *La plupart des attachés militaires des pays de l'OTAN* n'assisteront pas à la traditionnelle réception donnée par le maréchal Oustinov, ministre de la défense, à l'occasion de l'anniversaire de l'armée soviétique, qui aura lieu samedi 21 février. La France sera également absente — de même, pense-t-on, que la Chine et le Japon — alors qu'elle était représentée l'année dernière par son attaché militaire adjoint. Cette attitude est la conséquence de l'intervention soviétique en Afghanistan. — *(Corresp.)*

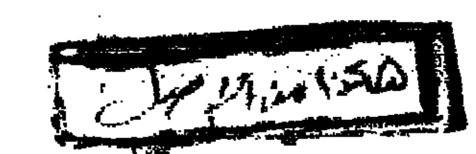
« LES PRESSIONS SUR LES AUTORITÉS SOVIÉTIQUES EN FAVEUR DES DISSIDENTS DEVRAIENT ÊTRE PLUS FERMES », déclare M. Mendélévitch après sa libération et son arrivée en Israël.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Au lendemain de sa libération inattendue et de son arrivée en Israël (*le Monde* du 19 février), M. Iossip Mendélévitch a déclaré que les pressions internationales exercées sur les autorités soviétiques en faveur des dissidents devraient être plus « fermes ». La plupart des démarches entreprises à l'étranger, a-t-il dit, avaient plus souvent qu'on pourrait le penser un effet appréciable sur la situation des prisonniers, en se traduisant, au moins temporairement, par une amélioration des conditions de détention. Il a exprimé cette opinion au cours d'une conférence organisée le 19 février dans une implantation israélienne de Cisjordanie, où est déjà installée depuis plusieurs années une partie de sa famille.

M. Mendélévitch avait été condamné, au procès de Leningrad, à quinze ans d'emprisonnement (peine ramenée ensuite à douze ans) pour avoir participé, en 1970, à une tentative de détournement d'avion avec un groupe de dissidents qui désiraient fuir l'U.R.S.S. Il a déclaré que les deux derniers membres de ce groupe, Alexis Mourjenko et Youri Fiodorov, toujours détenus, connaissaient un sort très pénible, car les autorités soviétiques les considéraient plus particulièrement comme des « traîtres » parce que, contrairement à tous les autres condamnés de ce procès déjà libérés, ils n'étaient pas d'origine juive.

Il sont soumis à « *un régime très sévère dans un camp special et isolé* ». D'autre part, M. Mendélévitch a indiqué qu'il avait eu, récemment, par un autre prisonnier, des nouvelles d'Anatole Chtcharanski. Ce dernier, il y a environ un mois, aurait été puni et placé en isolement. Il aurait également été maltraité. — F.C.



EUROPE

L'U.R.S.S. à la veille du XXVIe congrès

(Suite de la première page.)

Pourtant les données de la vie politique intérieure de l'U.R.S.S. se sont sensiblement modifiées pendant cette période. Comptant avec l'âge, l'usure du pouvoir, l'immensité des tâches à accomplir, qui exige quelque imagination, tous les observateurs s'accordaient à penser, après le vingt-cinquième congrès, que les échéances concernant une succession inévitable étaient fixées au congrès suivant. Cette opinion avait été confortée au fil des années par l'aggravation de l'état de santé de M. Brejnev. Paradoxalement, le chef de l'Etat et du parti soviétiques renforçait néanmoins son pouvoir, cumulait les charges, croulait sous les honneurs.

Soucieux de respecter la « légalité socialiste » et les « normes léninistes dans la vie du parti » qu'ils se flattaient d'avoir restaurées en 1964, les dirigeants soviétiques préparaient-ils une succession « en douceur » pour le vingt-sixième congrès ? C'était oublier que dans l'histoire de l'U.R.S.S. il n'y a jamais eu de transmission « naturelle » du pouvoir et que les changements au sommet ont toujours été le résultat d'un rapport de force entre les individus ou des coalitions plus ou moins éphémères. Dans cette lutte pour le pouvoir, le congrès du parti ne joue pas nécessairement un rôle central. Pour s'en tenir à la dernière période, il est remarquable que l'éviction de M. Podgorny, un des membres de la « troïka » qui, avec MM. Brejnev et Kossyguine, avait renversé Khrouchtchev en 1964, ait eu lieu après le vingt-cinquième congrès, où l'on n'avait pas parlé d'un cumul des fonctions de secrétaire général du parti et de chef de l'Etat, et très peu de la nouvelle Constitution...

Le « clan des brejneviens »

A la veille du XXVIe congrès, M. Brejnev est le seul survivant du triumvirat de 1964 : Alexis Kossyguine est mort à la fin de l'année dernière, quelques semaines après avoir donné sa démission ; M. Podgorny va perdre sa place au comité central, dernière fonction qui lui restait dans le parti. Mais la santé du numéro un soviétique n'est plus un sujet de préoccupation, en tout cas de conversation. Sauf coup de théâtre toujours possible, la succession n'est pas actuellement à l'ordre du jour. Si des aménagements au bureau politique et au secrétariat du comité central sont vraisemblables, les hommes appartenant depuis quinze ans et plus au noyau dirigeant paraissent décidés, sinon prêts, à « rempiler ».

Le changement de premier ministre à l'automne dernier a été l'occasion de remanier légèrement le gouvernement. Quelques ministres nés avec le siècle ont quitté le poste qu'ils occupaient depuis au moins 1965. Mais, encore une fois, l'âge ne paraît pas avoir été l'élément déterminant de leur retraite puisqu'ils ont parfois été remplacés par d'autres vieillards. Ils étaient surtout de proches collaborateurs d'Alexis Kossyguine. Or s'il est compréhensible que le nouveau chef du gouvernement, M. Tikhonov, ait cherché à s'entourer d'hommes de confiance, il n'est est pas moins remarquable que plusieurs d'entre eux aient des liens historiques, professionnels ou simplement géographiques avec M. Brejnev.

Le « clan des brejneviens » s'est ainsi fortement consolidé dans le bureau politique et à la direction du conseil des ministres. Appelé aussi « *groupe de Dnepropetrosk* » parce qu'il s'est formé alors que M. Brejnev était premier secrétaire de cette région, il a placé deux de ses membres au bureau politique, M. Tchernienko, en 1978, et M. Tikhonov, en 1979, après des passages extrêmement brefs sur le banc des suppléants. Le nouveau premier vice-président du conseil des ministres, M. Arkhipov ainsi que deux ministres récemment nommés, MM. Kovalenko (approvisionnement) et Petrichtchev (engrais minéraux) appartiennent aussi à ce groupe, alors qu'un poste de vice-premier ministre a été attribué au premier secrétaire de la Moldavie où M. Brejnev a jadis assumé des fonctions dirigeantes.

Du dixième au onzième plan

Le chef de l'Etat et du parti soviétique s'entoure-t-il d'hommes à lui pour assurer son pouvoir ? Ou ses protégés se servent-ils de lui, de sa présence au sommet de la hiérarchie, de son autorité, pour occuper des places stratégiques, pour tisser à leur tour des réseaux d'amis et de clients qui les mettront en bonne position, le jour venu, dans la lutte pour le pouvoir ? Les deux hypothèses s'excluent d'autant moins que d'autres féodalités peuvent se créer autour d'autres hommes qui, s'ils sont trop vieux pour revendiquer le pouvoir pour eux-mêmes, peuvent espérer le transmettre à des dauphins. Ainsi la relève se met-elle discrètement en place, sans que la succession des chefs soit ouverte.

Pour quelle politique ? Face aux énormes difficultés économiques auxquelles se heurte l'U.R.S.S., les réponses ne varient pas beaucoup. Le onzième plan quinquennal qui commence cette année doit « *poursuivre et parachever la tâche primordiale du dixième plan* » consistant à assurer le passage à un développement intensif fondé sur une rénovation de l'appareil industriel, la qualité du travail, la hausse de la productivité, l'intégration dans les processus productifs des découvertes scientifiques. Les résultats des cinq dernières années ne sont pas très encourageants. La baisse continue du rythme de la croissance économique en est la manifestation la plus spectaculaire, mais pas nécessairement la plus significative. Les responsables soviétiques ont renoncé aux indices triomphants qui devaient, même avant la crise de l'économie occidentale, les placer devant les pays capitalistes, pour se contenter de chiffres plus modestes, mais sans doute plus proches de la réalité. C'est ainsi que, pour le onzième plan, la croissance annuelle moyenne du P.N.B. est fixée entre 3,5 % et 3,8 %.

Mais les goulets d'étranglement n'ont pas été éliminés. La productivité du travail est très basse — elle a même diminué l'année dernière dans l'agriculture, — les industries qui étaient à la pointe de la croissance dans les derniers quinquennats marquent le pas. La production de charbon diminue, celle de pétrole stagne, obligeant l'U.R.S.S. à réduire ses exportations. Dans un pays aussi vaste, le système des transports est vétuste et désorganisé ; la population active ne va s'accroître que de 0,3 % par an au cours des prochaines années, ce qui signifie que les ressources de main-d'œuvre sont pratiquement épuisées. Le capital industriel est obsolète, alors que les responsables ont du mal à mettre en pratique la règle qu'ils se sont fixée depuis longtemps déjà : moderniser les usines plutôt que d'en construire de nouvelles. Au contraire, le pouvoir central donne le mauvais exemple en injectant des capitaux dans l'économie pour tenter de réduire l'écart croissant entre les objectifs du plan et les résultats.

Travailler plus et mieux

Pour encourager les salariés à « travailler plus et mieux », selon un slogan rebattu, les autorités mettent l'accent sur les stimulants matériels. Cependant, leur efficacité est limitée par la pénurie de biens de consommation et la pléthore de roubles inutilisables. La priorité accordée en principe au secteur B (biens de consommation) dans le onzième plan a donc une fonction autant économique que sociale. Ce n'est pas seulement parce qu'ils pourraient craindre la contagion des événements polonais que les dirigeants de Moscou ont rompu, dans les mots tout au moins, avec la loi de la priorité à l'industrie lourde. C'est aussi parce que l'économie se trouve dans une impasse.

Cette nouvelle priorité est moins évidente dans les chiffres. Le secteur B devrait augmenter plus vite que le secteur A, d'un point seulement en cinq ans. Or il ne représente que 26 % de la production industrielle globale contre 74 % à l'industrie lourde, qui fabrique également des biens de consommation durables. M. Brejnev a suggéré récemment que certaines entreprises et certains spécialistes travaillant pour la défense nationale se mettent au service des industries mécaniques civiles, mais cette suggestion n'a pas rencontré beaucoup d'écho.

Pour sortir l'agriculture du marasme où elle s'enfonce depuis des décennies, les autorités ont adopté des mesures de teinture libérale pour les exploitations collectives comme pour les lopins individuels ; elles souhaitent aussi créer un vaste complexe agro-industriel pour éviter qu'une grande partie de la production agricole ne soit gaspillée en pure perte. Mais, pour l'instant, elles ne sont guère allées au-delà des déclarations d'intention.

Enfin, le onzième quinquennat devrait être celui d'une réforme de la gestion économique, selon le projet adopté déjà en 1979 qui prévoyait un perfectionnement des liens sectoriels et territoriaux entre les entreprises, une réforme des prix de gros, une amélioration du système des indices avec introduction de la valeur ajoutée, une généralisation de la rémunération du travail par « brigades », qui permet une émulation collective. Il est douteux toutefois que ces modifications plus techniques que politiques suffisent à entraîner dans la société soviétique les mutations qualitatives qu'impose le développement d'une économie moderne. Or l'U.R.S.S. se trouve confrontée à ces résistances structurelles à un moment où ses relations avec les Occidentaux, dont dépend largement l'importation de techniques modernes, sont remises en question par la crise de la détente.

DANIEL VERNET.

Prochain article :

LA DÉTENTE, MAIS...





EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Le magazine « Stern » publie une carte de l'implantation de l'arsenal nucléaire occidental sur le territoire de la R.F.A.

De notre correspondant

Bonn. — Le magazine *Stern* vient de fournir une nouvelle preuve de sa maîtrise du sensationnalisme journalistique en publiant, jeudi 18 février, une carte de cent dix-huit postes de commandement, bases de lancement et dépôts d'armes nucléaires installés sur le territoire de la République fédérale. Cette initiative a naturellement provoqué un choc dans les milieux politiques, et des représentants de l'opposition chrétienne-démocrate ont, comme on pouvait s'y attendre, demandé au gouvernement ce qu'il comptait faire.

Jusqu'ici, les autorités judiciaires font preuve d'un peu plus de circonspection. Le procureur fédéral a ouvert une information, mais il ne s'agit encore que d'examiner dans quelle mesure *Stern* aurait pu contrevenir aux dispositions interdisant de révéler des secrets d'Etat. Tel ne serait d'ailleurs pas le cas, si l'on en croit M. Werner Marx, qui préside la commission de la défense au Bundestag.

La prudence des autorités judiciaires est compréhensible. Tout en regrettant la publication de *Stern*, M. Willfried Penner, secrétaire d'Etat au ministère de la défense, a estimé que la carte publiée par *Stern* mélangeait le vrai et le faux. En fait, il paraît bien s'agir d'un document analogue à ceux qui ont déjà été divulgués aux Etats-Unis par des adversaires de l'armement atomique. Quant aux autres révélations, elles relèvent presque du domaine public : le magazine hambourgeois énumère les bases d'unités terrestres ou aériennes dont tout le monde sait qu'elles disposent d'armements nucléaires.

Le secrétaire d'Etat a surtout dénoncé « *une interprétation tendancieuse de la stratégie de dissuasion de l'Alliance atlantique* » visant à semer l'inquiétude dans le public. S'agit-il d'une campagne organisée avec la bénédiction de pays membres du pacte de Varsovie ? M. Penner a répondu qu'il appartenait à chacun de tirer ses propres conclusions.

L'opposition chrétienne démocrate, en tout cas, considère qu'il s'agit avant tout d'une campagne politique visant à stimuler la gauche sociale-démocrate. Celle-ci combat avec une véhémence croissante la décision de l'OTAN qui vise à moderniser son arsenal nucléaire en Europe si une éventuelle négociation avec l'U.R.S.S., à propos des armes euro-stratégiques, devait échouer. *Stern* apporte de l'eau à ce moulin en présentant un tableau des armes nucléaires de l'Alliance atlantique d'une façon qui ne peut qu'effrayer les citoyens de la République fédérale. Le magazine affirme notamment que la R.F.A connaît « *la plus grande concentration d'armes atomiques dans le monde* ».

L'analyse de l'arsenal nucléaire dont dispose l'OTAN en R.F.A. montre que la plupart de ces armes peuvent seulement toucher le territoire allemand lui-même. Ce qui devrait plutôt justifier la mise en place, du côté occidental, des fusées Pershing et des missiles de croisière capables d'atteindre l'U.R.S.S., dont les SS-20 ont une portée de 4 000 à 5 000 kilomètres ; mais cette contradiction n'embarrasse guère *Stern*. Tout en reconnaissant que la Bundeswehr ne peut disposer d'aucune tête nucléaire sans l'accord préalable des Américains, le magazine fournit un argument précieux aux adversaires de la stratégie atlantique, en concluant qu'en cas de conflit, la R.F.A. deviendrait en quelques heures « *la troisième puissance atomique du monde* ».

Les premiers résultats de cette campagne n'ont d'ailleurs pas tardé. La fédération des « groupes de citoyens » pour la protection de l'environnement a déjà annoncé que les bases d'armement atomique devaient devenir à leur tour le lieu de grandes manifestations, comme les centrales nucléaires.

JEAN WETZ.

Espagne

La hiérarchie militaire est intervenue pour enrayer la vague de démissions dans la police

Madrid (*A.F.P.*). — La rébellion des policiers espagnols a été désarmorcée sous la pression de l'armée, a-t-on appris de bonne source le jeudi 19 février à Madrid. Plus de deux cents policiers, la plupart membres de la brigade antiterroriste (chargée notamment de combattre l'organisation séparatiste basque ETA) avaient manifesté leur intention d'être relevés de leurs fonctions à la suite des « calomnies » dont-ils se disaient la cible depuis la révélation des sévices appliqués à José Arregui, un membre de l'ETA militaire, mort en prison le 13 février. Mais, sous la pression des plus hauts échelons de la hiérarchie militaire d'anciens officiers de l'armée mutés dans la police ont adressé d'énergiques « *appels au sens civique* » de leurs collègues. Ces appels faisaient valoir que, au lendemain des manifestations de masse au Pays basque, et à quelques jours de l'investiture d'un nouveau président du gouvernement, toute extériorisation brutale risquerait de compromettre la stabilité du régime, et la désorganisation de l'appareil policier ne servirait que les groupes extrémistes.

Dans les heures qui ont suivi cette campagne de persuasion, la grande majorité des démissionnaires ont accepté de revenir sur leur décision. Le ministère de l'intérieur n'a, ainsi, enregistré que sept démissions. Il n'en a accepté que trois, dont celle de M. Manuel Ballesteros, commissaire général de la brigade antiterroriste.

La grogne des policiers n'en *continue pas moins* à *se manifester*, notamment au cœur du Pays basque, en Biscaye, ou des fonctionnaires de ce corps ont entamé une grève du zèle.

On indique de bonne source, d'autre part, qu'Arregui et les deux autres présumés terroristes (dont une femme d'origine chilienne), arrêtés en même temps que lui le 4 février à Madrid, faisaient partie d'un commando de six personnes qui aurait eu pour mission d'assassiner un général.

Cependant, M. Leopoldo Calvo Sotelo, candidat centriste à la présidence du gouvernement espagnol, devait connaître, ce vendredi 20 février, le résultat du premier vote des Cortès après le débat sur son programme. Si le groupe des députés catalans (centriste) s'abstenait, un nouveau scrutin serait nécessaire : M. Calvo Sotelo n'obtiendrait pas, en effet, la majorité absolue constitutionnellement requise au premier tour. Un second scrutin, à la majorité simple, aurait lieu, dans ce cas, le 23 février.

● LE GOUVERNEMENT BELGE a concédé aux autorités espagnoles l'extradition du ressortissant français Francis Bodenan, auteur en juin 1967 du détournement de l'avion dans lequel voyageait l'ancien président du Zaïre, Moïse Tshombe. L'appareil, qui allait de Madrid à Palma-de-Majorque, avait été contraint de se poser en Algérie. M. Tshombe, résidant alors en Espagne, avait été arrêté et devait rester en Algérie jusqu'à sa mort, deux ans plus tard. L'Espagne a fondé sa demande d'extradition sur le fait que les deux policiers espagnols qui escortaient M. Tshombe ont été également enlevés. — (*A.F.P.*)

Italie

Le cabinet Forlani a été mis en minorité six fois de suite

De notre correspondant

Rome. — Le cabinet de centre-gauche de M. Forlani a été mis en minorité six fois de suite devant le Parlement, le 19 février, à l'occasion du vote de divers articles d'une loi-cadre financière, malgré sa majorité théorique de 80 voix. Ce coup de théâtre a été rendu possible par l'absence de plus de la moitié des députés socialistes et des trois quarts des députés sociaux-démocrates. S'il s'agit d'un « incident technique », la défection de parlementaires de ces deux partis, aggravée par le vote hostile d'une quinzaine de francs-tireurs, n'est pas fortuite et traduit le profond malaise de la majorité.

A court terme, aucun des partis qui la composent ne semble souhaiter la crise, mais le cabinet reste profondément divisé sur la politique économique. La forte restriction du crédit annoncée par le ministre démocrate-chrétien Andreatta (*le Monde* du 3 février) avait suscité de dures critiques des socialistes et des sociaux-démocrates, qui se sont faits les porte-parole des syndicats et des organisations patronales craignant une forte récession. D'autre part, ces mesures financières semblent contradictoires avec le plan économique triennal élaboré par le ministre républicain Giorgio La Malfa.

Une réunion au sommet des secrétaires des quatre partis de la majorité avec le président du conseil devait, le 20 février, harmoniser les positions sur l'économie. Elle s'annonçait tendue, car les rapports entre socialistes et sociaux-démocrates, d'une part, et républicains, de l'autre, ne font qu'empirer. Le président du parti républicain, M. Bruno Vissentini — souvent considéré comme le porte-parole et l'expression de la bourgeoisie éclairée du Nord — a dressé un nouveau réquisitoire contre l'« *inefficacité du cabinet* » et dénoncé le poids de la bureaucratie du parti, proposant un gouvernement qui « *retourne à la Constitution* » et ne se limite pas à des « *majorités préconstituées* ».

Il s'agirait là en somme d'un cabinet essentiellement formé de techniciens ou d'experts proches des différents partis et échappant à leur contrôle direct, appuyé sur une majorité qui ne serait pas *a priori* hostile à certains rapports avec les communistes. Ces derniers se disent intéressés par cette proposition. En revanche, les socialistes, qui voient dans cette formule une solution de rechange à l'actuel centre-gauche, dénoncent avec virulence, comme l'a fait M. Bettino Craxi, « *le péril d'une nouvelle droite* » présidentialiste sinon gaullienne

MARC SÉMO.

Grande-Bretagne

La plupart des organisations régionales de mineurs ont décidé de reprendre le travail

De notre correspondant

Londres. — *Le comité exécutif du syndicat des mineurs a, comme prévu, décidé, le 19 février, par 15 voix contre 8, de recommander aux quelque cinquante mille de ses adhérents, qui mènent actuellement une grève illégale de reprendre le travail.*

Vendredi 20 février, les syndicats régionaux ont donc décidé, à l'exception de ceux du Kent, de reprendre le travail, après une entrevue du président de l'Office des charbonnages avec les dirigeants syndicaux. M. Scargill s'est déclaré satisfait des assurances qui leur ont été données.

La gauche du syndicat, entraînée par MM. Scargill et McGahey, respectivement dirigeants des mineurs du Yorkshire et d'Ecosse, est en opposition ouverte avec l'exécutif — où elle est en minorité — et avec M. Gormley, président du *syndicat*, appelé à une retraite prochaine. Cette lutte pour le contrôle de la hiérarchie syndicale se greffe sur un mécontentement profond de la « base », qui n'accepte pas que les efforts et les sacrifices consentis pour augmenter la productivité dans les mines aboutissent à la sombre perspective d'une fermeture des puits et à des licenciements. En fait, même les dirigeants de la gauche sont entraînés, parfois même débordés, par leurs troupes.

Les négociations entre le gouvernement, le Bureau des charbonnages (N.C.B.) et les syndicats s'ouvriront le 25 février, dans un climat difficile. La pression de la base limite la liberté de manœuvre des responsables syndicalistes, tandis que le gouvernement s'efforcera de réduire le succès initial des mineurs, en considérant que des concessions trop grandes encourageraient les salariés de l'eau et des égouts, de l'électricité, des chemins de fer, et, de façon générale, du secteur public à maintenir des revendications salariales bien supérieures à la norme tacitement acceptée de 10 %. En tout cas, le gouvernement s'accroche fermement à la formule selon laquelle les mineurs représentent un « cas spécial ».

Des quolibets pour Mme Thatcher

Aux Communes, Mme Thatcher a passé un mauvais moment. Par dérision, M. Foot, dirigeant de l'opposition, l'a fortement félicitée d'avoir cédé, ajoutant qu'il lui offrirait des fleurs et même l'inviterait à dîner si elle persévérait dans cette voie Le premier ministre a encaissé avec stoïcisme les quolibets de l'opposition, mais s'est refusé à donner des indications sur les concessions que le gouvernement pourrait envisager. Mme Thatcher a simplement indiqué que l'augmentation des subventions aux charbonnages, s'ajoutant aux crédits déjà attribués à d'autres entreprises nationalisées, comme British Leyland et British Steel Corporation, aboutiraient soit à une augmentation des impôts, soit à un accroissement des emprunts.

Aucun chiffre n'a été donné officiellement sur le « prix » de la paix négociée avec les mineurs, mais, dans les milieux officiels, on laisse entendre que l'ensemble des concessions envisagées serait de l'ordre de 200 millions de livres. Une large partie de ces crédits supplémentaires permettrait aux N.C.B. de vendre le charbon national à des prix compétitifs.

Plutôt que d'imposer un contrôle sur les importations, le gouvernement préfère seulement encourager indirectement les charbonnages, en tenant compte des besoins particuliers de certains gros clients, comme la sidérurgie et l'électricité utilisant le charbon étranger moins cher et de meilleure qualité. Il faut ajouter 190 millions de livres, représentant les pertes annuelles dues à l'exploitation de puits peu rentables que le gouvernement se proposait justement de fermer.

Les conséquences politiques du recul du gouvernement sont également coûteuses. Le malaise grandit dans les rangs conservateurs, où les éléments de droite, appuyés par les milieux d'affaires, déplorent que Mme Thatcher continue, contrairement à ses engagements et à sa philosophie, d'aider financièrement des entreprises nationalisées, au détriment de l'industrie privée.

Cette aile droite cherche donc à fixer les responsabilités de ce qu'elle appelle une « capitulation ». Les uns pensent que le principal coupable est M Derek Ezra, président du N.C.B., qui aurait provoqué, consciemment ou non, l'irritation des mineurs, en annonçant un programme de fermetures beaucoup plus sévère qu'il n'était en réalité. D'autres critiquent sévèrement M. Howell, ministre de l'énergie, pour n'avoir pas apprécié à temps le danger d'une grève nationale. Certains même accusent M. Prior, ministre de l'emploi et chef de file des modérés, d'avoir comploté, au cours d'entretiens avec M. Gormley, le recul du gouvernement. En fait, il semble que la pression collective des plus importants ministres, comme M. Whitelaw, lord Carrington, lord Jeoffrey Howe et M. Prior sûrement ait dissuade Mme Thatcher de courir le risque d'un affrontement majeur avec les mineurs

HENRI PIERRE.

● *Pour la première fois depuis de nombreux mois*, le parti conservateur devance très légèrement le parti travailliste dans un sondage Gallup publié jeudi *19 février par le Daily Telegraph*. Le Labour disposait encore, dans les résultats de la précédente enquête, réalisée en janvier, d'une avance de plus de treize points. L'étude d'opinion de jeudi montre également qu'une majorité — relative — des électeurs interrogés se prononcerait en faveur d'un parti social-démocrate si celui-ci pouvait être créé (environ 36 % des suffrages, contre 22 % à chacune des deux grandes formations traditionnelles).

Roumanie

M. CEAUSESCU DÉCLARE QUE L'INDUSTRIALISATION A CONDUIT A « NÉGLIGER » L'AGRICULTURE

Bucarest (*Reuter*). — Le chef de l'Etat et du parti communiste roumains, M. Ceausescu, a déclaré jeudi 19 février que son gouvernement avait négligé le secteur *agricole en privilégiant* la politique d'industrialisation. Il s'adressait au Congrès des ouvriers agricoles qui s'est ouvert à Bucarest, au moment où l'approvisionnement des magasins en produits alimentaires a empiré, provoquant des récriminations dans les files d'attente.

M. Ceausescu a dit que « *la priorité donnée à l'industrialisation au détriment de l'agriculture a conduit à négliger la croissance de la production agricole. Cela a provoqué des déséquilibres dans le développement économique et social et influé négativement sur le niveau de vie de la population.* » Il a ajouté que « *le développement et la modernisation de l'agriculture tenaient une place importante dans la politique des dirigeants roumains* », mais sans préciser quelles mesures pourraient être prises.

La préoccupation des dirigeants pour le retard pris dans le domaine agricole s'est traduite la semaine dernière par la nomination de M. Emil Bobu, vétéran du parti, à un poste de secrétaire du comité central, probablement chargé de l'agriculture.

Cependant, on voit peu de signes d'un effort d'augmentation des investissements dans l'agriculture, qui reste sous-équipée et souffre d'un manque de mécanisation. De source diplomatique, on croit savoir que la récolte de 1980, médiocre, a été inférieure aux objectifs du plan en maintes régions.

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE TUNISIEN

M. Mzali prononce un plaidoyer pour le « grand Maghreb arabe »

La visite officielle en France de M. Mzali, premier ministre tunisien, se termine ce vendredi 20 février par la signature d'un accord sur la création d'une banque d'investissement franco-tuniso-arabe (30 % de capitaux français, 40 % de capitaux tunisiens et 30 % de capitaux irakiens), et un déjeuner de travail à l'Elysée.

MM. Barre et Mzali ont consacré leur entretien de jeudi à la coopération culturelle et économique. Les secteurs du gaz marin, de l'automobile, des télécommunications, de l'agriculture et de la pêche ont été particulièrement examinés.

Répondant, jeudi, aux questions des journalistes de la presse diplomatique, M. Mzali a déclaré que les rapports franco-tunisiens sont « *au beau fixe* », et, d'autre part, jugé « *logique* » l'attitude de la France au Tchad (« *Quand on lui a demandé de partir* [du Tchad], *elle l'a fait, mais elle ajoute que si un pays africain fait appel à elle, elle sera à ses côtés.* ») Les relations entre la Tunisie et la Libye, a-t-il dit, sont en train de se « *décrisper* », mais il considère qu'une fusion de la Libye et du Tchad ne peut se faire que si le peuple tchadien est « *en mesure de se prononcer* ».

M. Mzali s'est surtout fait l'avocat du « *grand Maghreb arabe* », « *idée-force*, a-t-il dit, *pour laquelle ma génération a vibré* ». Ce Maghreb aura « *cent millions d'habitants en l'an 2000, il a des ressources naturelles, une élite valable et des composants de civilisation identiques* ». Il ne se fera pas par une fusion, mais par une union « *fonctionnelle* », chacun gardant son identité.

Citant l'exemple de l'Europe, il a indiqué que des « *unités intellectuelles communes* » sont en train de « mijoter ». Dans un tel cadre, a-t-il dit, un projet d'énergie nucléaire « *ne constitue plus une utopie.* »

« *Mais, surtout*, a dit M. Mzali, *le grand Maghreb permettra de dépasser un problème de frontière brûlant comme celui du Sahara ocidental.* » Le président Bourguiba à déjà pris des initiatives dans ce sens, mais, « *actuellement, je m'y emploie personnellement* », a précisé M. Mzali.

M. MITTERRAND ESTIME QUE LA DIPLOMATIE FRANCAISE « DATE D'UN AUTRE SIÈCLE »

M. Mitterrand commente, dans une interview à « l'Unité » publiée vendredi 20 février, son récent voyage en Chine. Evoquant ses conversations avec M. Deng Xiaoping, vice-président du comité central du P.C.C., le candidat socialiste rappelle le thème dominant de son interlocuteur : « L'Union soviétique est expansionniste, hégémoniste, comme ils disent. Elle est la plus forte, c'est elle qui dispose aujourd'hui des équipes et des armements et aussi des objectifs qui manquent aux Etats-Unis d'Amérique, et il n'y a pas trop de ces Etats-Unis, de la Chine et de l'Europe enfin unie pour faire pièce à cette puissance. »

Interrogé ensuite sur « l'image de la France » qu'il pourrait apporter s'il était élu, M. Mitterrand répond : « Un autre type de relations certainement. Nous vivons encore sous le règne de la diplomatie classique, un peu froide, un peu indifférente, *bâtie selon des schémas qui datent* d'un autre siècle. Il me semble que la diplomatie française a peu pris en compte le développement du tiers-monde, de ce que l'on appelle les pays non alignés et qu'elle n'aperçoit pas la naissance du monde qui sera dominant au vingt et unième siècle. J'ai le sentiment que l'éducation que l'on reçoit dans la confrontation socialiste permet d'avoir les yeux mieux ouverts sur ces problèmes. »

● *M. Mario Soares*, secrétaire général du P.S. portugais, a assuré M. François Mitterrand de « *sa totale solidarité et de celle des socialistes portugais dans le combat où il se trouve engagé* ».

Les deux leaders socialistes ont eu, jeudi 19 février à Paris, « *un long échange de vues sur la situation respective en France et au Portugal et sur certaines questions internationales, notamment la situation en Amérique centrale* ».

AFRIQUE

Maroc

La suspension de l'organe du P. C. constitue un sérieux avertissement pour la presse d'opposition

De notre correspondant

Rabat. — Le journal *Al Bayane*, journal du P.P.S. (Parti du progrès et du socialisme-parti communiste) a été saisi, le mercredi 18 février, avant qu'une mesure de « *suspension administrative* » ait été signifiée à son directeur, M. Ali Yata. La loi marocaine autorise en effet le ministre de l'intérieur à saisir ou à suspendre éventuellement une publication sans donner d'explication. Cependant on a indiqué officieusement à M. Ali Yata que l'éditorial publié dans le numéro de mercredi et intitulé « Un colloque, pour quoi faire ? » avait motivé la suspension du quotidien.

L'éditorialiste émettait des réserves sur la politique agricole du gouvernement à propos des Journées nationales de l'agriculture, qui se tiendront à Marrakech, du 23 au 26 février, sous la présidence d'Hassan II. L'auteur de l'article rappelait que le P.P.S. avait organisé, à la fin de l'année dernière, à Rabat, un colloque au cours duquel « *des spécialistes agronomes et économistes ont démonté, avec rigueur, le mécanisme de l'exploitation dans les campagnes, analysé avec précision les causes et les manifestations de la crise, critiqué avec responsabilité l'échec de la politique officielle poursuivie dans ce domaine et proposé avec sérieux une alternative cohérente pour garantir à notre pays l'autosuffisance et l'indépendance alimentaire* ».

« *On ne comprendrait pas que ce colloque*, poursuivait *Al Bayane*, *ne débouche sur rien de concret (...) car la crise est là dans toute son ampleur. A la sécheresse conjoncturelle, qui a d'ores et déjà porté un grave préjudice à la campagne agricole en cours, il faut ajouter les manifestations structurelles du sous-développement agraire...* » L'éditorialiste concluait : « *Il faut souhaiter que cet espoir ne sera pas déçu, sinon la pratique des colloques sera considérée par beaucoup comme une pure opération publicitaire sans portée ni conséquences valables.* »

Seraient-ce les dernières lignes de l'éditorial, jugées comme une critique de l'initiative royale, qui ont motivé la mesure de suspension ou s'agit-il seulement d'un « prétexte », comme paraît le croire M. Ali Yata ? Le journal du parti communiste avait publié, ces derniers jours, des articles sur la crise qui secoue les universités marocaines, et qui ont vraisemblablement déplu aux pouvoirs publics.

La dernière mesure de suspension administrative contre les journaux avait été prise le 3 mars 1979 contre *Al Bayane* et son confrère socialiste, *Al Moharrir*. Les deux journaux d'opposition avaient été accusés de n'avoir pas présenté leurs vœux au souverain à l'occasion de la fête du trône. La mesure de suspension avait duré quelques jours seulement.

Le secrétaire du Syndicat de la presse marocaine, M. Ghallab, directeur d'*Al Alam*, organe en arabe du parti nationaliste Istiqlal, est intervenu auprès des autorités en faveur du journal communiste et se montrerait confiant dans le succès de ses démarches. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un sérieux avertissement pour la presse d'opposition et d'une décision qui contredit le processus de libéralisation dans lequel le Maroc paraissait décidément engagé depuis les élections de 1977.

ROLAND DELCOUR.

● *Condamnation d'étudiants.* — Le tribunal de première instance de Fès a condamné, mardi 17 février, trois étudiants à deux mois d'emprisonnement et trois autres à un mois pour « *trouble de l'ordre public* », rapporte le quotidien *Al Moharrir*. Sur les soixante étudiants qui ont été déférés devant ce tribunal à la suite des troubles qu'ont connus les facultés de Fès il y a deux semaines, cinquante et un étudiants ont été condamnés à quatre mois de prison avec sursis et trois autres ont été relaxés. — *(A.F.P.)*

La conférence des Etats sahariens n'est parvenue à aucun accord sur le Tchad

La conférence des ministres des affaires étrangères des Etats sahariens à laquelle participaient, outre l'Algérie, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, a pris fin le jeudi 19 février à Alger sans avoir pu parvenir à un minimum de consensus sur l'affaire tchadienne, nous indique notre correspondant Daniel Junqua. Le Tchad, ajoute-t-il, a pourtant été au centre des débats et des nombreuses réunions informelles qui se sont succédé pendant trois jours. La délégation algérienne n'a pas ménagé ses efforts pour rapprocher les points de vue et établir un climat de confiance. Mais bien que la clôture des travaux fixée initialement à mercredi soir ait été repoussée, tout accord sur un texte politique commun s'est révélé impossible.

Le communiqué commun fait une très large place aux débats des commissions mises en place lors du sommet de Bamako en mars 1980 et aux perspectives de coopération tracées par le programme qui avait été alors adopté. Mais il reste muet sur la situation tchadienne et indique seulement que les participants ont « *procédé à un échange de vues approfondi sur la situation dans la région* ».

Dans une interview accordée au quotidien algérien *El Moudjahid*, M. Acyl Ahmat, ministre tchadien des affaires étrangères, a réaffirmé que le Tchad demandera le maintien des troupes libyennes sur son territoire tant que sa sécurité sera menacée par « *la présence à ses frontières de troupes extra-africaines* ».

D'autre part, selon M. Acyl Ahmat, il n'a « *jamais été question d'une unité politique à caractère exécutoire avec la Libye* », et « *ceux qui veulent faire accroire ce projet en s'accrochant à un mot qu'ils montent en épingle ne visent rien d'autre qu'à alourdir la situation en aggravant et en créant les facteurs de tension.* » « *Une fusion*, a-t-il dit, *ne se fait pas comme cela à l'occasion d'un simple voyage de chef d'Etat. Ce qui a été hâtivement interprété comme une fusion n'est en fait qu'un communiqué consacrant le renforcement des relations entre les deux pays.* »

De son côté, prenant la parole à Maroua, dans le nord du Cameroun, où il est l'hôte officiel du président Ahidjo, M. Sekou Touré, chef de l'Etat guinéen, a condamné l'intervention libyenne au Tchad, et demandé un retour à la légitimité dans ce pays. A cette occasion, M. Sekou Touré a souligné avec force que l'Afrique tout entière veut préserver l'existence du Tchad, et est décidée à agir en conséquence. Il a lancé un vibrant appel « *à tous les frères tchadiens pour qu'ils se retrouvent, se réconcilient, afin d'œuvrer ensemble dans l'unité recouvrée* », et a dénoncé « *toutes les manœuvres de déstabilisation* » devant lesquelles, a-t-il dit, « *nous ne resterons pas indifférents.* »

BIBLIOGRAPHIE

« Éthiopie, la révolution hérétique » de René Lefort

« *Retranchée depuis quinze siècles dans la forteresse abyssine* », « *à elle seule un monde à part* », l'Ethiopie est « *d'abord un ailleurs* ». Dans ce « *château fort surnageant du continent africain* », voilà sept ans à peine, s'effondrait « *la plus vieille dynastie du monde* ». A l'époque, l'événement, mal perçu, ne devait faire que « *quelques victimes* ». Mais, depuis, l'ancien empire abyssin a été le théâtre d'une série de bouleversements, souvent mystérieux, toujours sanglants, qui déterminent sans doute aujourd'hui la géopolitique de la corne de l'Afrique, région dont l'intérêt stratégique est loin de se démentir.

Pour la première fois, le public francophone a accès à un rapport global et analytique de cette révolution à la fois « *introvertie* » et « *hérétique* ». Profondément « *lézardé* », l'empire s'écroule de lui-même, sans avoir pu cacher ses tares, laissant place à l'inconnu puisque l'on ignore alors pratiquement tout de l'état de cette mosaïque de peuples et des forces vives qui l'animent. La famine du Wollo n'ayant été que le révélateur de la dégénérescence impériale, une fois « *le roi nu* », qu'adviendra-t-il de l'Ethiopie ?

Témoin attentif de cette révolution éthiopienne, René Lefort ne se contente pas d'en retracer les principales étapes, et de tenter d'en déchiffrer les péripéties les plus obscures. Il s'efforce d'en retrouver les fils conducteurs et de montrer comment de l'étape républicaine on en est venu au proconsulat du colonel Menguistu, quel a été le poids des facteurs périphériques — Erythrée, Ogaden — ou celui des interventions extérieures — soviétique, cubaine — sur cette scène très complexe où l'ordre social, l'équilibre politico-militaire, les options idéologiques semblent se jouer en même temps.

Le récit de cette aventure souvent confuse, ainsi démêlé, est passionnant. Désacralisation du Négus, assassinat de la république, réforme agraire, longues marches, rébellions nationalistes, affrontements sans merci entre civils et militaires, « *terreur rouge* » contre « *terreur blanche* », la lutte pour la « *patrie* », la Commune d'Addis-Abeba, la révolution se fait, sans jamais se consolider, transformant le paysage éthiopien, appelant fatalement à la tête du pays celui qui en protégera les frontières, à n'importe quel coût.

En l'espace d'une demi-douzaine d'années, sur ces hautes terres du Nord-Est africain, une civilisation repliée sur elle-même a vécu une terrible opération chirurgicale. « *Serfs et sujets* », les Ethiopiens sont devenus citoyens. Le sens et la portée de ce changement nous échappent encore. L'auteur ne sous-estime d'ailleurs pas cette « *opacité* ». « *On ignore toujours*, écrit-il, *la composition complète du Derg* (le pouvoir militaire), *l'organe dirigeant de l'Ethiopie, et jusqu'au nombre exact de ses membres ; Menguistu Hailé Mariam, la figure de proue de cette révolution, a présidé pendant des années des réunions secrètes d'un parti politique clandestin, alors qu'il était déjà le numéro un du régime* ». Mais l'ouvrage n'en constitue pas moins la seule approche sérieuse du chapitre le plus fascinant de l'histoire contemporaine de l'Afrique, un chapitre qui ne s'est, d'ailleurs, pas encore refermé. Il a également le mérite d'être accompagné d'une chronologie, d'un index, d'une bibliographie et de cartes.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ *Ethiopie, la révolution hérétique*, de René Lefort. Maspero. « Cahiers libres », 414 pages. Environ 98 F.

Ouganda

DES RÈGLEMENTS DE COMPTES TRIBAUX AURAIENT FAIT VINGT-CINQ MORTS

Gulu *(Reuter)*. — Un détachement de l'armée et de la milice ougandaises a saccagé deux villages du nord de l'Ouganda, Adjumani et Pakelle, expulsant plusieurs milliers de personnes, ont annoncé jeudi 19 février à Gulu, ville du nord du pays, des missionnaires et des responsables ougandais. Selon eux, vingt-cinq personnes ont été tuées au cours des incidents qui se sont déroulés le week-end dernier. Les missionnaires ont indiqué que six mille personnes environ se sont entassées dans les locaux des missions de chaque village, alors que le reste de la population a pris la fuite.

Il semble que les soldats aient voulu se venger d'assassinats perpétrés sous le régime du maréchal Idi Amin Dada, dont l'armée comprenait un grand nombre d'éléments originaires du nord-ouest de l'Ouganda, région natale de l'ancien président. Les soldats ougandais appartenaient en majorité à la tribu des Acholis, qui avait été décimée sous le régime d'Idi Amin Dada. Les villageois, eux, appartenaient à la tribu des Madis, que l'ancien dictateur avait favorisée.

ASIE

APRÈS SON SÉJOUR A MANILLE

Jean-Paul II visite les îles de l'archipel

De notre envoyé spécial

Après Manille, la capitale, c'est le pays profond que Jean-Paul II découvre depuis jeudi dans un périple de trois jours à travers les sept îles de l'archipel des Philippines.

Ce vendredi 20 février, il doit rencontrer la communauté musulmane à Davao, puis se rendre à Bacolod

Cebu. — C'est à Cebu, deuxième ville en importance, après Manille, située au cœur du pays qui fut le berceau du catholicisme en Extrême-Orient, que Jean-Paul II a fait l'expérience de la ferveur religieuse de ce peuple fortement marqué par la colonisation espagnole.

La croix plantée par Ferdinand Magellan en 1521, ainsi que l'image du *Santo Nino* (l'enfant Jésus) — d'origine flamande — qu'il apporta se trouvent toujours au centre de la vieille ville de Cebu, où elles sont vénérées par les Philippins.

Arrivé à Cebu vers midi, jeudi matin, Jean-Paul II a été accueilli par une foule en délire tout au long du parcours, avec parade fluviale, arcs de triomphe, banderoles, slogans et chants. L'enthousiasme était tel que le cortège pontifical avait du mal à se frayer un passage, et le programme de la journée a pris un retard plus accusé que d'habitude.

Première étape : un arrêt au collège du Sacré-Cœur, où Jean-Paul II a prononcé un discours aux séminaristes et aux prêtres : spécificité du prêtre, sacerdoce des fidèles, danger d'une multiplication des ministères visant à remplacer le sacerdoce ministériel, valeur du célibat, etc.

Deuxième étape : la messe pour la famille concélébrée avec six cardinaux, une vingtaine d'évêques et plus de cinq cents prêtres. Le pape a rappelé les exigences du mariage chrétien : ni polygamie, ni divorce, ni avortement, ni contraception. L'insistance de Jean-Paul II sur ce dernier point a pu surprendre dans un pays où le taux de natalité dépasse 3 % et où le gouvernement vient de lancer une campagne en faveur du planning familial.

Troisième étape : veillée avec les jeunes. Mais devant le barrage de police et les problèmes posés aux jeunes qui voulaient entrer dans le stade, le pape n'est resté qu'un quart d'heure.

Un journal local de Cebu a publié une lettre adressée au pape par dix-sept jeunes prisonniers politiques appartenant aux mouvements catholiques et qui sont en prison depuis près de neuf mois sans avoir été jugés. Accusés de « subversion », ils demandent au pape d'intervenir.

Selon le témoignage du cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat, le pape n'a pas été autorisé à visiter une léproserie, comme il en avait exprimé le souhait. En revanche, il a pu se rendre dans une prison de « haute sécurité » à Manille.

Enfin, le secrétaire d'Etat du Saint-Siège a confirmé qu'un pas de plus avait été réalisé dans les relations entre la Chine et le Vatican (*le Monde* du 20 février). « *Nous avons reçu des « signaux » de la Chine*, a déclaré le cardinal, *mais il est trop tôt pour les interpréter.* » Il a reconnu que Taiwan ne représente pas le seul problème, et, sur la question des évêques de l'Eglise patriotique chinoise, il a rappelé que leur consécration contre la volonté de Rome « *est valide sans être légitime* ». Et le cardinal de conclure que : « *Une situation illégitime peut toujours être rendue légitime.* »

A. W.

« NOTRE-DAME DES PHILIPPINES »

Davao. — *Mme Imelda Marcos, épouse du président de la République, est omniprésente dans la société philippine grâce aux médias, aux photos, aux calendriers portant son image. On l'a d'ailleurs surnommée « Notre-Dame des Philippines ». On la voit à chaque étape du voyage de Jean-Paul II. Sa position comme « première dame » lui confère un rôle très influent dans la société. Le cardinal Rosales, archevêque de Cebu, dit d'elle :* « Elle n'est pas riche, seulement généreuse. » *Chacun sait pourtant que la fortune de Mme Marcos est immense.*

C'est une très belle femme et elle le sait. Elle joue de son charme et de son autorité naturelle pour convaincre et pour séduire. Sur l'aéroport de Davao, vêtue d'une longue robe couleur pêche avec les épaulettes traditionnelles, abritée sous une ombrelle assortie, elle a accepté de répondre à quelques questions en attendant l'arrivée de l'avion pontifical.

« *Pourquoi êtes-vous ici, madame la présidente ?*

— Pour saluer le pape.

— *N'avez-vous pas déjà eu l'occasion de le faire ?*

— Oui, bien sûr, mais en tant que première dame, c'est mon devoir d'accueillir notre hôte illustre. Chez nous, c'est la femme qui reçoit les invités à la maison, aussi est-ce le président qui m'a demandé d'accueillir le Saint-Père à chaque escale.

— *Ne craignez-vous pas que cela soit interprété comme une récupération politique de la visite du pape ?*

— Soyons francs ! L'Eglise et l'Etat en bénéficieront tous les deux. L'Eglise et l'Etat travaillent au service du même peuple philippin, et cette visite renforcera les relations entre les deux. Je ne sais pas, d'ailleurs, pourquoi la presse internationale affirme que nous sommes une « *maison divisée* (1) ». Cela n'a aucun fondement et les relations entre l'Eglise et l'Etat sont très étroites. Cela est bénéfique pour tout le monde. Le pape a droit aux honneurs et aux privilèges qui reviennent à un chef d'Etat. N'oublions pas, enfin, que 85 % des Philippins sont catholiques !

— *Pensez-vous que le pape soit inquiet du nombre de communistes, de sympathisants et de gauchistes dans l'Eglise* (2) ?

— Je ne voudrais pas faire de commentaires sur l'attitude de l'Eglise. Je dirai seulement que la position stratégique et géopolitique très délicate des Philippines fait de ce pays à la fois une cible et un aimant pour la droite comme pour la gauche.

» Je suis persuadée que le Saint-Père en est conscient, car, vous le savez, ce pays est le plus catholique de cette région du monde.

— *Le gouvernement a-t-il exprimé son inquiétude concernant l'infiltration communiste dans l'Eglise ?*

— Tous s'inquiètent, qu'il s'agisse du Saint-Père ou du président, dès qu'il est question d'une infiltration idéologique dans l'Eglise. C'est comme la pollution ou la corruption... Mais je fais confiance au Saint-Père, dont le rôle est si important pour le monde libre. »

Propos recueillis par ALAIN WOODROW.

(1) Titre en couverture du dernier numéro de *Newsweek*.

(2) Au lendemain de l'entretien confidentiel entre le pape et le président, celui-ci a fait état dans une interview des inquiétudes du pape devant la menace communiste et la faiblesse de l'Eglise pour y résister.

PROCHE-ORIENT

Iran

Un quotidien proche des religieux appelle à l'expulsion des « libéraux » de « toutes leurs places fortes »

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le journal *Azadegan* (proche des religieux radicaux) s'en est pris violemment le jeudi 19 février aux « *libéraux* » (terme pour désigner les conservateurs), qui se seraient « *regroupés* » autour du président Bani Sadr, en demandant qu'ils soient « *repoussés avec détermination* ». « *Le courant aveugle des libéraux (...) constitue pour l'Amérique le meilleur moyen de renverser le régime de la République islamique et de le remplacer par un régime modéré et conservateur* », écrit *Azadegan*, en soulignant que n'ayant pu se maintenir au pouvoir, « *les couches les plus influentes des libéraux se sont regroupées, malheureusement, autour de la deuxième autorité du pays, après le guide* (l'imam Khomeiny), *à savoir le président de la République* ».

« *Si nous voulons sauver notre révolution du mal de ces couches, dont les intérêts ont été menacés par la révolution islamique, au lieu de négocier, de faire des compromis et d'agir avec négligence, il faut les repousser avec détermination de toutes leurs places fortes* », conclut *Azadegan*.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION

LE VOYAGE DE M. CHIRAC DANS LE LIMOUSIN

Un mélange de « gaullisme », de « rooseveltisme » et de « reaganisme »

De notre envoyé spécial

Limoges. — M. Jacques Chirac a tenu à préciser jeudi soir 19 février à ses trois mille partisans réunis au Parc des expositions de Limoges qu'il était venu dans cette région *« avant de commencer* [sa] *campagne officielle en voisin, pour saluer* [ses] *compatriotes du Limousin, terre dans laquelle* [il] *puise le principal de* [ses] *encouragements »*. Il est vrai que depuis la veille ce premier voyage du candidat à l'Elysée rappelait davantage une tournée électorale locale qu'une campagne présidentielle.

C'est *in extremis* que les cadres du R.P.R., qui veillaient dans l'ombre, ont commandé pour le meeting de Limoges des équipes de militants chargés de lancer enfin le slogan *« Chirac-président »*.

Le contraire entre le début et la fin du voyage en Limousin n'est pas fortuit. Il révèle le double caractère d'une démarche à la fois « catégorielle » et nationale.

Le maire de Paris s'adresse en priorité aux petites et moyennes entreprises, qui sont au nombre de deux millions et auxquelles il promet la suppression des *« carcans fiscaux, juridiques, sociaux, financiers et bureaucratiques »* qu'elles revendiquent elles-mêmes.

Aux contribuables, qu'ils soient P.M.E. ou non, le candidat annonce des allégements fiscaux, la suppression de la taxation des plus-values, qu'assure-t-il il avait été contraint de présenter comme premier ministre.

Il demande que les revenus des agriculteurs soient avant le 1er avril revalorisés non de 7,5 %, comme vient de le proposer la Commission de Bruxelles, mais de 15 %, ce qui correspond à l'inflation française.

Aux automobilistes, il assure que les limitations de vitesse ne sont qu'une tracasserie, que l'Allemagne a abandonnée et à laquelle les Etats-Unis seraient prêts à renoncer, *et il propose, sous les applaudissements*, que les policiers se consacrent davantage à la chasse aux bandits.

Aux fonctionnaires, dont il prévoit de réduire progressivement le nombre, il a offert jeudi à Limoges une compensation par l'amélioration de leur avancement.

Aux chômeurs, *il ouvre* des perspectives, en assurant que la « libération » des P.E.M. permettra notamment de relancer l'embauche ce qui aboutira à une réduction de l'inflation.

Aux élus locaux, enfin, il annonce une réforme régionale leur accordant plus de pouvoirs économiques.

Les Français comme les Américains...

Bien qu'il se soit défendu devant le « Club de la presse » de Limoges d'être un *« Reagan français »*, tout en ajoutant : *« Ce n'est pas une insulte puisqu'il a gagné »*, M. Chirac n'en estime pas moins que *« les Français, comme les Américains, éprouvent la nécessité de réagir à un processus d'affaiblissement intérieur et extérieur »*.

Le fondateur du R.P.R. précise que cette « nouvelle voie » implique une politique de « rigueur ». Exaltant le sentiment national et la fierté patriotique — le pèlerinage à Oradour-sur-Glane s'inscrit dans ce contexte, — il promet le « redressement », affirme que *« par son histoire, sa culture et sa civilisation, la France est le premier pays du monde »*. Il évoque *« la grandeur rendue au pays par de Gaulle »*, insiste à la fois sur le « prestige » extérieur et l' « autorité de l'Etat » à l'intérieur.

Toutes ces perspectives sont présentées par opposition à l'action du pouvoir depuis cinq ans au moins. Le candidat en dénonce les « hésitations », le « manque de fermeté », le « double langage » et, même, *« la faiblesse et la lâcheté, qui ont toujours provoqué les grands malheurs de la France »*, a-t-il dit à Limoges. L'exaltation du nationalisme, du patriotisme, de l'indépendance nationale, de la solidarité envers les peuples déshérités, d'une défense renforcée, est tuojours accompagnée des mots de « volonté », d' « espoir » et d' « enthousiasme » bien dans la tonalité gaulliste.

Comme d'autres l'ont fait — parfois avec succès, — avant lui ou ailleurs, M. Chirac propose en somme une solution où se mêlent à la fois du gaullisme, du « rooseveltisme » et du « reaganisme », et qui serait une sorte de « New Deal » à la française mis au goût du jour de 1981.

ANDRÉ PASSERCN.

POUR UN RÉFÉRENDUM SUR LA PEINE DE MORT

M. Chirac a indiqué devant le « Club de la presse » de Limoges, jeudi 19 février, que le problème de la peine de mort pourrait être soumis à référendum après une révision de l'article 11 de la Constitution et l'organisation d'un *« vaste débat national et pas seulement parlementaire »* (1). *« En fonction de l'évolution de la psychologie du peuple, la question pourrait être reposée tous les dix ou vingt ans, par exemple »*, a-t-il précisé (*le Monde* du 12 février).

Il s'est montré favorable à *« un mandat présidentiel de sept ans non renouvelable »*, estimant que la situation actuelle, où *« le septennat est renouvelable sans fin, n'est pas satisfaisante »*. *« Quatorze ans, vingt et un, pourquoi pas ? C'est trop long »*, a-t-il dit.

(1) L'article 11 de la Constitution dispose : *« Le président de la République, sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions, ou sur proposition conjointe des deux Assemblées, publiées au* Journal officiel, *peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics comportant approbation d'un accord de Communauté ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions. Lorsque le référendum a conclu à l'adoption du projet, le président de la République le promulgue dans le délai prévu à l'article précédent.* (N.D.L.R. : ce délai prévu à l'article précédent est de quinze jours.)

CHEZ LES ÉCOLOGISTES

M. Cousteau ne sera pas candidat

M. Jacques-Yves Cousteau a annoncé, jeudi soir 19 février, sur Antenne 2, qu'il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle. Après avoir affirmé qu'il avait été « sollicité par des milliers de citoyens pour poser sa candidature », l'océanologue a indiqué : *« Malgré mon manque d'intérêt personnel pour l'ambiance des luttes politiciennes, j'ai jugé de mon devoir de prendre le temps et de faire l'effort d'examiner la question à fond pendant plusieurs semaines. J'ai consulté la plupart des personnalités engagées dans le combat écologiste, de nombreux représentants pour la défense de la nature et de très nombreux citoyens de tous les milieux et j'ai décidé de ne pas me présenter. Je suis certain d'être plus utile en poursuivant une carrière en mer et sur le plan international et en consacrant le poids de mon organisation à protéger la vie et l'environnement là où ils sont les plus menacés de par le monde. Il y a en France des hommes capables de défendre nos idées sur le plan politique. Je m'efforcerai de les aider et de les appuyer. Les maires qui hésitent encore à donner leur signature au candidat écologiste doivent comprendre que c'est à nos idées qu'ils doivent souscrire, pas seulement à une personnalité. »*

M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, qui s'était déclaré favorable à une candidature d'union de M. Cousteau (*le Monde* du 7 février), a regretté la décision de l'océanologue. Il a ajouté : *« J'exprime mon désaccord avec lui lorsqu'il dit qu'on ne peut rien obtenir des partis. En effet, quand les écologistes ne peuvent pas espérer avoir la majorité, la seule possibilité dont ils disposent est de faire pression sur les partis qui doivent comprendre que ce sont les voix écologistes qui feront la décision au second tour, et tenir compte des préoccupations écologiques.*

» Je suis d'accord, en revanche, lorsque le commandant Cousteau donne la priorité à l'écologie concrète et lorsqu'il refuse tout désistement au second tour. (...) La priorité doit être donnée à l'action concrète en faveur de l'homme et de la nature et l'opposition à toute tentative de récupération politique de l'action des écologistes et des associations de défense de l'environnement. »

De son côté, M. Brice Lalonde, candidat des écologistes, qui avait rencontré M. Cousteau le 6 février (*le Monde* daté 8-9 février) et qui estimait que, si ce dernier entrait en lice, il appartiendrait au mouvement écologiste de trancher (*le Monde* du 4 février), a déclaré : *« Je me réjouis du soutien que le commandant Cousteau vient d'apporter aux écologistes. En confirmant qu'il ne sera pas candidat et qu'il soutiendra le candidat unique des écologistes, il vient de lever une importante hypothèque. »*

Enfin, Mme Solange Fernex, qui, avec plusieurs anciens animateurs de la liste Europe-Ecologie, constituée pour les élections européennes de juin 1979, avait décidé à la fin du mois de novembre de faire appel à M. Cousteau pour qu'il soit un *« candidat de consensus »*, a indiqué : *« La coordination, pour une candidature de consensus se dissout. Elle retourne au terrain, mais elle pourrait apparaître dans les prochaines semaines sous une autre forme. Vingt-trois mille signataires qui ont travaillé pour l'unité n'ont pas envie de baisser les bras. La coordination ne soutient aucun candidat. »*

Les giscardiens répondent au maire de Paris et s'organisent

Les dirigeants giscardiens organisent peu à peu la riposte à M. Jacques Chirac. Nombre d'entre eux ont constaté mardi soir 17 février en regardant l'émission « le Grand Débat » que le maire de Paris pourrait être un candidat plus dangereux que prévu et qu'en tout cas il était capable de présenter avec efficacité ses thèses économiques.

Après les critiques et les remarques acides exprimées par MM. Papon (*le Monde* du 18 février) et Jean Lecanuet (*le Monde* du 19 février), M. Michel Pinton écrivait vendredi 20 dans son éditorial de la lettre de l'U.D.F. : *« Dans son nouveau programme, M. Chirac se soucie très médiocrement des impératifs de solidarité et de justice sociale. »* Dans un autre éditorial, celui de *Démocratie moderne*, organe du C.D.S., M. Bernard Stasi, président-délégué de cette formation évoque *« la droitisation du parti chiraquien »*. Droitisation qui, aux yeux de certains, est confirmée par les « convergences que discerne le C.N.I.P. de M. Malaud entre son propre programme et celui du maire de Paris.

La contradiction la plus argumentée a été apportée jeudi au micro de France-Inter par M. René Monory. Le ministre de l'économie a demandé publiquement à M. Chirac de dire *« sur quoi porteront les économies qu'il entend réaliser sur le train de vie de l'Etat »*. La réponse, a estimé M. Monory, *« ne sera pas facile »*. Le ministre de l'économie a fait valoir que d'une part depuis 1976, la création de postes de fonctionnaires avait régulièrement diminué et que d'autre part, en ce qui concerne les prix *« la liberté est la règle et le contrôle l'exception »*. Il a ajouté : *« Que M. Chirac veuille aller beaucoup plus loin dans le libéralisme, c'est bien, mais encore ne faudra-t-il pas faire du libéralisme sauvage. »*

D'autre part, le dispositif giscardien se met en place. On visionne les films qui seront diffusés pendant la campagne (*« N'écoutez pas ce qu'on vous raconte. Pendant sept ans, dans un monde difficile, tous, nous avons été défendus, tous, nous avons progressé. »*). On sait maintenant que l'état-major du candidat s'installera 6, rue de Marignan (75008 Paris), et il se confirme que l'organisation matérielle sera dirigée par M. Philippe Sauzay, préfet de la Sarthe et ancien chef de cabinet du président de la République. L'organisation des comités de soutien relève actuellement de M. Fernand Chaussebourg, président du conseil régional de Poitou-Charentes, secrétaire administratif du groupe centriste du Sénat, et de trois députés U.D.F. : MM. Charles Millon (Ain, P.R.), Philippe Pontet (Eure, Clubs Perspectives et réalités) et André Rossinot (Meurthe-et-Moselle, radical).

● *Le Mouvement démocrate-socialiste*, dont le président est M. Max Lejeune, a confirmé, jeudi 19 février, qu'il demandera audience au chef de l'Etat pour lui faire connaître les décisions prises lors du dernier congrès de la formation, le 1er février à Paris. Le M.D.S. souhaite un *« septennat à l'échelle humaine »*. Le bureau exécutif du Mouvement a publié jeudi une déclaration dans laquelle il affirme : *« Nous soutiendrons M. Giscard d'Estaing, car il est le candidat de la liberté. (...) Mais nous souhaitons que le prochain septennat s'oriente davantage vers le renforcement de la lutte contre les inégalités. »*

● *Le Centre national des indépendants et paysans*, dont le président est M. Philippe Malaud, a publié, jeudi 19 février, une déclaration dans laquelle il *« constate avec satisfaction »* la convergence des thèses soutenues par M. Jacques Chirac et celles contenues dans la « plate-forme » du CNIP. Le parti de M. Malaud rappelle qu'il place, en effet, au premier rang de ses préoccupations la restauration de l'autorité de l'Etat et de la sécurité des Français, la réduction du train de vie public et de la pression fiscale, la fermeté en politique extérieure et la priorité à la lutte contre le chômage.

● *Le comité R.P.R.* de la 1re circonscription de Lille a décidé à l'unanimité, mercredi 18 février, de présenter la candidature de M. Robert Valbrun à l'élection cantonale organisée, les 8 et 15 mars prochain, à la suite du décès de Norbert Ségard. M. Valbrun sera donc, malgré les interventions du secrétaire général du R.P.R., M. Bernard Pons, le concurrent de Mme Denise Ségard, épouse du ministre décédé. — *(Corresp.)*

Un sondage « le Nouveau Journal »-Public S.A.

M. GISCARD D'ESTAING : le plus capable de représenter la France à l'étranger. M. MITTERRAND : le plus apte à lutter contre le chômage.

Le Nouveau Journal, daté du 20 février, publie un sondage réalisé par Public S.A., les 11 et 12 février auprès d'un échantillon national représentatif de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Selon cette enquête, M. Giscard d'Estaing apparaît comme *« le plus capable »* d'*« améliorer la vie des Français »* (23 %). Il devance MM. Mitterrand (22 %), Marchais (13 %), Chirac (13 %), Debré (4 %). L'actuel chef de l'Etat arrive également en tête sur le thème *« rendre l'économie française plus compétitive »* avec 22 % contre 20 % à M. Mitterrand, 14 % à M. Chirac, 11 % à M. Marchais et 3 % à M. Debré. C'est pour la question *« le plus capable de représenter la France dans le monde »* que le président de la République réalise son meilleur score (35 %) alors que MM. Mitterrand, Chirac, Marchais, Debré et Mme Garaud sont respectivement crédités de 21 %, 11 %, 9 %, 3 % et 3 %.

En revanche, le candidat socialiste est considéré par 22 % des personnes interrogées comme *« le plus capable »* de *« lutter contre le chômage »*, contre 20 % à M. Marchais, 15 % à M. Giscard d'Estaing, 12 % à M. Chirac et 3 % à M. Debré.

« EN TOUTE LIBERTÉ »

Une lettre de M. Jean-Marie Cavada

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Jean-Marie Cavada, directeur de l'information de TF 1.

Monsieur le directeur,

Les propos de votre commentaire « En toute liberté », daté du 27 janvier, à la une du *Monde*, ont provoqué de l'indignation non seulement chez les cadres dirigeants, les services de TF 1 information, mais aussi chez bon nombre de journalistes, qui s'en sont ouverts ou ont carrément exprimé leur protestation.

Les équipes que j'ai eu l'honneur de diriger jusqu'à présent, comme moi-même, avons toujours considéré que la critique vigilante de certains confrères de la presse écrite nous était nécessaire. Pour qu'elle fût recevable, cependant, il y a deux conditions : qu'elle soit exercée par des gens informés, qu'elle soit le fait d'hommes dépassionnés.

Il ne nous apparaît pas que votre information soit complète, c'est-à-dire que vous ayez vu attentivement les journaux de vendredi soir 20 heures et 23 heures, du samedi 13 heures, 20 heures et 23 heures, car, sinon, nous ne comprenons pas que notre bonne foi et notre impartialité soient suspectables. En effet, nous avons repris au total, pendant plus de vingt minutes, les extraits essentiels du discours de M. Mitterrand.

Nous avons réalisé des portraits du candidat comme de son successeur à la tête du parti socialiste et avons diffusé en direct des reportages en situation sur l'importance des manifestations. Le tout sous la signature de M. Bruno Masure, journaliste dont je n'accepte pas que la qualité professionnelle soit suspectée. Mieux encore, alors que l'actualité était terminée pour nous multi-quotidiens le samedi soir, nous avons fait un rappel du week-end de Créteil le dimanche à midi.

Or voici que deux commentaires politiques s'opposent à ces vingt minutes d'extraits-portraits auxquels il faut ajouter le mardi, M. Jospin en direct dans TF 1 13 heures : cinquante-huit secondes d'un commentaire de M. Poniatowski à Radio-France, et trente secondes d'un autre commentaire de M. Jacques Blanc (secrétaire général du parti républicain), publiées par les agences, et que je retrouve l'un et l'autre dans votre journal en page 11, de façon à peine moins brève que notre mode de traitement.

Pourquoi donc suspecter constamment, et dans ce cas précis en dehors de toute logique vérifiable, les journalistes de la télévision ?

Les arguments utilisés dans votre éditorial : brutalement, M. Marchais serait privé de petit écran sous prétexte qu'il a formulé au détriment du président de la République des critiques qu'il réservait à M. Mitterrand.

Si vous avez regardé TF 1, depuis que j'en assume la responsabilité, vous puiserez dans nos différentes émissions de quoi constater loyalement que votre appréciation ne tient plus.

Plus important pour notre réflexion est la deuxième partie (page 11) de votre « En toute liberté ». En effet, l'amalgame des critiques que vous nous adressez, avec l'analyse de la présidence de M. Giscard d'Estaing, pourrait *laisser supposer que la télévision* est un de ces moyens commodes qu'il est pratique de prendre en otage, d'intimider, pour viser non pas les détenteurs de cartes de presse — que nous sommes comme vous — mais les candidats à la présidence de la République.

Nous avons trop de respect pour la longue tradition d'exigence qui fit la réputation du *Monde*, celle de ses rédacteurs, pour ne pas revendiquer du successeur de M. Beuve-Méry qu'il distribue avec discernement, absence de passion partisane et pour tout dire impartialement, les remarques que dans ce cas nous serons honorés d'accueillir.

Cette lettre est également signée de Patrice Duhamel, Claude Lagaillarde, Jean-Claude Paris, Richard Vernay, Michel Thoulouze, Christian Bousquet, François Gault, Erik Gilbert, Jacques Hébert, Jacques Idier, Gérard Saint Paul, Emmanuel de la Taille, Philippe Vasseur, Alain Weiller, Alain Fernbach, François de Closets, Ladislas de Hoyos, Jean-Claude Sanchez, Jean-Claude Bourret, Jean Lefevre, Yves Mourousi, Jean-Claude Narcy, Joseph Poli.

***

L'article « En toute liberté » ne concernait pas l'ensemble de la couverture par TF 1 des manifestations et discours du parti socialiste mais les émissions du dimanche.

Le discours de M. Mitterrand a été prononcé le samedi à 20 h. 15 et a duré une heure quinze minutes. Des extraits ne pouvaient être transmis que tardivement, c'est-à-dire à 23 heures. C'est le dimanche qu'ils pouvaient l'être utilement pour le plus grand nombre des téléspectateurs. Or qu'a dit ce jour-là TF 1 ?

A 13 heures, TF 1 a donné quelques phrases de ce discours d'une durée d'une minute quinze secondes suivies d'un commentaire honnête de Bruno Masure d'une minute seize secondes. Rien à 20 heures, en dehors d'un portrait de M. Lionel Jospin ni à 23 heures où ce dernier a été interviewé pendant une minute trente-quatre secondes.

Les techniques et les contraintes de la télévision ne sont pas les mêmes que celles de la presse écrite à laquelle il arrive aussi de privilégier le commentaire par rapport à l'événement. Mais que dirait-on d'un média qui ferait un commentaire critique d'une déclaration du président de la République sans la faire connaître très largement ou même intégralement ?

Comme la plupart des quotidiens, la télévision ne devrait commenter un discours important qu'après l'avoir largement fait connaître. Elle devrait d'autant plus le faire, surtout en période électorale, qu'à la différence du lecteur, le téléspectateur ne peut avoir parfaitement en mémoire l'événement ou le document commenté. — J. F.

Ancien ministre de la santé

Mme POINSO-CHAPUIS EST MORTE

Mme Germaine Poinso-Chapuis, ancien député, ancien ministre, est décédée à Marseille dans la nuit du 19 au 20 février, à l'âge de quatre-vingts ans.

***

Germaine Poinso-Chapuis était née le 6 mars 1901 à Marseille. Avocate au barreau de Marseille, elle avait appartenu avant guerre au comité directeur du parti démocrate populaire. Résistante, au réseau M.L.N. (Mouvement de libération nationale), elle adhère dès sa création au Mouvement républicain populaire (M.R.P.) et est aussitôt élue conseillère municipale de Marseille. Germaine Poinso-Chapuis siège en 1945 comme député M.R.P. des Bouches-du-Rhône dans les deux Assemblées constituantes puis, de 1946 à 1956, à l'Assemblée nationale.

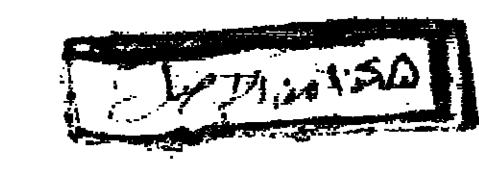
Dans le gouvernement de Robert Schuman (novembre 1947-juillet 1948) elle a la responsabilité du ministère, très important alors, de la santé publique et de la population. Elle sera la première femme ministre de notre histoire, du moins la première titulaire d'un véritable portefeuille ministériel et non d'un simple secrétariat ou sous-secrétariat d'Etat.

Bravant l'hostilité de leurs alliés socialistes, elle et Robert Schuman décident, en 1948, d'aider l'enseignement privé par le biais d'une subvention aux parents d'élèves. Le décret Poinso-Chapuis », cette aide aux familles (celles dont les enfants vont à l'école publique la reçoivent aussi) provoque une crise dans la majorité gouvernementale, et restera longtemps une pomme de discorde entre le M.R.P. et la S.F.I.O., contribuant à affaiblir la coalition dite « de troisième force », qui assure l'équilibre du régime.

A l'Assemblée nationale, Germaine Poinso-Chapuis s'intéresse aux questions sociales et économiques. Elle présente plusieurs rapports tendant à la répression de l'alcoolisme, à la réadaptation des diminués physiques, à la lutte contre les ententes (législation antitrusts).

A la tribune, dans la presse, au comité directeur du M.R.P., elle milite aussi pour la défense de l'enseignement libre et du décret qui porte son nom.

Après son échec électoral de 1956, Germaine Poinso-Chapuis poursuit une activité multiple dans les organisations françaises et internationales (femmes des professions libérales et commerciales, femmes juristes, Haut Comité d'information sur l'alcoolisme). En 1973, elle devient présidente du Centre technique national de l'enfance inadaptée. L'an dernier, Germaine Poinso-Chapuis militait encore dans ces organismes pour les causes (familles, enfances) qui lui tenaient le plus à cœur. — A. G.



DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

RÉCLAMANT UN DÉBAT DANS LA CENTRALE SYNDICALE

Des militants C.G.T. de Marseille se prononcent pour le candidat de gauche, quel qu'il soit, au second tour

Des militants de la C.G.T. viennent de publier, à Marseille, une déclaration qui demande à la centrale de lancer un appel pour l'élection présidentielle : voter massivement pour les partis ouvriers sans choisir entre les candidats et, au second tour, pour *le candidat de gauche arrivé en tête, quel qu'il soit.*

Déjà connue par un bon nombre d'organisations cégétistes, cette initiative montre que l'orientation — à peine voilée — prise par l'appareil confédéral en faveur du P.C.F. continue à soulever des remous. D'autres expressions de ces divergences seraient en préparation.

L'attitude de la C.G.T. sur l'élection présidentielle, telle que l'a fixée, à la quasi-unanimité, le dernier comité confédéral national, le 2 décembre (*le Monde* du 5 décembre 1980), avait heurté un certain nombre de militants ou de sympathisants, irrités par l'inflexion qui y transparaissait au profit du P.C.F.

D'autant que ce comportement s'ajoutait à une longue série de positions reflétant la pression du parti, depuis l'intervention soviétique en Afghanistan. Venant après les hésitations des dirigeants confédéraux au sujet des grèves des ouvriers polonais, le malaise s'est accru avec l'approbation ou, à tout le moins, l'absence de condamnation devant les opérations « coups de poing » du P.C.F., telle que celles de Vitry ou de Montigny-lès-Cormeilles.

Le « collectif » qui s'est formé à Marseille rassemble des militants du P.S., du P.C., de la Ligue communiste, de l'Action catholique ouvrière et des éléments sans étiquette, qui affirment, en commun, le souci de l'unité et de l'indépendance de la C.G.T.

Les huit syndicalistes appartenant à ces diverses « sensibilités » qui ont tenu une conférence de presse à Marseille, le 19 février, réclament *« un débat démocratique »* à propos d'un changement *« de la position de la C.G.T. vis-à-vis de l'élection présidentielle »*. Ce sont, comme nous l'indique notre correspondant, des délégués du personnel ou des membres de comités d'entreprise de cette ville, de Toulon, de La Mède, d'Arles et d'Aix.

Leur porte-parole, M. Pierre Godard, a précisé que le texte avait été envoyé fin janvier à M. Georges Séguy pour être communiqué aux instances confédérales et publié dans *la Vie Ouvrière* et *le Peuple*. Il est resté sans réponse.

Sous le titre : *« La C.G.T. doit tout faire pour que Giscard soit battu »*, le document constate que, si les militants de la C.G.T. vont voter, *« selon leurs convictions, pour Georges Marchais, François Mitterrand ou tout autre candidat se réclamant de la gauche »*, tous sont d'accord pour dire que l'objectif prioritaire de ces élections est de chasser l'actuel président de la République (1).

Il est reproché au comité confédéral tenu en décembre 1980 d'avoir, en actualisant les décisions du quarantième congrès, fait disparaître cette notion prioritaire pour le changement de régime. De plus, le comité a fait *« artificiellement »* apparaître les convergences de la C.G.T. avec le P.C. et, inversement, ses divergences avec le P.S., *« ce qui risque fort*, notent les rédacteurs de l'appel, *d'amener des millions de travailleurs à conclure que la C.G.T. n'est pas l'outil de ses dirigeants mais celui d'un parti »*.

Les décisions confédérales, selon le porte-parole du groupe de Marseille, ont été *« très mal accueillies par les cégétistes, les ont désorientés, désespérés, et ont écœuré les militants d'un syndicat qui aurait perdu cinq cent mille cartes en deux ans »*.

Les signataires proposent un programme en cinq points : la C.G.T. doit tout faire pour en finir avec Giscard ; son programme doit servir à dénoncer les partis du patronat et non à alimenter la querelle P.C. - P.S., partis dans lesquels se reconnaissent les travailleurs ; la C.G.T. doit, au premier tour, appeler à un vote massif pour les partis ouvriers, sans choisir entre les candidats ; et au second pour le candidat de gauche arrivé en tête, quel qu'il soit ; enfin, le programme revendicatif de la C.G.T. ne sera pas mis en veilleuse avant, pendant, et après les élections quel que soit leur résultat.

Une campagne de signatures est ouverte. Diffusé en Provence depuis six jours, a dit M. Godard l'appel a déjà reçu le paraphe de deux cents militants cégétistes, dont deux sur trois occupent des postes de responsabilités dans leur entreprise ou leur syndicat.

Ici et là, dans le reste du pays, des cégétistes qui ont déjà rompu des lances avec l'état-major confédéral (tout en restant très minoritaires dans les instances de la rue La Fayette, envisagent de reprendre, parfois en le modifiant, l'appel de Marseille, pour encourager les indécis, les timides, les conformistes, à sortir de leur réserve.

Quel sort la direction cégétiste réservera-t-elle à ce texte ? Bon nombre de ses membres étaient déjà partis en guerre contre une autre pétition, celle de *« l'union dans les luttes »*, où se juxtaposaient des signatures C.G.T., C.F.D.T., P.S., P.C., etc. Pourtant, l'ambition de ses promoteurs était surtout unitaire et peu agressive. La nouvelle affaire, laisse-t-on entendre à la direction de la centrale, pourrait être inscrite à l'ordre du jour de la prochaine commission exécutive, le 3 mars.

« Georges » et « Krasu »

Faut-il considérer que M. Georges Séguy a voulu éteindre le brûlot lorsque, le 18 février, à TF 1, il a déclaré qu'il y avait certaines convergences entre le programme de la C.G.T. et celui du P.S., *« mais beaucoup moins qu'avec celui du P.C. et avec beaucoup de divergences sérieuses »* ?

Banal pour les gens qui ne vivent pas dans le sérail cégétiste, un tel propos, pour les initiés, peut sonner comme une concession acordée à qui taxe la C.G.T. de sectarisme.

Mais il serait vain, parce que le secrétaire général de la C.G.T. a prononcé cette phrase, d'y chercher un décalage avec les positions de M. Henri Krasucki. ceux qui spéculent sur d'éventuelles rivalités entre les deux leaders en comptabilisant les prestations de l'un et de l'autre, risquent d'être égarés par des différences de tempérament, de style personnel. Certes, quand M. Séguy a joué l'ouverture au Congrès de Grenoble, M. Krasucki n'a rien fait pour accélérer le mouvement. M. Séguy a-t-il été lassé par les résistances qu'il rencontrait dans sa confédération et, d'autre part, dans son parti ? A-t-il évolué lui-même ? En tout cas «Georges» et «Krasu» marchent aujourd'hui du même pas. En se consacrant davantage à la politique internationale de la C.G.T., en voyageant beaucoup à ce titre, il n'est pas exclu que M. Séguy veuille prendre un peu de recul, ou modifier son rythme de travail. Mais il remonte vite en première ligne poussé par le *« patriotisme de la C.G.T. »*.

On sait aussi qu'il a déclaré à diverses reprises ne pas vouloir s'attarder trop longuement dans ses fonctions actuelles. *« Alter ego »*, M Krasucki n'apparaît pas comme le successeur le plus vraisemblable. Il est même assez improbable, estiment les militants chevronnés que l'« étoile montante » destinée à prendre la relève soit déjà membre de l'actuel bureau confédéral.

JOANINE ROY.

(1) On peut trouver ce texte auprès de Mme Gisèle Kayalan, Boîte Postale 36, 13367 Marseille Cedex 11.

● *M. Jean Kéhayan*, écrivain communiste contestataire, indique qu'il va *« essayer de faire un appel avec signatures »* demandant de ne pas voter pour M. Marchais à l'élection présidentielle. Dans une interview à *Paris-Match*, publiée jeudi 19 février, M. Kéhayan rappelle qu'il a l'intention de rassembler tous les communistes exclus ou démissionnaires du P.C.F. dans un congrès afin de *« réfléchir sur la permanence de cette masse de 20 % de gens qui continuent à voter communiste comme s'il n'y avait pas eu le pacte germano-soviétique, Budapest, la Tchécoslovaquie, l'Afghanistan »*. L'écrivain, qui estime que M. Marchais devrait atteindre 20 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle, a qualifié de *« stalinisme le plus dur »* la récente initiative « antidrogue » du P.C.F. M. Jean Kéhayan avait été exclu du P.C.F. en octobre 1980 après la parution de son livre *le Tabouret de Piotr* (Le Seuil), où il préconisait de ne pas voter pour le candidat communiste (*le Monde* daté 26-27 octobre 1980).

● *M. Pascal Gauchon*, candidat du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) à la présidence de la République, a notamment déclaré, le 18 février, à propos de l'attitude du P.C.F. : *« Le parti communiste poursuit sa marche triomphale sur la longue route qui mène au socialisme. Son chef ne se contente plus d'insulter les journalistes, il fait désormais attaquer par ses commandos un débat télévisé, dans lequel son parti était pourtant largement surreprésenté. On sait maintenant ce qu'est un bon débat selon le P.C. : un dialogue entre Georges Marchais et Georges Séguy, arbitré par René Andrieu, devant un public des Jeunesses communistes. C'est contre ce terrorisme-là que je me bats ; c'est contre ce terrorisme-là que je me présente à l'élection présidentielle. »*





Le Monde

société

La polémique sur la drogue et les développements de l'affaire de Montigny-lès-Cormeilles

L'affaire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), où les élus communistes soutiennent Mme Ben Achour, qui avait dénoncé un trafic de drogue sur la commune à la cité de l'Espérance et porté plainte contre ses voisins marocains (« le Monde » du 18 février), a pris un tour nouveau, jeudi 19 février, avec l'arrestation du fils de Mme Ben Achour en flagrant délit de vol dans un appartement, et la découverte de stupéfiants à son domicile. M. Choukri Ben Achour, vingt et un ans, toxicomane, a été inculpé d'« infraction à la législation sur les stupéfiants » et remis en liberté par M. Gilbert Estève, juge d'instruction au tribunal de Pontoise.

Alors qu'à Montigny une manifestation « contre la délation » a réuni, jeudi 19 février, une cinquantaine de personnes — pour la plupart des immigrés, — M. Robert Hue, maire communiste de la commune, déclarait à Radio-Monte-Carlo : « La famille Ben Achour n'est pas à l'abri des provocations, pourtant elle apporte aujourd'hui à l'appui de ses accusations des éléments accablants, et personne ne l'écoute. » La découverte de drogue au domicile des Ben Achour constitue pour les élus communistes la preuve que le trafic dénoncé existe réellement. Ce même jour, les avocats de la famille Ben Achour ont affirmé au cours d'une conférence de presse : « La découverte de drogue chez Choukri Ben Achour n'a rien d'étonnant puisque le jeune homme était un toxicomane notoire, mais, au contraire, elle justifie la campagne communiste. »

Après Villeurbanne et Dijon, c'est à Drancy (Seine-Saint-Denis) que les élus communistes mènent à présent leur « guerre à la drogue ». Dans une lettre à la population, le maire, M. Maurice Nilès, appelle à une manifestation de masse, samedi 21 février. « A Drancy, écrit le maire, le trafic de drogue persiste, se développe et tue dans nos quartiers. » M. Georges Marchais se rend ce vendredi 20 février à Montigny à un meeting au cours duquel le candidat à la présidence de la République parlera de la drogue. Enfin la fédération du parti socialiste du Val-d'Oise a déclaré, jeudi 19 février, après l'arrestation de Choukri Ben Achour : « La délation est une méthode scandaleuse qui se retourne toujours contre ceux qui la pratiquent. »

POINT DE VUE

Trop, c'est trop

par JEAN-PIERRE DELALANDE (*)

ELU de la circonscription du Val-d'Oise où est situé Montigny-lès-Cormeilles, j'ai quelque droit à me faire l'interprète de la population puisque, en 1978, elle m'a préféré au député sortant communiste. Elle savait déjà à coup sûr ce dont elle ne voulait plus. Aussi, je veux exprimer le sentiment de honte, de révolte, mais aussi de crainte qu'ont déclenché les dernières initiatives du parti communiste.

Force est de constater que la drogue n'est pas le fond du débat pour le parti communiste. Si tel avait été le cas, il pouvait demander à l'Assemblée nationale un débat concret sur le problème. D'autres l'ont fait, je l'ai moi-même abordé en novembre 1979. Si la drogue avait constitué effectivement l'une de ses préoccupations, il aurait pu mener une réflexion constructive et proposer des solutions pour lutter plus efficacement contre ce fléau au sein, par exemple, du Comité national d'information sur la drogue auquel j'ai participé pour ma part dès sa création mais où je n'ai jamais vu un seul communiste. La drogue à Montigny n'est à l'approche des élections présidentielle qu'un prétexte sordide à une nouvelle campagne tous azimuts que l'on ne peut que condamner.

Vitry, Ivry, Aulnay-sous-Bois, Montigny, Rennes, Dammarie-les-Lys, Villeurbanne et le Palace à Paris, tout est bon, même le pire, pour attirer l'attention des médias et, sous couvert de grands sentiments, avec un cynisme électoraliste qui fait frémir, faire appel aux instincts que les sociétés développées cherchent à réprimer définitivement après des siècles d'efforts de civilisation.

Pourquoi le parti communiste, qui se prétend défenseur des faibles et des déshérités, s'attaque-t-il aux plus faibles parmi les plus faibles, ceux qui, modestes et étrangers, ne maîtrisent pas même parfaitement la langue française ? Qu'elle ait tort ou raison, s'imagine-t-on ce que peut ressentir une famille derrière ses carreaux, menacée par une foule dont elle ne comprend pas complètement tous les cris !

Pourquoi le parti communiste, qui se prétend défenseur des droits de l'homme — M. Marchais a même été jusqu'à créer, après l'invasion soviétique en Afghanistan, qu'il a justifiée, un comité des droits de l'homme dont il est président, — bafoue-t-il, dans le même temps, aussi grossièrement qu'à Montigny, la dignité humaine ?

Pourquoi le parti communiste, qui se prétend défenseur des jeunes, leur interdit-il, par une manifestation de ses militants, la possibilité de s'exprimer à la télévision ?

***

Député d'une circonscription comprenant de nombreux foyers d'immigrés, élu de la commune d'Herblay, qui a déjà accueilli sur son territoire plus de trente mille réfugiés d'Asie du Sud-Est — fuyant les tortures et les sévices des régimes politiques amis du parti communiste, — inquiet de ses positions et de ses actions, j'ai, dès le 21 janvier dernier, écrit une lettre ouverte à M. Hue, maire de Montigny et permanent de longue date de ce parti, pour exiger, de la part de M. Marchais, des déclarations plus conformes à la dignité humaine, certain de traduire ainsi les préoccupations de la population et des résidents des foyers d'immigrés avec lesquels je demeure constamment en liaison, à l'écoute de leurs problèmes et de leurs craintes. La réponse fut claire : l'appel à la délation et les tristes manifestations de Montigny orchestrées par le maire.

Alors, je n'accepte pas que, face à un drame, la manifestion « spontanément » organisée remplace l'appel au service public compétent.

Je n'accepte pas que la délation soit érigée en système — a fortiori par le plus haut magistrat d'une commune.

Je n'accepte pas que des élus s'imposent en juges dans une société démocratique où il existe la séparation des pouvoirs.

Je n'accepte pas que le racisme se substitue à l'esprit de tolérance.

Oui, je crois qu'il y a une morale en politique et qu'elle doit, en toutes circonstances, être maintenue.

(*) Député R.P.R. du Val-d'Oise, conseiller régional d'Ile-de-France.

« Un peu de décence »

Les avocats des Ben Achour — la famille algérienne accusatrice — tiennent leur première conférence de presse. De son côté, M. Patrick Thomas, le conseiller municipal dissident, devenu l'âme de la défense des Kerbouch — la famille accusée, — organise sa manifestation à Montigny « contre la délation » et contre « le pogrom ». A force, l'histoire s'embrouille : Choukri, l'un des fils de Mme Ben Achour, vient d'être surpris en flagrant délit de vol dans un appartement de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). Les gendarmes en ont profité pour perquisitionner chez sa mère où le jeune homme habite. Ils ont découvert de l'héroïne, 100 grammes de haschisch environ et, pensent-ils, un litre d'huile de cannabis. M. Gilbert Estève, juge d'instruction au tribunal de Pontoise, a remis Choukri en liberté : si l'huile de cannabis n'était qu'une décoction de chanvre.

Mme Ben Achour a quitté son appartement. Arrosseuse arrosée. Les Kerbouch, ses « adversaires », n'osent pourtant pas se réjouir : ils n'ont pas le cœur. La cité de l'Espérance, plaque tournante du trafic électoral, regrette sa vie modeste mais paisible. Là on connaît les familles : des gens qui n'ont pas eu de chance avec leurs fils délinquants ou drogués. Un sale coup qui peut arriver à n'importe qui. Et M. Kerbouch « le trafiquant » est bien malheureux. Et les Ben Achour, bien que soutenus par le parti communiste, n'en mènent pas large. Mais, à présent, la justice est saisie.

Mᵉ Régis de Castelnau, le défenseur de Mme Ben Achour, s'indigne : « Vous voudriez qu'on ne dénonce pas des trafiquants ? » Et son confrère, Mᵉ Daniel Voguet s'étonne : « Pourquoi sept policiers ont-ils interrogé Mme Ben Achour, leur seule préoccupation était de savoir qui avait écrit la lettre de dénonciation, mais ils n'ont pas perquisitionné chez les Kerbouch » « Pas un coup monté, pensent-ils, non, mais une bien curieuse coïncidence. »

A Montigny, M. Patrick Thomas tient ferme ses banderoles. Le jeune Abder Kerbouch, contre qui on a aussi porté plainte, répond aux journalistes plus nombreux que les manifestants : « De la drogue chez les Ben Achour ? Je n'en sais rien. Depuis deux ans, nous n'avons plus de relations, ils étaient devenus de mauvais voisins. »

Le petit groupe s'ébranle vers la cité de l'Espérance. Quelques immigrés sont venus à peine grossir les rangs. « La vérité, disaient-ils entre eux, c'est que nos frères feront les frais d'une opération qui les dépasse. A la cité de l'Espérance, il y en a qui ne sont pas même au courant. Ils ont tout appris à la télévision. Si on était des électeurs, il n'y aurait pas ces problèmes. Les deux victimes, ce sont les deux familles, à présent, il faudrait un peu de décence. »

Le petit groupe s'enfonce dans la nuit. Vendredi, M. Georges Marchais parle à Montigny.

CHRISTIAN COLOMBANI.

L'INCULPATION DE M. BEN ACHOUR

On peut s'étonner que M. Choukri Ben Achour, arrêté en flagrant délit de vol à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), n'ait pas été mis en détention. En réalité, M. Ben Achour a été entendu par M. Gilbert Estève, juge d'instruction au tribunal de Pontoise, dans le cadre d'une information ouverte depuis le mois de décembre 1980 à propos d'un trafic de drogue dans le Val-d'Oise qui a déjà permis l'inculpation d'une vingtaine de personnes, dont sept sont incarcérées.

Le vol commis à Conflans-Sainte-Honorine par M. Choukri Ben Achour, surpris — en possession de bijoux — dans un logement voisin d'une boulangerie de Conflans-Sainte-Honorine, où il s'était introduit en compagnie d'un complice en fuite, fait l'objet d'une information ouverte par le parquet de Versailles. Toxicomane notoire, il s'est fait passer, au moment de son arrestation, pour son frère Moussa, à qui la police n'a rien à reprocher, et pourrait être impliqué dans un trafic. Il est actuellement recherché pour « usurpation d'identité ». Mais, pour l'instant, les stupéfiants découverts dans l'appartement qu'il partage avec sa mère ont été confiés au laboratoire d'analyses. Il faudra attendre les résultats de l'expert pour que le procureur de la République ordonne un supplément d'information fondé sur l'élément nouveau de la découverte de ces substances toxiques, dans le cours de la première procédure visant le trafic dans le Val-d'Oise.

● *Après la grève de plusieurs dizaines de travailleurs immigrés* de l'usine Renault de Boulogne-Billancourt protestant contre « *la politique raciste du P.C.F.* » (*le Monde* du 20 février), la C.F.D.T., dont nous avions écrit qu'elle avait appelé à ce débrayage d'une heure, nous prie de préciser qu'il s'agissait en fait d'un « *débrayage spontané, que la C.F.D.T. a soutenu à juste titre* ».

SÉRIE D'INCIDENTS A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-VIII

Trois fois en deux jours, le mercredi 18 et le jeudi 19 février, des incidents parfois violents ont opposé des étudiants communistes, qui distribuaient des tracts sur la drogue et une centaine d'étudiants de l'université de Paris-Saint-Denis (Paris-VIII ex-Vincennes). Le président de l'université, M. Claude Frioux, n'a pas réussi, malgré ses interventions à ramener le calme. Le secrétaire de la section locale de l'UNEF-indépendance et démocratie (trotskistes et socialistes) Stéphane Rimbert a eu une vertèbre fêlée, le jeudi 19 février, dans la matinée lors d'une échauffourée.

A trois reprises durant ces deux jours, aux cris de « *P.C. raciste !* » et de « *P.C. dehors !* », les étudiants ont chassé de la faculté les représentants de l'Union des étudiants communistes (U.E.C.), après les avoir empêchés de distribuer le tract, où l'on pouvait lire notamment : « *Les étudiants communistes de Paris-VIII Saint-Denis tiennent à affirmer publiquement leur soutien à Robert Hue, maire de Montigny-lès-Cormeilles, dans sa lutte contre les trafiquants, dans sa lutte pour le bonheur.* » Et encore : « *Nous avons décidé de combattre la drogue sur tous les terrains, de déclarer la guerre aux revendeurs qu'il soient Hollandais, Marocains, ou Français.*

» *Les accusations de délation et de racisme venant de la droite et du parti socialiste sont pitoyables. De la part de ceux qui ont organisé les guerres coloniales, de ceux qui ont torturé le peuple algérien, qui ont expulsé Mody Konaté, pourchassé Simon Malley, assassiné Pierre Goldman, de leur part, c'est vraiment parler de corde dans la maison d'un pendu !* »

D'après de nombreux témoignages, on comptait parmi les diffuseurs de ce tract des non-étudiants. « *L'université n'est-elle pas ouverte aux travailleurs ?* » ont répondu les intéressés à cette accusation. — N. B.

● *Les élus socialistes* du conseil municipal de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) ont quitté la salle de réunion de l'assemblée municipale, mercredi soir 18 février, pour protester contre le refus du maire, M. Robert Laporte (P.C.F.), de répondre à leurs questions sur ses récentes déclarations à la presse relatives à son intention de proposer au conseil la fermeture du foyer Sonacotra de la ville (*le Monde* du 13 février). L'ordre du jour de la réunion prévoyant essentiellement le vote du budget municipal, le maire avait refusé la discussion à ce sujet. Après le départ des socialistes, le budget n'a pu être adopté, le quorum n'étant pas atteint. — (*Corresp.*)

FAITS DIVERS

INCENDIES EN SÉRIE DANS LES HOPITAUX PARISIENS

Un incendie s'est déclaré, le jeudi 19 février, dans les sous-sols de l'hôpital Tenon, rue de Chine, à Paris (20ᵉ), pour une raison encore inconnue. Rapidement maîtrisé, le sinistre, qui n'a fait aucune victime, a toutefois détruit quelque deux mille dossiers médicaux.

Depuis l'incendie survenu dans des conditions analogues, le 5 décembre 1980, dans les sous-sols du service d'urologie-néphrologie de l'hôpital Necker, rue de Sèvres (6ᵉ) (*le Monde* daté 7-8 décembre 1980), plusieurs hôpitaux parisiens ont été l'objet de tentatives d'incendies. Ainsi, l'hôpital Broussais, rue Didot (14ᵉ) et, surtout, l'hôpital Cochin, rue du Faubourg-Saint-Jacques (14ᵉ), où, depuis le début du mois de février, onze foyers ont été allumés.

LA MORT D'UN ZONARD...

Personne ne s'occupait de Serge Kos. Personne n'avait l'air de savoir qu'il existait. Avait-il sollicité de la mairie un secours, des ASSEDIC une indemnité de chômage ? Apparemment pas, nous indique notre correspondant à Besançon. Il n'avait pas de famille dans la région, et sa silhouette de zonard tranquille ne semble pas avoir attiré l'attention des assistantes sociales. Aujourd'hui que Serge Kos est mort de froid et de faim à vingt-quatre ans (voir nos dernières éditions), tout le monde s'étonne qu'il ait pu vivre de l'air du temps, de quelques déchets ramassés dans les poubelles et probablement aussi de vagues larcins.

Seule la police semblait savoir qu'il existait. C'est elle qui, servant de guide à un huissier jusqu'au hangar désaffecté dont il s'était fait une tanière, a découvert son corps, mercredi 18 février. Serge Kos était mort depuis trois jours, terré sous une vieille carcasse de camion. Il pesait 40 kilos. Des traces de sang découvertes sur sa paillasse firent croire un instant à un meurtre : elles provenaient de plaies non soignées que ce garçon solitaire portait aux pieds. « *Mort naturelle* », a conclu le rapport.

Serge Kos, né le 25 septembre 1956 à Trieux (Meurthe-et-Moselle), était venu travailler, en 1977, chez Peugeot à Sochaux : en juillet 1979, il était licencié à la suite de trop nombreuses absences. Depuis, il suivait son destin de marginal. Un marginal que personne ne remarquait : il n'était engagé dans aucun mouvement, ne participait pas aux manifestations, ne buvait pas. Transparent. Au point que personne ne paraît l'avoir remarqué. Sa mort, survenue le jour même où le petit patron propriétaire du hangard désaffecté se suicidait, lui aura, en quelque sorte, donné de la consistance. Le P.C. et la C.G.T. ont été les premières organisations à réagir. « *Un crime* », dit le P.C. La C.G.T. dénonce les licenciements chez Peugeot.

... et celle d'un chômeur

Le même jour, à Blois (Loir-et-Cher), un jeune père de famille, Bruno Carmier, âgé de vingt-cinq ans, se donnait la mort en se tirant un coup de carabine en plein cœur. En chômage depuis huit mois, il avait perdu son indemnité et se trouvait sans ressources, alors que sa jeune épouse venait de mettre au monde un garçon atteint d'une malformation. Dans une lettre adressée à des journaux, Bruno Carmier a demandé, avant de mourir, à plusieurs organisations politiques de gauche de venir en aide à sa famille et à trois artistes, Patrick Dewaere, Miou-Miou et Francis Cabrel, d'accepter d'être « *parrains et marraine d'honneur* » de son fils.

JUSTICE

La peine de mort est abolie pour les mineurs

Le Parlement français, autorisant par la loi du 25 juin 1980 l'adhésion de la France aux pactes des Nations unies relatifs aux droits de l'homme a, de fait, aboli la peine de mort pour les mineurs. Les dispositions de cette loi (*J.O.* du 26 juin 1980) étant entrées en vigueur le 4 février, le garde des sceaux a fait parvenir aux magistrats une circulaire en date du 26 janvier.

« *Le paragraphe 5 de l'article 6 du pacte international relatif*, précise le texte, *aux droits civils et politiques dispose* : « Une sentence de mort ne peut être » imposée pour des crimes » commis par des personnes » âgées de moins de dix-huit » ans et ne peut être exécutée » contre des femmes enceintes. » *Or le code pénal interdit, dans son article 17, l'exécution d'une femme enceinte. En revanche, la condamnation à la peine capitale d'un mineur de seize à dix-huit ans n'est pas interdite, l'article 66, alinéa premier, du code pénal, et l'article 2 de l'ordonnance du 2 février 1945 précisant que l'excuse atténuante de minorité peut être écartée à l'égard de cette catégorie de mineurs.*

» *Conformément à l'article 55 de la Constitution, les pactes auront, dès leur publication et leur entrée en vigueur, une autorité supérieure à celle des lois. Il en résulte que, à partir du 4 février 1981 la peine de mort ne pourra plus être prononcée pour des crimes commis par des mineurs de dix-huit ans (...) L'excuse atténuante de minorité pourra encore être écartée (...), mais, dans ce cas, la peine la plus forte qui pourra être prononcée sera la peine de la réclusion criminelle à perpétuité.* »

[La dernière peine de mort prononcée en France contre un mineur l'avait été le 3 octobre 1975 par la cour d'assises des mineurs de l'Oise contre le jeune Bruno T..., âgé de dix-sept ans, pour le meurtre d'une septuagénaire (« le Monde » du 7 octobre 1975). La Cour de cassation avait rejeté son pourvoi, mais Bruno T... avait été gracié par le président de la République (« le Monde » du 13 février 1976). Les six condamnés à mort français — qui, tous, attendent le résultat de leur pourvoi en cassation — sont majeurs. Le plus jeune, Mohammed Charas, est âgé de vingt et un ans.]

« JE SAIS QUE JE MÉRITE LA PEINE DE MORT »

Au cours de son procès devant les assises du Val-de-Marne, Jeannine Terriel, l'amie d'Yves Maupetit s'est effondrée en sanglots, jeudi 19 février, au cours de son interrogatoire. « Je sais, *a-t-elle crié*, que je mérite la peine de mort. J'en serais d'ailleurs bien tranquille et bien heureuse. Je sais que je suis une criminelle. » *Jeannine Terriel était interrogée sur le double crime de Sucy-en-Brie dont ont été victimes M. et Mme Theureau, le 15 janvier 1978.*

Elle a raconté : « Maupetit m'a dit qu'on allait faire un casse. En descendant de voiture près de la maison, il m'a donné un fusil. Moi je croyais qu'avec une carabine on ne pouvait tuer que des petites bêtes, pas des gens. Vous ne comprenez pas. Je ne voulais pas le tuer M. Theureau. Je regrette. Je sais ce que c'est que d'être orpheline. C'est la première fois que je me servais d'une arme. Jamais je n'aurais pu croire que je pouvais tuer une personne (...). Maupetit m'a dit : « Tire salope », et j'ai tiré. C'est moi la criminelle. »

● *Un militant pacifiste parisien*, M. Thierry Caradec, âgé de vingt ans, a été condamné, jeudi 20 février, à huit mois d'emprisonnement pour désertion, par le tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.) de Paris. Incorporé le 1ᵉʳ août 1979 après avoir devancé l'appel, il avait deserté le 24 janvier 1980. Il avait été arrêté le 29 novembre sur le pont de l'Alma, à Paris, alors qu'il grimait avec deux autres déserteurs, le zouave en effigie de la mort.

Son avocat, Mᵉ Jean-Jacques de Felice, a plaidé, en vain, l'incompétence du tribunal permanent des forces armées à juger des militants pacifistes et antimilitaristes. Le commissaire du gouvernement avait requis contre Thierry Caradec une peine de treize à quinze mois d'emprisonnement.

ÉDUCATION

L'éducation physique est « sacrifiée » estime la Fédération Schléret

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P., présidée par M. Jean-Marie Schléret) estime que l'éducation physique et sportive est, dans l'enseignement, une « *grande sacrifiée* ». M. Schléret a dénoncé, jeudi 19 février, au cours d'une conférence de presse, « *le grand écart entre les promesses et la réalité* » en ce domaine.

A l'école primaire, la proportion de classes pratiquant deux heures hebdomadaires d'éducation physique est passée en cinq ans de 36 % à 76 %. Mais on est encore loin de l'horaire officiel de cinq heures hebdomadaires (24 % des classes n'ont même pas deux heures, 18 % seulement ont plus de quatre heures). Encore faut-il voir de près : « deux heures de piscine, souligne M. Schléret, cela veut dire, parfois, quarante minutes dans l'eau et une heure vingt minutes de déplacement, habillage, déshabillage. « *La piscine donne bonne conscience* », conclut la P.E.E.P.

La situation n'est pas meilleure dans les collèges et les lycées. A Toulouse, les parents des élèves d'un collège doivent cotiser 50 francs par enfant pour payer les transports vers les installations sportives. La P.E.E.P., qui souhaite que « *cessent les discours hypocrites sur la valeur éducative du sport* », demande que soit améliorée et accélérée la formation des instituteurs et institutrices à l'éducation physique, et elle renouvelle sa proposition d'un poste supplémentaire par école de plus de cinq classes. Dans le second degré, elle insiste sur la nécessité de remplacer les professeurs d'E.P.S. absents. Dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP), le mercredi après-midi devrait être libéré pour les activités sportives. Un effort particulier devrait être fait, estime-t-elle, pour les élèves des classes préprofessionnelles de niveau et des sections d'éducation spécialisée.

M. JACQUES VANLERENBERGHE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE-II

M. Jacques Vanlerenberghe, professeur de physiologie, a été élu président de l'université de Lille-II (droit et santé). Il a obtenu 37 voix contre 28 au président sortant, M. Etienne Cuingnet.

[Né le 10 novembre 1921 à Lille, M. Jacques Vanlerenberghe a obtenu son doctorat en médecine en 1948 et son doctorat ès-sciences en 1968 pour ses travaux sur les fonctions hépato-biliaires. Depuis 1961, il est professeur de physiologie à la faculté de médecine de Lille. Il dirige un service au centre Oscar Lambret. Il est aussi directeur de l'Institut régional d'éducation physique depuis 1953 et dirige l'unité d'enseignement et de recherche d'éducation physique et sportive.]

(Publicité)

JOURS DE FRANCE



LA POLITIQUE AU CAFÉ DU COMMERCE

Premier consommateur

Un million et demi de chômeurs, vous ne trouvez pas que c'est beaucoup trop?

Deuxième consommateur

Bien sûr. Mais que faire? Peut-être pourrait-on réduire le temps de travail à 36 heures par semaine. Ainsi, d'un seul coup, le chiffre des chômeurs serait diminué d'un million.

Premier consommateur

Mais les prix seront plus élevés. On ne vendra plus rien et, de nouveau, le nombre des chômeurs augmentera.

Deuxième consommateur

Vous ne me laissez pas le temps d'achever mon exposé. En même temps que le travail serait ramené à 36 heures, il faudrait dévaluer la monnaie de 20 %. Avec une augmentation du coût des salaires de 10 %, il resterait une marge de dévaluation de 10 %. Nos produits deviendraient donc plus compétitifs.

C'est d'ailleurs ce qu'a fait de Gaulle, lorsqu'il est revenu au pouvoir avec Pinay comme ministre des Finances. Le taux de la monnaie a été dévalué de 20 %, les caves de la Banque de France étaient pleines d'or, les affaires n'avaient jamais si bien marché, et même le Contrôle des changes avait été supprimé.

Premier consommateur

C'est vrai, mais, à cette époque, le pétrole ne coûtait pas si cher. Que va devenir notre facture pétrolière?

Deuxième consommateur

Elle va aller en diminuant grâce aux mesures prises par le gouvernement : les centrales atomiques fourniront l'électricité nécessaire à notre industrie et l'alcool fera diminuer la quantité d'essence consommée par les voitures.

Et puis, on ne paiera plus les indemnités de chômage.

Premier consommateur

C'est vrai, mais que vont dire nos partenaires du serpent monétaire?

Deuxième consommateur

Ils diront ce qu'ils voudront. La France est un pays indépendant et puis ils feraient bien de faire comme nous, ainsi ils n'auraient plus de chômeurs et tous ensemble nous deviendrions plus compétitifs vis-à-vis de l'Amérique, de l'Angleterre et du Japon.

Premier consommateur

Vous ne trouvez pas que le soleil chauffe un peu trop à présent. Allons nous installer au café d'en face, pour continuer notre conversation.

Marcel Dassault
député de l'Oise

DÉFENSE

DANS L'ATTENTE DE SES NOUVEAUX MATÉRIELS

La 31e brigade d'intervention en manœuvres dans le Sud-Est

La 31e brigade, qui doit être la nouvelle unité des forces d'intervention françaises, sera mise à l'épreuve lors d'une importante manœuvre régionale *prévue, du* 16 au 21 mars, dans le Sud-Est, sous l'autorité du général de corps d'armée Wilfrid Boone Arbod Borssat de Lapérousse, commandant la Ve région militaire à Lyon.

A cet exercice interarmées devrait assister, vers le 20 mars prochain, M. Robert Galley, ministre de la défense. La présence du chef de l'État n'est pas encore donnée pour certaine.

Baptisée « Alpes 81 », cette manœuvre sera marquée par un débarquement en force, sur la côte varoise, de la 31e brigade en direction du site des missiles nucléaires d'Albion, à la limite des départements des Alpes-de-Provence, du Vaucluse et de la Drôme. Le plateau d'Albion sera protégé, *pour la circonstance*, par la 27e division alpine chargée de donner un coup d'arrêt sur les rives de la Durance.

L'AMX-10 en question

Ce devrait être la première manifestation officielle de la nouvelle unité blindée des forces d'action extérieure, primitivement appelée 31e demi-brigade et que l'état-major envisage, aujourd'hui, de dénommer 31e brigade. L'un des éléments constitutifs de cette unité s'est déjà livré (*le Monde* du 28 janvier) à un exercice de débarquement, du 26 au 29 janvier, près du Lavandou, dans le Var. La manœuvre « Alpes 81 » prévoit un débarquement plus important, en deux vagues, destiné à la conquête d'une tête de pont, dans la région de Cavalaire, suivie d'une exploitation rapide de l'offensive. La 27e division alpine, dont le P.C. est à Grenoble, devra tenter de freiner cette action menée par les deux régiments : le 21e régiment d'infanterie de marine (RIMa) et le 2e régiment étranger d'infanterie (REI), qui constitueront, lorsqu'elle sera créée officiellement, la 31e brigade.

Pour l'instant, la difficulté tient à l'organisation de l'état-major de cette brigade qui pourrait, s'il est institué à Aubagne (Bouches-du-Rhône), se rapprocher de celui du groupement de Légion étrangère ou, s'il est créé à Marseille, se confondre avec celui de la 53e division militaire territoriale (D.M.T.).

Les deux régiments constitutifs de la nouvelle unité d'intervention sont, en revanche, mieux connus, même si leur armement doit encore évoluer. Le 21e RIMa, avec mille cinq cents hommes environ, est en garnison à Fréjus (Var) et le 2e REI est cantonné à Corte et à Bonifacio, en Corse, avec environ neuf cents hommes.

Le groupement de ces deux régiments professionnels sous un commandement commun a répondu au souci du gouvernement et de l'état-major de disposer, à terme, d'une unité d'intervention plus lourdement équipée que ne le sont, actuellement, la 11e division parachutiste et la 9e division d'infanterie de marine. En particulier, les armements d'appui (missiles anti-chars et mortiers *lourds de 120*) seront renforcés.

Doté à ce jour d'automitrailleuses à canon de 60 ou 90 millimètres, la 21e RIMa devrait recevoir dans deux ans, outre une batterie de 155 tracté, le nouvel engin blindé de lutte anti-chars, de reconnaissance et d'appui, l'AMX-10 RC (pour roues-canon), dont les capacités de tir, pour un engin de 15 tonnes, sont équivalentes à celles d'un char de combat du modèle AMX-30.

Avec sa télémétrie-laser, son ordinateur de conduite automatique du tir et son canon de 105 mm qui porte à 2 kilomètres contre des objectifs mobiles, l'AMX-10 RC a contre lui le fait d'être d'un coût élevé : 4,2 millions de francs l'exemplaire. Apparemment, cet inconvénient n'a pas retenu le Maroc d'en acheter, mais il pose un problème à l'armée française, dont les livraisons devront être étalées dans le temps et qui devra, en attendant, continuer d'user, jusqu'en 1990, certains de ses E.B.R. (engins blindés de reconnaissance issus de la seconde guerre mondiale).

Cette situation a, du reste, attiré l'attention du nouveau chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jean-Yves Delaunay, dès son entrée en fonctions.

Le bureau des études de l'état-major a donc lancé des analyses et des enquêtes pour examiner les conditions dans lesquelles certains programmes d'armements de l'armée de terre pourraient *être accélérés*, et d'autres retardés en contrepartie, afin d'éviter ce que des parlementaires ont eu l'occasion de dénoncer : l'étalement excessif dans le temps de trop nombreuses réalisations d'armement classique dans les trois armées, qui déséquilibre leur équipement opérationnel.

Un complément du Transall

D'autre part, l'apparition attendue de l'AMX-10 RC dans la panoplie des forces françaises d'intervention peut poser un problème technique, en raison de la masse de cet engin blindé. Avec une charge utile de 16 tonnes, la distance franchissable de l'avion de transport Transall nouvelle formule est à peine de l'ordre de *1 800 kilomètres. Or, précisément*, l'AMX-10 RC pèse 15 tonnes en équipement de combat. Son acheminement sur de longues étapes peut se révéler délicat dans certaines conditions.

Tant au Parlement, y compris dans la majorité, que dans les milieux militaires, des voix se sont élevées récemment pour réclamer l'adoption par la France de moyens de transport stratégique qui soient complémentaires de la flotte de Transall. Le R.P.R., par exemple, s'est prononcé pour l'achat d'avions étrangers sans citer de marque précise. Mais la gamme éventuellement disponible n'est pas si étendue et l'avion américain Hercules pourrait répondre aux besoins.

Depuis l'expédition de Kolwezi, en mai 1978, qui a montré certaines des faiblesses du dispositif français outre-mer, l'état-major des armées s'est attaché à y porter des remèdes. La collecte du renseignement a été améliorée et un réseau aéroporté de transmissions intercontinentales a été mis au point. Il semble difficile que l'alourdissement en *blindés* du corps français d'intervention extérieure ne s'accompagne pas, parallèlement, d'un effort sur les capacités du transport stratégique.

JACQUES ISNARD.

LE P.S. PROPOSE L'ÉLECTION DE REPRÉSENTANTS DES APPELÉS DANS LES RÉGIMENTS

Dans une proposition de loi-cadre, déposée à l'Assemblée nationale par le groupe socialiste, Mme Edwige Avice et MM. Charles Hernu et Guy Bêche estiment que « *l'exercice des droits et des libertés au sein des armées doit aller de pair avec une représentation réelle et efficace des appelés* » et que ce principe de la représentation « *doit être étendu à toute l'armée, y compris aux cadres* ».

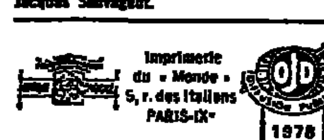
« *La liberté d'opinion et la liberté d'information*, écrivent notamment les trois députés socialistes, « *ne peuvent exister que si les appelés ont le droit et la possibilité de recevoir et de lire les journaux et revues de leur choix, d'assister en tenue civile, hors des locaux et enceintes militaires et en dehors des heures de service, à des réunions politiques, syndicales, professionnelles, culturelles et confessionnelles, et de participer à leurs activités. Il convient également que leur soit reconnue la liberté d'expression, dans le respect des règles de discrétion professionnelle.* »

La proposition du P.S. prévoit « *l'élection des représentants des appelés dans chaque unité élémentaire et au sein de commissions qui, au niveau du régiment ou de la formation organique, auraient compétence pour régler les problèmes de vie courante et de discipline.* »

Le P.S. proposera ultérieurement la réorganisation, l'élection et la décentralisation du Conseil supérieur de la fonction militaire.

● *Des éléments interarmées français* manœuvreront, du samedi 7 au jeudi 12 mars, en Côte-d'Ivoire avec des forces ivoiriennes, à l'occasion d'un exercice baptisé « Bafing 81 ». Cette opération mettra en œuvre, au total, 2 100 hommes des armées de terre française et ivoirienne, 570 marins et 11 bâtiments de guerre, ainsi que 26 avions ou hélicoptères dans la région de Touba.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

MÉDECINE

A Lyon

LES MÉDECINS DU CENTRE D'INTERRUPTION DE GROSSESSE ONT MIS FIN A LEUR GRÈVE

(De notre corresp. régional.)

Lyon. — Les douze médecins du centre d'orthogénie de l'hôpital de l'hôtel-Dieu, à Lyon, en grève depuis le 13 février dernier, ont décidé de reprendre le travail, à partir du vendredi 20 février. C'est une entrevue avec le directeur des Hospices civils de Lyon, M. Maurice Rochaix, qui a permis le déblocage d'une situation née des conditions de fonctionnement précaires du premier centre lyonnais pour les interruptions volontaires de grossesse (I.V.G.) (*le Monde* des 6, 15 et 16 février).

Les médecins ont obtenu satisfaction sur cinq points essentiels : la création « immédiate » de quatre postes pour le centre d'orthogénie ; *la possibilité* de pratiquer des interruptions thérapeutiques de grossesse (ITG) ; l'autorisation de pratiquer les interventions, si la patiente le demande, sous anesthésie générale ; le maintien de la structure actuelle du centre d'orthogénie ; la reconduction des contrats des médecins, en attendant la définition d'un statut national des centres d'orthogénie.

Au cours d'une conférence de presse, les médecins, qui s'estiment toujours « mobilisés », ont insisté sur l'impact réel de leur mouvement, signe, selon eux, que « *la non-application dans le département du Rhône de la loi sur l'I.G.V. a été démontrée de façon éclatante* ». Les points encore litigieux — l'établissement d'une convention entre les hospices civils et le planning familial, le « fonctionnement effectif » du centre d'orthogénie dans le secteur public — devraient faire l'objet de nouvelles négociations.

Pendant la semaine de grève, les cent demandes d'avortements enregistrées ont été prises en charge par la section locale du planning : selon ses responsables, 10 % des femmes concernées « *n'ont eu d'autre solution que l'Angleterre* », 30 % sont allées dans d'autres départements.

CLAUDE REGENT.

Une information pour homicides involontaires a été ouverte au Centre hospitalier régional de Rennes

De notre correspondant

Rennes. — Le parquet de Rennes a ouvert, au début du mois de février, une information contre X... pour homicides involontaires, à la suite d'une série de décès suspects, survenus entre le 1er et le 14 octobre 1980, dans le service de chirurgie thoracique et cardiovasculaire du centre hospitalier régional de Rennes (C.H.R.).

Devant l'importance des chocs septicémiques constatés début octobre, le professeur Yves Logeais avait saisi le service d'hygiène hospitalière. Des hémocultures aussitôt pratiquées faisaient apparaître la présence d'un entérobactère « cloacæ ». Les analyses des différents prélèvements révélaient, vingt-quatre heures plus tard, que les « solutés de Ringer » (1) fabriqués dans la pharmacie centrale de l'hôpital de Pont-Chaillou, et utilisés sous forme de perfusions lors des opérations à cœur ouvert, étaient fortement contaminés. Sur quatre lots examinés, deux lots de 90 litres étaient contaminés. La fabrication, à l'hôpital, du « soluté de Ringer » était aussitôt arrêtée et cette préparation locale remplacée par des produits préparés industriellement (« le Monde » du 18 février).

A partir des éléments de l'enquête *diligentée par l'inspection* générale des affaires sociales (IGAS) — l'autorité de tutelle n'aurait été alertée qu'à la fin du mois d'octobre, — l'information ouverte au parquet de Rennes devra déterminer si, et dans quelles conditions, une imprudence, une négligence ou une inobservation des règlements est à l'origine de cette série de décès suspects, « *de morts évitables* », avance même un médecin de l'hôpital. Toujours est-il que, avant cette série d'accidents et depuis plusieurs semaines, le stérilisateur et le distillateur de la pharmacie centrale étaient en panne. L'eau distillée provenait d'autres services, et la stérilisation se faisait également dans d'autres services en attendant l'arrivée du nouveau matériel.

En l'absence de témoins de stérilisation sur les différents flacons, a-t-on confondu ceux qui étaient stérilisés et ceux qui ne l'étaient pas ? C'est l'explication avancée par des médecins, dans un centre hospitalier où cette affaire révèle de solides inimitiés et un souci d' « *ouvrir le parapluie* ».

En pédiatrie aussi ?

A la suite de ces accidents, sur lesquels les différents responsables de l'hôpital ont fait silence le plus longtemps possible, d'autres décès antérieurs ont également *été* qualifiés de suspects, *bien que* l'enquête de l'IGAS n'ait porté que sur les six décès suspects officiellement constatés. C'est ainsi que référence est faite, à l'intérieur de l'hôpital, à cinq infections apparues au cours de la seconde quinzaine du mois d'avril dans le service de pédiatrie, provoquant la mort d'un enfant.

Septicémie

Si les versions sont fort différentes et font appel à « *ce bruit de fond* » des problèmes infectieux que l'on trouve dans les services hospitaliers, plusieurs affirment que, là aussi (et bien que cela soit évidemment sans rapport avec le « soluté de Ringer », non utilisé en pédiatrie), les hémocultures positives ont révélé une septicémie par entérobactère dans le liquide nutritif, lui aussi fabriqué par la pharmacie de l'hôpital.

Le directeur général du centre hospitalier régional, M. Bernard Cottencin, a démenti formellement l'existence, pendant le mois de juillet 1980, de problèmes infectieux particuliers en pédiatrie. Lorsque nous lui avons demandé s'il étendait ce démenti à la seconde quinzaine d'avril, le directeur général a déclaré n'avoir rien à ajouter à son communiqué.

A-t-on manqué de rigueur dans un service ? C'est maintenant à la justice de l'établir ou de l'infirmer. Faut-il lier ces accidents à l'insuffisance du budget de la santé et au refus que semble opposer le ministère aux demandes de création de postes et d'ouverture de lits nécessaires au fonctionnement du C.H.R., dénoncés, jeudi 19 février, par les organisations syndicales C.F.D.T., C.G.T. et Force ouvrière devant le comité technique paritaire de l'hôpital ?

Le directeur général, comme le président de la commission médicale consultative, refuse cet amalgame. Le seul élément réellement positif de cette « affaire » apparaît être l'efficacité du service d'hygiène hospitalière, auquel il a fallu moins de quarante-huit heures pour déceler l'origine de ces décès suspects.

CHRISTIAN TUAL.

(1) Le « *soluté de Ringer* » est un sérum physiologique comportant un supplément de calcium. Il est préparé à l'Assistance publique de Paris par la pharmacie centrale. Des conditions de stérilisation rigoureuse doivent être observées, les flacons hermétiquement capsulés et la durée de conservation de ces préparations, qui est courte, doit être contrôlée (chaque flacon, numéroté, est, à cette fin, daté). Une telle fabrication « interne » implique donc un usage suffisamment important pour que la rotation des stocks soit rapide.

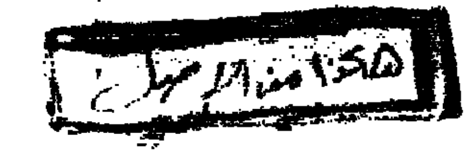
Après trente et un jours de grève

LE PERSONNEL DE L'HOPITAL DE ROANNE VA REPRENDRE LE TRAVAIL

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Le personnel du centre hospitalier de Roanne (Loire), en grève avec occupation des locaux depuis le 19 janvier, a décidé de reprendre normalement le travail, vendredi 20 février. La décision a été prise, jeudi, au cours d'une assemblée générale, après que les délégués C.G.T. et C.F.D.T. ont fait le point des succès remportés au cours de ce conflit, déclenché afin d'obtenir notamment la « rebudgétisation » des postes théoriques non pourvus l'an passé et la création de trente et un postes sur le budget 1981 (*le Monde* des 5 et 13 février).

Les multiples démarches tant de grévistes que du conseil d'administration auprès de la D.D.A.S.S. (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale) et du ministère de la santé, viennent d'aboutir à la budgétisation de trente postes non pourvus en 1980, et à la création de six postes pour 1981. Soit trente-six postes immédiatement. Des revendications moins importantes avaient été satisfaites dès les premiers jours du conflit, d'autres sont en cours d'examen. — P. C.



AÉRONAUTIQUE

MORT DE JOHN NORTHROP

Pionnier de l'aviation américaine

L'un des pionniers de l'aviation moderne, John Knudsen Northrop, est mort, mercredi 18 février, dans un hôpital de Glendale (Californie). Il était âgé de quatre-vingt cinq ans.

Né le 10 septembre 1895 à Newark (Californie), John Knudsen Northrop appartenait à ce petit noyau d'ingénieurs aéronautiques qui ont créé l'aviation civile et militaire américaine et lui ont donné ses lettres de noblesse. Son décès porte désormais à trois le nombre des pionniers de l'aviation américaine disparus au cours des huit mois écoulés : James McDonnell, fondateur de la société qui porte son nom et Donald Douglas, créateur du célèbre DC-3 dont les exemplaires volent encore aujourd'hui.

De son ami Northrop, Donald Douglas disait, dans les années 40, « il n'y a pas un avion qui vole aujourd'hui dans le ciel, sans quelque chose de Northrop à bord ». *De fait, cet ingénieur qui, après avoir travaillé dans différents bureaux d'études (Longhead Aircraft et Douglas Aircraft), a contribué à la création de la firme Lockheed (1927), a fondé plus tard la Northrop Aircraft Inc. (1939) et a dessiné une douzaine d'avions. Si le Lockheed Vega, utilisé par l'Américaine Amelia Earhart pour son vol historique au-dessus de l'Atlantique, a été quelque peu oublié, nombreux seront ceux qui se souviendront du fameux P-61 Black Widow (la veuve noire), chasseur de nuit mis au point en 1941 pour contrer pendant la seconde guerre mondiale les raids des bombardiers de nuit allemands.*

De même, c'est John Northrop qui mit au point l'aile volante, bombardier stratégique sans fuselage, dont le projet fut finalement abandonné par l'armée de l'air. John Northrop auquel l'on doit la création à Inglewood, près de Los Angeles, de l'université qui porte son nom, avait quitté la société dont il était le fondateur voici vingt-six ans. Sous sa direction, cette firme, connue aujourd'hui notamment pour ses avions de chasse, construisit plus de onze cents appareils pendant la seconde guerre mondiale.

SPORTS

RUGBY

L'amateurisme d'un transfuge du jeu à XIII en question

Dans la guerre de frontière déclenchée entre les frères ennemis du ballon ovale par le passage de l'international treiziste Jean-Marc Bourret chez les « quinzistes » de Perpignan, un armistice devrait être conclu le 5 mars au cours d'une réunion des deux chefs de clan, René Mauriès pour le XIII et Albert Ferrasse pour le XV, autour du directeur des sports du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, Bernard Monginet.

Envenimée par l'éventualité du nouveau débauchage d'un joueur treiziste — Jean-Marc Gonzalès de Limoux XIII a demandé une licence à Carcassonne XV, — cette lutte fratricide, apparemment circonscrite autour des Corbières, a pris des proportions internationales avec la relance par les Britanniques de la querelle entre amateurs et professionnels, et Albert Ferrasse devra aller s'en expliquer devant ses pairs de l'International Board les 11 et 12 mars à Cardiff.

Cette affaire Bourret, elle avait commencé comme toutes les disputes de famille par un méchant déballage de linge sale. Si l'international de Pia était passé, quinze jours après avoir porté le maillot de l'équipe nationale de jeu à XIII, chez les « quinzistes » de Perpignan, c'était, avait-on dit, qu'on lui avait offert 200 000 F. Puis le « coup » parut avoir été mijoté par le président de la Fédération française de rugby (F.F.R.), Albert Ferrasse, pour contrer la Fédération de jeu à XIII, qui avait qualifié les internationaux Pécune et Costal à Saint-Gaudens et Saint-Estève, en dépit du protocole qui réglait les conditions de passage d'une fédération à l'autre. Bref, Albert Ferrasse paraissait fort de son bon droit, Bourret apportait un souffle d'air frais aux Catalans, et, comme lors des précédentes « guerres », l'armistice devait être conclu par la signature d'un nouveau protocole signé sous la houlette de la direction des sports.

L'affaire était donc quasiment classée lorsque, bien loin du théâtre des opérations, en Grande-Bretagne, éclata une bombe. David Oxley, secrétaire général de la Fédération britannique de jeu à XIII, a envoyé à Bob Weighill, son homologue de la fédération « quinziste », une lettre où il est dit que Bourret a été payé pour jouer à XIII. Des chiffres sont avancés : 40 000 F lors de sa signature de licence à Pia, 2 000 F en début de saison, de 150 F à 400 F de prime par match de championnat de 1 000 F pour la victoire de la France sur le pays de Galles... Les 40 000 F étaient un prêt pour acheter une maison, qui ont été remboursés lors du transfert à Perpignan. Qualifier de paiement des primes de 1 000 à 2 000 F parait puéril au regard des sommes effectivement payées aux joueurs dans les sports professionnels.

Toutefois, en Grande-Bretagne, on ne transige pas avec l'amateurisme quand il est question de rugby. Le schisme entre XV et XIII a d'ailleurs été consommé à la fin du siècle dernier lorsque les étudiants de Londres ne voulurent pas affronter les *« gueules noires »* du nord de l'Angleterre qui demandaient un *« manque à gagner »* pour jouer le samedi. Cette conception rigide de l'amateurisme s'est perpétuée. Les joueurs écossais du Tournoi des cinq nations reçoivent par exemple un seul maillot par an de leur Fédération, à charge pour eux d'en acheter un autre s'il l'échange à la fin des parties, comme c'est la coutume.

L'odeur de l'argent

C'est dire que, outre-Manche, on a toujours regardé d'un œil soupçonneux les méthodes *« frenchies »* de promotion sociale par le rugby. Il ne faut pas avoir le nez très fin pour y sentir l'odeur de l'argent. Mais, pris comme pair par les gardiens du temple d'Ovalie que sont les membres de l'International Board, Albert Ferrasse avait tout fait passer, la pilule avec la potion. Pourtant, les révélations provoquées par l'affaire Bourret leur ont fait froncer les yeux. On ne badine pas avec le professionnalisme. Albert Ferrasse devra s'en expliquer à Cardiff devant l'International Board.

Pour sa défense, il pourra simplement invoquer le fait qu'en France le jeu à XIII est considéré comme un sport amateur et que le transfert d'un joueur de XIII ne risque pas de « contaminer » tout le XV. Maigre explication. On parle déjà de sanctions contre la F.F.R. Alors le président de la Fédération de jeu à XIII, René Mauriès, a mis un bémol aux accusations de David Oxley. « *Il est évident que nos joueurs demeurent amateurs* », a-t-il dit. Mais il est trop évident qu'il s'agissait d'arrêter l'incendie qu'il a contribué à allumer et dont il n'avait sans doute pas mesuré les conséquences. Car personne, à XV ou à XIII, n'a intérêt à ce qu'on farfouille dans les petites affaires de l'ovale français. Si bien que le combat des chefs risque de faire une seule victime, le pauvre Jean-Marc Bourret, sur lequel pèse maintenant la menace d'une double radiation, du XV et du XIII. Comme si le sort d'un joueur de talent avait peu d'importance au regard des intérêts bien compris de la famille.

ALAIN GIRAUDO.

ATHLÉTISME

Portrait-robot du marathonien

Qui sont ces mange-bitume qui avalent leurs 42,195 kilomètres en moins de deux heures et demie, autrement dit les marathoniens d'élite ? Leur portrait peut désormais être fait grâce aux deux cent six réponses à un questionnaire très détaillé qui avait été distribué aux participants des derniers championnats de France (le Monde du 14 octobre 1980).

Les catégories sociales les plus représentées sont les employés (31 %), les ouvriers (27 %) et les enseignants (15 %). Deux marathoniens d'élite sur trois travaillent moins de quarante heures par semaine. En revanche, un vétéran sur cinq dit travailler plus de cinquante heures. Ceux-ci ont d'ailleurs découvert la course à pied à un âge relativement avancé : la moitié après trente ans, un tiers après quarante ans. Pour ce qui est de la motivation initiale, l'influence des amis a été plus importante (32 %) que celle de la famille (12 %) ou des enseignants (11 %), tandis que celle de la formation militaire a été faible (8 %) et celle de la presse quasiment nulle. Les meilleurs ont, pour un tiers, plus de quinze ans de pratique. En règle générale, les marathoniens participent, chaque année, à deux (42 %), à trois (32 %) ou à quatre (13 %) courses. L'entraînement de plus de la moitié des seniors se fait à raison de cinq à six séances par semaine, soit une douzaine d'heures et une centaine de kilomètres. La même proportion de vétérans et de femmes s'impose trois à quatre séances hebdomadaires, soit un peu plus de cinq heures et moins de 80 kilomètres. En période de préparation d'un marathon, quatre coureurs sur dix effectuent au moins dix séances d'entraînement. La distance couverte hebdomadairement dépasse alors 150 kilomètres.

Il est surprenant de constater que, pour compenser un tel entraînement, huit marathoniens sur dix dorment moins de huit heures par jour et que sept sur dix déclarent attacher peu ou pas d'importance à ce qu'ils mangent ou boivent. Toutefois, deux sur trois boivent un à deux litres d'eau par jour, trois sur quatre consomment environ un quart de litre de vin quotidiennement et neuf sur dix ne fument pas. Enfin, la course à pied apparaît comme un sport peu onéreux, puisque le « marathonien moyen » dépense 500 F par an pour s'équiper.

D'un sport à l'autre...

BASKET - BALL. — *L'équipe féminine yougoslave de Monting Zagreb a battu, le 18 février, sur son terrain, la formation française du Clermont Université Club par 82 à 70 (37 à 32 à la mi-temps) en match aller comptant pour les demi-finales de la coupe Ronchetti.*

HOCKEY SUR GLACE. — *L'équipe de France qui participera, du 6 au 15 mars, à Pékin, aux championnats du monde, groupe C, a été composée par le comité de sélection de la Fédération française des sports de glace, comme suit :* gardiens de but : *Laurent Dentz (Viry-Châtillon), Daniel Maric (Grenoble)* ; remplaçant : *Frédéric Malletroit (Tours)* ; arrières : *Bernard Meslier (Megève), Janil (Caen), Robert Oprandi (Gap), Philippe Muscara (Grenoble), Michel Lussier (Tours), Serge Evdokimoff (Tours)* ; remplaçant : *Jean-Yves Decok (Tours)* ; avants : *Bernard Leblond et Jean Leblond (Grenoble), Garry Brown (Grenoble), Picinini (Grenoble), Philippe Rey (Chamonix), Dupuis (Villars-de-Lans), Marc Audisio (Saint-Gervais), Alain Vinard (Caen), Henderson (Amiens), André Peloffy (Tours), Bennet (Viry-Châtillon), Jacques Vouillamoz (Chamonix)* ; remplaçants : *Yvon Bourgault (Tours), Marc Demolliens (Meudon), Yves Fauchard (Caen).*

SKI ALPIN. — *Avec trois jours d'entraînement seulement et des skis prêtés par Jean-Marc Muffat, le slalomeur Michel Vion est devenu le 20 février à Barèges (Hautes-Pyrénées) champion de France de descente, battant notamment les spécialistes de vitesse Gérard Rambaud et Philippe Pugnat, disqualifiés pour être passés à l'extérieur d'une porte dans le haut de la piste.*

Cette victoire d'un coureur qui n'avait pu faire mieux que trentième et trente-troisième dans des slaloms de Coupe du monde illustre la faiblesse des descendeurs nationaux.

VENTES

Une fiscalité archaïque pénalise gravement les commissaires-priseurs français

nous déclare M. Michel Rostand

La première chambre de la cour d'appel de Paris a examiné, le 18 février, le conflit qui oppose deux commissaires-priseurs parisiens à la Compagnie des commissaires-priseurs. Mes Loudmer et Poulain refusent d'officier dans les nouvelles salles des ventes de l'hôtel Drouot, dans le 9e arrondissement.

Sur cette affaire et sur la situation générale des ventes aux enchères dont nous avions parlé dans « le Monde » du 24 janvier, Me Michel Rostand, président de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris, nous donne son avis.

« Comment expliquez-vous que plusieurs études importantes vendent ou cherchent à vendre ailleurs qu'à Drouot ? Est-il vrai que leur départ risquerait de provoquer la « faillite » du nouveau Drouot, comme vous l'avez laissé entendre ?

— Si l'exemple était suivi par plusieurs études, le chiffre d'affaires des autres risquerait de n'être pas suffisant pour assurer le fonctionnement normal du nouveau Drouot. Il est vrai que la masse des charges pourrait n'être pas supportable pour ceux qui resteraient. Il faudrait encore savoir si les études qui parlent de s'en aller auraient les moyens de le faire.

— La bourse commune de résidence est souvent invoquée par ces mêmes études comme une pratique qui compromet leur gestion. Qu'en pensez-vous ?

— Nous sommes tous d'accord pour la suppression progressive de cette institution, mais une telle décision relève de la loi. Voici déjà deux ans que notre compagnie, consultée sur le projet de réforme élaboré en haut lieu, a donné son accord pour une réduction progressive de la bourse commune et j'en ai pris acte avec satisfaction. Sachez que même ceux qui profitent actuellement d'une situation acquise en recevant plus qu'ils ne donnent se rendent compte qu'il n'est plus possible de compter sur le travail des autres pour faire vivre une étude. La plupart de nos confrères, et surtout de nos jeunes confrères, font preuve d'une activité professionnelle de plus en plus grande. Tout le monde souhaite que notre compagnie ne se voie plus sans cesse reprocher un attachement passéiste à la bourse commune.

— Quel est le chiffre d'affaires définitif de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris pour 1980 ?

— Pour des raisons techniques, nous n'avons pu rendre public en début d'année notre chiffre d'affaires global pour 1980. La multiplicité des sources d'information ne nous permet pas d'établir rapidement un total définitif. Vous conviendrez qu'il est difficile de recueillir auprès de soixante-dix études les résultats des dernières ventes de décembre. Sous la pression de la demande d'information de la part des journalistes — ce que nous comprenons fort bien, — notre secrétariat a rendu public un chiffre provisoire en prenant en compte les chiffres des ventes déjà connus avec certitude. Or c'est justement dans les dernières semaines de l'année que s'est opéré un sensible redressement. Tous comptes faits, voici notre total définitif qui est plus favorable que notre première approximation puisqu'il atteint 920 338 100 francs, ce qui, par rapport à 1979 (797 622 495 francs), fait ressortir une progression de 15,37 %.

— Comment interpréter ces chiffres ?

— A mon avis, et contrairement à certaines explications discutables, il n'y a pas corrélation entre le transfert de Drouot-Rive gauche dans les nouvelles installations et une baisse d'activité au cours des mois qui ont suivi. Pour être plus précis, du 13 mai, date de l'inauguration du nouveau Drouot, au 15 juillet, qui marque traditionnellement la fin de la saison. S'il est vrai qu'un certain tassement s'est produit entre ces deux dates, cela tient essentiellement à une conjoncture économique défavorable qui s'est d'ailleurs fait sentir sur tout le marché de l'antiquité. Les marchands nous l'ont eux-mêmes confirmé. Cette morosité générale a freiné les achats des particuliers et ce ralentissement de la demande a, dans le même temps, rendu les antiquaires moins acheteurs en ventes publiques.

» J'ajoute que depuis quelques années un certain fléchissement des cours avait déjà atteint les meubles classiques en marqueterie qui représentent une part importante du marché. Ce phénomène, qui ne relève que du goût, a contribué en se confirmant à provoquer une stagnation du produit des ventes. A partir du 15 septembre, nous avons constaté une nette reprise des ventes et des cours. Et, en fin d'année, nous avons encore regagné.

» Finalement, pour l'ensemble de 1980, il y a plutôt une légère progression qu'un tassement. Le chiffre définitif marque une augmentation qui dépasse le taux de l'inflation. Bien des industriels se contenteraient d'une expansion de plus de 15 %, ce qui n'est pas si mal.

— Il n'en reste pas moins que la progression des principales firmes britanniques est de l'ordre de 30 % ce qui n'est pas mal non plus dans une période de récession mondiale...

— L'interprétation des chiffres et des pourcentages pose des problèmes complexes. Tout d'abord, les Britanniques ne calculent pas leurs chiffres dans les mêmes tranches saisonnières. Et puis, permettez-moi de faire observer que lorsque la progression de Sotheby, par exemple, n'est que de 12 % d'une année sur l'autre — comme c'est arrivé en 1979, — personne n'en parle. Il est même arrivé que les salles des ventes londoniennes accusent une baisse deux fois plus forte que Drouot, comme ce fut le cas au début de la crise en 1975, mais la presse n'a pas relevé que Paris avait mieux résisté que Londres à la récession.

» D'autre part, il n'est pas sérieux de confronter le chiffre de Sotheby Mondial avec celui des seules ventes parisiennes. Si l'on tient à des plus strictes comparaisons entre Paris et Londres uniquement, sans compter les ventes extérieures à la Grande-Bretagne, on constate que le pourcentage d'augmentation est du même ordre de grandeur en 1980 pour les deux capitales. Enfin, si l'on tient compte d'une inflation britannique de 16 %, on ne peut plus parler d'une « progression des ventes londoniennes.

» En réalité, la mise en lumière de certains chiffres défavorables à Drouot ouvre un procès d'intention pour ne pas dire une volonté de dénigrer les commissaires-priseurs parisiens.

Paris et la province

— On a constaté depuis quelques années un renversement des pourcentages respectifs des ventes entre Paris et la province, au bénéfice de la province. Comment l'expliquez-vous ?

— Il s'agit d'un phénomène normal dû à la création de nouvelles charges de commissaires-priseurs en province, à leur dynamisme accru, à la moindre réserve des particuliers de confier des objets à vendre dans leur ville d'origine et, sans doute aussi, à un accroissement notable des ventes de matériel industriel, conséquence malheureuse de la conjoncture actuelle.

— Vous êtes vous-même un spécialiste des ventes judiciaires. Or, c'est au niveau des ventes volontaires — c'est-à-dire des ventes de biens artistiques — que se posent les vrais problèmes de l'hôtel Drouot. S'agit-il bien du même métier ?

— Absolument. Si les ventes judiciaires, où figure le plus souvent du matériel industriel, représentent la part essentielle de mon activité, il m'est arrivé de diriger des ventes très importantes d'objets d'art. Dans un cas comme dans l'autre, les qualités exigées de l'officier ministériel sont les mêmes, et son rôle est de défendre les intérêts du vendeur dont il est mandataire quelle que soit la nature de la vacation.

— On cite beaucoup de liquidations catastrophiques...

— Je ne le pense pas. Pour les ventes judiciaires comme pour les ventes volontaires, il faut amener à la vente des amateurs intéressés, et c'est un problème de publicité. Et je puis vous assurer que les prix atteints dans une vente bien dirigée n'ont rien de prix de braderie.

— Cette orientation particulière de votre étude ne vous gêne-t-elle pas pour appréhender les problèmes qui se posent actuellement à la compagnie ?

— De toute façon, je crois connaître les problèmes de tous mes confrères et je les comprends. Pensez-vous que j'aurais été réélu par mes pairs à la tête de la compagnie si je n'avais pas la capacité d'exercer mes fonctions de président ? Croyez-moi, le « bateau » n'est pas à la dérive et, à mon poste de commandement, je dispose de toutes les informations qui me permettent de suivre une politique concertée, conforme à la volonté collective de la majorité des commissaires-priseurs parisiens.

» Nous avons une ligne de conduite qui repose, notamment, sur le principe de l'unité du lieu de vente — principe qui garantit la sécurité du vendeur en favorisant les enchères et assure la commodité des acheteurs en leur permettant de choisir entre plusieurs ventes sans courir d'un lieu à l'autre.

— Quelles sont les autres dispositions du projet gouvernemental en préparation qu'il vous paraît souhaitable de mettre en application ?

— Une disposition, qui nous paraît indispensable pour améliorer la compétitivité de nos études face à la concurrence britannique, est bien entendu un aménagement de nos tarifs de ventes. A l'inverse, d'autres mesures qui figurent dans le projet de réforme, telles que la possibilité de création de sociétés en commandite ou la garantie au vendeur d'un prix minimum, sont très contestées. La modération de la bourse commune et la modification des tarifs nous paraissent nécessaires pour mettre en œuvre une politique d'expansion. Si la bourse commune relève de la loi, il n'en va pas de même pour nos tarifs, qu'il serait facile de modifier par décret. Or les tranches de dégressivité sont demeurées inchangées depuis vingt-cinq ans ! Nous sommes la seule profession à n'avoir pas bénéficié d'un aménagement de tarifs, malgré notre insistance. Nous sommes en outre victimes d'une fiscalité archaïque... Le vrai problème est là... On n'insistera jamais assez là-dessus.

» Nous avons étudié la possibilité d'être assujettis à la T.V.A., impôt moderne qui s'inscrirait dans une harmonisation européenne de la fiscalité des ventes et qui nous permettrait de faire jeu égal avec nos concurrents. Une fiscalité mieux adaptée nous donnerait, en effet, la possibilité d'accroître la qualité de nos services. Celle-ci dégagerait à cette fin, au profit des commissaires-priseurs, des ressources propres sans avoir recours à des capitaux extérieurs qu'il faudrait finalement rémunérer, ce qui alourdirait les charges d'exploitation. Mais le ministère des finances est réservé sur l'opportunité de la substitution de la T V A aux droits d'enregistrement — sous prétexte notamment de ne pas toucher aux taxes locales annexes. Nous sommes donc en présence d'un problème politique dont nos autorités de tutelle détiennent les clés. Finalement, personne ne veut faire la vraie réforme qui, par une fiscalité compétitive, nous permettrait de faire face à la concurrence britannique.

Des chiffres encourageants

— Cette inégalité fiscale n'est sans doute pas la seule cause du succès des ventes britanniques.

— Sans doute les Anglais sont-ils plus facilement vendeurs que les Français, ce qui stimule l'activité des salles de ventes. Bien souvent, les propriétaires d'antiquités et d'œuvres d'art se trouvent dans la nécessité de les mettre en vente pour s'acquitter des droits de succession plus lourds en Grande-Bretagne qu'en France. Il ne me paraît tout de même pas souhaitable que la pression fiscale soit telle que ceux qui héritent de meubles et d'objets anciens soient obligés de s'en défaire. D'autre part, le droit de suite qui pénalise les ventes de tableaux modernes en France, ainsi que des difficultés administratives et douanières découragent vendeurs et acheteurs étrangers. Depuis des années, nous participons à des commissions diverses qui prétendent lever ces obstacles, mais nous n'en recueillons jamais les fruits.

— Faute des réformes attendues, quelles mesures envisagez-vous pour stimuler les ventes au nouveau Drouot ?

— Nous sommes encore dans une période d'adaptation. Je pense que le nouveau Drouot constitue un instrument de travail moderne capable d'attirer un public toujours plus nombreux. A cet égard, les chiffres de la fréquentation journalière du nouvel Hôtel des ventes sont encourageants : ils sont de l'ordre de six mille à huit mille personnes, légèrement supérieurs à la fréquentation de Drouot-Rive Gauche (estimée de cinq mille à six mille personnes par jour). Depuis notre retour dans le quartier de la Bourse et de la finance, nous avons retrouvé dans ce milieu d'affaires de véritables acheteurs qui ne nous avaient pas suivi jusqu'à Orsay. Nos expositions collectives de meubles et d'objets d'art nous ont amené de nombreux visiteurs.

» Nous avons décidé, par ailleurs, de grouper plusieurs jours de suite des ventes de spécialités telles que livres ou tableaux modernes. Pour faire du nouveau Drouot un hôtel des ventes de qualité, nous avons décidé de sélectionner les marchandises en déplaçant les plus courantes vers un « Hôtel des ventes bis » en cours d'aménagement rue Doudeauville dans le 18e arrondissement avec des salles plus particulièrement destinées à recevoir le mobilier de bureau, les meubles et les objets de basse et moyenne gamme.

» Notre politique est donc de privilégier le nouveau Drouot pour lui réserver les plus belles ventes. Les ventes de spécialités auront leur place au premier étage avec éventuellement deux jours d'exposition (au lieu d'un seul actuellement). L'ensemble de ces aménagements devrait donner plus de souplesse au fonctionnement de cet hôtel des ventes moderne, qui répond aux exigences de notre temps. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GERSAINT.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Mexique et Mme Flores de la Peña ont donné un cocktail jeudi à l'occasion de la réunion de la commission mixte *franco-mexicaine de coopération économique* et de la visite à Paris de M. José Andrés Oteyza, ministre du patrimoine et du développement industriel.

Naissances

— Sophie, Marie et leurs parents Chantal et Niklos de ZAMAROCZY ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Damien,
Paris, le 6 février 1981.

— Les docteurs Jean-François et Marianne BABAIN, Nicolas, sont heureux d'annoncer la naissance de
Antoine,
le 16 février 1981
5, avenue Franco-Russe,
75007 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Bernard BRUYERE,
née Françoise Demartres.
Chatou, le 11 février 1981.

— Mme Georges Bureau,
son épouse,
Le colonel (E.R.) et Mme Robert Michaud,
M. et Mme François Janson,
ses enfants,
Le Père Alain Michaud,
Béatrice et Bertrand Vieillard-Baron,
Pierre et France Michaud,
Bertrand Michaud,
Marc Michaud,
Ségolène Michaud,
Xavier et Geneviève Janson,
Nicole et Yves Durand,
Isabelle et Jacques Gay,
Sabine et Guillaume Marçais,
Chantal et Dominique Brochu,
Hubert et Laurence Janson,
Patrick Janson,
ses petits-enfants,
et ses vingt et un arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-quinzième année, muni des sacrements de l'Eglise, de
M. Georges BUREAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre de Léopold,
administrateur honoraire de S.A. Cockerill,
président honoraire des Aciéries et Laminoirs de Beautor.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 16 février, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, suivie de l'inhumation au cimetière de Boucq (Meurthe-et-Moselle).
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Berteaux-Dumas,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Blanche FAURE-PIALAT,
survenu à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), le 18 février 1981, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
De la part de :
M. Henri Pialat,
son fils,
Et de ses nombreux amis.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard (Paris-5e), le lundi 23 février, à 10 h 30.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.
101 bis, rue Mouffetard,
75005 Paris.

— Mme Georges Favez, née Juliette Boutonier, son épouse,
M. et Mme Jean Peyrollaz,
Sylvie, Claire, Yves,
ses enfants et petits-enfants,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges FAVEZ,
survenu à Paris, le 15 février 1981.
L'inhumation a eu lieu à Roquefort-les-Pins (06), le 20 février 1981.
48, rue des Ecoles,
75005 Paris.
36, avenue de Chailly,
1 012 Lausanne.

— L'Association psychanalytique de France
a le regret de faire part du décès de
Georges FAVEZ,
ancien président de l'Association,
survenu le 15 février 1981.

— Mme Grandclaude,
son épouse,
Olivier et Didier,
ses enfants,
Ses parents,
Ses frères et sœurs,
Ses beaux-parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Philippe GRANDCLAUDE,
ingénieur C.N.R.S.,
docteur ès sciences,
officier de réserve.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 18 février 1981, à Jarville.
27, rue des Cinq-Frères-Geller,
54140 Jarville.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 14 février 1981, à l'hôpital Bichat, de
Mme Elisabeth JOUVE,
née Krausz,
à l'âge de soixante et onze ans.
De la part de :
Géraud Jouve,
Pierre-André Jouve,
Hélène Krausz,
Paule Rémond,
Jane Albert-Hesse.
Les obsèques ont eu lieu le 19 février 1981, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris.

— Sa famille,
Et ses amis en France,
font part du décès, le 8 février 1981, à *New-York*, à l'âge de quarante-trois ans, de
Claude KIPNIS
mime,
directeur
du Claude-Kipnis Mime Theater
et de
l'Ecole de mimes Claude-Kipnis
de New-York.

[Né en 1938, Claude Kipnis avait été l'élève de Marcel Marceau. Il avait émigré en 1959 en Israël avant de s'installer en 1966 à New-York, où il avait fondé le Théâtre israélien du mime, puis le Claude-Kipnis Mime Theater et l'Ecole de mime Claude-Kipnis. Il avait exposé sa technique dans « The Mime book », publié en 1974 à New-York.]

— Nous apprenons la mort de notre confrère
Roger-Louis LACHAT,
décédé le mercredi 18 février, à l'âge de *soixante-dix-neuf ans*, à *L'Alpe-d'Huez* (Isère).

[Entré dans le journalisme en 1925 comme correspondant de « l'Illustration » en Egypte, Roger-Louis Lachat, après avoir été reporter au « Petit Dauphinois » fait partie du « Dauphiné libéré » dès sa création en 1945.
Il y assume la rubrique cyclisme et, à ce titre, « couvre » vingt-cinq Tours de France pour le quotidien grenoblois.]

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingtième année, de
Charles LECOMPT,
agrégé de l'Université,
ancien professeur
aux lycées
Paul-Duez, Faidherbe et Lakanal.
De la part de :
Mme Charles Lecompt,
M. et Mme Jacques Lecompt,
M. et Mme Michel Lecompt,
Mme Françoise Revol,
le 18 février 1981.
304, rue Adolphe-Pajeaud,
92160 Antony.

— Nous apprenons la mort de
Paul MAZURIER,
ancien député de Seine-et-Oise,
décédé le 9 février 1981

[Paul Mazurier, militant socialiste (S.F.I.O.) alors maire et conseiller général d'Arnouville-lès-Gonesse, avait représenté à l'Assemblée nationale la dixième circonscription de Seine-et-Oise (aujourd'hui Val-d'Oise) de 1958 à 1962. Il était né le 12 mars 1905 à Clermont-Ferrand et avait rang de chef de bureau dans la fonction publique. Paul Mazurier avait appartenu sous l'occupation nazie au réseau de Résistance Brutus et au Mouvement Libé-Nord.]

— M. et Mme Mandy Moscovici,
Jean-Claude, Martine et Michel Moscovici,
font part du décès de
Mme Rachelle
MOSCOVICI WAISMAN,
leur mère et grand-mère,
survenu le 18 février 1981, dans sa quatre-vingt-douzième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le lundi *23 février 1981, à 15 heures.*
Ni fleurs ni couronnes.
107, rue Théodore-Honoré,
94130 Nogent-sur-Marne.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gaston PAMS,
sénateur
des Pyrénées-Orientales,
maire d'Argelès-sur-Mer,
conseiller régional,
président
du groupe sénatorial de la Gauche démocratique,
croix de guerre 1939-1945,
survenu à Paris, le 19 février 1981.
De la part de :
Mme Gaston Pams,
son épouse,
Mme Florence Drubigny-Pams et ses fils,
M. et Mme Jean-Claude Corbineau,
M. et Mme Michel Arnal et leur fils,
M. et Mme Ludovic Pams et leurs enfants,
M. et Mme Henri Bouvier et *leurs enfants.*
Et toute la famille.
La cérémonie d'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 20 février, à 14 h 45, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille *au cimetière de Port-Vendres* (Pyrénées-Orientales), le samedi 21 février, à 14 h. 30.
14 bis, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.
66700 Mairie d'Argelès-sur-Mer.

On nous prie d'annoncer le décès, le 18 février 1981, de
Mme Florence SEIGNEMARTIN.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Oyonnax.
De la part de :
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et de toute la famille.
— Saint-Martin-le-Vinoux, Hyères, *Oyonnax, Abidjan.*

Remerciements

— Nanie BRIDGMAN
remercie tous ses amis qui lui ont montré leur sympathie à l'occasion de la mort de son mari
Frédéric.
4, rue Herschel,
75006 Paris.

— Edith Memmi, née Azria,
Ses enfants,
Leurs familles,
remercient toutes personnes qui, par leur présence, messages ou leurs dons, se sont associées à leur douleur lors du décès de
Adrien MEMMI,
survenu le 26 janvier 1981.
70, boulevard Jeanne-d'Arc,
13005 Marseille.

Anniversaires

— *En ce jour anniversaire du rappel à Dieu du docteur*
J.-J. BOURGOIN,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimé.

— Il y a deux ans nous quittait
Isabelle MERX.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

— A l'occasion du soixantième anniversaire de l'invasion de la Géorgie par les forces armées soviétiques, un service pour le repos de l'âme des combattants tombés pour la défense de l'indépendance nationale sera célébré, le dimanche 22 février, à 12 h. 30, en la chapelle orthodoxe géorgienne Sainte-Nino, 6-8, rue de la Rosière, Paris-15e.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

AJOURNEMENT. — Université de Paris-VIII, la soutenance de thèse de Mme Jacqueline Fontaine : « Le rôle du texte dans l'analyse linguistique. Application à la description de l'aspect verbal en russe contemporain », prévue pour le 20 février, à 14 heures, est reportée à une date ultérieure.

Communications diverses

— Un forum-débat sur les droits de l'homme en France et dans le *monde* est organisé par *La Vie nouvelle*, avec la participation de A. Guinzburg, Y. Jouffa, J.-F. Kahn, J.-F. Lambert, J. Laot et P.-L. Séguillon.
Samedi 21 février, de 15 h. à 23 h., *8, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e* (métro Ségur-Cambronne).

— Conférence de M. J.T. Decaris sur le thème : « Structures et lois irremplaçables de toute société juste et libre », dimanche 22 février à 16 heures, 20, passage du Mont-Cenis (métro Porte-de-Clignancourt, salle à 40 mètres).

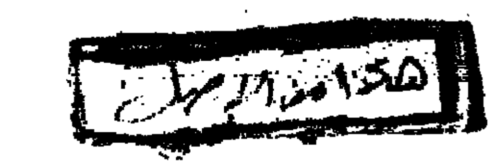
— Au club Lettres du *monde*, lundi 23 février, à 19 h. 45, l'Union des artistes et écrivains recevra (35, avenue Franklin-Roosevelt) Mme Bouari Boumediène pour son livre de poèmes et le lauréat du Prix France de poésie.
Au cours de la même séance, débats sur la sémiologie, l'écriture et le langage, animé par Jean Crocq. (Participation aux frais 15 F.)

— *Connaissance du christianisme.* Mardi 24 février, 20 heures, M. le pasteur Marc Lods : « Le déroulement de la liturgie eucharistique dans la première Eglise ».
Sur invitation B P 736, 75163 Paris Cedex 04

— L'Association Avoir faim organise une méditation sur le jeûne et le partage, le mercredi 4 mars à la crypte de la basilique Notre-Dame *de Paris, à 17 h. 15*, à laquelle prendront part les représentants des différents courants spirituels.







Le Monde
LOISIRS ET TOURISME

Porte-monnaie au poing

CHEZ ALI BABA DE BROADWAY

L'AMATEUR de shopping qui débarque à New-York est un peu comme un enfant perdu dans les rayons de jouets des grands magasins au moment de Noël : il touche à tout, rêve devant les vitrines, retrouve les objets qu'il convoite depuis des mois, en découvre d'autres plus extraordinaires encore. Mais n'ayant ni le temps ni les moyens de tout voir et de tout s'offrir, il lui faut choisir. Or, à côté des magasins de vêtements, de disques ou d'articles de sport, qui ne sont pas très différents — prix exceptés — de ce que nous connaissons en Europe, c'est sans doute, à cause du nombre invraisemblable de boutiques qui y sont consacrées dans les domaines du son, de l'optique et de l'électronique que le choix est le plus délicat.

Si Venise est la ville des églises et Paris celle des cafés, New-York est sans doute celle de ces grands bazars de l'audiovisuel où s'entassent sur une surface souvent réduite des tonnes de matériel stéréophonique, de montres, de calculatrices, de valises, d'appareils photos, de téléphones et de gadgets électroniques de toutes sortes (1). Concentrés de façon exceptionnelle le long de Broadway, mais en fait présents dans toute la ville, ces magasins dont on se demande comment ils peuvent vivre au sein d'une telle concurrence ne désemplissent pas des touristes venus faire « la bonne affaire » qui meublera leurs conversations, une fois rentrés chez eux.

Mais si l'on peut effectivement faire à New-York des achats particulièrement intéressants, on peut aussi se faire rouler de manière éhontée. Combien d'acheteurs malheureux ont pu ainsi trouver dans une vitrine l'objet qu'ils venaient d'acquérir pour le double ! Il faut le savoir : nous sommes au royaume du business et de la libre entreprise. Par question de transformer les clients en inspecteurs de cartel, en leur promettant une bouteille de Coca-Cola s'ils trouvent moins cher ailleurs. Un marché est un marché. Quelques conseils ne seront donc pas de trop pour triompher de cette jungle (2).

La première chose qu'il faut savoir quand on se promène dans les rues de New-York, c'est que les prix indiqués en vitrine — s'ils sont indiqués — n'ont aucune signification. Tout, absolument tout, se négocie. Le vendeur new-yorkais est un chasseur : il vous attire par des appâts sophistiqués et vous jauge d'un coup d'œil. Sa seule référence, c'est le prix au-dessous duquel il refusera de discuter. Mais s'il arrive à vous en tirer le double, pourquoi pas ? Rentrant dans une boutique de Broadway pour connaître le prix d'un magnétophone de poche qu'ils n'avaient aucune intention d'acheter, deux touristes interrogent le vendeur : 200 dollars. Sourire entendu des deux clients qui rebroussent chemin. « Eh ! les poursuit le vendeur, 100 dollars, O.K. ? »

Le vendeur new-yorkais et son instinct

Le vendeur new-yorkais a un instinct extraordinaire pour comprendre la psychologie de ses adversaires — pardon — de ses clients : un couple d'Allemands rentre dans une boutique et marchande un peu à propos d'une bague dont le prix indiqué est de 40 dollars. Ils en proposent quinze, mais rien à faire. Monsieur sort alors et sa femme va le suivre quand le vendeur la rattrape pour la ramener près du comptoir. Jetant alors un coup d'œil circulaire dans le magasin pour montrer avec un maximum d'emphase qu'il s'assure que personne ne les écoute, il lui chuchote à l'oreille : « *Vingt dollars ; mais chut ! il ne faut pas que mon patron apprenne que je vous fais un prix pareil.* »

Chaque achat constitue un mini-psychodrame où les vendeurs se relayent, jouant de toutes les nuances de leur répertoire varié pour venir à bout de leurs clients : indifférent (« *Vous savez, à ce prix je le vendrai de toute façon* »), amical (« *C'est le dernier qui me reste, vous devriez en profiter* »), pathétique (« *Vous vous rendez compte que je l'ai payé 100 dollars en gros, moi, et j'ai la boutique à payer* »), etc. Si vous entrez à plusieurs dans un magasin n'ayez pas la maladresse de discuter entre vous de la conduite à adopter. Même s'il le dissimule, le vendeur new-yorkais est capable de se débrouiller en cinq ou six langues et saura tirer profit de vos hésitations.

Il ne faut pas non plus se laisser impressionner par le cadre du magasin. Sur la très réputée Avenue of Americas, à quelques pas du Hilton, des marchandages invraisemblables font du shopping un sport très exigeant, physiquement et nerveusement. Entré pour acheter une paire de lunettes de soleil, un touriste français sortit une heure plus tard avec un parapluie de marque fabriqué à Taiwan, deux montres à quartz, un walkman, une calculatrice électronique et... une valise pour mettre le tout. Au cours de la négociation, le commerçant lui avait entre autres proposé d'échanger son foulard en soie contre un rabais de 40 % sur le parapluie.

Le vendeur new-yorkais, expert en la matière, sait reconnaître la qualité de l'argumentation adverse. Il n'hésitera pas à emmener le client de choc dans son arrière-boutique, là où se négocient les affaires sérieuses. Mi-caverne d'Ali Baba, mi-tombeau de pharaon, celle-ci recèle des trésors dont l'unité de mesure est plutôt le microprocesseur que le carat. Ici, le client est roi. S'il le désire, son hôte se fera même un plaisir de lui passer une petite cassette pornographique sur l'un des magnétoscopes qui traînent, histoire de mettre un peu d'ambiance dans la discussion... et aussi de faire diversion.

Machiavélique et prêt par définition à vous vendre n'importe quoi, le vendeur new-yorkais est en revanche d'une honnêteté scrupuleuse quant à la parole donnée : ayant refusé de descendre à moins de 80 dollars pour vendre une calculatrice, le patron de cette boutique située face au Lincoln Center s'inclina lorsqu'il découvrit que l'un de ses vendeurs venait de conclure l'affaire quelques heures plus tard à 70 dollars avec les mêmes clients.

Il est difficile par conséquent de dire que tel ou tel magasin est plus cher qu'un autre. Tout dépend en fait des circonstances, de la forme et de la motivation respective du commerçant et de l'acheteur. Une adresse mérite pourtant de figurer sur l'agenda de tout amateur de shopping en puissance : celle de Romano (3).

Située près des quais, cette boutique vue de l'extérieur ressemble plus à un entrepôt minable qu'à un commerce de luxe. Rien n'attire l'attention : pas de vitrine, une porte à demi-défoncée. Mais à l'intérieur, les caisses et les présentoirs évoquent plutôt la rue de la Paix : Cartier, Seiko, Saint-Laurent, Chanel, les noms défilent sous les yeux des clients admiratifs à des prix qui constituent la référence la plus sérieuse de la ville : 20 dollars une valise Samsonite, 140 dollars une Seiko à quartz vendue 2 800 F sur les Champs-Elysées.

BERNARD SPITZ.

(Lire la suite page 16.)

(1) Contrairement à une opinion répandue, les téléphones américains sont parfaitement utilisables au prix d'un branchement enfantin... mais illégal. Il en coûte moins de 40 dollars pour un téléphone ultra-plat à touches conservant le dernier numéro en mémoire. En revanche, une différence de fréquence rend inutilisables certains appareils de radio, réveils, magnétoscopes... en France. Renseignez-vous donc avant votre départ.

(2) Les amateurs pourront compléter leur information théorique par la lecture du passionnant numéro 15 de la revue *Pouvoirs*, consacrée à « La négociation ».

(3) Romano 628 West 45 th Street. Entrée sur la 12e Avenue.

Fin d'une mauvaise réputation

Nouvelles roulantes à la S.N.C.F.

LE Français qui voyage en chemin de fer semble n'avoir que deux soucis : l'horaire et la « bouffe ». Et si la légendaire ponctualité de la S.N.C.F. — « quand un train arrive à l'heure, ce n'est pas une information », *c'est bien connu — l'affranchit souvent de la première préoccupation, les immémoriales insuffisances de la restauration ferroviaire déclenchent volontiers ses angoisses et son ire. La société nationale demeura longtemps indifférente aux critiques : aujourd'hui encore, soulignant que, sur 6 000 lettres de plaintes reçues annuellement par sa direction commerciale, 3,5 à 4 % seulement concernent la restauration, elle ne se prive pas d'opposer les goûts sains et satisfaits de la « France profonde » à ceux, plus pervers, des « locomotives parisiennes ». Ce qui ne l'empêche pas, pourtant, de mettre discrètement la main au fourneau pour améliorer une image gastronomique, qu'elle le veuille ou non, bien terne. En attendant une redéfinition profonde de sa politique de restauration, le 1er octobre prochain, date d'échéance des contrats qui la lient à divers prestataires.*

Pas toujours sensibles, les progrès n'en ont pas moins été réels depuis l'année 1973, qui vit disparaître l'oppressant monopole de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (C.I.W.L.T.) (1). *Avec les actuels contrats signés en 1979, trois zones échappent à celle-ci : les deux réseaux de l'Ouest (Saint-Lazare et Montparnasse), aujourd'hui confiés à la Compagnie d'exploitation de services aériens et ferroviaires (CESAF, filiale de Servair, elle-même filiale d'Air France), et la ligne Paris - Clermont-Ferrand - Marseille concédée à M. Gorsse, patron du buffet de la gare de Clermont-Ferrand. En même temps, une dizaine de petites entreprises se sont vu confier la vente ambulante sur certains trains, moyennant ristourne de 10 % de leurs recettes déclarées à la S.N.C.F.*

La fin du règne sans partage de la longe de veau à la sauce indéfinie ne marquait pas pour autant celle des vicissitudes pour la clientèle que, de wagon-restaurant en « grill express », de « brasserie » en « bar corail », de plateaux étiques en coffrets insipides, bien des déconvenues attendaient encore à l'heure de la diététique grillade. De toute évidence, cette — très relative — concurrence ne favorisait pas toujours l'émulation, et il apparaissait que les contrats passés avec les entreprises de restauration avaient trop sacrifié la recherche de qualité à l'économie des additions.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 20.)

(1) A l'origine seule concessionnaire de la restauration ferroviaire, la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme revendit, il y a une trentaine d'années, le parc de voitures qu'elle possédait en propre jusque-là. L'année 1968 vit naître le déficit de la compagnie (1 million de francs) qui devait croître en progression géométrique jusqu'en 1972 où il atteignait 16 millions. Déficit que devait couvrir la S.N.C.F., qui finit par envisager une refonte totale du système en ouvrant le service de restauration à la concurrence.

L'autre entraide

ITALIE : S.O.S. VISITEURS

« NOUS avons besoin de votre aide. » *Le maire de Naples, M. Moricio Valenci, reprend sa supplique pour la troisième fois. Dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville, il décrit, depuis de longues minutes, le drame de la Campanie et du Basilicate, les deux régions italiennes éprouvées par le tremblement de terre du 23 novembre. Naples compte encore, deux mois et demi après le* « grand malheur », *près de cent mille sans-abri. Ils sont toujours hébergés dans les hôtels, sur des bateaux à quai, dans des caravanes de fortune, sur l'espace de la Foire commerciale.*

Après M. Valenci, le ministre du tourisme et des spectacles, M. Nicola Signorello, expose les raisons de la présence dans le sud de l'Italie d'une trentaine de journalistes européens : « Nous souhaitons que l'on présente les proportions réelles du séisme dans le secteur du tourisme en vue de mettre fin aux perplexités que certains milieux internationaux ont manifestés quant aux répercussions que le tremblement de terre aurait eu sur les capacités d'hébergement de nos régions. » *Victimes d'un drame, la Campanie et le Basilicate souhaitent prouver à une population napolitaine traumatisée et à l'Europe que leur seule richesse, le tourisme, est indemne. Le cœur du pays, la montagne, déjà misérable parmi les pauvres, a perdu ses maisons et enterré ses morts. Mais la côte napolitaine reste en mesure d'enchanter les Anglais romantiques.*

Pompéi toujours debout

L'Office italien du tourisme, en trois jours de promenade, a fourni ses preuves. Les îles de Capri et d'Ischia, en face du golfe, n'étaient pas placées sur la ligne du séisme. Leurs touristes hivernaux, peintres ou retraités, sont revenus se reposer sous le soleil glacé. La côte amalfitaine présente ses corniches tourmentées et ses villages fleuris à étages. Aucune inquiétude : on montre, à la halte du goûter, le couvent franciscain de Ravello (dix-huitième siècle) transformé en hôtel de luxe. Les citronniers de Sorrente sont fleuris comme chaque année. Le tremblement de terre, ici encore, n'a pas touché la falaise de tuf volcanique qui avait enchanté Chateaubriand.

L'hôtel Royal, une villa rose, s'est effondré. « Il devait être mal construit », *commente un conseiller municipal de Sorrente. Les autres, sur le bord de mer, sont restés debout. Ils abritent encore des sinistrés du tremblement de terre. La mort a frappé à quelques kilomètres, à Piano-di-Sorrento, mais a épargné la station touristique de la presqu'île. Les sans-abri devront avoir quitté les hôtels de la région le 1er avril. Les autorités se sont engagées à les loger dans de nouvelles maisons.* « De toute façon, *explique le maire de Naples,* les sinistrés sont dans des hôtels de catégorie inférieure. Ils ne gênent pas les réservations des touristes. »

Et Pompéi, la gloire de la Campanie ? On la disait à nouveau victime des fureurs de la Terre. Des journaux européens avaient annoncé la destruction des fresques murales de la maison des Vetti. L'Office italien du tourisme est heureux de montrer que la cité de pierre et de lave a mieux résisté au séisme que bien des bâtiments modernes. Si Pompéi souffre, c'est surtout de son retard de rénovation : certaines failles non bouchées se sont élargies. Certains piliers mal scellés ont encore bougé. Mais l'ensemble archéologique sera à nouveau ouvert au public.

Des bons d'essence pour le Sud

Le tremblement de terre a provoqué le réveil de la polémique italienne sur les lenteurs de la restauration du site. L'Etat a promis une subvention de 10 milliards de lires, pour ralentir la chute des enduits de stuc dans le quartier du Lupenar — provisoirement fermé au public — et mieux protéger les fresques. « Pompéi a l'habitude des malheurs, *dit M. Frederico Federico, l'architecte de la restauration.* Un premier tremblement de terre en 62 après Jésus-Christ. L'éruption du Vésuve en 79. Et puis le bombardement américain en 1944. »

L'Office italien du tourisme présente aussi aux journalistes européens la côte méditerranéenne du Basilicate, 300 kilomètres plus au sud. D'autres sinistrés, plus mal relogés, car cette région, qu'on dit aussi pauvre que sa voisine la Calabre, possède peu d'équipements d'accueil. A Maratea, par exemple, une cité montagneuse du bord de mer, l'église de l'Annonciation (seizième-dix-huitième siècle) a mal supporté le séisme du 23 novembre. Les touristes, pourtant, la visitaient peu. Ici, le tourisme reste à inventer.

Pour inciter les vacanciers à visiter cette région montagneuse, le ministère italien du tourisme a demandé au conseil des ministres d'instituer l'octroi, aux touristes désireux de se rendre dans le sud de l'Italie, de bons d'essence, mesure qui avait été supprimée. Cela suffira-t-il ?

PHILIPPE BOGGIO.

Voyage dans le bagage

LE SAC ET LE MOI

SECRET professionnel, les douaniers ne diront jamais ce qu'ils voient dans nos sacs de voyageurs lors des fouilles. D'ailleurs, ils ne regardent plus, routine, et ne cherchent rien. C'est dommage, car ils ont là, éventrés devant eux, le résumé d'un univers intime, le reflet d'une culture.

J'ai longtemps été accompagnateur à l'occasion de safaris en Afrique. Je recevais « mes touristes » aux aéroports et les découvrais le plus souvent chargés d'énormes sacs gonflés et neufs. Le soir au bivouac, les lourds sacs et valises déchargés, voilà mes voyageurs partis de leurs mains expertes à fouiller leur petit monde. Le lendemain pourtant, rien dans leur tenue n'avait changé. Quels objets religieux, quels fétiches cachaient-ils pour les emporter avec eux et les caresser chaque soir ?

Un jour enfin, j'ai vu. Une police zélée inventoriait minutieusement les bagages de mes aventuriers à la recherche d'une forte somme et alignait dans le désert un costume taillé pour une entrevue ministérielle, une forme à chaussure en bois, une bombe pour entretenir la peau d'une veste, une impressionnante pile de sous-vêtements et quatre serviettes de toilette. Regard désolé des propriétaires pris en flagrant délit de déménagement. Un moment même, j'ai douté : « Peut-être, à la fin de leur voyage, s'installeront-ils dans le pays ? »

C'est vrai qu'ainsi chargés nous ne voyageons pas vraiment. Nous déplaçons plutôt des impedimenta qui entravent nos pérégrinations et gênent notre liberté de mouvement, de pensée aussi avec la contrainte de leur surveillance.

Où est donc ce bagage idéal du nomade, du berger peulh qui parcourt d'infinis kilomètres avec pour tout colis et pour tout nécessaire : la natte en jonc tressé (et c'est le lit) roulée autour de la couverture et du minuscule barda serré dans le boubou de rechange. Celui-ci contient la petite théière d'émail bleue, la boîte à sucre et à thé et le Coran. Aux mains du voyageur, le bâton du marcheur et la grosse théière pour les ablutions rituelles qui sert aussi de réserve d'eau. Le reste tient dans les poches.

Quelle force obscure oblige nos hardis voyageurs à bourrer leur sac avec autant d'ardeur ? Pourquoi tant de charge pour de si minces aventures ? Seraient-ce les 20 kilos autorisés par les compagnies aériennes qui inspirent mes invités ou le souvenir des bardas militaires ? Peur de manquer, d'être nu ? Manque de discernement de l'essentiel ou peut-être encore fétichisme ? Sécurisant un sac finalement bourré d'inutile ?

« A bon sac, bon voyage » dirai-je, et pour moi préparer l'un c'est déjà vivre l'autre. Aussi n'ai-je jamais compris ceux qui laissent le soin de cette première aventure à leur épouse ou ceux qui vous lancent pressés : « Je pars dans une heure et je n'ai pas encore fait mon bagage ! ». Non, un sac que l'on fait, c'est la reconnaissance implicite de ce sans quoi on reste invalide devant l'aventure ; un sac, c'est une profonde incursion dans son armoire, son paraître, une psychanalyse en somme ; c'est le choix sans secours d'un nécessaire auquel on s'identifie le mieux, un jugement sans appel de ce qui part, ce qui reste. Et, parce que c'est un jugement, chaque chose passe par mes mains pour le verdict. L'inspiration est nécessaire ; aucun ordre n'existe, l'émotion seule commande. Ainsi, chose étrange, je reconnais dans l'éternel sac les mêmes ingrédients que j'emmenai en Orient comme au grand Sud, tandis que d'autres, pourtant adaptés à l'aventure, échouent à chaque nouvelle sélection. Ces objets, ces vêtements, tant de fois portés, déballés et comprimés de toutes mes forces ont depuis longtemps dépassé leur seule raison d'être pour devenir les symboles de l'aventure.

Une pierre contre les serpents

Ainsi le sac procède de deux approches lors de sa confection : l'une, scientifique, effectue des choix logiques et le résultat est cette parfaite homogénéité de l'utile, ce résumé exhaustif et concis (en langage mathématique, c'est la résolution de la fonction intégrale des éléments de nos commodités, et son degré d'intégration dépend du volume dans lequel on désire faire tenir ces commodités) ; l'autre, spirituelle, est une sélection des fétiches nécessaires à la réussite de l'entreprise.

Revenons à mon bagage. Il est prêt bien avant le départ. Depuis deux, trois jours déjà, il m'attend devant la porte. Invitation à partir. Et tandis que s'épuisent les derniers jours je rumine le sac, nous nous faisons l'un à l'autre. Ah ! j'allais oublier la pharmacie ! La pharmacie, pivot de la santé en voyage, traduit clairement la relation santé-maladie du voyageur. Responsable à part entière, le voyageur est aussi son propre guérisseur, il doit, en garnissant sa trousse à pharmacie, faire l'étude prospective des affections auxquelles il se sent sensible. C'est le check-up que l'on fait devant l'armoire de la salle de bains ; on se jauge, on pronostique l'infection, mais on inventorie surtout les endémies que l'on rencontrera là-bas. Les accidents aussi. Serpents, scorpions : mythes et réalités des morsures et piqûres, comme de leurs traitements. Certains emporteront toujours la célèbre Pierre Noire des Pères Blancs d'Anvers : le secret de sa fabrication nous vient des Indes et la petite pierre poreuse s'accroche à la plaie pour sucer le poison.

Merveilleux gadget, elle se décroche toute seule après absorption et se régénèrera après un bain d'eau bouillante puis de lait froid (d'une vache sacrée peut-être et celui de la chamelle serait contre-indiquée !). A côté d'elle, le garrot. Pour d'autres, un attirail compliqué de sérums à conserver à basse température...

Certains voyageurs promènent une véritable officine et gobent des tas de choses à titre préventif, dès l'embarquement à Roissy : ceux-là sont inquiétants, car ils seront sans recours devant la fièvre ou la diarrhée du voyageur. Pour d'autres, afficher ses parasites, son « palu » ou ses amibes forcera le respect des coéquipiers. Ceux-là risquent d'enfreindre à leurs dépens les plus élémentaires règles d'hygiène.

Mais le sac n'est pas encore fini et j'y ajoute les dernières épices : la flasque de rhum, la grosse aiguille et le fil au chinois, la cassette la plus chère pour écouter au hasard des magnétophones ou bien encore la boussole des déserts ou des océans, l'anthologie de versificateurs contemporains ou la pince-étau à tout réparer. D'autres leurs préfèreront la flûte ou l'harmonica, le cahier du poète ou le bloc à esquisses et les pastels, le matériel photographique plus lourd que le bagage ou la kyrielle de sacs plastiques du touriste-ramasseur qui prélève à chaque instant écorce ou racine, échantillon de sable, minéraux et insectes, qui seront au retour autant de preuves.

On trouve parfois l'impensable : je revois ce marin américain qui traînait son sac dans les forêts d'Afrique et en sortait très à propos le vieux flacon de mirror de nos grand-mères en disant : « Pour celui qui voyage, le mirror c'est déjà la fortune, car il fait tout briller, même les vieux aciers ! »

Le sac est maintenant prêt. Je le visite. Il me ressemble et forme un tout homogène. Il est le fardeau que j'emporterai sur l'épaule. En effet, hors le sac à dos, faux bagage du marcheur qui veut en oublier le poids et garder les mains libres, le vrai sac se porte à l'épaule et son transport devient alors l'expiation d'une faute inconnue.

LIONEL ADONIS.

Chez Ali Baba de Broadway

(Suite de la page 15.)

Un peu partout dans le magasin, les négociations se poursuivent en plusieurs langues. Mais sans excès. Les clients savent qu'ils ne peuvent espérer que de petites remises. Au téléphone, le patron passe des commandes en appelant des numéros relevés sur un calepin noir, sans doute l'objet le plus précieux du lieu. La grande époque des transatlantiques italiens et français déversant régulièrement leur flot de passagers fortunés et de marins astucieux n'est plus. Mais le bouche à oreille a fonctionné, et la clientèle de Romano reste en majorité italienne, comme en témoignent ces groupes qui se succèdent dans son local, les femmes tournant fébrilement, tandis que leurs maris comptabilisent les dégâts sur une calculatrice de poche toute neuve.

En définitive, quel que soit l'endroit où l'on se trouve, les conseils restent les mêmes : évitez d'être trop bien habillés, inutile d'encourager une inflation subite ; sachez exactement le prix que coûte à Paris l'objet tant convoité et fixez-vous à l'avance la somme maximale que vous ne dépasserez pas ; faites jouer la concurrence : entrez dans plusieurs magasins, discutez un peu et n'hésitez pas à demander au vendeur de s'aligner sur les prix — au besoin fictifs, à vous d'avoir l'air convaincant — pratiqués ailleurs ; soyez détachés et essayez d'intoxiquer l'adversaire en discutant en français devant lui pour laisser entendre ce que vous voulez qu'il comprenne. Enfin, sachez utiliser au moment opportun l'argument financier et l'argument psychologique.

L'argument financier, c'est le payement comptant. Si vous évitez d'en parler auparavant, vous pourrez toujours obtenir une dernière remise en proposant de payer « cash » plutôt que par traveller chèques ou carte de crédit. Les commerçants y sont généralement très sensibles, car cela leur permet à la fois d'économiser le pourcentage prélevé par l'organisme de crédit, d'obtenir de l'argent frais et d'éliminer toute trace financière de la transaction, ce qui ouvre à certains de palpitantes opportunités fiscales.

L'argument psychologique est plus amusant à manier. Il s'agit en fait de prendre les vendeurs à leur propre piège. Beaucoup d'entre eux, en effet, malgré toute leur habileté et leur acharnement commercial, restent vulnérables à cette phrase toute simple : « *Si vous êtes un vendeur (if you are a seller), vous devez me faire un bon prix.* » Attaqué sur le terrain de la seule reconnaissance à laquelle il aspire, le vendeur cède alors souvent avec une surprenante facilité.

En somme, le shopping à New-York, pour peu qu'on prenne certaines précautions, peut se révéler un exercice amusant, fructueux et fertile en émotions. Pas autant, toutefois, que l'épreuve qui lui succède généralement : le passage de la douane...

BERNARD SPITZ.

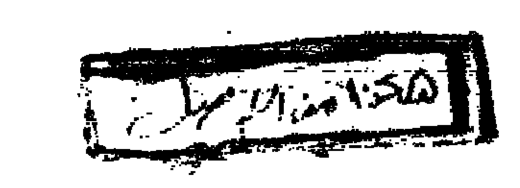
Un tracas de moins

LA DOUILLE UNIVERSELLE

Tous ceux qui voyagent à l'étranger, pour leur travail ou leur plaisir, connaissent la difficulté de brancher leur rasoir dans les chambres des hôtels disséminés dans le monde. Un adaptateur universel, fabriqué en Irlande, fait son apparition en France ; ce petit cylindre blanc renferme une douille à vis, une monture à baïonnette et les adaptations à toutes les prises de courant : broches plates ou épaisses et de divers écartements. Ce gadget peu encombrant permet de se raser, de se sécher les cheveux, de brancher un fer à repasser de voyage ou un magnétophone n'importe où dans le monde.

J. A.

* « The traveller », 53 francs, en vente à Electrorama, 11, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.



INQUIÉTUDE DANS LES CAMPINGS

POINT DE VUE

Les toiles derrière les barbelés

par GILLES MARCADET et JEAN-FRANÇOIS PAOLI (*)

LES campeurs-caravaniers sont mécontents et inquiets.

Ils sont mécontents de l'image que donne souvent d'eux la presse qui ne parle du camping-caravaning qu'à l'occasion de situations très spécifiques, comme le camping sauvage (dû au manque de places dans les terrains) du Var. On a pu lire, au cours de l'été dernier, des articles qui glissaient d'un jugement sur l'engorgement du littoral à une attaque sur les campeurs-caravaniers en tant que tels. Huit quotidiens régionaux ont publié le même article où l'on parle de « sauterelles », de « camps de réfugiés », de « gens venus du Nord » qui « entendent bien bronzer les pieds dans l'eau », de « formidable ruée des campeurs qui menace l'hygiène, la sécurité... ». En fait, ce qu'on leur reproche, c'est de vouloir simplement aller tous vers le soleil et la mer.

Ils sont également mécontents des conditions d'accueil qui leur sont trop souvent proposées. Ceci n'est d'ailleurs pas à mettre systématiquement à la charge des gestionnaires qui font ce qu'ils peuvent pour améliorer le confort et l'animation.

Ils sont inquiets parce qu'ils voient et apprennent que l'on se préoccupe d'eux un peu partout. Du côté des pouvoirs publics, ils savent, par exemple, qu'un décret sur les habitations légères de loisir tendant à réglementer la pratique du caravaning sédentaire vient de paraître. Ils ont entendu parler d'arrêtés préfectoraux et municipaux de plus en plus nombreux qui visent à interdire la pratique du camping sous toutes ses formes dans un territoire donné. Ils savent qu'il y a des commissions, des groupes d'études qui travaillent sur le camping-caravaning ; ils ont entendu des hommes politiques, des fonctionnaires parler du camping, de la nécessaire création de nouveaux terrains mais de la non moins nécessaire vigilance quant à la sauvegarde de l'environnement, de l'espace et des sites. Ils savent que le bord de mer est particulièrement visé.

Ils voient aussi que des promoteurs privés s'intéressent au marché du camping-caravaning (de « l'hôtellerie de plein air », comme on dit).

Tout ceci ne représente-t-il pas une menace sur une catégorie importante de vacanciers ?

Si le camping est le deuxième mode d'hébergement de vacances après la résidence principale ou secondaire de parents ou d'amis, c'est le premier mode de vacances qui n'est pas basé sur la propriété foncière et immobilière individuelle. Les campeurs-caravaniers sont des vacanciers et à ce titre ils appartiennent à cette moitié de Français qui partent en vacances. Cependant, à l'intérieur de cette population il y a de forts contrastes : on peut voir une famille de trois personnes dans un petit « 2 étoiles » de l'intérieur arrivant à vivre avec 60 F par jour pour l'hébergement, la nourriture et les « distractions », et une autre famille de même taille dans un « 4 étoiles » du Var se permettant une dépense quotidienne de 600 F (1).

Pour 78 % d'entre eux, leur séjour au terrain représente la totalité de leurs vacances, et pour les deux tiers la durée du séjour est inférieure à trois semaines. Les campeurs-caravaniers sont plutôt jeunes (trente-sept ans en moyenne pour les adultes) et campent en famille : les trois quarts sont des couples avec ou sans enfants. Pour eux, le camping, c'est les vacances et surtout les seules vacances qu'ils peuvent avoir ; 50 % d'entre eux reconnaissent que c'est pour des motifs économiques qu'ils en font. Ils sont fidèles et réguliers à ce mode de vacances : 44 % des campeurs-caravaniers pratiquent régulièrement le camping depuis plus de dix ans et, par ailleurs, 43 % des actuels campeurs-caravaniers n'ont jamais passé de vacances autrement que sous la tente.

Le camping, quelle qu'en soit actuellement la pratique, reste pour ses adeptes la possibilité théorique d'aller librement où l'on veut (même si c'est toujours au même endroit). L'équipement personnel, qu'on peut améliorer d'année en année, correspond à ces pratiques. Position d'arrière-garde, anachronique, eu égard aux conditions actuelles ?

Aujourd'hui, la situation est difficile pour les campeurs du fait du manque de places dans les zones touristiques, de l'augmentation des prix, de la difficulté de l'itinérance et de la fréquente impossibilité de faire du camping libre.

Ainsi, on est arrivé à une situation qui à bien des égards est tragique. Le camping, qui a été le mode de vacances populaires (et non sociales en ce sens qu'il n'est pas en partie pris en charge par la collectivité) le plus original, qui a connu l'expansion la plus forte depuis la guerre et qui était souvent synonyme de liberté, est de plus en plus battu en brèche, enfermé dans des normes et des contraintes qui lui enlèvent une bonne part de son intérêt. Si la pratique sédentaire est presque la règle, c'est souvent contre la volonté des campeurs. 30 % aimeraient pouvoir bouger davantage et le matériel qu'on leur propose entretient ce rêve : le camping-car en est le dernier avatar sous la forme la plus idéalisée, car la moins accessible.

***

Depuis quelque temps l'offre évolue ; de nouveaux investisseurs apparaissent sur le marché des hébergements de plein air, de nouvelles formules essaient de se mettre en place dans des structures différentes : parcs résidentiels de loisirs, complexes d'hébergement de plein air et terrains traditionnels en mutation, qui proposent la location d'emplacements nus à l'année ou la vente à quatre-vingt-dix ans, en plus du camping de passage. Des chaînes de camping-caravaning se créent à l'instar de l'hôtellerie classique. Des produits touristiques nouveaux se développent, comme la location d'hébergements tout équipés sur place dans les terrains, les vacances organisées en camping par le biais d'agences de voyages. Toutes ces formules risquent à la fois d'attirer une nouvelle clientèle non propriétaire de son matériel et de « geler » un grand nombre de places, donc d'accentuer le déficit de l'offre. Ces nouveaux produits, la nature des nouveaux investisseurs, la recherche d'une clientèle plus aisée et différente dans un contexte de prix libérés vont accentuer la pression sur le foncier « campable » et risquent de provoquer une ségrégation de l'espace touristique du plein air.

Face à cette évolution de l'offre, on peut se demander comment réagira la clientèle française ?

Il est évident qu'une fragmentation va se produire, car la concurrence des étrangers, souvent plus aisés, va se faire sentir davantage (déjà certains terrains du littoral sont occupés à 80 % par des étrangers).

Nos enquêtes de 1978 et de 1980 le confirment. 50 % des campeurs-caravaniers du littoral sont des inconditionnels du bord de mer ; mais tous n'auront pas les moyens de suivre les prix ; ceux qui pourront, continueront d'aller comme avant dans les grandes zones touristiques littorales en camping, et les autres seront bien obligés d'aller ailleurs.

On parle beaucoup de l'« arrière-pays ». Mais cet « arrière-pays », qui ne peut être que l'arrière-pays du bord de mer et non l'intérieur, est pauvre en terrains de camping (moins de 10 % de la capacité nationale d'accueil). Si on veut « désengorger » le littoral, il faudra donc rendre cette zone suffisamment attractive pour une clientèle :

— de vacanciers du « soleil et de l'air marin », qui auraient la possibilité d'aller à la mer de temps en temps ;

— d'itinérants qui, de toute manière, ne peuvent trouver de la place en très proche bord de mer ;

— de nouveaux campeurs pour qui le camping n'est qu'un moyen d'hébergement soutenant une activité de loisirs et qui veulent camper autrement.

(*) Chargés de recherche à l'IDRASS (Institut pour le développement de la recherche appliquée en sciences sociales), 23, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Tél. : 824-58-53.

(1) Chiffres extraits des études : « le Camping en bord de mer » (1978) et « les Campeurs-caravaniers, leur matériel et leur pratique » (1980).

Quarante mesures

HUIT MILLIONS de Français, soit près du quart des vacanciers, 15 % des étrangers qui choisissent la France pour leurs vacances, pratiquent le camping-caravaning. La raison déterminante de ce choix en est le coût réduit qui permet de passer en famille des séjours qui seraient trop coûteux dans d'autres formes d'hébergement.

Un phénomène de masse donc, et un phénomène qui peut devenir dangereux, on l'a vu l'été dernier quand l'anarchie la plus complète s'empare de campeurs désorientés par le manque d'équipements, obligés de planter la tente n'importe où et souvent pour le plus grand mécontentement d'autochtones très gênés par cet envahissement.

Les pouvoirs publics ont pris conscience, l'an passé, des risques que faisait courir cette situation. C'est pourquoi le premier ministre a confié, il y a quelques mois, une mission d'étude à M. Roger Fenech, député du Rhône, qui vient de lui remettre son rapport.

Constatant que le camping-caravaning était « *avant tout l'expression d'un tourisme social (50 % d'ouvriers et d'employés), et aussi une forme originale de ce tourisme dont le développement a constamment accompagné la croissance du taux de départ des Français en vacances* », et après avoir souligné que le camping-caravaning était « *un phénomène d'aménagement touristique du territoire, avec plus de 1,9 million de places de camping qui concernent une profession qui gère 56 % des terrains* », le rapport définit trois objectifs : développer l'offre, rendre le camping plus attractif en diminuant ses inconvénients et faire assurer par l'État sa mission d'orientation générale du développement des hébergements de plein air.

En tout, quarante propositions et trois séries de mesures. Le rapport note en tout premier lieu qu'il convient désormais de simplifier la procédure de création de terrains aménagés pour l'hébergement de plein air.

Le texte de M. Fenech s'attache également au problème du camping en zone littorale et préconise d'autoriser des dépassements de densité saisonnière, de 20 à 30 %, d'accorder en priorité des autorisations d'extension des installations existantes et d'envisager le déclassement de certaines terres agricoles non productives.

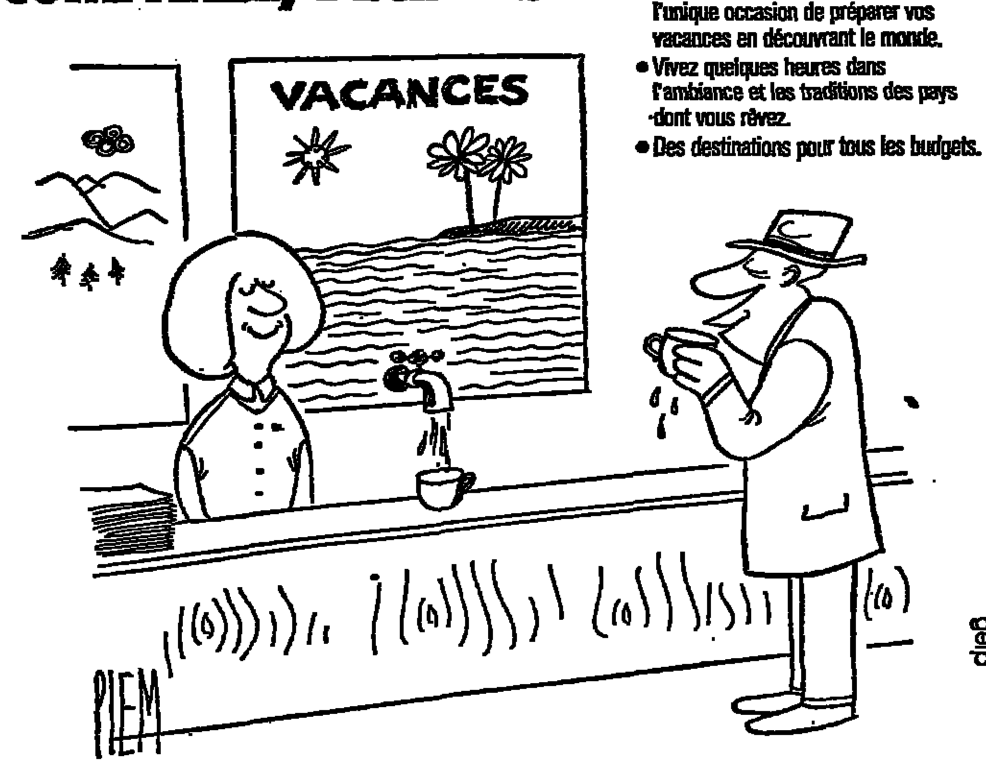
Une série de mesures visent d'autre part à favoriser les hébergements de plein air dans l'espace rural afin de « *valoriser par la pluriactivité le niveau de revenu des ruraux, en augmentant l'attractivité des zones d'appui du littoral (10 à 15 kilomètres de la mer) par la qualité paysagère, la présence de l'eau le plus possible sous forme de baignades, la qualité des services, de l'animation et la possibilité d'accéder au littoral* ».

Quatre mesures tentent, en outre, de « *faciliter financièrement aux collectivités d'accueil l'acceptation des hébergements de plein air* » en dotant la réalisation d'équipements collectifs de subventions exceptionnelles. Pour cela, « *il faudrait accroître la dotation du budget du ministère de la jeunesse et des sports et mettre en place un programme du Fonds européen de développement économique régional (FEDER) et, plus généralement, des Communautés européennes, afin que soit affirmée la solidarité financière entre les pays émetteurs de l'Europe du Nord et les communes d'accueil françaises* ».

Pour mieux promouvoir les zones non saturées et mettre en garde les campeurs contre l'entassement, le rapport propose d'orienter les flux en fonction des possibilités d'accueil en créant « un camping guidage » qui donnerait des informations en amont dans l'espace et dans le temps, en facilitant les arrêts sur les trajets aller et retour (création de campings saisonniers dans les villes étapes, création d'aires, relais sur les grands axes et, en particulier, dans la vallée du Rhône) et, enfin, donner une plus grande place à la réservation en encourageant la constitution de chaînes volontaires.

Le rapport de M. Fenech note, en conclusion, que « *si l'État estime que, dans le cadre de sa politique sociale, économique et d'aménagement du territoire, le développement de l'hébergement de plein air doit représenter une priorité au cours des années à venir, il importe qu'il donne à la direction du tourisme une structure plus étoffée et, au ministre ayant en charge le tourisme, une autorité interministérielle lui permettant, à tout moment, de diriger la concertation indispensable pour concilier la protection de l'environnement, l'orientation de l'urbanisme et le développement du tourisme en France* ».

OLIVIER SCHMITT.







TOURISME
HÔTELS SÉLECTIONNÉS

Côte d'Azur

06500 MENTON

HOTEL DU PARC *** NN. Près mer et casino. plein centre. Park. Gd parc.

NICE

HOTEL VICTORIA *** N.N 33, bd V.-Hugo. Nice. Tél. 88-39-60 et HOTEL LA MALMAISON *** N.N. 48, bd V.-Hugo. Nice Tél. 87-62-56. vous invitent cordialement

06190 « ROQUEBRUNE CAP MARTIN »

HOTEL VICTORIA *** NN (sur la plage) chambres 2 personnes (Mer ou Montagne) de 160 à 230 F NET (2 pet. déj. inclus). Tél. (93) 35-65-90. Dépliants sur demande.

06260 PUGET-THENIERS

LEOUVE à 1 heures de NICE. Alt. 800 HOSTELLERIE LES TILLEULS ** NN Calme et confort, piscine, rivière, jardin. Ecr. pr réserver. (93) 05-02-07.

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

LES CHALETS DU VILLARD, Tél. (92) 45-82-08. Ski fond, piste. Chbres avec cuisinettes. Px spéciaux en mars.

Paris

GAMBETTA

Hôtel PYRENEES-GAMBETTA ** NN, 12, av du Père-Lachaise (20e) 366-32-47 et 797-76-57, entièrement rénové, calme et confortable. situé dans un quartier aéré. RARE à PARIS Accès direct Mº Gambetta Proxim. du périph. Autor. A 3 (Pte-de-Bagnolet. direct. place Gambetta)

Allemagne

BADEN-BADEN

Golf Hôtel **** Gd parc, pisc. plein air + couv., sauna, tennis, golf Prix spéc. juillet-août : ch av s.d.b., w.-c., Tél. (19-49-7221) 23.891. Télex 78.174.

Autriche

TYROL

VOS VACANCES D'HIVER VALENT LA PEINE D'ETRE PRISES près de 20 km de pistes, 10 km de parcours pour ski de fond. grandes excursions. courses en traîneau et en luge dans un paysage hivernal romantique. Et dans l'atmosphère plaisante de la pension

Gaspingerhof

avec piscine couverte, solarium, sauna et massage, petit déjeuner, buffet, MENUS AU CHOIX le soir Forfait favorable à la semaine à partir du 15 mars. Chambre avec bain et w.-c. ou douche et w.-c. à partir de 340 DM en demi-pension.

Nous nous ferons un plaisir de vous adresser notre prospectus. Famille Hörl, A 6281. Gerlos 4/Zillertal Tél. (43) 5284/216 ou 335.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE et des ARTISTES (près du théâtre la Fenice), 5 mn à pied de la place Saint-Marco. Atmosphère intime, tout confort. Prix modérés. Réservation : 41 32 333 Venise Directeur : Dante Apollonio

Suisse

CRANS-MONTANA CH-3962

Sur le haut-plateau le plus ensoleillé d'Europe (1.500 m) *** HOTEL ELDORADO *** vous procure tranquillité, confort, au et. des sports (bain, TV), sauna, sol. Conditions avant. surtout dès le 8-3 F. Bonvin, tél. 1941/27/41 13 33

CH 3963 CRANS/SIERRE (Valais)

Hôtel ELITE *** Chambres plein sud, tout confort, très calme Belle situation. Ski de fond. Prix mars et avril 1/2 pension, 140 F.F. ; pension compl., 150 F.F. Cuisine soignée. Tél 1941/27/414301.

Hôtel CRANS - AMBASSADOR 5 ét. Tél. : 19.27/41-52-92. Semaines forfaitaires « ski-soleil ». 7 jours dès 2 080 F.F., service compr. remontées mécaniques, école suisse de ski. *Chambre tout confort, piscine* couverte, sauna, bar, dancing. Au départ des remontées mécaniques et à l'arrivée des pistes. J. Rey, membre « Chaîne des Rôtisseurs ».

LEYSIN (Alpes vaudoises)



Alt. 1 350-2 000 m., à 25 km de Montreux. Climat vivifiant 12 rem. mécan., pistes ski de fond. Patinoire et piscine couverte GRATUIT. Demi-pens. dès 80 FF. Offres détaill. par Off. Tourisme. CH-1854 Leysin. Tél. : 1941/25/34-22-44.

HOTEL MONT-RIANT **

40 lits. Ascenseur. Services personnalisés. Cuis. française. Pens. compl. t.ttc. de 110 à 170 FF. Tél. 1941/25/34-12-35.

CH - 1923 LES MARECOTTES (Valais)

Tél. 1941/26/8-14-34. Altitude 1.100 mètres. Hôtel familial les MARECOTTES, cuisine copieuse, bonnes pistes jusqu'à 2.300 mètres. magnifiques excursions et promenades pour non-skieurs. Km 10 de la ligne du Simplon (Paris-Milan). Une sem. pension complète dès 650 F français. Demandez nos brochures.

CH-1931 BOURG-ST-PIERRE

Nord-Sud par le tunnel routier ou col du Grand-Saint-Bernard
— Agences de voyages
— Tranporteurs
— Automobilistes

L'HOTEL-MOTEL-RESTAURANT AU BIVOUAC DE NAPOLEON CH - 1931 BOURG-SAINT-PIERRE *vous annonce sa réouverture* avec restaurant 300 places, hôtel-motel 80 lits avec bain, douche, W.-C. privé, bar, radio, TV, téléphone à des prix raisonnables. Appelez le 1941/26/4 91 62

ÉQUITATION
Un cheval de compagnie

JACQUES et Martine, un couple comme l'aurait aimé Edgard Pisani qui lançait en 1965 le slogan de l'équitation populaire. Lui, employé de banque. Elle, kinésithérapeute dans un hôpital parisien. Un pavillon au Perreux. Et un cheval de selle pour chacun, en pension dans de vieilles écuries retapées, du côté de Survilliers (Val-d'Oise). Une fois par semaine, ils viennent, comme la plupart des autres propriétaires de l'endroit, « faire » eux-mêmes les boxes de leurs chevaux, économisant ainsi 300 F par mois sur le prix des deux pensions.

Depuis quelques années, un nombre non négligeable de citadins frustrés, cavaliers pas forcément émérites mais soucieux d'indépendance, peu suspects de snobisme, et aux moyens quelquefois limités, se sont offert un cheval. Ils l'ont mis en pension, non dans un club aux prix impressionnants et à l'ambiance réfrigérante, mais chez un agriculteur de leurs voisins. « *Sur ses cinquante hectares, celui-ci n'y arrivait plus.* » Ou bien chez un loueur accueillant quelques pensionnaires, voire au fond de leur propre jardin. Dans le même temps, des cavaliers plus classiques, déjà propriétaires, reculant eux aussi devant la montée des charges de pension en club — jusqu'à 1 700 F par mois en région parisienne — adoptaient la même solution.

Autour de Paris, de Lyon, de Marseille, des milliers de chevaux échappent ainsi à tout recensement. « *Dans le Midi,* explique le directeur du haras national d'Uzès, *les gens se groupent à quatre ou cinq. Ils louent un pré avec un abri, pour y mettre leurs chevaux. Pendant la semaine, ils se relaient pour venir les nourrir tous les jours. Et le dimanche, ils embarquent les quatre chevaux dans un camion aménagé, les épouses suivent en voiture, et ils passent la journée à cheval à la campagne.* »

Cavaliers nouveau style

Du côté de Fontainebleau, « *vous soulevez un caillou, il en sort six chevaux* », affirme un professionnel. « *Dans mon département, on compte environ un millier de chevaux « clandestins »*, estime le directeur d'un centre équestre du Val-d'Oise. « *D'ici à Dormans, il y a des chevaux partout, tout le long de la vallée de la Marne* », confirme un loueur qui compte autant de chevaux « sauvages » que de « répertoriés ».

A quelques kilomètres de distance, on trouve, d'un côté, des chevaux « en état », mais crottés, des écuries rustiques. De l'autre, des bâtiments seigneuriaux et des chevaux impeccables. Ici, un professionnel prodiguant à ses clients des conseils pour préparer leur cheval en vue d'un prochain concours. Là, une ambiance familiale, des gosses qui montent des poneys pendant que leurs parents se promènent. Et des prix de pension qui vont du simple au double.

Différents dans leurs manières de vivre, ces nouveaux propriétaires le sont aussi dans leurs motivations. Nombre de propriétaires classiques visent essentiellement la compétition, et n'hésitent pas à se défaire d'une monture qui n'obtient pas les résult[illegible] espérés. A l'[illegible]se, l'un de ces cavaliers « nouveau style » explique : « *Mon cheval, on me l'a donné. Si j'avais dû en acheter un, je n'aurais certainement pas pris celui-là. Mais maintenant, c'est le mien, et j'y suis attaché.* »

Cette éclosion suscite chez les professionnels des réactions où semblent essentiellement se mêler une indifférence teintée de *mépris* à l'égard de ces *gens « qui veulent un cheval sans avoir les moyens de l'entretenir »* et une certaine amertume face à la concurrence déloyale qu'une partie d'entre eux ont le sentiment de subir de la part de ces cultivateurs un peu spéciaux, exempts des charges auxquelles eux-mêmes sont assujettis. Enfin certains rappellent que l'expérience du cheval à domicile se termine souvent mal, pour l'animal, les propriétaires néophytes prenant une responsabilité qu'ils ne sont pas prêts à assumer : « *On n'achète pas un cheval comme un caniche nain.* »

Pourtant, la tendance semble devoir s'affirmer encore. Un vétérinaire, dont la clientèle comprend les chevaux de selle dans un rayon de 30 kilomètres autour de Fontainebleau — et pour qui cette mutation ne s'est pas accompagnée d'une dégradation de la situation sanitaire, — estime qu'il s'agit là d'une « *évolution normale et irréversible* », motivée par « *l'augmentation des charges et des coûts qui rend les prix de pension trop élevés, et le désir des gens d'être plus près de leurs chevaux* ».

La France ne ferait d'ailleurs, selon le praticien, qu'emboîter le pas aux Etats-Unis et à l'Allemagne de l'Ouest, dont les professionnels du cheval ne sont plus — ou peu — les « *hôteliers pour chevaux* » qu'ils étaient et sont encore ici. Leurs collègues français devraient alors — comme certains ont, paraît-il, commencé à le faire — préparer leur adaptation, et non « *pleurer sur ce qui n'est plus et ne sera jamais plus* ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

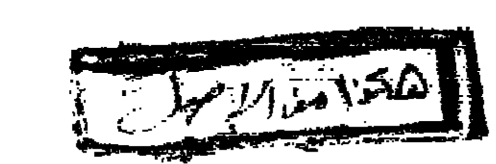
600 F pour les deux amis

Deux ans de service militaire dans une section équestre ont donné à M. R... le goût des chevaux et lui ont appris à les soigner. Rendu à la vie civile, il a continué à pratiquer l'équitation, puis a acheté un cheval, d'abord mis quelques mois en pension « à la ferme ». Expérience peu convaincante.

M. R..., cadre technico-commercial, décide alors en accord avec son épouse — non cavalière — de prendre le cheval à la maison. Derrière son pavillon d'un lotissement de Seine-et-Marne, il construit un boxe, sacrifie le jardin pour faire un « rond » où le cheval, un trotteur de réforme, peut venir se dégourdir les jambes quand M. R. ne le sort pas en promenade. Au bout de quelque temps, une ponette, que montent les deux enfants de M. R..., est venue tenir compagnie au trotteur.

A eux deux, les « amis de la famille » coûtent 600 F par mois, en nourriture, ferrure, et soins vétérinaires. M. R... s'est associé avec d'autres banlieusards dans le même cas que lui pour faire des achats groupés de paille et de granulés et obtenir des prix. Une camion[illegible]ette permet d'aller au ravitaillement, d'évacuer le fumier — qui enrichit les jardins du voisinage — et... d'emmener les chevaux en vacances (le vieux Citroën tractant alors une caravane).

La famille de M. R... s'est assez facilement habituée à la discipline — horaires réguliers, présence fréquente, etc. — qu'imposent les chevaux. L'épouse de M. R... ne monte toujours pas à cheval, mais prend un plaisir évident à la présence de ces deux insolites pensionnaires. Les voisins, eux, n'y trouvent rien à redire, faute de nuisances. Un cheval ne fait-il pas « moins de bruit qu'un coq » ? J.-L. A.



Hippisme

Le mauvais coup d'Auteuil

AUTEUIL vient de porter un mauvais coup aux chevaux français. Paradoxalement, il l'a fait en paraissant leur marquer un surcroît de sollicitude.

Depuis le choc pétrolier de 1974, et par conséquent le premier « K.O. debout » des pur-sang français, les « encouragements » hippiques comportent deux parties : les prix proprement dits, payés aux propriétaires de tous les chevaux gagnants, et les « surprimes », versées seulement lorsqu'il s'agit de chevaux français.

Les surprimes varient de 20 à 50 % selon les hippodromes et les épreuves. C'est leur existence qui a, vaille que vaille, maintenu un noyau d'élevage du pur-sang en France. Les grandes écuries, pour lesquelles les recettes de course sont dérisoires à côté des perspectives de valorisation aux Etats-Unis qu'offre, à un futur étalon, une grande victoire française ou anglaise, se sont définitivement tournées vers le « sang américain ». Mais quelques moyens et petits propriétaires, attachés à la perspective de recettes au jour le jour soutenues par les surprimes, restaient fidèles aux chevaux français.

Or c'est cette perspective qu'Auteuil vient, indirectement, de remettre en cause.

Au cours de l'hiver, ses dirigeants avaient annoncé qu'ils allaient, en 1981, augmenter le total de leurs prix de 17 % et que les allocations de certaines courses allaient être relevées de 30 %. On avait applaudi et, dimanche, on se dirigeait vers Auteuil rouvrant ses portes, l'âme enjouée. Mais, à la première lecture du programme, stupeur et désenchantement : les prix, certes, étaient augmentés, mais les surprimes étaient supprimées. Auteuil remettait sur un total pied d'égalité les chevaux étrangers et les français. En sorte que si ceux-ci pouvaient espérer gagner 17 % de plus que l'an passé, les perspectives de gain se trouvaient, pour ceux-là, avec la disparition de l'effet négatif des surprimes, accrues, d'un coup, de 30 % et plus.

Les dirigeants de la société des Steeple justifient leur décision par la nécessité de réunir davantage de compétiteurs au départ de leurs épreuves :

« Nos recettes exigent un grand nombre de partants dans les courses à tiercé, et les chevaux français ne suffisaient plus à les assurer. Il fallait inciter les chevaux étrangers à venir se joindre à eux. Sinon, à court terme, ce n'était pas seulement le paiement des surprimes qui était compromis mais celui des prix eux-mêmes, donc tout le système. »

De fait, les effectifs des chevaux français, sous diverses influences (nivellement des revenus, tracasseries fiscales, prix de revient d'élevage et d'entraînement trop alourdis par les charges sociales, etc.) fondent et vont continuer de régresser. Depuis 1976, le nombre des poulinières stationnées en France a diminué de 26 %. La France ne s'est plus placée, l'an dernier, par le nombre des naissances de pur-sang, qu'au dixième rang mondial, après même la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud ; 3 020 poulains seulement sont nés dans nos haras, pour 32 954 aux Etats-Unis (onze fois plus) et ? 410 en Grande-Bretagne.

Mais remédier à cette situation, non pas en essayant de faire remonter les effectifs, mais au contraire en avivant une concurrence qui va précipiter leur déclin, c'est tuer le malade pour le guérir de la maladie.

Car que risque-t-il de se passer et qu'a-t-il commencé de se passer, puisqu'on a appris, dimanche, par la même occasion, que, pendant l'hiver, deux des grands entraîneurs de l'obstacle, Gallorini et Barbe, étaient allés acheter des chevaux en Irlande et en Pologne ? Se trouvant devant des perspectives de recettes augmentées, pour eux, de 30 % et plus, les entraîneurs anglais et surtout irlandais (les « point to point », rallyes à travers champs et obstacles naturels, sont très à l'honneur en Irlande) vont envoyer leurs meilleurs pensionnaires courir chez nous. Emboîtant le pas à Gallorini et Barbe, les entraîneurs français vont aller faire leur marché en sujets neufs en Irlande et en Europe de l'Est, où les prix de revient, notamment par allègement des charges sociales, sont inférieurs de 20 à 40 % aux nôtres.

Toute proportion gardée, c'est comme si l'industrie automobile, déjà en difficulté, imaginait de nouvelles initiatives pour offrir un bénéfice supplémentaire de 30 % aux Toyota et Honda entrant chez nous.

Un Longchamp déjà volapük

La décision prise est grave. En détachant les courses du terroir national, en tournant le dos à l'objectif, naguère essentiel, d'amélioration de notre cheptel, en privilégiant la recette aux dépens des chevaux, le ticket de P.M.U. aux dépens du picotin, elle fait d'Auteuil, après Longchamp, un simple casino. Il ne va plus rester qu'un hippodrome aux objectifs véritablement hippiques : Vincennes et ses trotteurs.

L'Etat, qui, de son côté, n'a pas levé le bout du petit doigt — notamment du petit doigt fiscal — en faveur de solutions de caractère national, laisse faire.

Il est vrai que, dans le domaine des courses comme dans beaucoup d'autres, il ne dirige plus : il suit. Il ne fait pas, entre les solutions qui s'offrent, la part de celles qui peuvent être bonnes et de celles qui peuvent être mauvaises. Il opte pour celles qu'anime la dynamique la plus forte ou la plus bruyante, ce qui lui permet, lors de leur avènement, de donner et de se donner l'illusion qu'il gouverne.

La dynamique est pour un Auteuil volapük, prolongeant un Longchamp déjà volapük. C'est l'inclination de propriétaires influents, aux intérêts hippiques déjà largement internationaux, comme Mahmoud Fustok, apparenté à la famille royale d'Arabie, Daniel Wildenstein, Stavros Niarchos, Jean-Luc Lagardère, la nouvelle fusée au zénith des affaires (Matra-Hachette). Les entraîneurs sont pour les chevaux les moins chers, d'où qu'ils viennent : le prix laisse alors dans le budget du client une marge disponible, soit immédiatement, soit pour un temps de pension plus long. Les médias sont favorables à un plus grand nombre de partants, accroissant la perplexité des parieurs et, par conséquent, leur recours à des avis et pronostics théoriquement éclairés.

L'Etat accroche d'autant plus facilement son wagon sur la même voie qu'une politique (ou une absence de politique) à court terme lui fait percevoir, comme aux sociétés de courses, un intérêt financier dans le sillage des pelotons nombreux (il garde pour lui environ 20 % des enjeux du tiercé), que lesdits pelotons soient fournis par le Kentucky, l'Irlande ou la Pologne. Peut-être aussi n'est-il pas mécontent de mettre à bon compte dans son jeu une carte utile pour d'autres parties : la preuve que la France joue le jeu communautaire ; la preuve que ses moutons méritent protection devant ceux de Nouvelle-Zélande, que ses visées sur les lieux de pêche à vocation britannique ne sont pas excessives ; elle-même ouvre toutes grandes ses frontières quand la cause est juste ; elle les ouvre, par exemple, aux chevaux irlandais.

Ainsi, le train peut-il partir. Mais on sait maintenant que les aiguilleurs l'ont fourvoyé.

Deux mots du voyage de dimanche : Pavino *a gagné le prix Robert de Clermont-Tonnerre ;* Kashnil, *le prix Juigné. Le premier est né en Saône-et-Loire, le second près de Lisieux. Patience : il faut tout de même quelques jours aux arrivants de Dublin et de Varsovie pour apprendre à conjuguer sauter et galoper en volapük.*

LOUIS DÉNIEL.

Cyclotourisme

La grande échappée

UNE industrie qui bat ses records de production, cela existe encore ; et c'est évidemment de la bicyclette qu'il s'agit... Ainsi les constructeurs français auront-ils vraisemblablement produit 2 750 000 vélos en 1980, nouveau record « historique » : l'ancien datait de 1974 avec 2 463 000.

Certes ces chiffres doivent être atténués en songeant que l'automne a été (comme ailleurs) maussade et que les exemplaires livrés n'auront pas tous été vendus en cours d'année.

En 1980, Peugeot aura livré 1 280 000 deux-roues, dont 900 000 vélos (845 000 en 1974, année record dans le monde). Satisfaction également chez Motobécane qui aura produit 750 000 vélos et chez Gitane-Renault qui a annoncé l'extension de sa capacité de production à 280 000. Expansion encore chez Lejeune, France-Loire, Bernard Dangre, Mercier et d'autres.

Le gros des ventes se situe autour de 900 F par machine, le haut de gamme (2 500 F et plus) représentant 1 % du marché intérieur. Outre le développement du cyclisme de loisir (placé derrière la marche et le jogging, mais devant le tennis), on relève l'attrait du vélo sur les jeunes et le marché de la « seconde voiture » (qui se transforme souvent en... bicyclette, notamment chez les femmes). Il est symptomatique de constater que Peugeot a consacré en décembre une page entière de publicité dans un magazine spécialisé pour son nouveau vélo de ville « dame ». Autre raison du boom, le déferlement sur l'Europe du vélo-cross, le « BMX » (Bicycle of Moto Cross) qui a conquis les jeunes Américains : ils en ont acheté 2 500 000 exemplaires en 1979 ; 100 000 BMX vendus en France en 1980, 200 000 prévus en 1980, la mode est lancée.

Satisfaction aussi chez les fabricants français de pièces et équipements, dont l'industrie est première en Europe et seconde dans le monde : ses exportations des six premiers mois de 1980 se sont élevées à 250 817 000 F au lieu de 171 666 000 F pour la période correspondante de 1979.

En 1979, le parc français des deux-roues comptait 23 millions d'unités, dont 17 millions de vélos, 3 046 081 machines avaient été construite en France, cent mille personnes concourant à la production, à la vente et à la réparation. Optimisme également aux Etats-Unis où Richard D. Sanderson, président des accessoiristes, estime que, de 11 millions de vélos en 1979, les achats de ses compatriotes grimperont à 20 millions en 1990. En dix ans, n'ont-ils pas déjà acheté 103 millions de vélos, deux fois plus qu'au cours des années 70, 25 millions d'entre eux faisant du vélo leur loisir principal ?

Records encore pour l'Europe occidentale avec 14 millions de vélos probablement produits en 1980 sur les quelque 60 millions de la production mondiale, record pour la Hollande (1 250 000 vélos vendus en 1979), le Danemark, le Japon, où le stationnement pose des problèmes (23 000 vélos à la seule gare de Katsushika à Tokyo ! ».

Reste l'Allemagne fédérale : avec un parc de 50 millions de vélos, au cours du premier semestre de 1980 les ventes se sont élevées à 2 370 000 exemplaires (plus qu'en France durant toute l'année 1979), soit un accroissement de 29 %. En avril, l'un des principaux constructeurs, surmené, faisait triste mine : « *C'est la catastrophe, nos carnets de commandes sont garnis jusqu'à Pâques 1981, et, si le beau temps continue, dans trois semaines on ne trouvera plus un vélo à acheter dans tout le pays !* »

Fin septembre, le malheureux nous est apparu souriant : il y avait eu des averses...

MICHEL DELORE.



Jardinage

Le premier carré...

CHAQUE année, quelques dizaines de milliers d'ex-citadins contraints ou irréductibles découvrent les plaisirs nouveaux du jardin. Créer, composer, paysager son environnement le plus proche oblige à se poser des questions qui se multiplient avec les échéances d'un printemps commençant.

Au départ, c'est le rêve, bien au chaud devant les catalogues et les séduisants reportages des revues sur papier glacé. Le bonheur est dans le pré et tout semble possible malgré la dure réalité d'un terrain nu ou broussailleux, le plus souvent boueux et informe. Le futur jardinier voit déjà le vert gazon, les arbres croulants de fruits et les tendres fleurettes.

Les jours s'allongent et l' « angoisse » s'installe, surtout quand la bourse un peu plate ne permet guère la solution-miracle : le paysagiste-conseil et son entreprise. Non qu'il faille douter de la compétence des spécialistes, mais le jardin sera toujours plus brillant s'il est le fruit de l'effort, de la patience et d'une vision personnelle.

Alors comment sortir vite et bien de l'impasse boueuse où l'on craint de voir s'enliser en pure perte labeur et bonnes intentions. S'il est encore temps de prévoir et que le chantier de la maison s'amorce, n'hésitez pas à songer aux plantations d'arbres et arbustes au moins dans certaines zones. Il faut évidemment réfléchir au préalable aux contraintes du chantier et aux diverses servitudes imposées par votre implantation et par la loi.

Mais nul ne regrettera d'avoir pris une saison d'avance pour la mise en place de quelques futurs beaux sujets, le démarrage d'une haie, la constitution d'un écran visuel qui abritera vite des regards indiscrets.

L'important dans l'immédiat, ce n'est pas encore la rose mais plutôt d'avoir dans l'esprit une conception un peu globale du futur jardin. Quels seront les cheminements, les lieux de repos, les exigences d'ombre ou de soleil ? Faudra-t-il faire obstacle aux nuisances de la vie moderne : bruits et fumées ? Comment intégrer totalement la vie familiale en fonction de l'âge actuel des enfants et de leurs jeux de demain ? Est-il judicieux de prévoir quelques mouvements de sol qui donnent du relief, cassent la monotonie d'un long terrain ou amplifient l'espace d'un modeste jardinet ?

Un jardin se doit d'être une succession de surprises que l'on découvre au fil des pas. Il est donc important d'imaginer les vues, les perspectives, les grandes plages dégagées, les aires de fonction (repas, jeux, solarium...), qui composeront le squelette autour duquel viendront naître les plates-bandes et ces mille recoins de charme prenant forme peu à peu au gré de la sensibilité et des goûts de chacun.

Canalisations, tuyauteries, cuves, réservoirs, fosses... doivent être repérés avec précision pour éviter des coups de pelle malheureux ou des déboires avec les plantations.

Pendant la période des travaux de terrassement de la maison, il faut penser à récupérer le maximum de terre arable et si possible profiter du chantier pour créer l'ébauche de vallonnements éventuels Bien utile aussi de prévoir les tranchées pour amener des points d'eau qui seront appréciés par la suite. On peut même songer à l'installation d'un véritable réseau d'arrosage enterré. Selon la nature du matériel et sa « sophistication », il y a lieu d'envisager un coût de 15 à 40 francs au mètre carré, mais, alors, finis les tuyaux inesthétiques qui traînent dans les allées et les soucis des jours ensoleillés. Horloges préréglées, vannes et buses disséminées judicieusement dans les massifs feront seuls le travail.

Si l'on peut se passer de ces derniers acquis de la technique, il faut en revanche étudier soigneusement les plans de circulation qui conditionnent la mise en place de tout arbre ou arbuste. Un principe, ne pas lutter contre les tracés sauvages, ceux qui suivent la ligne la plus droite d'un point à un autre : du perron au garage, du portail au perron, de la porte au lieu de resserre des poubelles ou de séchage du linge... Les courbes idylliques et les sinuosités trop fantasques sont toujours difficiles à maintenir à moins d'utiliser dans les plantations quelques arbustes aux épines acérées.

Le jardin vit au ralenti pendant quatre à cinq mois, une période où la moindre floraison est une joie. Une période aussi où l'on s'active plus derrière les fenêtres que dans les allées. Il est sage d'y penser en soignant tout particulièrement les abords de la maison et les vues découvertes au travers des carreaux. Au moment des plantations le choix devra se porter sur les conifères et autres persistants qui domineront et garniront ces zones toute l'année. On pourra les souligner d'un massif de fleurs de fin de saison et de bulbes précoces.

D'une façon générale, le regard du promeneur doit être constamment guidé, sollicité, et l'œil pris en charge d'un point à l'autre en effleurant formes, volumes, couleurs, reliefs, contrastes. Un jardin se bâtit avec le temps, comme une ville qui cherche son harmonie. Si l'on peut et l'on doit tenir compte d'astuces paysagistes pour donner une impression de profondeur (chicanes, courbes, et modelés du sol), pour créer l'intimité ou au contraire l'apparence de l'espace, les techniques seules ne sont pas tout et rien n'a jamais permis de faire naître la vie et les beautés subtiles d'un jardin sans l'esprit de son jardinier.

L'imagination du néophyte

Il est donc toujours préférable de prendre les risques du néophyte, puis de corriger ses erreurs, que de se faire imposer quelque plan-type banal, impersonnel et normalisé. Ce sera la porte ouverte à la même touffe d'herbe des pampas, au même sapin bleu, et à la même fausse rocaille que tout le voisinage !

En prenant le temps de lire — et la découverte du monde du jardin devient vite une passion, — en réfléchissant avec bon sens (les arbres seront un jour grands et connaître dès aujourd'hui leur taille adulte est bien utile avant de planter !), en imitant la nature proche et en discutant avec le pépiniériste local qui connaît les meilleures espèces ou variétés de sa région, les grosses sottises seront évitées.

La grande règle demeure la simplicité dans le dessin du jardin, dans le choix de clôtures végétales (haies vives ou fleuries qui feront oublier la « haie-cimetière » et le béton coûteux), dans les plantations où joueront harmonieusement masses, couleurs et volumes sans bariolage ni esprit de collection.

Un dernier conseil avant de partir bêche en tête vers la triste étendue qui cerne encore la maison : il faut concevoir son jardin en limitant le plus possible l'entretien. Donc, pas de pelouses au tracé tortueux exigeant découpages longs et savants des bordures sans compter le circuit de gymkhana à chaque tonte. Pas d'espèces trop fragiles dont la protection sera nécessaire l'hiver et les soins constants en été. En revanche, beaucoup de plantes solides, des bulbes, des plantes couvre-sol pour les coins difficiles, et des arbustes résistants au climat local. Pas de serre, de châssis et même de potager si l'on sait ne pouvoir disposer que d'un temps fort limité et qui sera largement occupé par les quelques travaux indispensables au jardin d'ornement Les bons fruits et légumes tout frais cueillis, c'est bien, encore faut-il avoir conscience que leur plantation, leur culture et leur récolte exigent plus de temps et de labeur que l'achat au supermarché.

MICHELE LAMONTAGNE.

JALONS

Pour vous aider à créer le jardin :

- UN PAYSAGISTE-CONSEIL : Chambre nationale des paysagistes-conseils de France, 84, rue de Grenelle, 75007 Paris ; tél. 525-87-71.
- UNE ENTREPRISE DE JARDIN (qui peut aussi très souvent faire l'étude du plan) : Union nationale des syndicats d'entrepreneurs paysagistes et reboiseurs de France (U.N.S.E.P.R.F.), 10, rue Saint-Marc, 75002 Paris ; tél. 233-18-82.

Deux « Que sais-je ? »

LES MAITRES A PLANIFIER

Le loisir souffrira toujours d'être un sous-produit du travail. Roger Sue peut décrire en long et en large le « loisir », ses vertus, ses fonctions et son avenir possible ; le lecteur reste sur l'impression que le loisir ne sera jamais vraiment pris au sérieux parce qu'il n'est pas créateur de biens, de valeurs matérielles, mais de services, d'impressions et de compensations.

Faut-il s'étonner si, depuis 1963, aucune politique des vacances digne de ce nom n'a été ébauchée ? Certes on a aidé l'hôtellerie de luxe. Le plan Neige a équipé la montagne. Le saupoudrage des crédits a profité au gîte rural ou au camping.

Mais personne, hors les universitaires, n'a tenté de prendre à bras le corps ce fichu temps libre qui coûte si cher et que le citadin a tant de mal à remplir. C'est tout à fait abusivement que le ministère français de la jeunesse, des sports se dit également « des loisirs ».

★ *Le Loisir*. Roger Sue. Coll. « Que sais-je ? ». P.U.F., 14,50 francs environ.

L'ANARCHIE DU TEMPS LIBRE

Parce que le temps du laisser-faire n'est plus de mise à l'heure des Boeing-747 et au moment où des centaines de millions de vacanciers arpentent le monde, les gouvernements se sont souciés de planifier l'aménagement touristique.

Sur le littoral, en montagne comme dans tous les espaces sensibles, il s'agit, par une préparation et une surveillance renforcées, d'éviter que l'écologie, l'économie et la société ne subissent bouleversements et corruptions. Et pourquoi ne pas organiser des « pièges à devises » judicieusement disposés qui multiplient les retombées bénéfiques pour les pays d'accueil ?

Georges Cazes, Robert Lanquar et Yves Raynouard, analystes confirmés des phénomènes touristiques, décrivent dans un ouvrage minutieux consacré à l' « aménagement touristique » les processus complexes et souvent contradictoires qui précèdent les décisions planificatrices. En France comme à l'étranger.

★ *L'Aménagement touristique*. G. Cazes, R. Lanquar, Y. Raynouard. Coll. « Que sais-je ? ». P.U.F., 14,50 francs environ.

Nouvelles roulantes à la S.N.C.F.

(Suite de la page 15.)

Et, pour couronner le tout, des contrôles sanitaires faisaient apparaître que les menus servis à bord des trains n'étaient pas toujours bactériologiquement irréprochables. Le principe même de la conservation des aliments se trouvait brutalement posé sur un plan à la fois hygiénique et gustatif : « Nous avons découvert que lorsque, au cours d'un voyage, un plat était soumis à une température égale ou supérieure à 3 degrés, sa consommation pouvait, éventuellement, avoir des conséquences sur la santé, pour peu qu'il recèle des bactéries pathogènes, mais que, dans tous les cas, il devenait très vite fade », *explique-t-on à la S.N.C.F.*

Un siècle après sa naissance, la restauration ferroviaire se trouvait remise en question. Les gourmets de la société nationale et leurs sous-traitants — auxquels il fallut faire admettre que la qualité ne coûtait pas forcément cher dans un domaine où la main-d'œuvre absorbe 70 % des coûts — devaient définir des procédés de préparation, de conservation, de service radicalement nouveaux tout en essayant de tenir mieux qu'avant compte des désirs casaniers de clients soucieux de manger tous à midi et demi le même steak bien saignant.

Le problème le plus urgent — celui de la conservation — fut vite résolu, bien qu'il parût insurmontable au départ : pour des raisons tout à fait obscures, les techniciens ferroviaires se déclarent incapables de fabriquer du froid dans les trains. On fit donc un appel massif (3 millions de francs par an) à la carboglace qui fut, dit-on, du meilleur effet sur la sapidité des plats.

Les microbes décimés, restait, pour réhabiliter l'ensemble de l'institution, à faire preuve d'imagination, « à faire appel à deux ou trois « trucs » de bon sens », *comme on le dit à la S.N.C.F. C'est dans cet esprit que la C.I.W.L.T. a expérimenté la* « restauration différée » *sur un rapide Paris-Strasbourg. Cette technique, qui fait appel à une précuisson au sol et à la réfrigération, a apporté la preuve qu'on pouvait, à 160 kilomètres à l'heure, offrir les fameuses grillades saignantes tant prisées. Sa mise au point est considérée comme achevée. D'abord étendue à la ligne Paris-Strasbourg, elle devrait gagner par la suite plusieurs réseaux.*

Le T.G.V. a choisi les Wagons-Lits

La deuxième innovation est à mettre au compte de la CESAF, qui, sur le nouveau T.E.E. Jules-Verne *(Paris-Nantes), a renoncé à ses sempiternels plateaux pour proposer des menus élaborés à bord à partir d'éléments semi-préparés. Pour 100 francs (sans la boisson), on peut y déguster certains soirs une demi-langouste ou une terrine de foie gras fort honorables l'une et l'autre. Succès total : soixante à quatre-vingts couverts par service, et aucune protestation en six mois, au dire de la S.N.C.F., qui se félicite d'avoir effacé l'idée selon laquelle la Compagnie des wagons-lits peut seule faire de la* « grande cuisine ferroviaire ».

Troisième volet de l'offensive : M. Gorsse, le restaurateur de Clermont-Ferrand, fut incité à promouvoir, à bord du Cévenol, *les produits de sa région. Tripoux et jambon de pays ont donc remplacé, à bord de ce train, les fadaises traditionnelles. Enfin, sur plusieurs liaisons, les wagons-restaurants traditionnels offrent désormais le choix entre le menu classique et une formule « à la carte », et ils proposent des repas spéciaux pour les enfants de moins de quatre ans.*

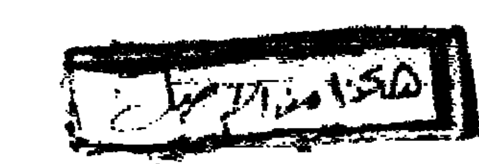
Forts de ces premiers succès, les cheminots-gastronomes veulent s'attaquer maintenant au désespoir des petits appétits (et des petites bourses) : le sandwich. Même fabriqué avec soin au sol, dans des conditions d'hygiène satisfaisantes, celui-ci se transforme immanquablement au fil des kilomètres en un latex triste et sans saveur.

Mais comment le rendre croustillant et attractif ? Renouveler le stock à chaque arrêt du train supposerait de gros investissements et beaucoup de gâchis. La préparation à bord, à la demande, sous les yeux du client offre, certes, des avantages — elle se pratique déjà à bord du Cévenol, *— mais elle fait froncer le sourcil aux contrôleurs des services d'hygiène qui ne rêvent que de locaux aseptisés et d'emballage sous vide. Aussi la S.N.C.F. s'intéresse-t-elle à l'expérience tentée par un commerçant parisien, dans ses deux magasins de la rue de Rivoli et du centre* Galaxie, *de sandwichs préparés à la demande à partir de produits réfrigérés offrant de ce fait de bonnes garanties vétérinaires.*

Enfin, la S.N.C.F. ose encore croire que la concurrence entre restaurateurs peut servir son souhait de qualité. A l'occasion de la signature des nouveaux contrats, qui prendront effet le 1er octobre, elle voudrait bien élargir le cercle de ses prestataires. Un réseau au moins celui du Nord ou celui de l'Est — sera à prendre : c'est le sacrifice qu'a dû consentir la Compagnie des wagons-lits en échange d'une concession du service sur le T.G.V., et de l'engagement de le rendre bénéficiaire d'ici à 1984.

Les volontaires ne sont pas nombreux : en moyenne, sur cinq partenaires possibles sollicités, un seul répond. Et les « élus » ne tiennent pas toujours le rythme : deux signataires des premiers contrats de 1973 (sur trois) ont dû être remerciés. Un commanditaire de plus en plus exigeant, une rentabilité plus qu'aléatoire (tous les services sont actuellement déficitaires) : toutes choses qui — dût le consommateur en souffrir — n'encouragent certainement pas les vocations.

JAMES SARAZIN.



Plaisirs de la table

Sur quatre (bonnes) notes

IL y a longtemps que je n'étais retourné aux *Arêtes*. C'est, on le devine, un restaurant de poissons. A la carte, les huîtres, crustacés et poissons que l'on imagine, préparés le plus simplement du monde ou nappés de bonnes sauces (y compris l'armoricaine, qui serait une américaine crémée ?) du chef Max Vincent. Mais la nouveauté est, aux déjeuners, deux prix fixes, vin et service compris. Un « déjeuner d'affaires » (135 F) et un « Spécial fruits de mer » (175 F). Le premier proposant deux plats, fromage ou dessert. Je ne le dirai jamais assez, ce « ou » m'apparaît une offense et une dérision. Sans doute le fromage est-il « le premier des desserts », comme expliquait Brillat-Savarin, mais ce n'est pas une raison pour priver le convive de l'un ou des autres. Un « vrai » prix fixe est celui qui laisse le droit de prendre un peu de fromage et de le faire suivre d'un dessert.

Hélas ! ils sont rares les restaurants qui comprennent cela ! Passons. Et relevons sur la carte des vins le gros plant (marquis de Goulaine) à 32 F (celui des menus). Il est parfait pour accompagner un repas marin. Si l'on ne peut pas pousser la note jusqu'au merveilleux crémant de Cramant de Mumm !

★ LES ARETES, 165, bd du Montparnasse (6e). Tél. 326-23-98. Fermé samedi midi et lundi.

Un mot pour signaler le redressement, je crois définitif, de *Lapérouse*. Avec Edmond Bereau comme directeur, l'équipe est au complet, la carte juste ce qu'il faut moderne, le cadre toujours enchanteur.

★ LAPEROUSE, 51, quai des Grands-Augustins (6e). Tél. 326-68-04. Fermé dimanche.

∴

Une vieille enseigne, *le Delmonico*, vient de faire peau — et cuisine — neuve. De la carte, importante, aux plats exécutés par Christian Simon, j'ai goûté un saumon cru mariné au gingembre (un peu trop de salade sous le saumon !), remarqué la terrine de caneton à la confiture d'oignons, les rillettes de saumon, un éventail d'avocat au crabe (pourquoi éventail ? Et pourquoi aussi arc-en-ciel de langouste au melon d'eau ? Vous voulez dire il pleut...), le gigot de petite lotte à l'ail doux, une raie à l'aigrelette, un ragoût de ris de veau aux pleurotes, un civet de caneton aux nouilles fraîches et, plus simplement, un exquis carré d'agneau rôti dans son « jus » (un vrai jus). Le plateau de fromages n'est pas digne du reste (comme trop souvent dans les grands restaurants, à l'exception de *Maxim's*, par exemple, ou du *Fouquet's*), mais les desserts sont nombreux et sympathiques (avec des truffes au chocolat peu sucrées, ô merveille !). La carte des vins est honorable. Les prix sont en conséquence et très beaux quartiers.

Le sourire de Christine, la caissière, voudrait les faire oublier... Le service, impeccable, aussi.

★ LE DELMONICO, 39, avenue de l'Opéra (2e). Tél. 261-44-26. Fermé dimanche.

∴

Alain Donnard fut longtemps au « piano » d'un grand restaurant de La Villette. Il connaît donc le secret des bonnes viandes. En s'installant et en prenant pour enseigne *Ma Cuisine*, il entend montrer qu'il sait aussi travailler le poisson. Sa carte est alléchante, avec des entrées de prix divers comme les œufs en meurette (17 F) et le ragoût d'escargots aux cèpes (39 F), des poissons (je préférerais le rôti de saint-pierre des mareyeurs au bar en croûte vieille France !), des viandes (bœuf à la ficelle, mais pourquoi du filet ? Le vrai morceau « à la ficelle » est celui du boucher !), la daube d'agneau, le cuissot de lapereau forestière. Une roue de brie fermier (14 F) excellent (voilà le secret : un seul fromage mais un bon et en son temps !), des desserts (21 F) attachants.

En bref : j'ai beaucoup aimé parce que c'est simple, sain, aimable et de qualité. Surtout que, ce midi-là, le plat du jour était un miroton !

LA REYNIÈRE.

★ MA CUISINE, 18, rue Bayen (17e). Tél 572-02-19. Fermé samedi midi et dimanche.

La dame d'Avignon

Fille de restaurateurs elle fut, depuis sa tendre enfance, l'élève de sa maman, elle-même au fourneau. Et une élève passionnée ! Ces bases maternelles suffirent. Pas besoin d'école en ce cas et, comme elle dit, *« le reste m'est venu par la recherche et beaucoup d'obstination »*.

Telle est Elisabeth dans sa minuscule maison, cuisinant quasi sur commande les promesses de sa courte carte : une salade fraîche de petits maquereaux au citron vert, un parfait de foies blonds, une soupe de grenouilles fraîches aux légumes d'hiver, les crépinettes de lotte au chou, des langues d'agneau à la fondue d'oignons doux, la joue de bœuf à l'orange, une bourride de saint-jacques, et ainsi jusqu'aux pâtisseries et sorbets, « maison » bien entendu.

Il est toujours saison de visiter Avignon. Il est indispensable d'aller saluer sa « Dame d'ARC », la gentille Elisabeth, en son Petit Bedon, 70, rue Joseph-Vernet, tél. : 81-30-22. Fermé dimanche et lundi midi.

L. R.

Philatélie

N° 1678

MONACO : Première partie du programme 1981.

L'information concernant la « première partie du programme 1981 » dont l'émission est annoncée pour le 4 mai prochain n'est en réalité qu'une liste de timbres destinée aux abonnés les prévenant de la livraison à la date indiquée, car sur les vingt-neuf figurines treize ont déjà été mises en service l'an dernier.

Au vu de cet ensemble on remarque l'abandon progressif de la taille-douce en faveur de l'hélio, douze sur les vingt-neuf timbres, soit 41,38 %.

Pourtant il fut un temps où S.A.S. le prince Rainier III proclama — sans réserve — sa préférence pour la taille-douce. Il avait parfaitement raison ! Mais, que se passe-t-il depuis quelques années ?

Mesure économique, peu probable ? Atelier du timbre de Périgueux surchargé de travail ? En tout cas, pour les timbres monégasques préparés longtemps à l'avance, il est toujours possible pour l'atelier d'intercaler — par-ci par-là — une ou deux journées de tirage en taille-douce sur une des machines. Alors, on se perd en conjoncture !

Voici les seize timbres prévus :

25e anniversaire du mariage du prince Rainier III et la princesse Grace de Monaco (19 avril 1956) : 1,20, 1,40, 1,70, 1,80 et 2,60 F. Sujet unique (8,10 F).

Format 48×27 mm. Maquette de Bernard Minne, gravure par Czeslaw Slania.

225e anniversaire de la naissance de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791) ; les trois périodes de la vie du compositeur : l'enfance, l'âge adulte, la mort (8,00 F).



2,50 F ; à sept ans avec son père et sa sœur ; gravure par Delafosse d'après un dessin de Carmontelle (1764) ;

2,00 F ; portrait adulte, par Lorenz Vogel ;

3,50 F ; deux jours avant sa mort dirigeant le « Requiem », peinture de F. Ch. Baude.

Les trois timbres forment un triptyque et imprimés ainsi par feuille de ring rangés. (40,00 F.)

Formats 48×36 mm et 26×36 mm pour le 2,00 F. Maquettes et gravures d'Eugène Lacaque.

Série « Europa 81 » C.E.P.T., sujet « Folklore » : Célébration du dimanche des Rameaux à Monaco. (3,40 F.)

1,40 F : croix tressée et branche de buis ;



2,00 F ; enfants avec feuilles de palmiers tressées et ornées se rendant à la messe pour la bénédiction traditionnelle des Rameaux.

Format 26×36 mm. Dessins et gravures de Claude Jumelet.

Feuillet « Europa 81 » (170 × 143 mm) : les deux timbres sont également émis en feuillet de cinq séries. (17,00 F.) *(A suivre.)*

PAYS-BAS. — Informations diverses.

● Une série d' « été », composée de quatre timbres à surtaxe, est prévue pour le mois d'avril, ainsi qu'une série de trois timbres commémoratifs des centenaires : téléphone publique, caisse d'épargne et colis postaux, pour avril ou mai.

● Afin d'attirer l'attention sur les exportations agricoles, deux timbres seront émis en juin.

● Au cours du mois de septembre, le thème « folklore » sera traité par les deux figurines postales de la série « Europa-CEPT ».

● Pour l'affranchissement des cartes postales et des imprimés, il est envisagé deux timbres d'usage courant, en octobre.

● La série annuelle, en faveur de l'enfance, de quatre timbres à surtaxe et un feuillet sont programmés pour le mois de novembre.

● Bien que les mois d'émission sont précisés, il est possible que certains décalages se produisent. Dans ce cas, les changements éventuels seront annoncés par les postes néerlandaises.

EN BREF...

● COSTA-RICA. — Timbre « express » pour la distribution immédiate. 2,00 Colon.

● DANEMARK. — Timbre à surtaxe en faveur de l'Association nationale de l'Aide à l'Enfance, 160 öre + 20 öre. Impression taille-douce sur papier fluorescent (5-2-81).

● JERSEY. — Série d'usage courant, « Armoiries », onze valeurs, 1/2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pence (24-2-81).

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 905

UN PRIX DE BEAUTÉ

(Olympiade de Malte, 1980)
Blancs : MESTEL (Grande-Bretagne)
Noirs : RENMAN (Suède)
Partie française.

1. é4	é6	
2. d4	d5	
3. Cç3	Fb4	
4. Cg-é2 (a)	d×é4	
5. a3	Fé7 (b)	
6. C×é4	Cf6 (ç)	
7. Dd3! (d)	Cb-d7	
8. Ff4	0-0	
9. 0-0-0	C×é4	
10. D×é4	ç5	
11. Cç3	Cf6	
12. Dé1	ç×d4	
13. Fé5 (é)	Da5	
14. T×d4	Td8	
15. Ta4! (f)	Db6 (g)	
16. Tç4!	Td7 (h)	
17. Fd3	a6	
18. g4! (i)	Dd8	
19. g5	Ch5	
20. Tg1!	g6 (j)	
21. Th4!! (k)	F×g5+ (l)	
22. T×g5!	D×g5+	
23. f4 (m)	Dé7	
24. T×h5!! (n)	f6	
25. Dg1'	T×d3 (o)	
26. ç×d3	f×é5	
27. f×é5	Dg7	
28. Tg5	Fd7 (p)	
29. Cé4	Tç8+	
30. Rb1	Fb5	
31. Cf6+	Rh8	
32. Dé3	Dç7	
33. Tg2	Dç6	
34. Tf2	Db1+ (q)	
35. Ra2	Tç1	
36. Dh6!! (r)	Ta1+	
37. Rb3	Dd1+	
38. Rb4	Da4+ (s)	
39. Rç5	b6+	
40. R×b6	Dd4+	
41. Rb7	abandon. (t)	

NOTES

a) Un intéressant sacrifice de pion qu'on ne pratique plus guère : en effet, il est aujourd'hui acquis que les Noirs ont tout intérêt à le refuser en se développant rapidement.

b) Après 5..., F×ç3+ ; 6. C×ç3, f5 : 7. f3, é×f3 : 8. D×f3, D×d4 ; 9 Dg3, Cf6 ; 10. D×g7, Dé5+ : 11. Fé2, Tg8 : 12 Dh6, Tg6 ; 13. Dh4, Fd7 : 14. Fg5 Fç6 : 15. 0-0-0 les Blancs ont un avantage décisif (Alekhine - Nimzovitch, Bled, 1931) Une autre suite 6..., Cç6 : 7. Fb5. Cé7 : 8. Fg5, f6. 9. Fé3, 0-0 : 10. Dd2, f5 ; 11. f3 !, Cd5 (ou 11..., é×f3 : 12. g×f3, Cd5 : 13. 0-0-0) : 12. F×ç6+, C×ç3 ; 13. D×ç3, b×ç6 ; 14. Ff4 !, Dd5 ; 15. 0-0-0 les Blancs ont les meilleures perspectives (Pachman - Bondarevsky, Moscou 1947). Le retrait du F-R semble le plus sûr.

ç) 6..., Cç6 : 7. Fé3, Cf6 ; 8. Cé2-ç3, C×é4 ; 9. C×é4, é5 égalise la position..

d) Une bonne réponse, préférable probablement à 7. Cé-2-ç3 et à 7. Cé2-g3 chères à Lasker.

é) Meilleur que 13. Cb5, Cd5 : 14. T×d4, Fg5 !

f) On reconnaît le jeu de T habituel de Mestel

g) Et non 15..., Dç5 ; 16. Tç4, Db6 ; 17. Fç7.

h) Parant la menace de gain de la qualité 17. Fç7

i) La situation des Noirs sur leur aile - R devient préoccupante en raison de l'accumulation des forces blanches (T+deux F).

j) La prise du pion g5 ouvrirait dangereusement la colonne g.

k) Menace 22. T×h5 !

l) Si 21..., T×d3 : 22. T×h5, T×ç3 : 23. F×ç3, g×h5 : 24. Dé5 et les Blancs gagnent.

m) Ayant sacrifié la qualité et un pion, les Blancs ont obtenu une position d'attaque écrasante. Si 23..., Dh6 : 24. Cé4.

n) Second sacrifice de qualité : si 24..., g×h5 : 25. Dg1+, Rf8 : 26. Cé4, etc.

o) Une défense qui laisse les Noirs en infériorité, mais que faire ? Si 25..., f×é5 ; 26. F×g6 !!, h×g6 (ou 26..., Dg7 ; 27. Tg5, h6 : 28. Tg2) ; 27. D×g6+, Dg7 : 28. Dé8+, Df8 : 29. Th8+ avec gain.

p) Egalité de matériel mais le C blanc est beaucoup plus fort que le F noir

q) Les Noirs vont tenter le tout pour le tout afin de trouver du contre-jeu.

r) Simple et décisif.

s) Si 38..., Dé1+ ; 39. Td2.

t) Si 41..., Fç8+ ; 42. R×ç8, Da4+ : 43. Rd6, Dd4+ ; 44. R×é6, Db6+ : 45. Rd5, Db7+ : 46. Rd4 et les échecs cessent après 46..., Db6+ : 47. Ré4, Té1+ : 48. Rf3, Db7+ : 49. Rf4, etc.

Etude : D. GURGUENIDZE (1980)

Les blancs jouent et font nulle.

BLANCS (3) : Rd5, Tç1 et é7.
NOIRS (4) : Rd8, Tg8, Cd3, Pb2.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 904
N. KRALIN ET A. KUZNETZOV
(Blancs : Rg3, Ff8, Pé5 et f3.
Noirs : Ré1, Td7, Ph3.)

Si 1. f4?, h2! ; 2. R×h2, Rf2 ; 3. Fç5+, Rf3 ; 4. é6, Td2+ ; 5. Rh3, Té2 ; 6. f5, Té1! nulle.
1. é6!, Td3! ; 2. Fç5!, h2! ; 3. R×h2, T×f3! ; 4. é7, Rf1! ; 5. Fg1!! (et non 5. Fd4?, Ta3 : 6. é8=D, Th3+ ; 7. R×h3, pat), Ta3 ; 6. é8=D, Th3+ ; 7. R×h3.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 902

BATAILLE DE DAMES

C'est toujours une bonne tactique de jouer une longue couleur maîtresse quand la main du mort n'est pas gênée pour se défausser.

Nord : ♠ A 7 3 — ♥ 10 7 6 4 3 — ♦ V 6 2 — ♣ 10 6
Ouest : ♠ 9 4 — ♥ 5 — ♦ 10 5 4 — ♣ R V 9 8 7 5 3
Est : ♠ V 10 8 — ♥ R V 9 8 — ♦ A R 9 7 — ♣ 4 2
Sud : ♠ R D 6 5 2 — ♥ A D 2 — ♦ D 8 3 — ♣ A D

Ann. O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Zachris.	Hogson	Linton	Gordon
passe	passe	1 ♥	contre
2 ♣	passe	passe	contre
3 ♣	3 ♠	passe	3 SA...

Siv Zachrisson en Ouest ayant entamé le 9 de pique, *comment Irène Gordon, en Sud, a-t-elle gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Il manquait une levée, mais la meilleure façon de la trouver était de « défiler » les piques. Après avoir fait l'as de pique et l'impasse au roi de cœur, Sud joua ses quatre autres piques. Est défaussa d'abord un carreau, mais, si elle jetait un cœur (gardant ainsi deux cœurs seulement), Sud jouerait la dame de trèfle, et ensuite il suffirait de jouer l'as de cœur et cœur pour obliger Est à donner la neuvième levée à carreau.

Est décida donc de *jeter un deuxième carreau.* Alors Sud joua carreau pour le roi d'Est qui contre-attaqua trèfle. Sud fournit la dame, puis, après avoir fait l'as de trèfle, elle affranchit son troisième carreau.

Remarque : L'entame à pique s'est avérée la moins mauvaise, car, s'il était normal de ne pas entamer trèfle (Sud ayant certainement as dame), il n'était pas illogique d'attaquer cœur dans la couleur du partenaire, et la déclarante aurait pu alors utiliser la reprise de l'as de pique pour jouer le 2 de carreau du mort.

LA PRESSION D'UN BARRAGE

Dès qu'ils le peuvent, les champions n'hésitent pas à faire des enchères de barrage afin d'exercer une pression qui oblige leurs adversaires à prendre des risques dangereux. Dans la donne suivante des Olympiades de la Nouvelle-Orléans, le fameux Suisse Jean Besse dut se lancer ainsi au palier de cinq.

Nord : ♠ 8 7 4 3 — ♥ A D 10 6 — ♦ R 7 5 — ♣ 8 2
Ouest : ♠ A R D 10 9 2 — ♥ 9 7 5 — ♦ V 4 — ♣ 7 6
Est : ♠ V 6 5 — ♥ 8 3 2 — ♦ A D 9 6 — ♣ V 10 5
Sud : ♠ — — ♥ R V 4 — ♦ 10 8 3 2 — ♣ A R D 9 4 3

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
3 ♠	passe	4 ♠	5 ♣
passe	passe	contre	passe...

Ouest ayant entamé l'as de pique, *comment Besse en Sud, a-t-il gagné* CINQ TREFLES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ouest aurait dû avoir un pique de plus pour ouvrir de trois, mais la qualité de la couleur compensait sa longueur insuffisante. De son côté Est a « prolongé » le barrage en disant « 4 ♠ », un contrat qu'il savait voué à l'échec, mais il espérait empêcher ainsi l'adversaire de trouver un contrat de manche.

COURRIER DES LECTEURS

Courageuse surenchère (895).

« *Je pense,* écrit Albert Brissot, *que la force en points de l'intervention ne doit pas entrer en ligne de compte, mais doit être remplacée par le nombre de levées quasi certaines de la main... auquel s'ajoute le nombre de levées probables du partenaires, c'est-à-dire 3...* ».

Il s'agit de la règle classique des « 2 et 3 » que Culbertson avait créée vers 1930. Toutefois, comme il peut être très important de savoir si la surenchère a été faite avec une force en hautes cartes ou simplement en levées réelles, la tendance moderne est que les surenchères sans saut (S. : « 1 ♦ » — O. : « 1 ♥ ») sont ambiguës au point de vue de la force en points d'honneurs, tandis que les surenchères à saut (S. : « 1 ♦ » — O. : « 2 ♥ ») garantissent essentiellement des levées de jeu.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 105

UNE JOURNÉE FRANCOPHONE

La IIe Journée nationale du scrabble (24 janvier 1981), organisée pour les débutants et non-classés, s'est transformée en journée francophone : aux 3 000 Français qui ont joué dans 120 centres, ouverts aux quatre (ou six ?) coins de l'Hexagone, se sont ajoutés 50 Suisses, 60 Marocains et 126 Québécois, qui ont fait la même partie à la même heure, sauf ces derniers, touchés par le décalage horaire. La partie, bien que revue et examinée à la loupe par des experts, était améliorable : le premier coup FIATES (H 4) permettait par la suite un « Benjamin » (rajout initial atteignant la case rouge Ouest) : REIFIATES (transformâtes en chose). Ce mot, trouvé par le Parisien Roqueton (et quelques autres), lui a permis de faire le meilleur score total et de se retrouver parmi les 50 finalistes qui en découdront les 27 et 28 juin.

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	Réf.	Points
1	P E N E B R U			
2	N + A Y R O I E	PUBERE	H 4	36
3	A U R M N B O	ENRAYOIR (a)	8 A	104
4	N O + G T E T L	BARYUM	E 5	36
5	O L A U S N E	ONGLETTE (b)	A 1	80
6	I M F I S L A	SOULANE (c)	11 E	116
7	A L U R L E D	FILMAIS	10 I	78
8	J Q E I U A I	DALLEURS	O 3	80
9	A I I + C S T P	JAQUE (d)	M 9	54
10	C S D F E T K	CRISPAIT	C 7	82
11	D E C S + I M R	TEK (e)	14 M	44 (?)
12	D + E T E ? A O	CRIMES	15 H	51
13	H E N Z A N T	DEPOTE(R)A	4 F	70
14	N H + A G S O U	NATTEZ	14 A	70
15	S H O G U N + V	KA	O 14	33
16	H O V G + E F I	UNS	I 6	29
17	H G F + E D I H	OVINE	A 11	36
18	G D H F + V E O	HEIN	B 5	23
19	D O G H + X W S	VEUF	12 K	26
20	G D H W O S + N	XI	J 14	31
21	S H D + ? R	WAGON	M 3	32
22		H(E)	3 1	19
			TOTAL	1118 ou 1112

NOTES

a) Mécanisme pour garnir une roue de ses rayons.

b) Petit burin de graveur. *(c)* ou ADRET, versant ensoleillé.

d) Fruit du JAQUIER ou JACQUIER ; JACQUES n'est pas rentré au PLI, mais il figure dans l'additif.

e) Faisant Jaquet, qui est peut-être un helvétisme, mais n'est pas admis au scrabble (confusion avec JACQUET ou JAQUETTE ?) ; le top semble être TECKS, 14 L, 38.

RESULTATS : non communiqués.

Monthey (Suisse), 27 janvier 1981.

PENTASCRABBLE N° 105 de Mlle Chaupitre (Toulouse).

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

A C H I J O N - A A E H P U X - A D E L L M N - A C E E N Q U - E E O P R Y Z

Solution proposée : 1 017 points.

Solution du problème n° 103 : MEC(H)EES (en parlant d'un tonneau que l'on désinfecte), H 3, 74 - HALBRENE (qui a les pennes rompues), 3 A, 78 - ASPERITE, 7 A, 64 - GRAPHIE, 1 B, 122 - ASKHENAZE (juif européen yiddish, PLI 81), A 1, 452. TOTAL : 790.

★ Le nouveau dictionnaire des mots croisés (Larousse) comprend tous, et seulement, les mots du PLI 81 ; quant au Petit Plaiat, sa mise à jour se poursuit avec une sage lenteur.

★ Tournois homologués : 1er mars, Nîmes (66) 64-02-15 ; 8 mars, Bordeaux (56) 86-28-08 ; Marseille (42) 70-11-65 ; 15 mars, Colmar (89) 23-36-47, Orléans (38) 88-00-23, Temple-sur-Lot (59) 24-08-31 ; 28-29 mars, Lyon (7) 837-58-11.

★ Deuxièmes 24 heures du Scrabble, Hôtel de Ville de Tourcoing, le 7 mars, à 16 heures. Tél. : (20) 26-42-25.

MICHEL CHARLEMAGNE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

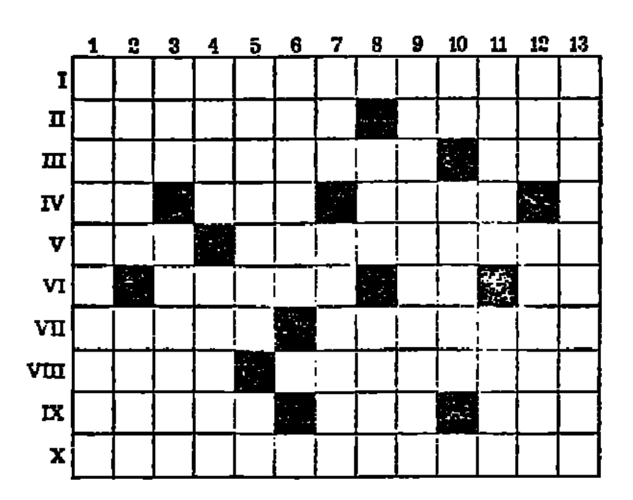
N° 133

Horizontalement

I. Gamelin ou Pétain plutôt que Bonaparte ou de Gaulle. — II. Avaler ; Capitale moins endeuillée que la plupart des autres, malgré l'apparence. — III. Cela dépend ; Nu l'hiver et habillé l'été. — IV. Participe ; Il est né près de Moscou ; Se sauve cul par-dessus tête. — V. A dû la vie à l'arche et aussi à son constructeur ; Poussières sans doute mais non sans dureté. — VI. Tondu ; Conjonction ; Deux ou alors trois en un. — VII. Coule vers la Saône ; Quête. — VIII. Au-dessous de la barre ; Ajout. — IX. Redresse le courant ; Change l'expression ; Coulent de source. — X. Elle sait fort bien ranimer la flamme.

Verticalement

1. Plus de la moitié, malgré son nom. — 2. En ronge plus d'un ; Moisson. — 3. En images ; Sert à faire de la bouillie et pas seulement pour les chats. — 4. Ça tient, au moins d'un côté ; Fait partie de la musique. — 5. Pour les fines gueules ; Participe. — 6. Roméo et Juliette, Tristan et Iseult, in fine. — 7. Vieille rancune ; Bled dans le bled. — 8. Fille de Laban ; Secrétaire en général. — 9. Pour se serrer la ceinture. — 10. Instrument ; Il ne faut pas trop le pousser. — 11. Très fort, soit, mais sans queue ni tête ; L'Europe y travaille collectivement. — 12. Article : En deux mots, c'est le ciel. — 13. Dispense ses bienfaits à la garde-robe.



Solution du n° 132

Horizontalement

I. Boursicotier. — II. Ruse ; Oreille. — III. Utilise ; Rea. — IV. Linon ; Eva ; Vu. — V. Elégie ; Envoi. — VI. Remportons. — VII. Ap ; Riant ; Isa. — VIII. Rabatteurs. — IX. Fra ; Ia ; Saint. — X. Usinent ; Vnue. — XI. Ministériels.

Verticalement

1. Brûle-parfum. — 2. Outil ; Paris. — 3. Usiner ; Bain. — 4. Relogera ; Ni. — 5. Inimitiés. — 6. Ios ; Evaient. — 7. Créé ; One ; Te. — 8. Oe ; Vertus. — 9. Tirant ; Rani. — 10. Ile ; Voisine. — 11. Elevons ; Nul. — 12. Reluisantes.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 133

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. AEEIRSSU (+ 1). — 2. AAEINV. — 3. AAABGRTU. — 4. ABDEIIRT. — 5. ADEEGRZ (+ 1). — 6. AEEINTV (+ 1). — 7. ACEGHIU (+ 1). — 8. AEEILRTT (+ 1). — 9. CEEELST. — 10. AEILQTU (+ 1). — 11. AEIMNNST (+ 1). — 12. EEFIRSV (+ 1). — 13. AGILNTU (+ 2). — 14. AGIMNPRST.

Verticalement

15. ADEINNOU. — 16. EEMOTTT. — 17. AAILSSV (+ 2). — 18. AAIQTVU (+ 1). — 19. AEINPRV. — 20. AEEILRST (+ 8). — 21. BEEIRTTU. — 22. AEEIMNNR. — 23. AABEGIR. — 24. EGILMMN. — 25. EEELSTU. — 26. AAEGINRRS (+ 3). — 27.

Solution du n° 132

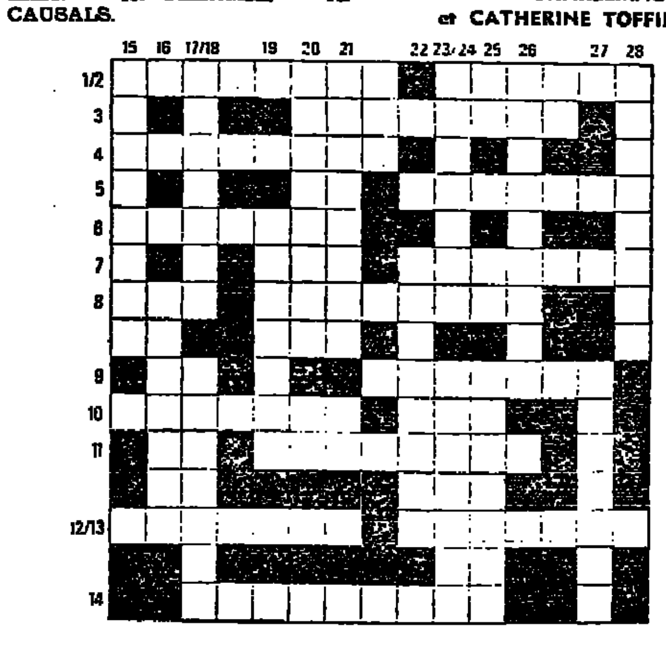
Horizontalement

1. FRENESIE (FREINEES INFEREES). — 2. OVIBOS. — 3. CINOCHE. — 4. PSILOPA, petite mouche. — 5. INQUIET. — 6. COSTALE (LACTOSE, SCATOLE, OCTALES). — 7. OSMIURE, combinaison à base d'osmium. — 8. PUERAS (APURES, AUPRES, EPURAS, PARUES, SAPEUR). — 9. MENEAU. — 10. IPSEITE. — 11. PUNCTUM. — 12. VERTICAL. — 13. TUERONS (SUERONT, TONSURE, TOURNES, USERONT). — 14. ANGOLAIS. — 15. THERMIE. — 16. CAUSALS.

Verticalement

17. FORMICA. — 18. PICVERT. — 19. OCTUPLE (COUPLET). — 20. ECLIPSE. — 21. ESERINE (INSEREE, RENIEES, RESINEE, SEREINE, SERINEE). — 22. ASSAINI. — 23. SOMNOLA. — 24. STOCKAI. — 25. ICAQUES (ACQUISE, CAIQUES). — 26. EPINOCHE. — 27. OSSEUSE. — 28. NEURULA. — 29. ASCARIS (SACRAIS). — 30. BRODEUR (BORDURE). — 31. SCANNER, appareil de télé-détection. — 32. MIMOSAS (SOMMAIS).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



Courrier des lecteurs
N° 1.3, 7

EPISOME, particule du cytoplasme, et EMPOISE, accessoire de laminoir, sont les anagrammes 1981 d'IMPOSEE et d'IPOMEES (M. Differ, Paris et M. Giorian (Sains-en-Gohelle.) De plus OUGRIEN (n° 10) a disparu du P.L.I. 1981 (M. Trelluyer, Châtenay-Malabry.) De profondis !

* Jeu déposé.

Le Monde

culture

CINÉMA

Au Festival de Berlin
Deux films d'Allemagne

Reprenant à Hans Jürgen Syberberg le titre de sa somme sur Hitler, oublions un moment ce Festival assez ennuyeux, prisonnier de ses subtilités diplomatiques, regardons d'abord ces films allemands, ces « *films d'Allemagne* » qui, bien souvent, débordent de sens et de questions au spectateur. Est-ce un hasard si le grand film allemand de 1981 sera probablement le *Méphisto* du Hongrois Istvan Ezabo ? Si le meilleur film allemand vu à Berlin, en privé, à sa sortie du laboratoire, *N'aies pas peur, Jacob !*, est dû au cinéaste roumain Radu Gabréa, installé depuis sept ans en Allemagne fédérale où il gagne sa vie comme ingénieur du génie civil ? Est-ce un hasard encore si un film féministe allemand d'avant-garde, *le Voyage à Lyon*, de Claudia von Alemann, présenté au forum du Jeune Cinéma, conte le trajet initiatique d'une étudiante partie en France, à Lyon, retrouver les traces de Flora Tristan, socialiste révolutionnaire qu'admira André Breton ?

L'Allemagne a constitué à Berlin le seul sujet de discussion vraiment intéressant en cette première moitié de la manifestation. Moritz de Hadeln, co-directeur du forum, dut s'expliquer en public, assisté des membres de son comité de sélection, sur les raisons qui l'avaient amené à ne sélectionner qu'un film allemand dans la compétition officielle. Il n'y avait pas de raison, sauf de mauvais arguments : la République démocratique allemande n'a eu aucun film retenu cette année ; la France n'a qu'un film, contre deux à la Belgique et deux à la Suisse ; *Lili Marleen*, de Fassbinder, n'a pas été proposé par ses producteurs (quoique massacré par la critique allemande, il est depuis plus d'un mois plébiscité par les spectateurs).

N'aie pas peur, Jacob ! pour des raisons de délai n'a pas été pris en considération. C'est le retour d'un cinéaste de talent dont les deux premiers films, réalisés en Roumanie, *Si jeunes pour une si grande guerre* (1970) et *Par-delà les sables* (1974), furent projetés à la Quinzaine des réalisateurs de Cannes. Radu Gabréa s'est inspiré d'une courte nouvelle de son compatriote Caragiale, *la Main brûlée*, qu'il a transposée dans un pays imaginaire d'Europe au tournant du siècle. Mais pour lui, le « message » du film est international, il n'appartient à aucun pays. Un aubergiste juif, dans un climat de pogrom, est un jour saisi par la peur. Autour de lui, l'intolérance et les complots : mais aussi la vie familiale qui se poursuit. Une distribution cosmopolite, avec le poète autrichien André Heller dans le rôle du cabaretier, l'actrice israélienne Aviva Gaire dans celui de son épouse, l'acteur roumain Dan Nutzudans dans celui du fou, accentue la valeur symbolique et fort suggestive d'une œuvre qui ne pouvait naître que l'imaginaire de cette Europe centrale, lieu clos de toutes les persécutitions mais aussi de toutes les révoltes.

Le Voyage à Lyon est le fruit de quatre ans de préparation et de recherches. Moins habile, moins brillant que le travail de Chantal Akermann qu'il rappelle, il fait vibrer en nous une corde très sensible. Les premières images montrent l'héroïne débarquant dans la gare désertique de Lyon-Brotteaux : étudiante allemande, mariée, mère d'un enfant, elle a décidé de gagner la France, et Lyon. Un Lyon lépreux, insolite, secret, assez éloigné des visions souriantes de Bertrand Tavernier. Elisabeth, l'étudiante, part à la rencontre de Flora Tristan, mais poursuit d'abord un certain mythe : la France, non pas la mère des arts et des lettres comme l'imaginait, sur un sujet voisin, le héros de *la Forêt pétrifiée* de Robert Sherwood, mais la France terre de révolution, « éternelle », comme arrêtée dans le temps. Claudia von Alemann filme amoureusement des scènes vécues en voie de disparition, des bistrots minables et chaleureux, des petits métiers, la solitude avant l'âge du néon. Elle entrevoit brièvement, dans son errance, la tragédie de l'Holocauste, une cruauté prête à affleurer. Un tel film semble *une absurdité*. Il dit tellement non à tout le cinéma existant.

Et pourtant, il dessine une ligne d'une grande pureté et s'inscrit malgré nous dans notre mémoire. Qui saurait aujourd'hui terminer un récit sans plaie ni bosse apparentes, par un solo de violon de cinq minutes dans cette même salle d'attente anonyme de Lyon-Brotteaux devenue l'antichambre des ailleurs impossibles ?

Le forum cher à Ulric Gregor, s'il présente d'autres œuvres tout aussi peu conventionnelles, nous y reviendrons, n'a pas pu montrer, après l'avoir annoncé, *Pastorale*, d'Otar Iosseliani, qui, avec *Stalker*, d'André Tarkovski, devait constituer la sélection soviétique Les autorités de Moscou refusent toujours que, dans une manifestation comme Cannes ou Berlin, ces films représentent l'U.R.S.S. *Stalker* fut néanmoins projeté à cause du marché déjà conclu par les Amis de la cinémathèque allemande, qui avaient le film en leur possession, et vont le diffuser à Berlin et en Allemagne fédérale. Tout devra être repris à la base l'année prochaine avec l'arrivée du film de Iosseliani pas encore négocié. Etait-il si difficile de faire venir une copie de France ou de Suisse pour parer à ce genre de diktat ?

LOUIS MARCORELLES.

« EUGENIO », de Luigi Comencini

« *Ce sera l'enfant de la révolution* », dit Giancarlo à Fernanda quand celle-ci lui annonce, un soir de 1968, qu'elle est enceinte. Quelques mois plus tard, la révolution et l'amour de Giancarlo et de Fernanda se sont évanouis. Mais Eugenio est là, né, pourrait-on dire, d'un double feu de paille.

Luigi Comencini sait parler des enfants (qu'on se souvienne de *l'Incompris* ou des *Aventures de Pinocchio*). Il en parle sans dogmatisme ni sentimentalisme, en homme de cœur lucide et en observateur vigilant. A l'origine d'*Eugenio*, il y a une enquête réalisée par Comencini pour la télévision et qui s'appelait *l'Amour en Italie*. Cette enquête révélait la fragilité des jeunes couples italiens et le sentiment d'insécurité auquel leur détérioration condamnait les enfants. Sous forme de comédie — l'amertume, chez Comencini, se teinte toujours d'humour, — *Eugenio* illustre ce constat.

Eugenio est encore dans les langes quand lui arrive sa première aventure. Au cours d'une de leurs chamailleries quotidiennes, ses parents l'oublient dans un train. Déjà il n'est plus pour eux qu'un prétexte à querelles, un fardeau, un « objet » qu'ils se disputent tout en cherchant à s'en débarrasser. Plus tard, la situation ne fera qu'empirer. A dix ans, Eugenio ne connaît ni foyer fixe ni affection durable. Trimbalé chez les uns et chez les autres, selon les sautes d'humeur de son père et de sa mère, son statut au sein de sa propre famille est un peu celui d'un perpétuel *invité*, d'un pensionnaire, autrement dit d'un étranger.

Eugenio est-il malheureux ? Entendons-nous : ce n'est pas un enfant martyr. Chez ses grands-parents, il vit entouré d'animaux dont les mœurs le passionnent ; avec son père, il a de bons moments de rigolade, et, lorsque sa mère l'appelle en Espagne, il est ravi à l'idée d'assister à une corrida. C'est en profondeur que les dégâts ont lieu, dans cette frange de la conscience où la lucidité naissante de l'adolescent est encore obscurcie par les ténèbres de l'enfance. Eugenio sait que ses parents ne s'aiment plus. Il admet que son père ait une petite amie, que de beaux messieurs rôdent autour de sa maman. Mais, comme tous les gosses, il a besoin de s'accrocher à des certitudes, à des schémas de vie simples et clairs Et ce qu'il ne comprend pas, c'est pourquoi on lui ment, pourquoi, tour à tour, on l'embrasse et on le rejette, pourquoi on lui joue — et lui fait jouer — une comédie absurde. En somme, plus que de la séparation de ses parents, c'est de l'hypocrisie des conventions sociales qu'il souffre.

Déposé en rase campagne par un copain de son père, un type passablement farfelu avec lequel il s'était disputé, Eugenio est retrouvé à la fin du film dans une ferme où il avait tranquillement élu domicile. Entre ces deux séquences, son histoire nous a été racontée en une suite de *flash-back* qui ne cessent de mêler le passé au présent et les souvenirs des divers personnages à la réalité. Procédé qui ne va pas sans confusion, mais qui permet à Comencini d'articuler son récit autour de quelques moments-clés et de composer le dossier psycho-sociologique d'Eugenio tout en laissant planer sur le dénouement un certain suspense.

Fils de parents égoïstes, noyés dans leurs propres problèmes, Eugenio l'est aussi d'un monde en pleine mutation où les vieilles notions d'autorité, de responsabilité, de devoir, se sont effondrées. Bouleversement que Comencini souligne à plusieurs reprises. Sans aller jusqu'à dire (comme il le fait dans un entretien avec Simon Mizrahi) que la famille a perdu « toute valeur sociale », il faut bien reconnaître que la famille n'est plus souvent aujourd'hui qu'une structure conventionnelle et provisoire. Innombrables sont les frères et sœurs d'Eugenio. Non pas abandonnés, mais aimés à la va-vite, caressés entre deux portes, victimes innocentes de brouilles, de soucis, de difficultés matérielles et morales qui les dépassent. Certes, le problème n'est pas nouveau. Mais la vie moderne l'a singulièrement aggravé. Avec tact, intelligence et sensibilité, le beau film de Luigi Comencini vient à point nous rappeler que les enfants ne peuvent se contenter d'une tendresse en lambeaux.

JEAN DE BARONCELLI.

« L'AMOUR HANDICAPÉ »
de Marlies Graf

En Suisse alémanique, un groupe d'handicapés a vécu en communauté avec des non-handicapés. Une cinéaste, Marlies Graf, a construit avec eux un film-reportage qu'elle a réalisé en 16 millimètres couleur Elle a su voir et faire voir l'essentiel de cette vie communautaire, et, surtout, elle a su questionner, écouter, ceux et celles dont maladies ou accidents ont fait des êtres abîmés, disloqués, disgraciés.

Qu'il se soit créé, à l'intérieur de la communauté, une relation privilégiée entre handicapés et « bien portants », c'est évident. Cette relation s'exprime par des images d'un réalisme strictement documentaire : l'aide physique, jusque dans les soins intimes, à ces êtres qui ne peuvent pas eux-mêmes effectuer les gestes nécessaires à l'entretien de leur corps, aux exigences physiologiques. Toute curiosité suspecte est bannie de ces images, et aussi la notion de « charité » ou de dévouement à la manière hospitalière.

Mais plus qu'un film d'images, l'Amour handicapé *est un film de parole : la parole d'infirmes disant leur volonté de ne pas être considérés comme des objets, leur revendication d'une liberté et de désirs personnels. Des souffrances morales apparaissent plus ou moins ; aucun appel à la pitié ne se fait entendre. Par cette parole, Marlies Graf a créé un contact — assez violent — avec les spectateurs. Ceux qui regardent et écoutent doivent comprendre comment un lien peut s'établir, hors d'un univers à part de « soignants », entre les handicapés et le monde réel. L'énergie vitale de ces hommes atrophiés, de cette jeune femme-tronc (devenue l'épouse de son aide), dépend du contact avec les autres. Il ne leur suffit pas de vivre entre eux, protégés d'une certaine façon. Ils veulent être acceptés, tels qu'ils sont, par la société extérieure à la communauté Un homme, dans sa chaise roulante, commente les tableaux qu'il a peints pour faire « sortir » tout ce qui s'agitait en lui. La femme-tronc explique sa vie conjugale.*

La parole dépasse les notions de la morale traditionnelle, révèle ce que les bien portants que nous sommes ne veulent pas savoir, lorsqu'elle fait état de besoins sexuels qui sont ceux de tout le monde. La grande audace de ce film est de répercuter l'écho de la nature humaine par la quête du bonheur, de l'amour, de l'accomplissement. La notion de marginalité s'abolit lors de la scène finale du bal, où se mêlent handicapés et non-handicapés, dans un même lieu, un même espace, une même société en somme. Cette rencontre, qui s'établit par l'intermédiaire de l'écran cinématographique, il faut non seulement l'accepter, mais encore y participer. Il ne s'agit pas d'une bonne action, mais d'une nécessité. Pour « communiquer », comme on dit.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

DANSE

Solaris
au Centre américain

Créateur et animateur du groupe Solaris, Henry Smith a élaboré une technique gestuelle à base de respiration et d'énergie se rapprochant dans son entraînement des principes de l'aïkido. La danse qui en résulte est vigoureuse, directe, parfois brutale. Elle ne supporte pas les sujets mièvres ou les recherches alambiquées : elle va au cœur des choses.

En septembre, les danseurs de Solaris ont accompli une tournée au Sénégal, au Ghana et au Congo. Ils en ont rapporté une sorte de journal de voyage, mêlant les images vidéo, la lecture de textes et des séquences chorégraphiques habilement articulées. Ce qui touche le plus, c'est l'esprit d'humilité, d'ouverture sur le prochain, voire d'innocence avec lequel ils ont abordé les populations.

MARCELLE MICHEL.

★ Vendredi 20, samedi 21 février, à 21 heures.

ROCK

Starshooter au Palais des arts

La tournée de Starshooter, qui passe ce vendredi 20 février par Paris pour s'achever bientôt, aura, en dépit d'un succès à sa mesure, été éclipsée par l'importance de celle de Telephone au même moment (*le Monde* du 20 février). Dommage, car ce groupe de Lyon qui, en bientôt quatre ans d'existence et trois albums, a su s'attirer la fidélité d'un public substantiel (cinquante mille exemplaires vendus par album), mérite *la plus grande attention à bien des égards*.

Starshooter est en effet le plus français des groupes français et à ce titre sa création s'impose comme l'une des plus marquantes et des plus décisives pour le rock de l'Hexagone, à une époque où celui-ci cherche encore ses racines. Si Starshooter a réussi, avec opportunité, mais sans opportunisme, à trouver une réponse adolescente au rock anglo-saxon, c'est avec une identité française. Starshooter est unique avec ses gallicismes astucieux qui font tout le charme des thèmes abordés, avec ses galipettes acrobatiques qui offrent toute la vitalité des prestations scéniques et d'un rock acidulé.

Les quatre de Lyon ont investi un créneau entre l'attitude rock et la tradition de la chanson française ; l'esprit, l'*image*, *les références relèvent d'une* culture « sans frontières » qui appartient à la plupart des gens de leur génération et qui va de Brel à Clash, mais qui passe aussi par des films comme *la Guerre des étoiles* et les bandes dessinées de Moebius ou Franquin. C'est cela Starshooter, un kaléidoscope vivant qui regroupe un peu toutes les passions adolescentes et permet l'identification grâce à des textes évocateurs et des mélodies instantanées.

En fonctionnant comme une coopérative ouvrière, Starshooter est aussi un exemple et une réussite sociale. Le groupe s'est constitué en société et en a créé, parallèlement, une seconde, qui s'occupe d'importation-location-vente de matériel et qui loue ses services pour la sonorisation et l'éclairage de diverses manifestations. Ces deux sociétés font vivre dix personnes, dix actionnaires (les quatre musiciens, le manager, le *tour-manager*, les quatre membres de l'équipe technique) qui, à la fin de chaque mois, reçoivent le même salaire (le SMIC).

ALAIN WAIS.

★ *Le 20 février, à 20 h 30, au Palais des arts ; le 25, à Lausanne, le 26, au Puy ; le 27 à Autun ; le 28 à Vesoul.*

★ Discographie : « Chez les Autres », *Pathé-Marconi 20 070 - 72 104*.

MUSIQUE

« David et Jonathas », de Marc-Antoine Charpentier

(Suite de la première page.)

En ces temps encore troubles où l'autorité royale, victorieuse des rébellions des grands, entrait en conflit avec l'autorité pontificale d'une part et les schismes religieux d'autre part, les rapports d'autorité et d'obéissance entre Dieu, Saül et David permettaient de trancher le débat par le plus illustre et affermi des exemples, la Bible.

S'y ajoute, comme le montre le titre, et ce n'est pas le moindre des étonnements, l'apologie appuyée d'une amitié particulière destinée à donner plus de sensibilité et de tendresse à cette « *théorie du pouvoir* », jouée sans aucun personnage féminin par des garçons.

Les vers du Père Bretonneau ne sont guère fameux, une pâle copie du théâtre de Racine, et l'action est peu dramatique, mais Charpentier s'attache avant tout à l'intériorité, à l'humanité de ses personnages allégoriques qui se débattent contre leur destin tout en lui obéissant, tel avant tout David, le consacré du Seigneur qui met tout en œuvre pour ne pas combattre Saül, son *prédécesseur, qui doit s'éloigner de* son ami Jonathas, le voit mourir avec désespoir et reçoit, écrasé de chagrin, le lourd manteau royal lorsque le rideau se baisse.

Dans un cadre classique très strict, Charpentier se souvient de ses maîtres italiens et surtout de Monteverdi et de Cavalli, par-delà Carissimi, et, bien au-delà de son rival Lulli. La musique épouse les mots avec une expressivité passionnée, malgré sa décence et sa retenue, avec surtout la liberté d'un arioso où se fondent sans cesse le récitatif et l'air proprement dit, et qui donne une liberté frémissante à toute cette rhétorique, au point qu'on s'intéresse bien davantage à la vie intérieure des personnages qu'à leur destin exemplaire.

Cette intensité musicale apparaît d'autant plus forte que la mise en scène insiste au contraire de façon réjouissante sur l'intention didactique. Un cardinal-récitant (Philippe Morier-Genoud) commente l'action à la manière de Bossuet dans sa *Politique tirée de l'Ecriture sainte* à l'intention des élèves du collège. Les décors de Daniel Ogier s'inspirent de trophées, peintures, monuments et gravures qui célèbrent la gloire de Louis XIV, celui-ci incarné bien sûr en David, pourpoint frappé d'un soleil d'or, au milieu de personnages de cour, cependant que choristes et musiciens sont habillés de l'austère costume noir des élèves des jésuites.

Il faudrait de longs développements pour commenter cette suite de tableaux succulents où la pompe, l'humour et le sentiment s'allient à cette musique merveilleuse pour donner un spectacle d'une intelligence et d'une sensibilité remarquables. Michel Corboz a, lui aussi, « décrypté » cette musique pour mettre à nu la chair de l'émotion avec l'incomparable English Bach Festival.

Il a insufflé l'admirable recréation du style vocal si particulier à des chanteurs exceptionnels : Philippe Huttenlocher, qui est un Saül bouleversant, rongé par la jalousie et le doute ; Paul Esswood dont la voix de haute-contre épouse avec une délicatesse extrême le personnage de ce David non violent déchiré par un amour impossible, obéissant à ce destin divin qui le brise en lui arrachant les accents les plus doux ; Colette Alliot-Lugaz rayonnant Jonathas, courageuse et tendre comme la Clorinde de Monteverdi ; Roger Soyer qui incarne un *roi* philistin plein de délicatesse, et Antoine David, un méchant général d'une savoureuse vilenie. Seul René Jacob, prodigieux chanteur pourtant, semble un peu mal à l'aise dans le personnage de la Pythonisse qui *préside une extravagante messe* noire dans le prologue. Les solistes, les chœurs et les enfants de la Cigale, du lycée musical et de la Maîtrise de l'Opéra de Lyon, chantent et jouent à ravir.

On retrouvera cette œuvre et tous ses interprètes dans l'enregistrement qu'Erato réalise parallèlement à ses représentations, mais on souhaite surtout que cette splendide réalisation de Jean-Louis Martinoty soit vue à Paris et dans bien d'autres villes de France.

JACQUES LONCHAMPT.

• Prochaines représentations à l'Opéra de Lyon les 22, 24, 25, 27, 28 février et 3 mars.

THÉATRE

« La Dame aux camélias » à Créteil

Que l'on ait vu ou non *la Dame aux camélias* au théâtre ou au cinéma, que l'on ait lu ou non le roman et la pièce d'Alexandre Dumas fils, on connaît par cœur l'histoire et les personnages. Marguerite Gautier est devenue un caractère mythique, *la Dame aux camélias*, chef-d'œuvre du mélodrame, est devenue un classique, une mine de relectures.

Celle que propose Jean-Louis Martin-Barbaz reste fidèle aux mots, cherche la vérité sociale, élimine le côté capiteux du demi-monde et de ses mœurs. Des bourgeois de Labiche aux plaisirs épais s'amusent avec des jeunes *femmes dont les manières frustres* sentent encore la campagne, les entretiennent, en veulent pour leur argent. Seule l'*indifférence* à la vie de Marguerite Gautier lui permet une certaine indépendance. Son amour est celui d'une midinette qui idéalise à mort un petit jeune homme falot, un enfant gâté. Cette passion romanesque n'a aucune chance de résister à cette réalité sociale et morale que personne ne conteste : le mariage. Hubert Gignoux en Duval père est tout simplement parfait.

La mise en scène écarte donc l'aura sentimentale et souligne la brutalité marchande des comportements. Ils deviennent à ce point caricaturaux qu'on n'y croit plus. Et puis, au dernier acte, la mort de Marguerite, pauvre mais entourée d'amis, est inconcevable hors du pathétique, si bien que les acteurs ne jouent plus rien. Sylvie Genty — Marguerite charnelle, évoluée, femme étrangère, solitaire dans ce monde funèbre — est émouvante quand elle s'accroche à la vie, mais ne sait pas mourir. Dommage pour un spectacle qui a tenu le coup malgré des insuffisances de distribution et une lenteur accentuée par la démesure du plateau. — C. G.

★ **Créteil, Maison des arts, 20 h. 30, jusqu'au 21.**

■ L'ARC du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, organise une rétrospective Malaval pour le 18 mars prochain. Les propriétaires d'œuvres de l'artiste sont invités à se faire connaître à l'ARC (11, av. du Président-Wilson ; tél. : 723-61-27), qui prépare à cette occasion le catalogue de l'œuvre autant que possible complet de Malaval.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

PETITION - HUIS CLOS : Mathurins (265-90-00), 21 h.
LES ENNEMIS : Chelles, Centre culturel (421-20-36), 20 h. 45.
EDOUARD II : Théâtre de Gennevilliers (793-26-30), 20 h.
PARCOURS : Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30.
WOYZECK : Yerres, Gymnase (948-38-06), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 21 h. : Orchestre national de l'Opéra, dir. P. Boulez ; sol., Y. Minton et J. Vickers (Mahler).
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : le Fleuve rouge. — Salle Gémier, 20 h. 30 : le Jeune Homme.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Caligula.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Détruire l'image.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Compagnie Hubert Jappelle.
Centre Pompidou (277-12-33), débats, revue parlée ; 19 h. : Le préau aux dômes ; 20 h. 30 : Du bon usages de la provocation. — Musique, 18 h. 30 : Panorama des studios européens et américains ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Pierre.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Isabel et Angel Parra et Patricio Castillo ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 19 h. 30 : Louise.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Petit Déjeuner chez Desdémone.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 15 : La bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's Visions.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30. : Hernani.
Centre culturel suédois (271-82-20), 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : l'Aube lunaire.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
C. I. S. P. (343-19-01), 20 h. 45 : les Pesants Soucis, d'A. Leger.
Cité internationale universitaire (589-38-69). — Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Galerie, 20 h. 30 : les Tables tournantes. — Grand Théâtre, 21 h. : les Fiancées de K ou l'Eternel Masculin.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 15 : les Fol's.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard - VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Eglise américaine, 21 h. : Jacoby mime.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Folies.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 20 h. 30 : la Faille ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent - ils ?
Fondation Deutsch de La Meurthe (236-54-39), 18 h. 30 : Morte à Yonville ; 21 h. : Brandon, Fourbon et Cie.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Sol.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Dimitri clown ; 22 h. : Elle voit des nains partout.
Grand Hall Montorgueil (331-55-31), 20 h. : Diaboliquement vôtre ; 21 h. 30 : les Clowns du Prato.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 15 : l'Inconciliabule. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : Pardon M. Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 22 h : la Guerre des petites étoiles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : Elephant Man.
La Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Charcuterie fine.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre-Atelier (277-31-85), 20 h. : l'Evangile selon Barabbas.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 21 h. 45 : Camisoles Blues.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Sous le dernier pin ; 22 h. : Peau d'âne.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Ode maritime.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Gouverneur de la rosée.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Prince travesti.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint - Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.

Vendredi 20 février

Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. : la Chambre infernale.
Café de la Gare (278-52-51), 19 h. 15 : Cracheurs de phrases ; 21 h. : le Grand Vidé sanitaire
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 22 h. : M. Panon.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : F. Lai ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : la Grande Shirley.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : A propos... et popof ? 22 h. : Diable, une femme !
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : M. Reverdy ; 22 h. : A. Delille.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Cœur à deux ; 22 h. 15 : Suzanne ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez - moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood.
Splendid (887-33-83), 22 h. : le Troisième Jumeau.
La Tanière (337-74-39), I, 20 h. 45 : Jo Schmelzer et N. Peylet. — II, 20 h. 45 : Clotilde et G. Quittot.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : D. Mac Avoy.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail, bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vittorio Biagi (Tedeschi, Mozart).
American Center (633-51-26), 21 h. : Solaris.
Centre culturel du Marais (272-73-52), 20 h. 30 : Angel Core.
Musée d'art moderne (723-61-27), 20 h. 30 : Kathakali.

Les comédies musicales

Porte Saint - Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose Marie.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : la Route fleurie.
Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 23 h. : J.-L. Debattice.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Espace Gaîté (337-95-84), 20 h. 15 : P Ellane ; 22 h. : Riou, P. Pouchain.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Claude Nougaro.
Palais des Congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Anne Sylvestre.
Petite Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h 45 : Popeck.
Studio Bertrand (783-64-66), 21 h. : Golan.

Les concerts

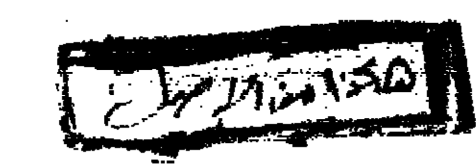
Lucernaire, 19 h. 30 : A. Manzo ; 21 h. : C. Gautier, D. Levaillant (à partir de Liszt).
Salle Gaveau, 21 h. : H. Hanafusa (Ravel, Schumann, Moussorgsky).
Théâtre des Champs - Elysées, 20 h. 30 : Murray Perahia (Mozart, Schubert, Bartok, Schumann).
Salle Cortot, 21 h. : B. Stanborough (Mozart, Schumann, Brahms, Moussorgsky).
Radio - France, Studio 105, 19 h. : J.-P. Drouet, improvisations. — Grand Auditorium, 20 h. : Orchestre symphonique du Sudwestfunk de Baden - Baden, dir. K. Kord (Mozart, Berg, Brahms).
Unesco, 21 h. : Chœurs du Pays de Galles.
Sorbonne, 20 h. 30 : L. Urbain, L. Marabito (œuvres des dix-septième et dix-huitième siècles).
Eglise Saint-Jean, 21 h. : M. Gonzales, D. et L. Comtois (Baur, Duvernoy...).

Jazz, rock, pop', folk

Brasserie Bofinger (272-87-82), 22 h. : René Urtreger Trio.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Professionnal Jazz Swingtet.
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. 30 : J.-L. Longnon.
Centre culturel Censier (337-93-40), 21 h. : Coffre à jouer.
Centre culturel du dix - septième (227-68-81), 20 h. 30 : E. Kohan.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Art Taylor, C. Grey, A. Cullaz, A. Jean-Marie.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Intercommunal free dance music Orchestra.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Red Rage.
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : J. Bolcato, L. Sclavis ; 23 h. : Azuquita Unit Orchestra.
Palais des Arts (272-62-98), 20 h. : Starshooter.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 30 : Rory Gallagher.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Preissac Swing Quintet.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Trio Arvanitas.
Pied Bleu (285-32-16), 21 h. : Bruce Grant.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. 30 : Night Club.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 30 : Les babouches font du rock mou.

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre F. - Gémier (668-02-74), 21 h. : le Bal.
Argenteuil, C.C.M. (961-25-29), 20 h. 45 : les Caprices de Marianne.
Athis-Mons, C.C. (938-79-78), 21 h. : les Scalzacani.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 15 : Histoires de la forêt viennoise.
Aulnay, Centre P.-Scohy, 21 h. : Art Blakey and the Jazz Messengers.
Bagneux, Théâtre Victor - Hugo (663-10-54), 21 h. : J.-R. Caussimon et le Théâtre Alias.
Bezons, Théâtre Paul - Eluard (982-20-66), 21 h. : Cabaret Jazz.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Lorna et Ted.
Buc, Salle des fêtes, 21 h. : la Confrérie des fous.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 21 h. : le Cirque d'Amar.
Créteil, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h. 30 : la Dame aux camélias. — M.J.C. (899-38-03), 21 h. : Lyda Yakovleff, danse.
Drancy, Salle des fêtes, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. L. Jean Baptiste (Massenet, Tomasi, Dvorak).
Elancourt, APASC (062-82-81), 21 h. : le Meddah, le Sultan et les Ombres.
Evry, Hexagone (077-93-50), 21 h. : Djurdjura. — Studio, 21 h. : Andromaque.
Issy-les-Moulineaux, Théâtre municipal (645-21-70), 21 h. : les Etoiles de l'Opéra de Paris.
Ivry, Studio (672-28-06), 20 h. 30 : Armance.
Levallois, C.C. (270-83-84), 21 h. : Paysages humains.
Meudon, C.C.M. (626-11-43), 21 h. : Mozarteum Quartet Salzburg.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 15 : Trilogie du revoir. — II, 21 h. : Les lumières sont trop fortes. — III, 20 h. 30 : Reinhild Hoffmann.
Noisy-le-Grand, Salle Gérard-Philipe, 21 h. : Rashomon.
Poissy, Salle Molière (965-18-21), 21 h. : Un paquebot d'émail bleu.
Rueil - Malmaison, C.C. E. - Rostand (751-85-45), 21 h. : New-York, Los Angelès.
Saint-Denis, Théâtre Gérard Philipe (245-00-59), 20 h. 30 : la Tempête ; 23 h. : J. Leandre.
Sartrouville, M.J.C. (914-44-86), 21 h. : M. Sohier.
Sceaux, les Gémeaux (660-05-64), 23 h. : M. Hermon.
Villejuif, M.J.C. Gérard-Philipe (726-28-10), 21 h. : Il ne suffit pas d'être inutile, encore faut-il être odieux.
Villiers - sur - Marne, Salle des fêtes (304-98-94), 21 h. : l'Ecume des jours.
Vincennes, Théâtre Daniel - Sorano (374-73-74), 20 h. 30 : Du ronron sur les bikinis.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : l'Atre, de R. Boudrioz ; 19 h., Hommage à M. Powell : Age of Consent ; 21 h., Cinéma britannique : Marat-Sade, de P. Brook.

Beaubourg (278-55-57), 15 h. : la Fille de Hambourg, d'Y. Allégret ; 17 h., Hommage à M. Powell : They're a weird mob ; 19 h., Les réalismes entre les deux guerres : Visages d'enfants, de J. Feyder.

Les exclusivités

L'ALTRA DONNA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Caméo 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.

LE CHASSEUR (A., v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES CHIENS DE GUERRE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).

COURT CIRCUITS (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Quintette, 5e (354-35-40), Parnassien, 14e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Movies-Halles 1er (260-43-99), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-it., v. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-34). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Broadway, 16e (527-41-16), Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (329-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47), France-Elysées, 8e (723-71-11), Richelieu, 2e (233-56-70), Athéna, 12e (343-07-48), mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) (sf mar. soir).

HISTOIRE DE LA NUIT (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), h. sp.

HURLEMENTS (**) (A., v.o.) : Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Tourelles, 20e (364-51-98).

L...PECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

JE VOUS AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE LAGON BLEU (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE LYCEE DES CANCRES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MASOCH (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Para-

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR HANDICAPE, film suisse de Marlies Graf Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

CHANGEMENT DE SAISONS, film américain de Richard Lang. V.o. : Quintette, 5e (354-35-40). Rotonde, 6e (633-08-22). Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Nation, 12e (343 - 04 - 67), Gaumont - Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE CHINOIS, film américain de Robert Clouse. V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62), v.o./v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43). UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FOLLES NUITS D'IBIZA, film allemand de Siggi Gotz (**). V.f. : Max-Linder, 9e (770 - 40 - 04), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10), Paramount-Orléans, 14e (540-45 - 91), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

HOUSTON TEXAS, film français de François Reichenbach. V.o. : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), Monte-Carlo, 8e (225-09-93), Montparnasse - Pathé 14e (322-19-23). V.f. : Français, 9e (770 - 33 - 88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

EUGENIO, film italien de Luigi Comencini. V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65). Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassien, 14e (329-83-11), 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

LE ROI DES CONS, film français de Claude Confortes. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), PLM St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

RUDE BOY, film anglais de Jack Hazan et David Mingay, avec le groupe Clash. V.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysée Point Show, 8e (225-67-29), Parnassien, 14e (329-83-11), Paramount-Marivaux, 2e

LE SALON DE MUSIQUE, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).

SPECTACLES

mount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
NUMEROS ZERO (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA PROVINCIALE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
PSY (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 5e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-51-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
REACTION EN CHAINE (Austr., v.o.) : Ambassade, 8e (359-49-34) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52.
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354 - 39 - 47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UN DROLE DE FLIC (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Calypso, 17e (380-30-11).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260 - 43 - 99) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575 - 79 - 79) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
VACANCES ROYALES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
VENDREDI 13 (A.) (**),v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) o; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Gaumont-Halles 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 20 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 50 Avis de recherche
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Théâtre : L'Atelier
De J.-C Grumberg, mise en scène de M. Benichou, J.-C Grumberg, J Rosner, avec J. Stoléru, G. Mirich, B. Thiéry...
Réalisation J Robin.
Jean-Claude Grumberg raconte avec sa chair, son rire et sa fureur la saga de son enfance perdue, le sentier des années 50.
22 h 20 Téléfilm : Carnaval de Limoux
De G Guillaume, D Leconte, D Wahiche.
Ce que Gérard Guillaume appelle un jeu collectif d'expression dramatique Une fiction réalisée avec la population de Limoux sur une réalité : son carnaval. Un regard très beau, très subjectif sur un rituel impressionnant
23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Feuilleton : le Mythomane
D'A. Boudard ; réal M. Wyn ; avec F. Perrin, S. Delair
Une tournée des grands-ducs où il faut un « pigeon », de prétendus faux billets, et une imprimerie clandestine bidon.
21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot.
A la recherche des civilisations enfouies. Avec le commandant J.-Y. Cousteau, Y Paccalet (A la recherche de l'Atlantide), *J Guilaine* (la France d'avant la France), *A. Schnapp* (l'Archéologie aujourd'hui), *J. Suchy et C. Cinquin* (l'Archéologie d'avant l'histoire).
22 h 55 Journal
23 h 5 Ciné club (cycle Maurice Pialat) : la Gueule ouverte
Film français de M Pialat (1973), avec M. Mélinand, H. Deschamps, P Léotard, N Baye, H. Sauliquin, A. Grestau.
Une femme meurt lentement d'un cancer, dans sa chambre, au-dessus d'une boutique de mercerie d'un village d'Auvergne Son mari, son fils et sa belle-fille attendent sa fin.
La présence physique, obsédante, de la mort. Un film à la fois tendre et cruel, mais plus cruel que tendre, sans concession à la sentimentalité. L'œuvre d'un grand cinéaste qui dénude les attitudes sociales.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Les contes du folklore japonais : « le grand-prêtre » ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre
Force ouvrière.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin : « le Trésor de Rackham le Rouge ».
20 h Les jeux
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Et le vent souffle de la mer...
Une émission d'A. Sabbe. Reportage et réalisation : M Caraël et M. Handwerker.
Des témoignages passionnants : ceux des paysans, des ouvriers polonais ; un visage, celui d'une société qui « s'est mise en mouvement ».
21 h 30 Téléfilm : Emile Waldteufel
Texte de F Didelot Réal. A Teisseire.
Organisateur des bals de la cour de Napoléon III, puis des soirées de Compiègne et de Biarritz, ce pianiste strasbourgeois connut le succès avec sa valse Manolo.
22 h 25 Journal
22 h 45 Magazine : Thalassa

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : La Comédie-Française.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les volcans.
20 h, Emission médicale : Le médecin et la mort (en liaison avec TF 1)
21 h 30, Black and Blue : Charlie Parker.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Six - huit : *Jazz-time* ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery
20 h, Concert (en direct du grand auditorium) : « Symphonie n° 34 » (Mozart) « Der Wein », cantate (Berg) , « Symphonie n° 3 en fa majeur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. K Kord, avec S von Osten soprano
22 h 15, Paris reçoit... le Südwestfunk Baden-Baden : Œuvres de Honegger, Janacek, Mahler; 23 h 5, Vieilles cires Hans Rosbaud (Hindemith, Schubert, Mozart, Wolf) 0 h 5 Ouvert la nuit : Jazz forum.

Samedi 21 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 La traque au gaspi.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère.
Confit de lapin au thym.
12 h 45 Forum-Education.
L'enseignement technique.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Les Lorrains de Paris ; 14 h 10, Deux ans de vacances ; 14 h 55, Plume d'élan ; 15 h 40, Le magazine de l'aventure ; 16 h 5, Maya l'abeille ; 16 h 30, Temps X ; 17 h 20, L'incroyable Hulk.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
Actualités magazine.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Spécial festival de Monte-Carlo.
21 h 35 Série : Dallas.
Réal. B. Day. L'opération.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Sports : Patinage de vitesse.
Championnat du monde, à Grenoble.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.

12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Langue de bœuf sauce aux câpres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Les enfants et les animaux.
14 h 25 Les jeux du stade.
Patinage de vitesse ; Rugby (Galles - Irlande ; Angleterre-Ecosse) ; Athlétisme.
18 h Récré A 2.
Pinocchio.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Prix : un défi trop facile.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Héritiers.
Sylvaine, de R. Coulonges ; réal. R. Pigaut ; avec H. Surgère, G. Marchal, C. Dejoux.
Une histoire à double évolution, l'une policière, l'autre psychologique. Un accident de voiture, qui est peut-être un meurtre, mène à une enquête qui fait découvrir des héritages... affectifs.
22 h 5 Jeux : Interneige.
23 h Document : Les carnets de l'aventure.
Les parois du Nouveau Monde.
Nicole Vitel, lauréate de la première bourse de l'aventure Antenne 2, a suivi avec sa caméra deux grimpeurs lyonnais et stéphanois à la conquête de quelques-unes des plus célèbres falaises de l'ouest des Etats-Unis
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'islam.
12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon.
Une émission du ministère de la défense.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète : F. Jammes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le trésor de Rackham-le-Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoires extraordinaires : le Scarabée d'or.
Réal. M. Ronet. D'après E. Poe.
Dans une île des Caraïbes, quatre hommes à la recherche d'un trésor.
21 h 30 Documentaire : Indiens des Andes.
Une émission de P. Gérin.
Enquête sur les sociétés rurales des hauts plateaux du Pérou.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Champ contre champ: Parents et enfants au cinéma.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Helsinki, Belgrade, Madrid. Les droits de l'homme aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... P. Hartmann : Les mendiants
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les réflexions de la musique française (Pelléas et Mélisande).
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : En Chine...
14 h 20, Namibie, l'heure des révolutionnaires.
16 h 20, Livre d'or : R. Bollen, mezzo, et J. de Beenhouwer, piano (œuvres de Schumann, Wolf, Mahler, interprétées au Festival estival de Paris 1980).
17 h 30, Pour mémoire : La décadence, angoisse collective et responsabilité individuelle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
A. Almuro. Avec : D. Manuel, J.-P. Leroux, J. Mo-
A. Almuro. Avec : D. Manuel, J.-P. Le roux, J. Monod, etc.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Terre natale : Musique pour les étudiants et travailleurs étrangers.
6 h 30, Musiques pittoresques et légères : Kiosque à musique international (Gérard du Muy, Gruber, Lohmann, Volet, Doudeyne, Barsotti, Anderson, Wagnès).
7 h 40, De l'opéra-bouffe à l'opérette : « L'Oiseleur », de Zeller, dir. Fox ; « la Chauve-Souris » (premier acte), de J. Strauss, dir. von Karajan.
9 h 2, Samedi : Nouveautés (Bach, Chopin) ; 10 h 30, Enregistrements historiques et rééditions (Bach) ; 11 h 45, Musique ancienne (Haendel, Rameau, Marais, Lully) ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine (Ligeti, Nono) ; 13 h 45, Débat avec l'invité du jour ; 14 h 30, Acoustique musicale Weber).
16 h 30, Concert (échanges internationaux) : « Quatuor à cordes en mi bémol majeur », de Schubert ; « Quintette pour piano et cordes n° 1 », de Smetana, par le Quatuor Smetana (Prague, 25-8-80).
18 h, Comment l'entendez-vous ? : Stravinski, par Rolf Liebermann
20 h 10, Soirée lyrique (échanges internationaux) : « Feuersnot », de Richard Strauss, par le Toelzer Knabenchor, dir. G Schmidt-Gaden, le Rias- Kammerchor, dir U. Gronostay, et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. E. Leinsdorf, avec H. Krebs, H. Berger-Tuna, G. Janowitz, B. Scherler... (Berlin, 15 mai 1978).
23 h, Ouvert la nuit : Genèse (Werner, Fumet, Kurtag, Mittermayr, Mozart) 0 h 5, Le dernier concert : œuvres de Varèse, Cardoso, Trojahn, par les Chœurs (dir. H.-P Rauscher), et l'Orchestre de la Bayrisches Rundfunk (dir. J.-P. Izquierdo).

Dimanche 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée au centre œcuménique des Sept-Mares, à Elancourt ; prédication Père Hervé Duroselle.
Résultats.
12 h TF 1 - TF 1.
12 h 30 Concours de la chanson française pour l'Eurovision 81.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : les Buddenbrook.
16 h 30 Concours de la chanson française 81.
16 h 35 Sports première.
Handball : championnat du monde ; Athlétisme ; championnat d'Europe.
17 h 50 Téléfilm : « la Grimpe ».
Réal. R. Bernard d'après H. Spade. Avec G. Chevallier, G. Desmouceaux, J. Lemouel...
L'univers de la montagne décrit à travers la fascination qu'exerce Claudius, surnommé l'Araignée, dans un petit village du Grand-Bornand.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Confidences pour confidences ».
Film français de P. Thomas (1978), avec A. Gaudry, C. Jaquinot, E. Servier, D. Ceccaldi, L. Lignières, M. Galabru.
Entre 1957 et 1967, la vie de trois sœurs dans une famille de petits bourgeois.
Une chronique tantôt drôle, tantôt émouvante, marquée par la mélancolie de l'enfance perdue. Une réussite de cinéma intimiste.
22 h 25 Jazz à Antibes.
Art Blakey et ses musiciens.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Drôles de dames ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Une fille seule.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « Docteur Jekyll et M. Hyde ».
D'après le roman de R.-L. Stevenson ; réal. C. Jarrott : avec J. Palance, D. Elliott.
Deuxième partie. Il devient de plus en plus difficile à M. Hyde de redevenir Jekyll.
21 h 50 Document : la Passion de Théophile.
Proposé par F. Renucci ; réal. Y Kovacs ; avec A. Le Berre, P. Julien, A. Faure...
Une évocation de la vie de Théophile Laennec.
22 h 45 Série : Bande à part.
De H. Lefèvre et M. Gosset ; réal. M. Fresnel.
Le peintre Galière parle de la nature, des gens, de la vie, de la peinture.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Images du Maroc ; Emission « Spéciale Toulouse » ; Variétés : Fernando Marquet ; Le groupe de l'Amitié ; Josiana.
15 h 50 Aspects du court métrage français.
« Une cigarette de trop », de B. Loyal.
16 h Ecouter le pays chanter.
En Ardèche, avec F. Solleville, Y. Paganelli, C. Phalippou et A. Griffon.
17 h Prélude à l'après-midi.
« Sonate pour flûte et clavecin », de J.-S. Bach; « Sonate en la mineur », de Scarlatti ; « 6e suite pour violoncelle », de J.-S. Bach.
17 h 40 Théâtre de toujours : la Mégère apprivoisée.
De W. Shakespeare.
Suite de la retransmission des œuvres de Shakespeare, en version originale, dans une production de la B.B.C.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Documentaire : Histoire de la médecine (les malades passent à l'écran).
Série de J.-P. Aron et M. Ferro, réal. C. de Givray.
21 h 25 Journal.
21 h 40 Documentaire : Vive l'histoire (la mémoire des pierres).
Une émission de J.-C. Bringuier et R. Stéphane. Réal. D. Naspiezès.
A l'occasion du récent tremblement de terre en Italie du Sud, un recensement des méthodes scientifiques qui permettent les repérages dans le temps et dans l'espace.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle G. Sanders) : « A scandal in Paris ».
Film américain de D. Sirk (1945), avec G. Sanders, S. Hasso, C. Landis, A. Tamiroff, G. Lockhart, J.-A. Marlowe (v.o. sous-titrée. N.).
La vie de François Vidocq, malandrin né en prison, de père inconnu, qui choisit son nom dans un cimetière et devint chef de la police.
Inédit en France, ce film de Douglas Sirk est extrêmement curieux autant par sa mise en scène que par l'interprétation de Georges Sanders.

FRANCE-CULTURE

9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h, Messe en l'église Saint-Laurent, à Paris.
11 h, Regards sur la musique : « The Rake's Profress », de Stravinski.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Disques rares, de Hartmann.
14 h, Sons : En Chine.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Les Hauts de Hurlevent.
16 h 5, Lyriscope : « David et Jonathan », de J. Charpentier, à l'Opéra de Lyon.
17 h 30, Rencontre avec... R. Ikor.
18 h 30, Ma non tropo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie brésilienne.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Cervantes, Copland, Mozart.

FRANCE-MUSIQUE

11 h, Concert (en direct du grand auditorium) ; « Quintette à cordes » (Mendelssohn) ; « Quintette à cordes (Brahms), avec A. Moglia et Y. Boico, violons, J. Dupouy et A.-B. Abreu-Chaves, altos, E. Peclard, violoncelle, solistes de l'Orchestre de Paris.
12 h 5, Le jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h 45, Tous en scène : De Broadway à Hollywood (G. Gershwin).
13 h 30, Jeunes solistes : Paul Apelian, clarinette, et Pierre Banhalem, piano, interprètent Brahms et Martinu.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France (Charpentier, Fauré, Rabaud).
16 h 15, La Tribune des critiques de disques : « Premier concerto pour piano et orchestre », de Beethoven.
19 h, Concert de jazz : Le trio de Gianluigi Troves à l'Espace Cardin.
20 h 5, Concert « Musique pour tous » (Salle Pleyel 11-12-1980) : « Coriolan », ouverture, « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », de Beethoven ; « Prélude à l'après-midi d'un faune » et « La mer », de Debussy, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir G. Amy, avec Konstanty Kulka, violon ; 22 h, Une semaine de musique vivante.
23 h, Ouvert la nuit : Saturnales (Rodrigo, Vivaldi, Riccio, de Falla, Villa-Lobos, Honegger, Tailleferre, Ginastera).

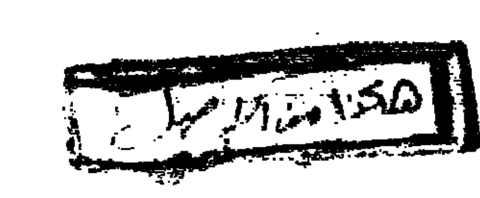
TRIBUNES ET DEBATS

SAMEDI 21 FEVRIER

— *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., est l'invité du journal de France-Inter, à 13 heures.

DIMANCHE 22 FEVRIER

— *M. Olivier Guichard*, député (R.P.R.) de Loire-Atlantique, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

fonctions commerciales . fonctions commerciales

EN 1980 NOTRE TAUX DE PROGRESSION A ETE DE 40%.
EN 1981 NOUS FERONS ENCORE 40% DE MIEUX.

Le créneau de prestations informatiques que nous fournissons est en plein développement et nous sommes un des leaders de ce marché.

Nous avons des équipes rodées aux techniques de pointe et des systèmes informatiques performants.

Dans ce cadre, nous recherchons des

INGENIEURS COMMERCIAUX

qui veulent sortir des chemins battus pour œuvrer dans les techniques de la communication.

Nous souhaitons qu'ils aient une expérience en informatique si possible dans la prestation de service.
Une formation à nos techniques est prévue.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 1196 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



Pour son département balances de précision SAUTER :

1 agent technico-commercial

Formation BTS ou IUT
ayant si possible expérience de la vente notamment dans le domaine de l'industrie

Pour l'agence lyonnaise de son département microscopie-médecine sciences et industrie :

2 agents technico-commerciaux

Formation BTS ou IUT
expérience de vente similaire appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo à :
WILD + LEITZ FRANCE - Service du Personnel
86, avenue du 18 juin 1940
92506 RUEIL-MALMAISON

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS
proche de la gare de l'Est
recherche

AGENTS TECHNICO-CCIAUX

justifiant d'une expérience de la vente appliquée aux transports maritimes et aériens.
Secteurs Amérique du Nord et/ou Amérique du Sud.
Anglais et/ou espagnol courants.

Adr. C.V., photo et prétentions sous référence 5279.
LTP 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 Paris Cedex 02.

AGENCE MARITIME
proximité de la Gare de l'Est
recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL

26 ans minimum. Bilingue anglais, expérience vente secteur. EXTRÊME et MOYEN-ORIENT.

Adr. C.V., photo et prétentions s/nº 5280 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02.

Dans le cadre du lancement d'un nouveau système contre la pollution de l'air, nous offrons des postes
REPRÉSENTANTS MC
région parisienne
CONCESSIONNAIRES RÉGIONAUX
dans le reste de la France
Situation d'avenir premier plan.
Ecrire à AIR-SAIN-FRANCE
COLMANT ET Cie
2, rue Joseph-Rivière,
92400 Courbevoie.
Téléphone. : 16 (1) 333-66-38.

CROUZET
VALENCE

Division Transports et Télécommunications
recrute

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Exportation - Position II/III

Profil : quelques années d'expérience comme Ingénieur Commercial, de préférence dans le commerce international. Très bonnes connaissances en espagnol indispensables et anglais souhaité.

Fonctions : prospection - commercialisation - négociation - contrats.

Domaine : systèmes et équipements activité transports et télécommunications.

Secteur : Amérique latine.

Poste à pourvoir à VALENCE (Drôme) et impliquant de nombreux déplacements.

Adresser C.V., références et prétentions à CROUZET, Service du Personnel - B.P. 1014 - 26010 VALENCE, sous la référence nº 191.

METO

Nº 1 des systèmes de marquage met tout son poids dans
LES BALANCES ÉLECTRONIQUES
Dans le cadre de cette diversification, nous recrutons

UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL
DÉPARTEMENTS 28, 77, 91, 94.

FONCTIONS :
- Vente de nos gammes marquage + pesage auprès des grandes surfaces L.S.A.
- Référencement de nos produits dans les centrales régionales.
- Sous l'autorité du chef des ventes régionales, assiste l'équipe de vente (3 personnes) pour des actions terrain.

PROFIL :
- Professionnel de la vente (3 ans minimum).
- Si possible expérience réussie et prouvée auprès de la clientèle L.S.A.
- Grande disponibilité.
- Esprit d'initiative.
- *Sens de l'organisation.*

NOUS OFFRONS :
- Rémunération motivante (fixe + primes).
- 5 semaines de congés payés.
- Possibilité véhicule société.
- Frais forfaitaires.
- Mutuelle.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à :
M. BERTAL, ESSELTE METO
112, avenue du Général-Leclerc, 78220 VIROFLAY.

---

emplois régionaux

LA VILLE DE NANTES
260.000 habitants
recrute
par voie directe

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

possibilité de logement de fonction
Adresser candidature et C.V. détaillé à :
M. le Député-Maire, hôtel de ville,
44036 NANTES CEDEX,
avant le 28 février 1981
Pour toutes informations complémentaires demander à la mairie le bureau de personnel, tél. : 16 (40) 2092-72.

Société cherche Chef de services administratifs, poste à BÉZIERS, âge minimum 30 ans.
Ecole Supérieure de Commerce. D.E.C.S. ou équivalent.

Ecrire à M. MICHEL, S.L.E.E., B.P. 422, 34505 BÉZIERS.

Département Haute-Savoie, commune rurale, région THONON-ÉVIAN rech. DENTISTE met à disposition appartement neuf avec cabinet.
S'adress. mairie 74500. Champanges. (50) 71-22-64.

3M Jeune Commercial H.F

Division supports magnétiques pour l'informatique

Formation technique de base (BAC, BTS, ou DUT électronique ou informatique) pour commercialiser sur **PARIS et REGION PARISIENNE** notre gamme de consommables et petit matériel destinés aux installations «grosse informatique».

Adressez CV détaillé, photo et rémunération actuelle à Patrick **BONA** sous réf. 20/B **3M FRANCE**, Bd de l'Oise 95006 CERGY-PONTOISE Cedex.

MEDIA PA

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe Egor *rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.*

Postes EN METROPOLE :

• CHEF DE FABRICATION SUD DE LA FRANCE	Réf. VM 15451 A
• CHEF DE ZONE EXPORT WATERMAN – ORIENT	Réf. VM 423 CD
• INGENIEURS COMMERCIAUX	Réf. VM 3448A/B

Postes EXPATRIES :

• DIRECTEUR DU MATERIEL – AFRIQUE	Réf. VM EG 562 C
• PERSONNEL MANAGER T.P. – MOYEN ORIENT	Réf. VM 5441 E
• ADMINISTRATION DU PERSONNEL T.P. – MOYEN-ORIENT	Réf. VM 5441 G
• INGENIEUR PORTUAIRE INGENIERIE INTERNATIONALE	Réf. VM EG 562 B
• INGENIEUR HYDRAULIQUE URBAINE	Réf. VM EG 562 A
• COMPTABILITE ANALYTIQUE DE CHANTIER – MOYEN-ORIENT	Réf. VM 5441 F
• CHEF COMPTABLE DE FILIALE – AFRIQUE	Réf. VM 5441 H

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature,

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

PUBLIC RELATION, standing. Ecrire. M. DONJIN, 149, rue St-Honoré (1er), qui transmettra.

Cabinet Brevets, quartier Saint-Lazare, recherche CADRE ADMINISTRATIF expérimenté Connaiss. anglais indispensable. Ecr. s/nº 7.927 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Quartier Opéra - TRADUCTEURS techniques et expérimentés français, allemand. Mi-temps et temps plein.
Bon salaire. Avantages sociaux. Ecrire Nº 25870, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

CLINIQUE CHIRURGICALE DE SARTROUVILLE
20, avenue Maurice-Berteaux, 15' gare Saint-Lazare
recherche

SURVEILLANTE GÉNÉRALE
EXPÉRIMENTÉE

Sér. références. Libre de suite. Tél. pour R.-V. 914-21-27.

PUBLIC RELATION, standing. Ecr. M. DONJIN, 149, rue Saint-Honoré (1er), qui transmettra.

Le Centre d'Informations Financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX H. ou F.
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Rémunération importante pour R.-V. 553-20-00, poste 201.

ÉDITEUR recherche

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL (H. ou F.)

Pour vente sur rendez-vous dans collectivité.
- Expérience souhaitée.
- Fixe + commission.

Téléphone : 567-13-69.

ING. RADARISTES P2
Electroniciens. Tél. 790-40-30.

---

gambro

est la filiale française du Groupe Suédois GAMBRO pionnier dans le domaine du matériel de dialyse (reins artificiels)

Notre avance technologique nous a permis de conquérir la seconde place mondiale et une position de leader sur plusieurs marchés, y compris la France, où nous sommes solidement implantés depuis plus de 8 ans.

A la suite d'une promotion interne, nous pouvons offrir à un

JEUNE PROFESSIONNEL DE LA VENTE

la responsabilité d'un de nos secteurs de
PARIS

CE JEUNE CANDIDAT AURA :
- une première expérience de la vente dans le domaine médical/pharmaceutique ou vente de services ou de biens d'équipement complexes,
- un bon niveau de connaissances de base en anglais ;
- des qualités personnelles marquées telles que :
  - goût des contacts humains,
  - forte détermination de réussir,
  - esprit d'initiative,
  - bonne capacité de travail,
  - parfaite disponibilité.

NOUS PROPOSONS :
- *une formation sérieuse approfondie :*
  - deux semaines en Suède et en Allemagne,
  - rotation avec certains de nos responsables de secteurs ;
- une enveloppe de salaire élevée :
  - fixe,
  - primes d'objectifs motivantes,
  - voiture de société ;
- une gamme de produits leader par leur qualité, fiabilité et leur réputation ;
- une ambiance de travail «scandinave» efficace et directe au sein d'un groupe jeune à taille humaine.

Les candidatures (c.v. avec photo et prétentions), seront traitées rapidement et confidentiellement, elles seront adressées à :

GAMBRO S.A.R.L.
18, rue de Calais, 75009 PARIS.

PUBLIALE

ETABLISSEMENT FINANCIER SPECIALISE
recherche

3 Conseillers en Gestion de Patrimoine

Vous avez acquis :
- une année au moins d'expérience commerciale
- de bons résultats en prospection de clientèle
- domaines : immobilier, assurance, produits financiers, valeurs «refuge».

Nous vous offrons :
- une formation commerciale et financière
- une gamme complète de produits d'investissement
- une réelle sécurité de l'emploi
- une rémunération élevée et très motivante.

Adresser CV + photo sous référence 7305 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

SOCIETE PETROLIERE
recherche

Cadre Administratif et Financier

pour sa filiale italienne

Le poste conviendrait à un candidat ayant une formation financière et comptable (HEC - ESSEC - ESCO - Sciences Po, ...) et quelques années d'expérience dans une entreprise.

Après quelques mois de formation à Paris, il sera en poste à Rome. Il devra parler couramment italien et anglais.
La rémunération sera fonction de sa qualification.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 7304 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

capitaux propositions commerciales

AGENCE DE PUBLICITE
Activité Conseil et Régie
Atelier maquette, photogravure N & B. Studio photo entièrement équipé électronique avec matériel de prises de vue. Atelier routage. Ordinateur pour tenue fichiers. Secrétariat machines électroniques, traitement de textes. Superficie 250 m2. Important carnet de commandes et plusieurs contrats de régie. Bonnes références sur le marché. Recherche petit appui financier à court terme ou association. Tél. : 280.30.80.

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 44 a. photographe expérimenté + qualités requises pour photos à caractère technique industriel publicitaire, etc, sens de la responsabilité - initiative - aimerait bénévolement effectuer ce type de prises de vues nécessitant des déplacements de courte durée à l'étranger.
Tél. au (43) 84-31-12.

Etudiante anglaise cherche travail (si possible au pair) dans région parisienne du 20-3 au 20-4.
Ecrire Mlle C. EVANS
derby hall university park
Nottingham (Angleterre).

H. 30 ans. physico-chimiste. Docteur 3e cycle. Traducteur diplômé russe/français. Notions d'anglais. Etudie toutes propositions.
Ecrire s/nº 6084 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INSPECTEUR TRESOR. F. 27 ans, D.E.A. droit privé, cherche poste secteur privé dans PARIS, administratif et fiscal, contentieux contrat et gestion. Ecr. s/nº 878727 M. R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme, 25 ans, maîtrise Droit Public, Paris-II, terminant DEA Droit Fiscal cherche emploi stable Paris ou Région parisienne.
Écrire Mlle CRINON,
162, rue du Fg-Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 526-90-94.

MÉDECIN H., 27 ans, débutant, libre O.M. ch. emploi industrie pharmaceut., étudie ttes propos. Ecr. s/nº 1.060 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 28 ans, journaliste dipl. + formation de secrétaire de rédaction, 8 ans d'expér. Etudie toutes propos. de pige. Tél. 255-98-98.

A la recherche d'une INTÉRIMAIRE BILINGUE ?
G.R. Intérim 225-59-25.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les *marchands de journaux à Paris et en banlieue.*

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
R5TS juillet 1980
14.000 km 1re main
Vert métallisé. 28.000 F
Tél. : 331-38-91.

de 8 à 11 C.V.

Personnel PEUGEOT vend
505 GRD blanche
Tél. 16-89-52-26-86.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

EXCEPTIONNEL !
En février, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE SEPTEMBRE 80
M. Rolland 766-02-44.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
restauration petit imm. asc. appts 2/3/4 pièces DUPLEX, aménagés, charme. 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
Studios 2 et 3 p. aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, asc. Tél. 261-27-46.

MONTORGUEIL - DUPLEX UNIQUE à PARIS 1.450.000 F DORESSAY - 548-43-94.

3e arrdt

MARAIS - 4 p. + terr. caract. cft, écon. énerg., imm. ent. rest. XVe s. Tél. : 270-01-13.

4e arrdt

PLEIN MARAIS
Particulier vend LOFT 52 m² Très bien aménagé, calme, clair. Samedi-dimanche. 12 h./17 h. 22, RUE DU PETIT-MUSC.

MARAIS Authentique immeuble XVIIe, diverses surfaces à aménager, haut plafond, greniers, jardin priv. 272-40-18.

5e arrdt

Imm. XVIIIe original studio formant **2 P.** **337.500** s/pl. vendredi, samedi 14 à 17 h. 34, rue Mont.-Ste-Geneviève.

PANTHÉON LYCÉE HENRI-IV BRULERIE SAINT-JACQUES
2, rue Laromiguière
2 - 3 - 4 - 5 PIÈCES
Très belle réalisation
Livraison mai 1982
Vente : 9, rue de l'Estrapade, vendredi, samedi, 14 h-17 h 30 ou BÉGI, 267-42-06.

6e arrdt

9, R. DUPIN. Tél. 354-42-70. Séj., 2 chbres, 2 bains, asc.
TERRASSE-SOLEIL
Samedi et lundi de 12 à 17 h.

7, RUE GUÉNÉGAUD
Très élégant séj. + 2 chbres + 2 bains + mezzanine 4 m sur plafond. Samedi de 15 h à 18 h.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
Reste à vendre
36 m² sur jardin, neuf, ouest.
64 m² + mezzanine, poutres, charme.
s/pl. ts les jours 14-18 h. 550-48-83 - 743-96-96.

SUR JARDIN SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
Appt de style avec boiseries, hauteur sous plaf. 3,50 m. Belle récept. 2 chambres, 3 sanit. Prix 1.720.000 F. Sam. 15-17 h 36, BD DES INVALIDES, 7e.

172 m² tout confort, 3e étage, 5 fenêtres sur Champ-de-Mars. Tél. : 548-22-83, 222-71-13.

9e arrdt

Près SQUARE BERLIOZ, p. de taille, 6 p., entrée, cuisine, 2 bains, 2 w.-c., chbres, serv. 150 m², soleil, calme, 975.000. Libre de suite. Téléphone : 520-13-57.

LIÈGE RARE. Très beau 3 P. 72 m² entièrement refait neuf avec terrasse 90 m². A SAISIR — 522-95-20.

12e arrdt

Vue panoramique sur Nation construct. 1935, 3 P.P., s. de bs, W.C., tt cft mod., 4e ét. ascens., 480.000 F. Visites 28, cours de Vincennes, lun. 23, vend. 27. 11 h. à 19 h. Tél. 666-84-28.

13e arrdt

METRO ST-MARCEL, grd 3 P., 100 m², tt conf., imm. réc. Exc. 740.000 F. Tél. : 579-57-75.

14e arrdt

Pte d'Orléans sur Montrouge, 8, rue Radiguey, angle G.-Péri. Studio cuis., bains, w.-c., cave 21 m². Refait neuf 125.000 F. 3e ét., 45 m² tt cft. 265.000 F. 16 h/18 h. Sam. dim., lundi ou tél. propriétaire 224-18-42.

PARC MONTSOURIS
Mo Pte d'ORLEANS. BON IMM.
2 PIÈCES entrée, cuis., dche, w-c, chf. cent.
Refait neuf. PX INTÉRESSANT. PPTAIRE, 31, AV. REILLE Samedi, dim., lundi 14 à 17 h.

15e arrdt

Part. vd dans imm. récent (pisc. + solar.) 5 P. 117 m² + 10 m² balc. + cave + gar. 10.000 F/m². 842-53-95.

9, RUE DU HAMEAU - 3e ÉT.
BEAU 3 P. plan parfait 530.000 F.
Très bel imm. Pierre de taille VENDREDI, SAMEDI, 14-18 h.

16e arrdt

A 300 mètres **ÉTOILE** près av. V.-HUGO
sur de calmes jardins intérieurs, restauration luxueuse de 16 APPTS du studio au 5 P. DUPLEX et TRIPLEX Téléphone : 261-27-46.

LA MUETTE A SAISIR
Ravissant appartement, séj. + 1 ch., entrée, cuis., w.-c., bains. Luxueusement restauré. Livraison immédiate. Prix tot. 695.000 F. Visite de 14 à 18 h., vendredi et samedi. 6, rue Octave-Feuillet ou tél. PROMOTIC 553-14-14.

TROCADÉRO Métro Passy
Bon imm., calme, asc., chauff. central, LIVING + 1 petite pièce, entrée, cheminée, cuis., bains, w.-c. PRIX INTÉRESSANT. Surf. 82 m². 66, AVENUE DE NEW-YORK. Samedi, dim., lundi, 14 à 17 heures.

16e PARTICULIER vend cause départ province. Appartement 200 m² réels, rez-de-ch. situé s/rue calme entre MUETTE et HENRI-MARTIN, 5-6 PIÈCES, 2 salles d'eau, cour privative, 2 caves dont une très grande, 2 chambres de service aménagées au 7e étage, parking. Libre immédiatement. Pour visite téléphoner de préférence l'après-midi jusqu'à 22 h jusqu'au 22 inclus au (85) 48-65-28 ou à partir du 23 midi au 504-40-58.

17e arrdt

Rue Guy-Môquet dans bon imm. Studio cuis. bains, w.-c., cave. 20 m² refait neuf. 115.000 F. R.d.C. PPTAIRE 224-02-86.

BON 17e. Immeuble pierre de taille, 130 m². Week-end : 494-15-74.

ETOILE (près) étage élevé, soleil, standing, grand et beau 5 p. + service, état impeccable. 1.620.000. 265-13-05.

PEREIRE 119, AVENUE DE VILLIERS 3e étage, imm. pierre de taille, BALCON **3 P.** séjour + chbres, cuis., bain, ch. cent. 800.000. Vendredi, samedi, 14 h. à 18 h.

18e arrdt

PLACE BLANCHE
BELLES AFFAIRES
A NE PAS MANQUER
Bel immeuble rénové.
APPARTEMENTS 2 PIÈCES de 40 m² à 60 m² environ
Totalement refaits neuf.
Prix incroyables de 298.000 F à 430.000 F.
Bon placement garanti.
Livraison immédiate.
Visite sur place de 13 h à 17 h. Tous les jours : 8, CITÉ DU MIDI (donne 50, bd de Clichy) ou tél. : PROMOTIC 553-14-14.

ATEL.-STUDIO ARTISTE 30 m² tt cft, r.-de-ch. cour, calme, goût. Propriétaire le matin 366-09-19.

19e arrdt

Quart. Buttes-Chaumont. Soleil, calme, 28, r. Ourcq. Appt 2 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 43 m², libre 195.000 F. Mitoyen 43 m² occupé. 135.000 F. 13 h./15 h. Samedi, dimanche, lundi ou téléph. au propriétaire 224-18-42.

28, QUAI DE LA LOIRE
Beau 2 pièces, 52 m², imm. moderne. Samedi, lundi 16 H-18 h. Tél. : 202-87-66.

BUTTES-CHAUMONT sur parc, imm. récent, 89 m², possibilité professionnel 730 000 F. Samedi, lundi 14 h-17 h, 56, rue BOTZARIS. 202-57-79.

35, Av. de LAUMIÈRE
Séjour double + 3 ch. confort dimanche 15 h-18 h. 202-87-66.

20e arrdt

Nation : 4 p. 72 m², 6e ét., asc. s/rue et jardin, gd balcon, 2 ch., chauf. cent. collect. radiat., de partic. à partic. Prix 610.000 F. Tél. : 373-51-91.

91 - Essonne

BRUNOY
Vend appt r.d.ch, de 68 m². Compr. cuis. amén., séjour, 2 chbres, w-c, s. de bains, loggia, parking, cave. 276.000 F. + 24.000 F. C.F. Tél. dom. 046-44-71 après 19 h. bureau 296-12-12- poste 5421.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE. 4/5 p., Sud-Ouest. PARFAIT ÉTAT. 2 parkings. 1.200.000 F. Tél. 460-22-56.

BOURG-LA-REINE, près RER pptaire vend beaux 2/3/4 p. neufs, samedi, dimanche, lundi de 11 à 18 h. 9, bd ML-JOFFRE.

NEUILLY-LEVALLOIS
Rue de Villiers, petit imm., 2 étages, en cours de réhabilitation complète. 8.800 F le m², de 35 à 130 m². 325-33-06.

SPÉCIAL INVESTISSEURS
Asnières, centre près gare **3P.** 1er ét., clair s/rue et cour, 38 m², tt cft, cuis., équip. Refait neuf, bon placement. 215.000 F, rapp. an 168.000 F. **GID** 281-33-34+35, 10-20 h. 257-61-62+89, domicile.

NEUILLY Pte Maillot dans bel imm. en rénovation totale. Propriétaire vend 4 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c. 119 m², chauffage, ascenseur. Refait neuf, belles finitions. Sur pl. jeudi 19 et vendredi 20 de 10 h à 17 h : 18, av. Charles-de-Gaulle.

93 Seine-Saint-Denis

AUBERVILLIERS 2 P. à rénover, calme. Prix 75.000 F, 1er étage, crédit pptaire. Tél. 260-29-61.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE, appts gd stand. **148 m²,** 6 p., cuis., 2 bns, log., gar. 893-22-25

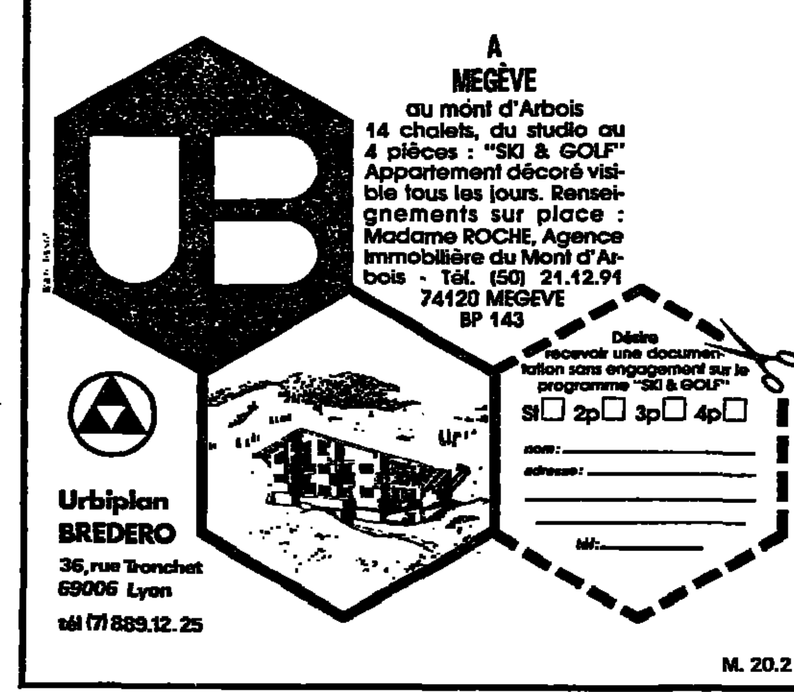
SAINT-MANDÉ
Propriétaire vend direct dans immeuble rénové
STUDIOS tt cft **128.000**
2 PIÈCES tt cft **230.000**
cuis. équipée, chauffage individuel interphone. Voir vendredi, samedi 14-18 h 4, AVENUE ALPHAND

NOGENT près bois et R.E.R. Gd 2 P. entrée, cuis., w.-c., bains, terrasse. 305.000 - 345-82-72.

95- Val-d'Oise

BAS-MONTMORENCY. 10' à pied Gare D'ENGHIEN, magnif. appt 125 m², gd séj. s/balc., 4 ch., s. bns + s. eau, gd cft, gar., stdg. 820.000 F. 989-87-89.

Province



VANOISE, v. appt meub. gd conf. M. POIGNARD, BP 91, 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.

LA PLAGNE - EXCEPT.
Part. vend TRÈS BEL APPT. CENTRE DES PISTES
Plein Sud. Aménagé par décorateur. Meubles savoyards, 8e étage, séjour, 2 chbres, 2 s.d.b., 2 w.-c., cuisine équipée, parfait état, balcon Sud 15 m². Prix/m² : 9.250 F, y compris mobilier. PROPRIÉTAIRE SUR PLACE DU 22/2 AU 3/3/81 INCLUS. TÉLÉPHONE : (73) 08-02-24.

INVESTISSEZ EN PÉRIGORD CENTRE SARLAT
Choix appartements standing dans immeubles rénovés. Prix 5.000 à 5.500 F le m² IMMOBILIÈRE OCCITANE Membre F.N.A.I.M. 2, rue Barry, 24200 Sarlat Téléphone : 16 (53) 59-32-49 (9 h 15-12 h 14 h 15-18 h), 16 (65) 41-08-08 (19-20 h).

74 — HAUTE SAVOIE à CORDON
Face au Mont-Blanc. Résidence du Mont-Blanc, reste 2 et 3 pièces. CONDITIONS SPÉCIALES pour réservation AVANT LE 31 MARS 1981 Vente et renseignements : (3) 969-65-25.

INVESTISSEURS T2
cœur de Bordeaux. 6.000 F/m² travx compris. (56) 43-09-59.

Etranger

SUD ESPAGNE à MIJAS
dans pinède, 500 m d'altitude, 7 km de la mer, 30 km de Malaga. Deux appartements neufs et indépendants entièrement meublés. 1er étage 120 m² (séjour, 3 ch., s. de. bns. cuis., grande terrasse, lavoir). 4.000.000 pesetas. Rez-de-ch., même superficie + patio 30 m² + lavoir. 3.500.000 pesetas. Tél. 233-28-53 matin jusqu'à 11 h., soir après 19 h. 30.

appartements achats

COUPLE INGÉNIEURS cherche appartement ancien, 4-5 pièces. Lumière. 6e arrdt. Tél. : 588-61-28 av. 9 h., ou ap. 18 h.

ACHÈTE comptant sans crédit 2 à 3 PIÈCES Paris, urgent. Mme FAURE : 261-68-81. Le soir : 900-94-25.

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPARTS préférence dans le 16e. Tél. : 704-40-27.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, Paris-8e recherche Paris pour diplomates et clientèle étrangère. APPTS, VILLAS et HOTELS PARTICUL. ACHAT OU LOCATION **562-78-99**

Part. achète F2 - F3 55 m² (95) neuf ou ancien. Ecr. ADONIS 94190 Villeneuve-St-Georges.

URGENT RECHERCHE
5/7 pièces tt confort 8e, 16e, 17e rive gauche, Neuilly. Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

locations non meublées offres

Paris

A louer avec bail. Paris 20e, 2 p., cuisine, s. de b., w-c, débarras, tél., cave, parking. Loyer 1.400 F. + charges. Tél. : 990.03.12.

AVENUE FOCH
Plein sud de particulier à particulier, immeuble neuf à louer avec pas-de-porte 8e ét. Très grand standing entièrement décoré, grand luxe, avec ou sans meuble. Double living, salon musique, 2 chambres, cuisine équipée. Tél. 500-09-62. Mme DRUET.

Région parisienne

A LOUER
GIF-SUR-YVETTE
PRÈS RER
APPARTEMENTS NEUFS de 3 à 5 pièces avec garage privé attenant à l'appartement, à partir de 2.815 F + charges

CPH IMMOBILIER
Agence de CHEVRY-2
Téléphone : 012-12-12.

LOUVECIENNES
Appt nf gd stand., 3 p. 95 m² + jdin priv. 120 m², gd séjour, 2 ch., 2 s. bns. cuis. équipée, cave, park. sous-sol, chauffage électrique. Libre le 15/3/81 Loyer 4.500 F.
COGECO : 976-58-53.

locations non meublées demandes

Paris

COUPLE INGÉNIEURS cherche appartement ancien 4-5 pièces, lumière, 6e arrdt. Tél. : 588-61-28, av. 9 h., ap. 18 h.

PPTAIRES Louez vos appart. sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Particulier cherche à louer appart. 3 P., loyer maximum 1.800 F. Tél. le soir au 526-87-87.

Région parisienne

J.F. ch. studio Colombes ou environ 800 F max. Ecr. s/nº 6.083 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour Sociétés européennes cher. villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services ASPAC PARIS 8e 293.60.58 + votre SIÈGE SOCIAL délais rapides- prix compétitifs

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION de STÉS G.E.L.C.A. 296-41-12 + 56bis, rue du Louvre, Paris-2e.

Votre SIÈGE SOCIAL
av. secrét., tél., télex CONSTITUTION de STÉS ACTE S.A. - 261-80-88

Constitutions ttes démarches
DOMICILIATION 8e
SECRÉTARIAT TÉLEX
AGECO - 294-95-28.

CONSTITUTION DE S.A.R.L. **TELEX** Secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales Tous services. **355-17-50**

locaux commerciaux

Locaux à concéder voûte nº 20 du chemin de fer de Vincennes, 27, av. Daumesnil à PARIS-12e. Renseignements : S.N.C.F. Service du Domaine. Concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs 5, rue de Florence — 75008 PARIS — Téléphone : 285-63-54.

boutiques

HONFLEUR A vendre ou à louer Emplacement exceptionnel pouvant convenir à Banque ou Galerie, appts. 334-23-34.

viagers

Société spécialiste viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie, 266-19-00 Prix indexation et garantie Etude gratuite discrète.

Etude LODEL, 35, Boulevard Voltaire, Paris 11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion conseils.

fonds de commerce

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

TOULOUSE banlieue, vend Salon Coiffure dame avec appt, quartier populeux. Mme LACROIX, 48, rue Schubert. Tél. 16-61-82-11-46.

A vendre BOUTIQUE (SARL), très bon C.A. Produits naturels, diététique, beauté, produits frais bio. Tél. 822-68-46 9 h-12 h et 16 h-19 h. 30.

Saint-Arnoult-en-Yvelines (78) Murs et fonds café, bar (poss. tous comm.) - magasin 23 m², vitrine 7 m - avec lavabo, w.c., tél., cave, grange, jard. 250 m², cour 50 m², et appt. 110 m² : s. à m., 4 chbres, cuis., bns, 2 greniers. 350.000 F. FAGNOU 041-40-76 (sauf mercredi).

GUERS - VAR - Vd parfumerie, maroquinerie, cadeaux. Avec appartement F 2. Affaire saine, bon chiffre affaires. Prix 170.000 + stock. Agences s'abstenir. Écrire : LLACH, 5, av. Joffre GUERS 83390.

92 - SAINT-DENIS FACE AU MARCHÉ
Vend café, bonne affaire. Prix à débattre. Visite mardi, vendredi, dimanche. Café du marché « AU SOLEIL DE PROVENCE » 7, rue Blanqui. 820-30-27.

COTE ROUSSILLONNAISE
Crêperie, affaire saisonnière, décor rustique, agencement neuf, très grosse clientèle, 2 salles restaurant, terrasse sur plage. C.A. 3.000.000 F. Société BARBARO, 4, rue Paul-Courty, 66000 PERPIGNAN, tél. (68) 34-43-77.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Plein centre à vendre boutique prêt-à-porter féminin. Chiffre affaires important. Tél. 050-03-36.

A vendre à Saint-Maur (94) Pont de Créteil AUTO-ECOLE ou DROIT AU BAIL + APPARTEMENT. Prix demandé : 260.000 F fonds de commerce. 230.000 F droit au bail sans matériel. Tél. 883-03-66.

maisons de campagne

Maison de campagne, bon état sur 1.269 m² de terrain, 3 pièces, salle d'eau, chauffage central au fuel + nombreuses dépendances attenantes. 100 kms de Paris, proche forêt d'Orléans. S'adresser au notaire : Maître FALCOZ, 45340 BEAUNE-LA-ROLANDE. Téléphone : 16 (38) 33-22-33.

maisons individuelles

Côte Vendéenne, Charentaise, Iles Ré, Oléron... à 10 km max. de l'Océan, maison 2, 3, 4, 5 p. sur terr. au choix pr vac. 1981, retraite... Apport mini. 50.000 F. MAISONS COSMOS. 218, route d'Olonne. 85340 OLONNE-s/Mer. Téléphone : (51) 95-42-67.

VAR. Maison de village, pierre restaurée, située bord rivière, urgent. Prix 160.000 F. Téléphone : 380-71-36.

pavillons

LES LILAS
vd pavillon occupé comprenant s/sol 1 log. 2 pièces + cuisine R-de-Ch 1 log. 2 pièces + cuis. 1er ét. 1 log. 2 pièces + cuis. avec terrasse. Eau, gaz, électricité, W.-C. commun pour les 3 logements. Prix intéressant. Ecrire s/nº 6082 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BRY-SUR-MARNE
Prox. MARNE résident.- maison ancienne rénovée, séjour double, 3 ch., cuis., bns, jard., 520 m². Px : 670.000 F. REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette (94) LE PERREUX. Tél. 324-17-63.

CELLE-SAINT-CLOUD
Pavillon meulière, 3 pièces, cuis., W.C., bains, garage, terrasse, jardin 400 m². Prix 680.000 F. Visites samedi de 10 h. à 12 h. 28, ALLEE LA FONTAINE.

FRAIS DE MUTATION RÉDUITS
PRINGY 38 km PARIS Autoroute Sud
Beau pav. NEUF, 5 P., cuis., cft, R.-de-C. sur s/sol jard. 588 m², gar. 3 voit. - 632.000 F avec C.F. - Téléphone 805-33-97.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX
8 P. + salle de jeux, 2 bains 300 m² habitables Garage, jardin sur 500 m², terrain état neuf. Tél. 585-15-21.

terrains

BOUGIVAL
Cadre exceptionnel
Près gare
(60 trains/jour : Saint-Lazare) Terr. viabil. de 1.000 m² envir. CONTINENTAL IMM., 742-68-34 IMMOBILIÈRE, 969-50-55

LYS-CHANTILLY
Particulier vend terrain 4.450 m². Tél. après 20 h. au 563-24-72.

domaines

Vends Charolais ferme 52 ha. Libre en 1988. Société DIF, 13, av. de Gaulle 71400 AUTUN.

Téléphone : (85) 52-30-47.

Vds 71 dne élevage 134 hect. pour plac. Sté DIF, 13, av. du Général-De-Gaulle 71400 Autun. Tél. (85) 52-30-47.

villas

PONTCHARTRAIN
Petit programme maisons individuelles de qualité en prix ferme, prêts conventionnés. Tél. 062-87-81 (Sem.) Tél. 051-01-09 (W.-E.)

DAMPIERRE-78
Dans un site classé à vendre 4 luxueuses villas personnalisées de 200 à 225 m² sur terrains de 3.400 à 4.567 m² clos, privatifs et viabilisés. Prix à partir de 1.120.000 F. Tél. pour R.-V., visite sur place au 901-23-02 ou 558-54-86.

COTE D'AZUR
à Antibes jolie villa provençale de 3, 4,5 pièces dans ensemble en hameau, piscine, tennis. Renseignement : Agence Arès 1, place Guynemer 06600 ANTIBES. Tél. (93) 34-57-07.

COTE D'AZUR
Peymeinade, 18 km de Cannes, jolie villa en hameau de 3 pièces, jardin privatif, cuisine équipée, habitable de suite. 528.000 F. Renseignements : Agence Arès 1, place Guynemer 06600 ANTIBES. Tél. (93) 34-57-07.

Voisins-le-Bretonneux
Belle villa individuelle sur 414 m² de terrain, séjour 48 m², 4 ch., 2 bains, garage 2 voitures. Prix : 285.000 F + crédit PIC 414.000. Tél. 050-03-36.

Part. vend à part. hauteurs de Nice très beau mas provençal neuf, construit en traditionnel, vue panoramique et mer. 4 P., cuisine, 2 salles de bains, W.C., grande terrasse, cheminée, 150 m² hab. 3.700 m² terrain. Px 1.200.000 F. T. (93) 98-19-19

St-Fargeau-Ponthierry
Dans hameau résidentiel protégé, tennis, piscine, golf, port. DÉCORATEUR vd sa MAISON 300 m² habitables, séjour triplex, 6 chambres sur 2.250 m² jard. Px 1.800.000 F. Tél. bur. 588-94-30, dom. 065-67-57.

VERSAILLES Près R.E.R. part. vend GRANDE MAISON 200 m² + dépendances + jardin. Prix intéressant. S'adr. M. Michon, 277-91-01 h.b., 043-61-48 soir.

fermettes

MONTARGIS
110 KM AUTOR. SUD
sortie bourg tous commerces belle fermette équerre sur terrain 9.200 m², prix total 339.000 F traite avec 34.000 F comptant. Tél. 16 (38) 85-22-92. et après 19 heures 16 (38) 96-22-29.

propriétés

YONNE - Superbe propriété à vendre, sur s/sol. Rez-de-ch. : entrée, cuis., s. de séj., chbre, cab. toilette, w.-c. 1er étage : 2 chbres, salon, s. de bns, w.-c., balcon. Chauff. central (mazout). Bâtie sur 1.750 m² terrain. Le tout état impeccable. Téléphone : 558-27-74 Week-end : 16 (86) 66-44-40

Loiret. part. à part. Ferme à rénover. 300 m forêt d'Orléans, 2 corps bâtiments, 180 m² habit., granges, écuries. 5.000 m² terrain à 1.800 m bourg commerçant, 20 km Orléans, 116 km de Paris. Prix 500.000 F. Tél. (38) 65-76-05 après 19 h.

Sis à BESSANCOURT (Val d'Oise) dans vallée de Montmorency 20 km de Paris DIRECTEMENT par A-15 (sortie Taverny) Ecole, lycée, gare, commerçant sur place. Sur terrain de 1.200 m² arboré et paysagé de 30 m. de façade. IMPOSANT PAVILLON de 18 pièces, 350 m² habitables (1966). Nombreux fers forgés, sols marbre.

SOUS-SOL total : 180 m². Garage (3 voitures), buanderie, chaufferie, cave à vins, lingerie d'hiver, salle de jeu.
REZ-DE-CHAUSSÉE : 150 m². Hall d'entrée 20 m. w.-c., 2 salons de réception, bureau, bibliothèque, office, salon de musique, salon de repos.
1er ÉTAGE : 130 m², palier, w.-c., salon, salle à manger (cheminée) 46 m², cuis., amén., s. de bns, 3 chbres, terrasses.
2me ÉTAGE : 70 m², palier, 2 chbres, s. de bns, lingerie, combles calorifugés. Chff. central mazout (cuve 12.000 L). force. Grand cft. Tél. intérieur, etc... PRIX : 1.400.000 F.

M. VALETTE. (03) 960-04-71.

Rég. (77) LA FERTÉ GAUCHER Ferme au carré sur 1 ha. de terrain. 5 pces, cuis. + 500 m² au sol de dépendances et greniers aménageables. Prix 423.000 F. Agence LAMANTHE, 404-02-20.

78 SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE dans golf, sur terr. de 3.660 m², lux., ppté gd cft, prest. except., salon 75 m², 7 chbres, bureau. Prix 3.000.000 de francs. GIS TÉL. : 056-50-25.

A vendre particul. à particul. à BÉNODET (Sud Finistère) à proximité du port de plaisance DEMEURE BOURGEOISE XIX 9 pièces, jardin clos. Ecr. au « Golfe miniature », 29118 BÉNODET.

A vendre cause départ : 2 propriétés, une constituée de 3 appartements loués et une maison individuelle libre. Situées Haute-Saône, 5 km de la ville. Prix souhaité 1.000.000 F. Téléphone : (8) 776-14-48.

LE VESINET Très belle maison 7 P. + mais. amis 3 P. s/ 1.600 m² jard. DORESSAY 548-43-94.

l'agenda du Monde

Antiquités

Part. vend IVOIRES, pierres dures et jades. Tél. avant 10 h. et après 19 h. : 500-69-72.

Artisans

Effectue tous travaux. Rénovation appartement, carrelage, peinture, maçonnerie, plomberie, moquette, etc. Devis gratuit. Tél. : 255-94-70, toute la journée, de 8 h. à 19 h.

Au coin du feu

PROFITEZ de votre CHEMINEE Bois sec sélectionné Livraison sur simple appel. PLEINS FEUX : 251-83-97.

Bijoux

SOCIETE COMMODORE achète COMPTANT AU PLUS CHER OR - ARGENT
266 90 75 P. 54

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER - 210, bd Raspail, 75014 Paris. Tél. : 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR — ARGENT.

Billards

VENTE EXCEPTIONNELLE du 21-2 au 8-3
15 à 25 % de REMISE
sur modèles d'EXPO.
Venez directement à notre magasin ouvert tous les jours sauf mercredi et jeudi. LEISCO-BILLARDS BRUNSWICK 95, R.N. 12 - 78760 Pontchartrain. Tél. : (3) 489-41-10.

Collections

JAGUAR XK 150, spl. coupé 59, blanc, cuir noir, état rare, mot. ref. zéro km. Px 88.000 F. Tél. 261-75-17, dom. 563-93-70.

Cours

FORMATION D'ACTEURS
Stage mi-mars, fin juin. 210 heures. Nombre de participants limité. Enregistrement vidéo des travaux. Cassette personnelle en fin de stage. Tél. : 252-08-00.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + frigo + cuisson + robinetterie)
en 90 cm 2300 F Paris
en 90 cm 2460 F Province
SANITOR - 21, r. de l'Abbé-Grégoire - Paris-6e. Ouvert le samedi - 222-44-44.

Coiffure

LUCIE SAINT-CLAIR

Ouvert samedi et lundi 4, av. Porte-de-Serbie, 16e. Tél. : 720-53-54 +. 20, avenue du Maine, Paris-15e. Tél. : 548-00-40 +. Ouvert le lundi après-midi. 12-14, rond-point Champs-Elysées, 8e. Tél. : 562-12-79 +.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Foie gras

AU BON PORC
FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DETAIL
LE KILO .... 370 F

Hôtes payants

Vous avez besoin de repos
Dans l'île de Ré, une maison, une bonne cuisine, une possibilité de bains d'algues ou de bains de mer chauds vous attendent, 200 francs par jour. Ecr. s/nº T025438M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Instruments de musique

PIANOS LABROSSE
10, rue Vivienne, PARIS-2e, 260-06-39. PIANOS NEUFS et OCCASIONS. CLAVECINS. Marques sélectionnées. REPARATIONS, ACCORDS. CREDIT A LONG TERME.

Meubles

Salons cuir modernes neufs vendus 9.000 F, valeur magasin 14.800 F. Tél. hres bureau : 865-19-11.

Mode

SANS PAYER LA GRIFFE
COSTUMES GRANDES MARQUES. Vente marge réduite, 5, avenue de Villiers, 17e, Mo Villiers.

Moquettes

PURE LAINE
Traditionnelle à partir de 50 F le m², pose assurée. 757-19-19.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures - Ivoires
Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Randonnées pédestres

Randonnée pédestre insolite Larzac - Luberon - Pâques, été. Accessible à tous. Petit groupe. A. NICOLLET - 34380 VIOLS.

Tests Consommation

GROUPE SERVICE recherche pour tables rondes tests de consommation, hommes et femmes de tous âges. Tél. : 508-54-41.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE PAQUES
Séjours linguistiques organisés par association professeurs d'anglais. Voyage, logement en famille, cours, activités culturelles et sportives. 2 SEMAINES 1.775 F. APPRENDRE ET VIVRE. Tél. : 350-60-71.

Vacances Tourisme Loisirs

LOUE A ORSIERES-MERLETTES (Hautes-Alpes) luxueux duplex plein soleil, 3 pièces principales, 6 lits, garage. Loyer 1.500 F par sem. (prix valable jusq. fin avril). Ecrire s/nº 6.085 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ROUERGUE 6 jours art, histoire, civilisation avec 1 historienne d'art groupe 15 pers. Avril-sept. N. ANDRIEU, 12400 Vabres + timb. Tél. : (65) 49-16-93.

VACANCES EN IRLANDE
Cottages à louer 1 semaine + A/R avion + voiture 1.800 F par personne (sur la base de 2 personnes). Renseignements : 742-12-50. LIC. A 488.

COTE DE GRANIT ROSE
Gd choix d'appartements, villas. AGENCE ALAIN LE GUERN, B.P. 8. Tél. (96) 23-87-74., 22730 TREGASTEL-PLAGE.

Drôme, campagne : 12 bungalows, piscine, tennis, bois et prés, juin : nature très belle, prix red. ret. 4/7-8/8 Wilkens, 26400 Roche/Grâne. T. 62-60-25.

L'ANGLETERRE BIEN MOINS CHER
Pour leurs prochaines vacances de nombreuses familles anglaises cherchent à faire l'échange avec une famille française. On se prête la maison les uns aux autres et il n'y a pas de loyer à payer ! SIMBA HOLIDAYS 30, Lawn Road - Exmouth EX8 IQJ - Angleterre.

Cannes Croisette. Studio à louer, mars et avril. Tél. pour rens. (90) 36-27-28.

BRETAGNE SUD, 56410 ETEL GRAND CHOIX LOCATIONS 2 ET 3 SEMAINES ET MOIS COMPL. AGENCE DE LA RIVIERE. F.N.A.I.M. Tél. (97) 52-31-53.

PORT FRIOUL MARSEILLE
Loue duplex T3. Mois de juin 3.330 F. Du 1er juillet au 13 juillet inclus 1.600 F. Mois de septembre 3.600 F. CABINET LANZADA, tél. (91) 33-93-95/96.

AVORIAZ 1800 du 29-3 AU 10-4 Duplex 4/6 pers. T. 918-46-49.

BRETAGNE-VACANCES, mer et campagne. Agence du Frémur, 22550 Matignon. (96) 41-02-40.

VACANCES AU SKI
pour JEUNES et ADULTES. Mars-Pâques. Tél. 906-70-02.

INFORMATIONS « SERVICE »

FISCALITÉ

Pour établir les déclarations annuelles

La date limite de dépôt des déclarations de revenus pour 1980 est reportée du 28 février au 2 mars à minuit.

Pour faciliter ces déclarations, plusieurs dépliants sont mis gratuitement à la disposition des contribuables dans tous les centres des impôts : *le Changement d'adresse et vos impôts ; Revenus fonciers ; Etalement des revenus exceptionnels et des revenus différés ; Déductions relatives à l'habitation principale ; Avantages fiscaux en faveur des invalides, des pensionnés, des handicapés ; l'Année du mariage ; Salariés, déduction des frais professionnels ; les Allocations de chômage ; Enfants à charge ; le Décès ; la Déclaration des revenus des pensionnés, retraités et rentiers ; Divorce ou séparation ; les Revenus de valeurs mobilières.*

De leur côté, les P.T.T. rappellent deux points de la réglementation : 1°) Tout courrier adressé au percepteur ou centre d'impôts doit obligatoirement être affranchi au tarif légal, c'est-à-dire tenant compte de la catégorie de tarification choisie (lettre ou pli non urgent) ainsi que du poids de l'objet (beaucoup de lettres en effet dépassent les 20 grammes). Les lettres non affranchies ou insuffisamment affranchies sont taxées à l'arrivée et systématiquement refusées par les services fiscaux, elles sont donc retournées à l'expéditeur, ce qui occasionne des retards pouvant entraîner des majorations : 2°) La date prise en compte pour la déclaration fiscale n'est pas celle du cachet de la poste mais celle de la réception fixée impérativement par l'administration des finances.

La revue *le Particulier* a publié comme chaque année sur deux numéros un guide fiscal 1981 (6 F le numéro, 21, bd Montmartre, 75082 Paris Cedex 02, tél. : 261-83-54) ; la revue *Dossier familial* consacre son dossier du numéro de février à la déclaration des revenus (7,20 F, 100, rue Lecourbe, 75015 Paris, tél. : 320-52-02).

MODE

Dans les Salons de la porte de Versailles

En même temps que le SEHM sont organisés en ce mois de février à la porte de Versailles, à Paris, plusieurs Salons textiles spécialisés où se déterminent dès maintenant les tendances de la mode de la rentrée et de l'hiver.

Parmi les derniers regroupés ici, « Première mode sport d'hiver », quatre-vingt-cinq exposants français et étrangers, dont les grandes marques internationales. On parle beaucoup du développement des magasins de sport en libre-service, dont les *Décathlon*, filiale du groupe d'hyper-marchés *Auchan*, déjà installés dans le Nord, Toulon et Nice. La FNAC-Sport au Forum des Halles est citée pour l'importance de son chiffre d'affaires. Attendue avec curiosité, l'ouverture entre avril et juin de *Sporty*, filiale de *Darty*, ne manque pas d'inquiéter des détaillants, encore qu'il s'agisse de magasins « techniques » avec conseillers pour le tennis, la planche à voile et le vélo, ainsi que les sports de montagne l'hiver. François-Marie Valentin cherche deux emplacements de 1 000 mètres carrés, un dans Paris, l'autre en périphérie.

Les acheteurs se plaignent des prix « irréalistes » pour le public d'aujourd'hui et d'articles mal utilisables sur les pistes. Parmi les nouveautés, on note le développement du thinsulate, ce thermo-isolant ultra-mince et léger pour les anoraks et parkas. Les fabricants se concentrent sur les tenues interchangeables, permettant de passer du ski alpin à la randonnée. Ainsi *Jean-Claude Killy* inclut-il dans sa nouvelle version de la salopette à guêtres deux poches, contenant l'une un knicker poids-plume et l'autre le blouson. *Francital*, dans les prix moyens de vêtements techniques en coton et polyester, totalement imperméables, ajoute de grands parkas à col réchauffés de fourrure synthétique, à empiècements et poches à soufflets. *KWay* vient d'entrer dans le pool des équipes de France de ski et propose aux skieurs confirmés certains modèles de champion. Pour femmes, les anoraks-parkas à ceinture coulissante font partir la capuche escamotable de l'empiècement d'épaule.

Mais pour qui fréquente les pistes, force est de constater que les combinaisons proposées ne sont pas toujours très confortables pour le skieur en action. C'est pourquoi l'initiative de Marithé et François Girbaud, les créateurs du jean français, pour *Fusano*, devrait séduire les vrais sportifs. En effet, toutes les coutures des vêtements sont élastiques, coupées sur les axes de traction, pour faciliter le mouvement.

Dorotennis associe des matériaux fins, chauds et légers, dont un molleton épais renforcé de toile enduite écossaise. Certains parkas ont des manches amovibles. Enfin, toutes les panoplies sont coordonnées. *Patrick Einhorn* allonge sa silhouette, avec des inspirations militaires épaulées, s'amincissant vers le bas. Parmi les Américains, *Powderhorm* détient l'exclusivité mondiale du « 3 P », tissu totalement imperméable qui laisse « respirer » le corps, se lave indéfiniment et résiste aussi bien au nettoyage chimique. Tout cela coupé en formes harmonieuses.

Mais les anoraks et parkas ne sont pas l'apanage des spécialistes. On en trouve chez les exposants du Salon de la maille, des loisirs et de la détente, voire des tenues « jog » en lingerie. Cette prolifération ajoute, il est vrai, à la confusion, car les consommatrices auront du mal à distinguer le fonctionnel du fantaisie dans les magasins.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 février 1981 :

DES CIRCULAIRES

● Relative aux garanties entre la France et l'étranger n'ayant pas le caractère d'investissement direct ;

● Portant abrogation de la circulaire du 28 juin 1977 relative aux garanties données par des résidents en faveur de non-résidents et par des non-résidents en faveur de résidents et portant modification de la circulaire du 6 août 1980 relative aux investissements directs français à l'étranger et étrangers en France.

DES DECRETS

● Fixant les modalités d'application des dispositions de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur relatives à la composition des collèges électoraux, au vote par procuration, à la régularité des scrutins et aux modalités de recours contre les élections ;

● Portant dévolution d'élément d'actif à l'Agence France-Presse.

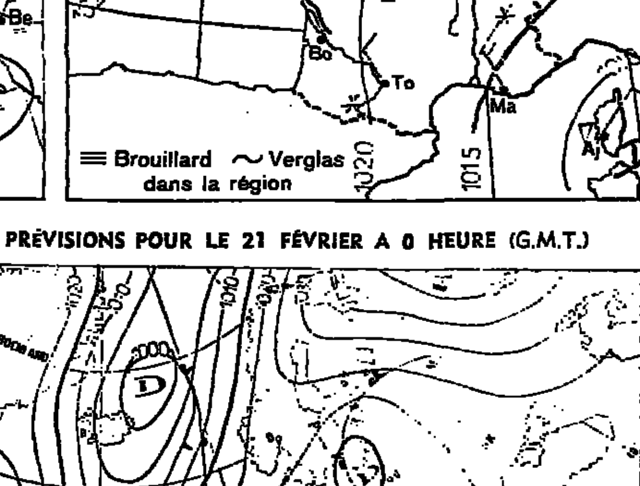
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20-02-81 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 21-II-81 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 20 février à 0 heure et le samedi 21 février à 24 heures :

La France demeurera sous l'influence des masses d'air froid, tandis qu'une perturbation venant de l'Atlantique atteindra l'Irlande et le golfe de Gascogne.

Samedi 21 février, des gelées et des chutes de neige épaisse se produiront encore dans la plupart des régions. Toutefois, nos régions du Nord, du Nord-Ouest et l'Ouest bénéficieront d'une amélioration temporaire.

Le vendredi 20 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 février ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 10 et 3 degrés ; Biarritz, 5 et 0 ; Bordeaux, 4 et 0 ; Bourges, 0 et —2 ; Brest, 5 et 2 ; Caen, 1 et 1 ; Cherbourg, 3 et 2 ; Clermont-Ferrand, 0 et —3 ; Dijon, 2 et —1 ; Grenoble, 4 et —5 ; Lille, 1 et —2 ; Lyon, 1 et —5 ; Marseille, 5 et 1 ; Nancy, 0 et —3 ; Nantes, 4 et 1 ; Nice, 7 et 1 ; Paris-Le Bourget, 1 et 0 ; Pau, 4 et —2 ; Perpignan, 6 et 0 ; Rennes, 2 et —1 ; Strasbourg, 0 et —2 ; Tours, 2 et 0 ; Toulouse, 4 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 8 degrés ; Amsterdam, 1 et —2 ; Athènes, 12 et 4 ; Berlin, —2 et —4 ; Bonn, 2 et —3 ; Bruxelles, 1 et —1 ; Le Caire, 20 et 10 ; îles Canaries, 18 et 14 ; Copenhague, 0 et —4 ; Genève, 1 et —5 ; Jérusalem, 20 et 12 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 4 et 0 ; Madrid, 9 et —2 ; Moscou, —5 et —10 ; Nairobi, 29 et 19 ; New-York, 13 et 9 ; Palma-de-Majorque, 12 et 5 ; Rome, 10 et —1 ; Stockholm, —3 et —7.

PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 22 FÉVRIER

Une zone de temps moins froid, mais accompagné de chutes de pluie, pénétrera le matin sur l'ouest du pays, précédée de chutes de neige. Des pluies résiduelles se produiront encore sur l'extrême Sud-Est et la Corse dans la matinée. Ce ciel couvert et pluvieux s'étendra le soir jusqu'à l'ouest de la région parisienne au Massif Central et aux Alpes, où les chutes de neige seront localement assez abondantes. Sur autres régions, Nord, Nord-Est et Est, le temps froid et nuageux avec quelques éclaircies persistera.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

VIE CIVIQUE

LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES A PARIS

La préfecture de Paris indique que, en application des dispositions des articles L 30 et suivants du code électoral, certaines catégories de citoyens peuvent se faire inscrire sur les listes électorales en dehors de la période de révision de ces listes.

Il s'agit : des fonctionnaires et agents des administrations publiques mutés ou admis à faire valoir leurs droits à la retraite après la clôture des délais d'inscriptions, c'est-à-dire après le 31 décembre 1980, ainsi que les membres de leur famille domiciliés avec eux ; des militaires renvoyés dans leurs foyers après avoir satisfait à leurs obligations légales d'activité à une date postérieure au 31 décembre 1980, ainsi que ceux ayant changé de domicile lors de leur retour à la vie civile ; des Français et des Françaises qui auraient atteint l'âge de dix-huit ans entre le 1er janvier et le 25 avril 1981.

Les demandes d'inscriptions des intéressés doivent être déposées avant le 16 avril 1981 à la mairie annexe de l'arrondissement de Paris sur la liste électorale duquel ils souhaitent être inscrits. Ces demandes doivent être accompagnées d'une pièce d'identité et de tout document permettant de justifier d'un domicile dans l'arrondissement.

VIE QUOTIDIENNE

« LA SÉCURITÉ ET L'ENFANT ». — L'U.A.P. Séquanaise a réalisé sous ce titre une brochure qu'elle diffuse au cours d'une exposition itinérante et que l'on peut obtenir gratuitement en écrivant à U.A.P. Séquanaise, tour Assur, 22e étage, Cedex 15, 92083 la Défense.

Les mots croisés se trouvent en page 22, dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 19 février, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 140-410 ; Autrans, 120-220 ; Arêches-Beaufort, 150-305 ; Bellecombe-Crest-Voland, 140-210 ; Bonneval-sur-Arc, 150-250 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, 100, 270 ; Les Carroz-d'Arâches, 130-360 ; Chamonix, 90-650 ; La Chapelle-d'Abondance, 110-175 ; Châtel, 120-230 ; La Clusaz, 120-290 ; Combloux, 90-230 ; Les Contamines-Montjoie, 100-380 ; Cordon, 120-280 ; Les Deux-Alpes, 120-280 ; Flaine, 140-480 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 140-170 ; Les Gets, 120-230 ; Les Houches, 60-140 ; Les Sept-Laux, 110-230 ; Megève, 75-185 ; Les Menuires, 95-260 ; Méribel, 100-290 ; La Plagne, 160-340 ; Pralognan-La Vanoise, 140-170 ; Saint-François-Longchamp, 100-250 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 50-200 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse, 120-300 ; Samoëns, 150-360 ; Tignes, 150-240 ; Val-Cenis, 55-90 ; Val-d'Isère, 125-200 ; Valloire, 90-180 ; Villard-de-Lans, 120-250 ; Valmorel, 170-220.

ALPES DU SUD

La Colmiane-Valdeblore, 30-40 ; La Foux-d'Allos, 15-85 ; Isola-2000, 20-45 ; Montgenèvre, 70-95 ; Orcières-Merlette, 30-75 ; Les Orres, 30-100 ; Pra-Loup, 20-50 ; Risoul-1850, 60-110 ; Le Sauze, 35-60 ; Serre-Chevalier, 20-70 ; Superdévoluy, 100-100 ; Vars, 25-55 ; Puy-Saint-Vincent, 40-90.

PYRENEES

Les Agudes, 150-210 ; Les Angles, 70-130 ; Ax-les-Thermes, 100-180 ; Cauterets-Lys, 290-430 ; Font-Romeu, 90-110 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 125-365 ; Saint-Lary-Soulan, 130-250.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 100-140 ; Super-Besse, 100-140 ; Super-Lioran, 90-100.

JURA

Métabief-Mont-d'Or, 140-250 ; Les Rousses, 180-300.

VOSGES

La Bresse, 130-180 ; Gérardmer, 100-180 ; Saint-Maurice-sur-Moselle, 110-170.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

LOTO

TIRAGE N° 7 DU 18 FEVRIER 1981

5 — 17 — 19 — 25 — 28 — 34

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 29

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	15	788 353,30 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	43	137 503,40 F
5 BONS NUMEROS	3 580	4 954,70 F
4 BONS NUMEROS	179 322	98,90 F
3 BONS NUMEROS	3 096 547	8,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 25 FEVRIER 1981

VALIDATION JUSQU'AU 24 FEVRIER 1981 APRES-MIDI

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

PARIS EN VISITES

SAMEDI 21 FEVRIER

« Le musée Rodin », 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel des comtes Potocki », 15 h., 27, avenue Friedland, Mme Oswald.

« Hôtel Lebrun », 15 h., métro Cardinal-Lemoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Patrimoine », 15 h. 30, Grand Palais (Mme Angot).

« Chez un laqueur de Chine », 15 h., métro Colonel-Fabien (Approche de l'art).

« Exposition Gainsborough », 10 h. 30, Grand Palais (Arcus).

« Les établissements Nicolas », 15 h., 4, boulevard de Saint-Maurice à Charenton (L'Art pour tous).

« Le Marais », 15 h. 15, 8, rue des Hospitalières-Saint-Gervais (Mme Barbier).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Mondragon », 15 h., 3, rue d'Antin (Mme Ferrand).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 h. 30, boulevard de Ménilmontant (Mme Fleuriot).

« Flaubert et son temps », 15 h., entrée de la Bibliothèque nationale (Mme Hager).

« Le Grand-Orient de France », 15 h., 16, rue Cadet (Mme Hauller).

« Les salons de l'Arsenal », 15 h., 3, rue de Sully (Histoire et Archéologie).

« Exposition Pissarro », 10 h. 30, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Chez Maxim's », 16 h., 3, rue Royale (M. de La Roche).

« Les salles égyptiennes du Louvre », 15 h., métro Louvre (Lutèce-Visites).

« Saint-Eustache », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« Hôtel de Lassay », 15 h., 2, place du Palais-Bourbon (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« Cinq ans d'enrichissement du patrimoine », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

DIMANCHE 22 FEVRIER

« En France après Jeanne d'Arc », 10 h. 30, 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Legrégeois.

« La Conciergerie », 14 h. 30 et 15 h. 45, 1, quai de l'Horloge, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« La Sorbonne », 15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Pissarro », 10 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Les salons de l'hôtel Lamoignon », 15 h., métro Saint-Paul (Arcus).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h. 15, 2, rue des Ciseaux (Mme Barbier).

« Gainsborough », 10 h. 30, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Lycée Henri-IV », 15 h., 23, rue Clovis (Mme Ferrand).

« De la place des Vosges à l'hôtel Soubise », 15 h. 15, 1, place des Vosges (Mme Fleuriot).

« Le Palais-Bourbon », 15 h., quai d'Orsay (Mme Hager).

« Les Invalides », 15 h., hall d'entrée (Mme Hauller).

« La Cour de cassation », 15 h., grille du Palais (Histoire et Archéologie).

« L'Opéra », 14 h. 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais du Luxembourg », 15 h., 15, rue de Vaugirard (M. de La Roche).

« Eglise de la Madeleine », 15 h., parvis (Lutèce-Visites).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les catacombes », 10 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Mahler (le Vieux Paris).

« Musée Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

SAMEDI 21 FEVRIER

8 h. 30, 84, rue de Grenelle : « Kundalini : le secret de la vie » (Intensive de méditation Siddha).

14 h. 30, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, Mme Therel : « L'ecclésiologie du douzième siècle ».

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. R. Ikor : « Faut-il dissoudre les sectes ? » ; M. J. Rivoire : « Le maintien du pouvoir d'achat » ; M. G. Sauge : « Les véritables raisons du succès de Jean-Paul II » (Club du Faubourg).

15 h., 5, rue Largillière, Mme L. Winckler : « Socrate ou de l'immortalité de l'âme » (Nouvelle Acropole).

15 h., Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. le professeur J. Chrétien : « Après Laennec : la médecine pulmonaire d'aujourd'hui et de demain ».

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. P. Souyris : « Sciences, connaissance et connaissance de soi » (Atlantis).

17 h. 30, 12, rue Cortot, M. B. Laure : « Théodore Botrel et son œuvre ».

DIMANCHE 22 FEVRIER

8 h. 30, 84, rue de Grenelle : « Kundalini : le secret de la vie » (Intensive de méditation Siddha).

14 h. 30, 6, rue Albert-de-Lapparent, M. M. Kovalewski : « La musique et le chant dans la prière » (Fraternité d'Abraham).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. le comte P. Barozzi : « Sainte Catherine de Sienne, femme de la Renaissance » (les Artisans de l'esprit).

9 bis, avenue d'Iéna, M. R. Orange, 15 h. : « Afghanistan » ; 17 h. : « Kashmir, Ladakh et Rajasthan » (projections).

17 h., 2, rue Cambronne, Mme J. Morrannier : « La mort est un réveil » (A la recherche de...).



Le Monde

économie

AUTOMOBILE

Le P.S. présente un plan de sauvetage

La crise de l'industrie automobile est devenue un thème de la campagne présidentielle. Les propositions faites le 19 février par le parti socialiste ont provoqué de vives critiques du parti communiste, qui, dans « l'Humanité » de ce vendredi 20 février, estime que les principales caractéristiques de ce plan sont « le bradage de nos atouts nationaux au privé et à l'étranger, le chômage et l'affaiblissement de la France ». Mme Brigitte Gros, sénateur non inscrit des Yvelines, estime également les propositions du P.S. « dangereuses et irréalistes ».

Le groupe Peugeot S.A., de son côté, précise qu'il n'a pas l'intention de demander une aide publique.

Les syndicats affirment également leurs positions face à la crise : tandis que la C.G.T. prépare une journée nationale d'action, le 27 février, la C.F.D.T. appelle les salariés de l'automobile à « multiplier les initiatives diversifiées » pour exiger le maintien du potentiel industriel et humain de l'automobile, et demande à rencontrer le président de Peugeot S.A.

Les « *propositions socialistes pour l'automobile* », présentées, jeudi 19 février, par M. Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, visent d'une part à redonner à court terme un « *ballon d'oxygène* » à ce secteur et, d'autre part, à assurer son avenir à moyen terme, gravement *menacé par l'évolution prévisible du* marché et de la concurrence internationale. Afin d'arrêter la « *marche au désastre économique* [qui] *est en train de se poursuivre* », le P.S. propose d'abord trois mesures immédiates :

● Assurer une véritable protection du marché européen en engageant des négociations globales avec le Japon et, en cas d'échec, en adoptant unilatéralement des mesures de sauvegarde.

● Restaurer la demande intérieure en augmentant le pouvoir d'achat des ménages.

● Repenser la fiscalité automobile, afin d'aboutir à un allégement de la fiscalité indirecte (vignette, péages d'autoroute).

A moyen terme, le P.S. propose un plan en six points :

● Instaurer une coopération étroite entre les deux groupes français Peugeot S.A. et Renault, portant sur la production d'organes en commun, sur le développement des techniques avancées, la politique à *l'étranger, la politique sociale et les* sous-traitants. Cette coopération ne pouvant, selon le P.S., se réaliser seule, « *Il faut l'impulser et le contrôler* », et, pour ce faire, le P.S. propose une prise de participation publique minoritaire dans le capital du groupe Peugeot. « *Notre objectif,* a déclaré M. Jospin, *n'est ni de dénationaliser Renault ni de nationaliser Peugeot, mais (...) aucun gouvernement ne pourra éviter d'aider Peugeot dans les mois ou les années qui viennent. Cette aide doit être apportée avec un contrôle public, par le biais d'une consolidation en capital des prêts accordés* ». Le niveau de cette participation de l'Etat « *dépendra du montant des aides nécessaires* », a précisé M. Jospin, ajoutant que l'objectif du P.S., qui est « *d'atteindre immédiatement la minorité de blocage* », pourrait « *ne pas être atteint* ».

● Rechercher des accords dans le cadre européen.

● Renforcer la filière industrielle de l'automobile, à partir du « pôle » Renault-Peugeot ainsi créé.

● Négocier des réductions d'horaires au niveau européen.

● Infléchir la politique menée vis-à-vis des pays en voie de développement, afin d'éviter la réexportation de véhicules produits à bas prix en quantités excessives.

● Mettre en place une politique sociale assurant le contrôle des travailleurs sur la restructuration de la production.

Les failles du système

La matière industrielle, ardue, ingrate, a ceci d'agaçant pour les « politiques » qu'elle se prête mal à la « recette-miracle » et à la formule « choc », qui seules pensent-ils, assurent du succès auprès du public. Le parti socialiste n'échappe pas à la règle et n'a pas résisté à la tentation, présentant ses propositions pour l'automobile, de centrer son discours sur une double idée-clef : rapprocher Renault et Peugeot sous l'égide de l'Etat, celui-ci prenant une participation minoritaire dans le capital du groupe privé. L'objectif n'est pas nouveau : la création d'une grande société nationale unique de l'automobile et le contrôle de Peugeot figuraient au programme commun. C'est sur les moyens — nationalisation, fusion — que le P.S. se distingue et innove... sans aller tout à fait au bout de ses idées. Le plan ainsi proposé pêche par deux « négligences » graves, et c'est d'autant plus dommageable, qu'il repose sur une analyse extrêmement claire, lucide et fouillée, et fourmille par ailleurs de propositions intéressantes.

Première faille, les modalités de contrôle du groupe Peugeot proposées par le P.S. sont, compte tenu de la structure du capital du groupe, inefficaces. Le capital de la firme de Sochaux est en effet largement « verrouillé » : la famille Peugeot, par l'intermédiaire de trois holdings, possède 37,28 % des actions ; M. Michelin, 9,21 % ; le groupe Chrysler, 14,40 %, et les « amis » (l'U.A.P. notamment ou les concessionnaires de Peugeot) quelques pour-cent supplémentaires. L'Etat, actionnaire minoritaire, se trouverait confronté à un « bloc » contrôlant plus de 67 % des actions. Il pourrait certes s'opposer en assemblée générale à toute modification grave des statuts, mais ne pourrait en rien influer sur la politique courante, le choix de l'équipe dirigeante, et même les grandes options stratégiques du groupe. Pour exercer une réelle influence sur la direction de Peugeot, l'Etat devrait aller plus loin, s'adjuger au moins une majorité des actions et prendre le contrôle du groupe. Quelle différence dans ce cas avec une nationalisation pure et simple ? Sinon on voit mal l'intérêt d'une prise de participation minoritaire qui réduirait l'Etat, comme on l'a dit, au rôle peu brillant de « sleeping partner ».

Seconde lacune, le « plan » du P.S. refuse d'envisager les conséquences, à terme inévitables, du rapprochement envisagé avec Renault, dont la plus grave est une réduction d'effectifs, rendue nécessaire par l'harmonisation des fabrications d'éléments, la mise en commun des recherches (les bureaux d'études de Peugeot S.A. sont déjà considérés comme pléthoriques !), etc. A cette question, le P.S. répond que la réduction prévue des horaires de travail et la reconquête du marché intérieur au niveau de la filière permettront de compenser les réductions d'effectifs liées au rapprochement des deux entreprises. Peut-être, mais à quelle échéance puisque le P.S. reconnaît que la réduction des horaires passe par une négociation européenne ? Dans la mesure où, quelle que soit l'hypothèse retenue, l'industrie automobile française perdra dans les années à venir des emplois, il est dommage que le P.S. n'ait pas étudié un plan de reconversion partiel des effectifs employés.

Il n'est certes pas « public » de prévoir trop, avant les « dégraissages » qu'on attend, même si c'est pour en atténuer la dureté. Et il serait injuste de trop reprocher au P.S. : il a au moins le mérite de proposer des idées, qui tranchent avec l'absence d'idées, d'initiatives et même l'inconséquence observées jusqu'ici par le gouvernement.

VÉRONIQUE MAURUS.

● *L'industrie automobile japonaise* a émis une nouvelle protestation à l'encontre de la C.E.E., qu'elle accuse de freiner ses importations. Selon le président de l'Association des fabricants japonais d'automobiles (JAMA), cette protestation fait suite aux préjudices que subissent actuellement les constructeurs japonais. Le JAMA cite en exemple le fait que trois mille huit cents voitures Mazda n'auraient pu être débarquées en France. Il a prié le ministère japonais du commerce international et de l'industrie d'intervenir auprès des responsables de la Communauté.

● *Les pertes de Ford en 1980.* — Le second constructeur automobile des Etats-Unis, Ford Motor, a enregistré une perte de 1,5 milliard de dollars en 1980. En 1979, le constructeur américain avait réalisé un chiffre d'affaires de 43,5 milliards de dollars et dégagé un bénéfice de 1,2 milliard de dollars. En 1980, le chiffre d'affaires est revenu à 37 milliards de dollars.

Faits et chiffres

Affaires

● *Exportations records de téléviseurs couleur japonais.* — Le Japon a produit, en 1980, 10,91 millions de téléviseurs couleur, soit une hausse de 16,5 % par rapport à 1979. C'est la plus forte production jamais enregistrée au Japon. Les exportations de téléviseurs couleur ont également frôlé, en 1980, le record de 1976, avec 4,65 millions de postes, contre 3,4 millions en 1979. — *(A.F.P.)*

● *Les exportations japonaises d'acier* ont atteint 30,33 millions de tonnes en 1980, en baisse — pour la quatrième année consécutive — de 3,7 % par rapport à 1979. Cette réduction des exportations s'explique notamment par une importante diminution de 16,3 % des importations américaines (5,18 millions de tonnes en 1980). — *(A.F.P.)*

Etranger

DANEMARK

● *Le gouvernement danois vient de contracter un nouvel emprunt* de 250 millions de dollars, remboursable en huit ans auprès d'un consortium de trente-cinq banques étrangères, dont le chef de file est la Midland Bank International. Cette opération devrait servir à soutenir la balance danoise des paiements, en déficit permanent, et aussi à aider au remboursement d'autres emprunts. — *(Corresp.)*

ETATS-UNIS

● *Le département américain du commerce a révisé en baisse* la croissance du produit national brut pour le quatrième trimestre de 1980. Le P.N.B. s'est accru de 4 % en rythme annuel d'octobre à décembre, au lieu des 5 % précédemment annoncés. Pour l'ensemble de 1980, le P.N.B. a diminué — de 0,1 % — pour la première fois depuis cinq ans (+ 2,4 % au troisième trimestre, mais — 9,9 % d'avril à juin). — *(A.F.P., Agefi.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *La hausse des salaires* britanniques a atteint en moyenne 19,4 % en 1980 contre 19,6 % en 1979, indique le ministère du travail. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

LA JOURNÉE D'ACTION C.G.T. EN BRETAGNE A ÉTÉ ASSEZ PEU SUIVIE

(De notre correspondant.)

Rennes. — La journée d'action régionale, organisée le 19 février, en Bretagne, par la C.G.T., sur le thème « *Une Bretagne prospère, c'est possible* », et soutenue par le parti communiste et l'Union démocratique bretonne, a été assez peu suivie dans le secteur privé. Ses répercussions sur le fonctionnement des services publics sont restées limitées. Ainsi, il n'y a pas eu de perturbations aux P.T.T. A E.D.F., 30 % des employés ont fait grève, indique-t-on de source patronale. A la S.N.C.F., le trafic « express » a été assuré, mais l'« omnibus » n'a tourné qu'à 70 % et le trafic marchandises à 50 %.

Les manifestations organisées par la C.G.T. ont rassemblé 2 000 personnes à Lorient, 1 500 à Quimper et Saint-Brieuc, 1 000 à Brest et 400 à Rennes. Le comité régional de la C.G.T. a finalement jugé « *assez positif* » le bilan de cette journée, faisant état de cinq cents entreprises touchées par des arrêts de travail qui, dans 75 % des cas, estime l'organisation syndicale, ont duré vingt-quatre heures.

CHRISTIAN TUAL.

● *La journée nationale C.G.T. contre les bas salaires dans les grands magasins*, a réuni, le 19 février, quelque cinq cents personnes à Paris. Les militants venus en délégation de province ont, à la Bourse du travail, témoigné de leurs difficultés. « *La majorité des personnels travaillant à temps plein dans les magasins populaires gagnent actuellement moins de 2 700 F net par mois* », a déclaré Mme Jacqueline Hutin, secrétaire de la fédération du commerce de la C.G.T.

● *Le syndicat américain A.F.L.-C.I.O. envisage de réintégrer la C.I.S.L.* (Confédération internationale des syndicats libres) a déclaré le secrétaire général de cette dernière, M. Otto Kersten, le 19 février. Le processus pourrait être engagé lors du prochain congrès de l'A.F.L.-C.I.O., à Miami, en novembre 1981.

Entreprise et Progrès propose une profonde réforme de l'indemnisation du chômage

Le mouvement patronal Entreprise et Progrès a présenté, jeudi 19 février, « *un plan cohérent de cinq ans pour une nouvelle politique à l'égard des chômeurs* ».

Les propositions d'Entreprise et Progrès, dirigé par M. Paul Appell, se traduisent par des remises en cause non négligeables du système actuel. Les principales propositions sont les suivantes :

● *Donner à chacun, en particulier à ceux qui ont un emploi, un sentiment de responsabilité à l'égard des chômeurs, par exemple en remettant en cause l'existence des cumuls d'emplois. (...)*

● *Faire adopter par ceux qui ont un emploi assuré des attitudes de solidarité à l'égard de ceux qui sont menacés ou victimes du chômage. Par exemple, en instituant une cotisation des fonctionnaires à l'UNEDIC.*

● *Pour dissuader les personnes licenciées de vivre sur leurs indemnités avant de rechercher activement un emploi, établir une franchise d'allocations, par exemple pendant les trois premiers mois du chômage.*

● *Instituer une dégressivité dissuasive des allocations, mais établir un « seuil minimum » pour tous (par exemple 50 % du SMIC).*

● *Obliger les entreprises à garder une liaison et à aider les salariés tant qu'ils ne sont pas reclassés. En contrepartie : on peut envisager un assouplissement du droit des licenciements.*

Ces propositions, selon Entreprise et Progrès, sont fondées sur deux motifs.

Tout d'abord, les prévisions d'accroissement du chômage et du coût de l'indemnisation des chômeurs : « *Le taux de cotisation des entreprises à l'UNEDIC est passé de 0,8 % de la masse salariale en 1974 à 3,6 % en 1980. On prévoit qu'il atteindra 5 % en 1985.* » Il faut donc, si l'on veut éviter une aggravation des charges des entreprises, faire davantage appel à la solidarité.

D'autre part, « *l'action menée actuellement est constituée de palliatifs successifs, dont la cohérence n'est pas assurée et qui en gardent des effets pervers, par exemple la coexistence des victimes et des gens qui abusent du système* ». D'où la proposition d'une franchise de trois mois et d'une plus forte dégressivité des indemnisations.

[Ces propositions, d'une grande logique mais aussi très brutales — lorsqu'on sait que des centaines de milliers de demandeurs d'emploi n'ont aucune allocation, — supposeraient, s'il était avéré qu'un appel à la solidarité fût nécessaire, que cet appel concerne tous les Français — pas seulement les fonctionnaires, mais aussi tous les non-salariés — c'est-à-dire, en fin de compte, les contribuables.]

Le maire de Paris fait le point de son action en faveur des handicapés

A l'occasion de l'Année internationale des personnes handicapées, M. Chirac a fait le point, mercredi 18 février, en compagnie de M. Philipenko, conseiller de Paris, des actions mises en place dans ce domaine par la Ville de Paris. La France, a-t-il estimé, dispose d'une « *couverture sanitaire satisfaisante* » et d'une « *réglementation abondante* » en faveur des handicapés. Avec la loi d'orientation de 1975, l'Etat a instauré un dispositif d'ensemble. « *Mais est-il suffisant,* se demande M. Chirac, *quantitativement et qualitativement ? Est-il intégralement appliqué ? Sa complexité ne le rend-elle pas, dans une large mesure, inapplicable ? Quant à nous, nous pensons qu'il est impératif d'aller au-delà de la stricte observance des mesures minimales imposées par l'Etat.* » M. Chirac se propose d'organiser à Paris un congrès, à l'exemple du congrès des maires de France, qui regrouperait dans un vaste échange d'idées les élus locaux s'occupant des questions relatives aux personnes handicapées.

M. Chirac a rappelé que le niveau de ressources des personnes handicapées est, au plan national, de 1 416 francs par mois. La Ville de Paris, « *qui justifie une fois encore sa place de première commune de France* », leur garantit un minimum mensuel de 2 230 francs pour une personne, dont 450 francs pour les dépenses de loyer, « *soit, depuis 1977, une augmentation de 100 %* ».

La Ville de Paris va participer à la mise au point d'un pacte pour l'emploi des handicapés en liaison avec les pouvoirs publics et le C.N.P.F. Elle va étudier la possibilité de créer des ateliers protégés « légers », en particulier pour l'entretien des locaux administratifs et des services municipaux, a annoncé M. Chirac.

En conclusion, il a déclaré que « *malgré la conjoncture particulièrement difficile à cause du chômage, de la baisse du bénévolat dans les associations et de l'augmentation du nombre des handicapés du fait des accidents de la route* (+ 27,7 % depuis 1974), *la municipalité parisienne entend poursuivre son effort de solidarité en faveur des personnes les plus démunies* ».

ÉNERGIE

● *Elf-Aquitaine en mer de Chine.* — Elf-Aquitaine a découvert — tout comme la C.F.P. — des « indices encourageants » de pétrole en mer de Chine au cours d'un forage engagé fin novembre 1980.

Ces indices ont été mis à jour en mer de Bohai, à la hauteur de Pékin, à une profondeur de 3 200 mètres. L'évaluation de ces découvertes de pétrole ne sera possible qu'à la fin du forage à la cote 4 500 mètres.

● *R.F.A. : « feu vert » pour la centrale nucléaire de Brokdorf.* — Le gouvernement du Land du Schleswig-Holstein a donné, jeudi 19 février, le « feu vert » à la deuxième tranche des travaux de construction de la centrale nucléaire de 1 365 mégawatts de Brokdorf, sur les bords de l'Elbe. Cette tranche prévoit la construction des parties les plus importantes du gros-œuvre. Le gouvernement du Schleswig-Holstein, à direction chrétienne-démocrate, l'un des deux maîtres d'œuvre, a pris cette décision, bien que l'autre partenaire, la ville-Etat de Hambourg, à direction social-démocrate, ait proposé un moratoire de trois ans pour la reprise des travaux.

Brokdorf est un symbole de la lutte des écologistes contre le nucléaire. La Fédération des comités d'action pour la défense de l'environnement, comme l'Organisation de jeunesse social-démocrate des Jusos ont invité à une manifestation de masse pacifique, le samedi 21 février, contre la construction de Brokdorf à Wilster, localité proche du chantier. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

La montée du chômage

III. — Les voies d'une politique de l'emploi

par ALAIN COTTA (*)

Après avoir souligné les caractères spécifiques du chômage et son évolution depuis les dernières années, 1974 se présentant comme une « charnière » (« le Monde » des 19 et 20 février), Alain Cotta se demande si vraiment 1985 sera comme certains le pensent un heureux tournant.

Il faut craindre que la politique de l'emploi, de la prévention du chômage et de son éventuelle réduction ne devienne une nécessité permanente. Il faut, aussi, s'attendre à de nombreux échecs avant que ne se dégagent, lentement, les interventions appropriées au monde du travail du siècle à venir. Nous ne disposons, pour l'instant, que de deux politiques, dont les limites sont d'autant plus fortes qu'elles sont présentées, chacune, par des p·· tisans farouches et périodiquemen´ opposés.

La première, d'inspiration « classique », considère les variations du salaire réel (le pouvoir d'achat des salariés) comme nécessaires et suffisantes à la réduction du chômage actuel. Le prix relatif du travail par rapport au capital dans les pays développés doit baisser pour que soit assuré le retour au plein emploi, compte tenu des trois contraintes affirmées que sont le progrès technologique, la concurrence internationale et l'évolution démographique.

Il faut donc que le salaire nominal moyen, déduction faite de l'inflation, augmente moins que dans les pays en voie de développement, sûrement moins aussi qu'il ne l'a fait ces vingt dernières années et peut-être même qu'il baisse en valeur absolue.

Une telle politique s'accommode, d'ailleurs fort bien, d'un certain volant de chômage endémique qui pèse sur les prétentions individuelles et la vivacité syndicale (Marx n'est qu'un classique pessimiste). De façon plus positive, elle insiste sur une meilleure adéquation de l'offre et de la demande du travail (formation professionnelle), sur la responsabilité patronale et syndicale à l'égard du chômage. Elle fait quelque entorse à ses principes lorsque les circonstances l'exigent (emploi des jeunes).

Voici maintenant plus de cinq ans que la politique de l'emploi des pays occidentaux connaît le monopole presque total de cette inspiration classique. Seul l'aveuglement ou l'entêtement peut expliquer que l'on n'en voie pas les limites et qu'on espère encore en une amélioration à venir comme le dira, sans doute jusqu'aux prochaines élections, Mrs Thatcher. Le marché du travail est devenu, en effet, comme celui des biens, de plus en plus soumis au phénomène de la rigidité des prix. Le fameux rééquilibre du marché du travail par le jeu des variations de prix (le salaire) suppose que l'offre de travail diminue et que la demande de travail augmente lorsque le salaire réel baisse (ou que la hausse se ralentit.

La rigidité du salaire réel

Or les faits sont nombreux qui obligent à mettre en doute la réalité de ces comportements supposés. Il n'est qu'à observer la montée du chômage britannique ou, dans le cas français, l'absence totale de corrélation entre les mises en chômage et les réintégrations d'une part, et le niveau des salaires d'autre part.

La demande de travail émanant du secteur privé est d'autant moins sensible au salaire qu'elle obéit, d'abord, à des considérations d'ordre sectoriel. Le redéploiement qui fait droit à la contrainte de concurrence internationale est très largement indifférent au niveau des salaires internes.

Certaines productions ne pourraient être maintenues (sans subventions) qu'à la condition d'une baisse des salaires inacceptable (textiles, métallurgie en France, automobile en Angleterre...). D'autres ne sauraient être développées si l'on est trop regardant sur les rémunérations nécessaires pour y attirer une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. Quant à la demande de travail émanant du secteur public, on sait qu'elle est tenue de prendre les traitements et salaires comme une donnée intangible, au moins à court terme.

L'offre de travail additionnelle associe deux populations dont les comportements, bien que d'inspiration fort différente, se révèlent assez voisins dans leur sensibilité au niveau du salaire. L'une est celle des jeunes entrants et des femmes dont le salaire est indispensable à la vie familiale. Ceux-là doivent travailler et le font au salaire offert. L'autre est celle des femmes pour lesquelles l'activité est l'expression d'un désir plus que d'une nécessité et qui acceptent elles aussi le salaire proposé, comme l'une des conditions, quelquefois accessoire, de leur contrat.

Cette rigidité du salaire réel ne fait que traduire la résistance déterminée de toute la société à ce que soit menacé le niveau de confort atteint au terme de la grande croissance. Or ce niveau de vie s'obtient, aujourd'hui, pour partie par l'intermédiaire du salaire direct (pour les 2/3 environ) et par celui du salaire indirect (charges sociales) dont les contreparties sont, pour l'essentiel, santé, retraite et aide aux chômeurs. Or il est, socialement, plus facile de réaliser la baisse d'un niveau de vie en mettant en cause les contreparties du salaire indirect que la rémunération directe, en procédant, donc, par des voies très détournées dont les effets sur les demandes et offres directes de travail sont lents et partiellement imprévisibles.

Les limites des vertus d'une baisse des salaires réels sur l'emploi jouent aujourd'hui avec une intensité telle qu'elles conduisent, dans les faits, à l'éclatement d'un « marché » du travail dont la seule réalité reste « théorique » — au mauvais sens du terme. On voit bien, en France comme partout, à des degrés divers qui révèlent, d'ailleurs, la permanence de certains choix socio-politiques, le marché du travail se scinder en quatre sous-marchés : celui du travail aristocratique, de milieu urbain et de technologie affirmée, qui parvient à sauvegarder son statut privilégié ; celui du travail banal mais encore légal, de milieu semi-urbain et de sous-traitance où commencent les accommodements avec les exigences de la protection ; celui du travail intérimaire où la baisse du salaire réel peut se faire légitimement et de celui du travail noir, enfin, où les ajustements échappent totalement aux normes collectives.

Cette disparité croissante entre l'évolution de ces quatre marchés traduit le compromis entre la nécessité économique de l'infléchissement de l'évolution salariale et la résistance sociale qui l'accompagne. Mais pourra-t-elle continuer à s'accroître ? On doit en douter aussi bien pour des raisons d'ordre interne qu'international. Il faudra, alors, recourir à d'autres thérapeutiques.

L'inspiration keynésienne

La seconde politique qui vient à l'esprit, d'autant plus qu'elle ne cesse d'être préconisée par l'opposition actuelle (au sens large du terme), est d'inspiration keynésienne. Elle consiste, on le sait, à obtenir le plein emploi en faisant croître le produit national, de quelque façon que ce soit, même en utilisant une partie de la population à faire des trous — dans les jardins de la Banque centrale — pour les reboucher ensuite. Plus sérieusement, il y a chez Keynes l'affirmation d'une causalité directe qui va du revenu vers l'emploi. Distribuons et redistribuons le revenu et nous distribuerons et redistribuerons l'emploi.

La limite d'une telle politique est à la fois évidente et connue, bien qu'elle continue à être « oubliée » par tous ceux qui insistent pour qu'on y fasse recours. Si nous persévérons, en effet, à être plus keynésiens qu'on ne l'avoue (déficit budgétaire notamment) dans la conduite de notre économie (cela est vrai pour tous les pays occidentaux), il n'est pas possible d'oublier que l'hypothèse de base du système keynésien (théorique et politique) est celle d'une économie fermée ou, plus exactement, insensible à la contrainte des échanges extérieurs. Augmentons le revenu, l'emploi suivra, sans déficit des échanges extérieurs, c'est-à-dire sans que d'autres nations nous rappellent à l'ordre. On sait ce qu'il advient, pour la France en particulier, en pareille occurrence : un déficit immédiat et proportionnel à une accélération de la croissance, dont les effets sur l'emploi ne sont, d'ailleurs, que partiels.

On sait aussi pourquoi le rapport de nos exportations à nos importations (pétrole exclu) est l'un des plus faibles des pays occidentaux (1,05 environ, comparé à plus de 1,2 pour l'Allemagne et les Etats-Unis et à 1,4 pour le Japon). Toute personne mise au travail implique un déficit de notre balance égal à la valeur du « pétrole » que la dépense de ses revenus implique, directement et indirectement.

Peut-on, alors, imaginer une variété moderne de la politique keynésienne du chômage telle que les emplois créés, sélectionnés, améliorent la balance ou, à tout le moins, ne la détériorent pas ? Peut-on, par exemple, favoriser la création des emplois qui diminuent les importations et/ou accroissent les exportations de façon privilégiée ? Cette question n'a point reçu de réponse et il semble qu'elle soit négative pour une raison qui tienne à la composition actuelle de la population active des pays développés.

Une telle volonté implique, en effet, le développement des activités de secteur secondaire qui, à évolution technologique donnée, crée peu d'emplois directs et d'avantage d'emplois indirects, mais eux situés dans le secteur tertiaire, donc négatifs du point de vue des échanges extérieurs.

La contrainte internationale, dont les aménagements n'existent que dans le long terme, a aujourd'hui des effets sur l'emploi qui ont été jusqu'ici sous-estimés. Elle justifie une évolution des salaires moins favorable qu'elle ne le fut sans que l'on puisse attendre de cet infléchissement des effets au moins égaux à tous ceux, négatifs, qu'implique l'introduction des progrès technologiques indispensables à notre entrée sur les marchés mondiaux. Elle provoque une décélération de notre croissance de moitié au moins et nous interdit de l'attiser. Imposant, en fait, la coexistence de deux secteurs, protégé et ouvert, elle dissocie totalement revenus et emplois. Si l'on veut diminuer le chômage, c'est directement que nous devons le faire, sans compter passer par la voie indirecte des revenus. Et tout laisse penser que nous y serons amenés avant 1985.

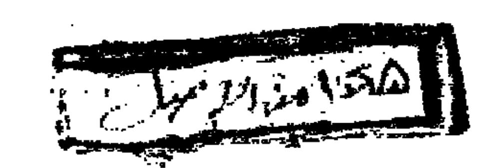
Il paraît peu probable qu'il suffise de continuer la politique actuelle, même en l'intensifiant et en y ajoutant des mesures plus keynésiennes, pour empêcher la situation sociale de devenir préoccupante. Il nous paraît même qu'à plus long terme, la situation de l'emploi dans les pays développés devrait être à l'origine de cette révolution théorique que l'on ne saurait attendre sinon de cette origine commune à l'œuvre d'Adam Smith, de Marx et de Keynes : l'assurance sociale du droit au travail.

Pour l'heure, la politique de l'emploi ne pourra pas éviter de mettre en place des mécanismes institutionnels destinés à maîtriser la dualité de nos deux populations de plus en plus dissociées, celle dont l'activité dépend de l'économie mondiale et celle qui devra vivre du succès de la première non sans apporter sa propre contribution à notre confort.

La redistribution directe de l'emploi (mesures catégorielles, réduction de la durée du travail sélective et progressive, emplois à temps partiel, emplois de l'informatique, diminution des charges sociales) ne pourra pas aller, à inflation perdurante mais maîtrisée, sans l'organisation d'un transfert financier entre le secteur ouvert et le secteur protégé. L'amélioration de la situation de l'emploi passe par la réalisation d'un compromis heureux entre le succès productif du premier et la vocation du second à maintenir la cohérence de ses organisations vieillissantes que deviennent les nations.

FIN

(*) Professeur de sciences économiques à l'université Paris-Dauphine.



LOGEMENT

Libres opinions

UNE AFFAIRE D'ÉTAT

par ROBERT LION (*)

MEME la construction de maisons individuelles a fléchi en 1980. Moins de quatre cent mille logements auront été mis en chantier l'année dernière, contre cinq cent cinquante mille en 1974. Pour la première fois depuis trente ans, on parle en France de crise de la construction.

Cette récession n'est pas la simple transposition dans le bâtiment des fluctuations qu'on observe ailleurs. Cela pour deux raisons.

D'abord, il n'y a pas ici de concurrence extérieure : on n'achète pas des logements importés à la place de produits nationaux. Au contraire, le bâtiment est une des rares industries dont l'activité peut soutenir l'économie sans dégrader la balance extérieure.

En second lieu, les besoins demeurent considérables. Avec cinq millions d'habitations inconfortables ou surpeuplées, hébergeant treize millions de mal-logés, la France occupe, sur ce plan, le dernier rang des pays très développés. Depuis que la construction fléchit, on observe d'ailleurs un vif regain de la demande des logements ; les situations de pénurie se multiplient à nouveau, notamment pour les locations ; les prix des terrains et des appartements s'envolent ; les loyers libres dérapent. Au moment où le prix de l'essence remet en vogue les centre-villes, les Français ont, sauf s'ils sont riches, beaucoup de peine à s'y loger.

Ce déclin continu de la construction depuis six ans est lourd de conséquences sociales et économiques : deux cent mille emplois ont été supprimés dans le bâtiment depuis cinq ans. Les professions d'amont, ou associées, ont été également frappées ; car le bâtiment a un important effet d'entraînement : la création ou la suppression d'un emploi dans ce secteur provoque la création ou la suppression d'un autre emploi ailleurs. Ce déclin s'explique principalement par une double attitude de l'Etat.

1) Sur le plan financier : l'aide à la construction, dite aide « à la pierre », ne concerne plus qu'un logement sur deux : il y a dix ans, l'Etat aidait encore par ce moyen 80 % de la construction, assurant à celle-ci un formidable noyau dur et stable. Désormais, la moitié de la construction dépend du seul jeu du marché.

Et si les aides à la personne touchent aujourd'hui plus de monde, elles n'ont ni l'effet régulateur ni le rôle moteur des aides à la pierre.

Or, dans le climat de pénurie qui subsiste un peu partout, le marché a ici un comportement paradoxal, dont les conséquences sont fâcheuses pour l'activité du bâtiment : demande forte et offre rare stimulent la hausse des prix des logements non aidés ; ces prix s'alignent non sur les ressources du plus grand nombre des demandeurs, mais sur les références les plus hautes, c'est-à-dire sur les transactions spéculatives ; il en résulte une désolvabilisation massive, qui est aggravée aujourd'hui par le coût très élevé du crédit et que, globalement, les aides à la personne n'enrayent pas ; la clientèle étant moins solvable, les constructeurs prudents lancent moins d'opérations. Cet enclenchement d'emballements et de freinages conduit à une auto-asphyxie du secteur.

Dans le secteur aidé, l'Etat aide moins de logements qu'il ne le dit. Les barèmes des aides à la pierre, tels qu'ils figurent au budget de l'Etat, ne prennent pas bien en compte la croissance des coûts. Un crédit voté permettra donc de financer moins de réalisations que le gouvernement ne l'avait annoncé au Parlement : alors que soixante-dix-sept mille logements locatifs aidés figuraient dans la loi de finances de 1980, il n'en aura été lancé que cinquante-cinq pour mille. Mais, pour chaque logement aidé, l'Etat aura financé un peu plus que prévu, la hausse indue des coûts et la spéculation.

Nul n'a pris le relais

2) La puissance publique s'est, d'autre part, désengagée du marché foncier. Pendant quinze ans, elle a fabriqué à grande échelle des terrains à bâtir : rénovations urbaines, ZUP, ZAC... Depuis le début des années 70, l'Etat a cessé d'entreprendre de telles opérations, pour des motifs tant politiques que financiers. Signe des temps : la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme au ministère de l'environnement est devenue direction de l'urbanisme... et des paysages.

Nul n'a pris le relais de l'Etat, notamment pas les collectivités locales, qui, démunies de ressources — et parfois de courage, — ont très peu utilisé l'arsenal des procédures à leur disposition. En un temps où les oppositions locales à la construction dispersée se font plus nombreuses, cet effacement de l'aménagement foncier volontaire provoque un assèchement sans précédent de l'offre de terrains à bâtir ; la pénurie, ici encore, engendre aussi bien la spéculation, qui rend la construction plus difficile, que la rétention des sols, qui la rend impossible.

Face à ce blocage, les déclarations gouvernementales et les annonces de mesures « tendant à élargir l'offre foncière » n'ont pas manqué ces dernières années. Elles n'ont pas réglé la question ; les terrains demeurent aussi rares et aussi chers.

Il existe pourtant des remèdes : une fiscalité foncière touchant enfin la rétention des sols, et non plus l'acte de construire ; des ressources, aux mains notamment des collectivités locales, leur permettant d'agir à bonne échelle ; le retour à un urbanisme plus volontaire.

L'Etat met en œuvre des aides efficaces à la qualité urbaine, il stimule le progrès de la construction ou l'amélioration de l'habitat par des incitations multiples, et parfois très opportunes. Mais ces actions jouent à la marge. Elles ne soutiennent pas l'activité générale du secteur.

Le déclin global du bâtiment est une affaire d'Etat. Nul ne peut s'en alarmer s'il accepte, en même temps que la puissance publique réduise ses interventions foncières et ses aides à la construction.

(*) Délégué général de l'Union nationale des H.L.M.

M. Ceyrac : une politique de l'habitat est un acte de foi en l'avenir

Après trois colloques consacrés aux économies d'énergie, à l'agro-industrie et à l'innovation, le C.N.P.F. et la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.) avaient choisi comme thème de la rencontre organisée à Paris à l'hôtel Méridien, mercredi 18 février, la « Priorité au cadre de vie et de travail ».

M. Chevalier, reprenant les travaux du VIII[e] Plan, a chiffré à cinq cent mille logements neufs par an pendant vingt ans le nombre des mises en chantier nécessaires pour répondre à la fois aux besoins des jeunes ménages, au rajeunissement du parc ancien et aux aspirations des Français en matière de cadre de vie. M. Jacques Danon, président de la F.M.B., a, de son côté, déclaré que *« le problème aigu de l'emploi devient un problème aigu de l'habitat »*. *« Or,* a-t-il dit, *le marché traditionnel est moins porteur. La nature des travaux se modifie. L'Etat se désengage budgétairement. »*

M. Danon souhaite, pour améliorer le financement du logement, toute une série de mesures. Il faut cesser de considérer que l'épargne-logement — immobilisée pendant cinq ans — accroît la masse monétaire ; il faut stabiliser le taux d'encadrement des prêts conventionnés, allonger la durée des prêts à l'accession à la propriété tout en augmentant la progressivité des versements, inciter aux économies d'énergie par des bonifications d'intérêt, réserver aux institutions, dont le coût des ressources est le plus faible (telles les caisses d'épargne et le Crédit agricole), la diffusion des prêts aidés ou conventionnés et, enfin, d' *« augmenter en faveur du secteur le plus dynamique »* les dotations budgétaires pour les prêts aidés à l'accession à la propriété, le logement locatif aidé, la contribution au Fonds national d'amélioration du logement.

Tout en reconnaissant que le gouvernement *« a pris des mesures allant dans le bon sens »*, M. Danon a estimé *« qu'il est possible au sein des structures financières actuelles d'améliorer le financement pour lui donner le niveau, l'efficacité et la stabilité souhaités »*. L'action des pouvoirs publics doit *« servir de tremplin au prochain gouvernement pour la réalisation d'autres mesures complémentaires »*, dès juin, a conclu M. Danon.

Autre volet de cette rencontre : le cadre de travail et la nécessité de remodeler l'espace industriel pour aller vers des unité de production plus petites, revitaliser les villes moyennes et répondre à l'attente des jeunes générations qui souhaitent un cadre de travail plus humain.

« L'aménagement du cadre de vie »

M. Ceyrac, président du C.N.P.F., qui clôturait le colloque, a affirmé que *« toutes nos conceptions de l'implantation industrielle dans l'espace national »* sont bouleversées et que cela *« débouche nécessairement à terme sur une remise en question, au moins partielle, de la répartition actuelle des unités de production au profit de la France profonde »*.

Soulignant qu'une politique du cadre de vie *« doit devenir un élément essentiel parmi les préoccupations multiples des chefs d'entreprise »*, M. Ceyrac a déclaré que, eu égard aux besoins, *« on n'est pas inquiet quant au volume d'activité du bâtiment et des travaux publics, jusqu'à la fin du siècle »*. *« Rebâtir l'espace français signifie en terme de produit intérieur brut un potentiel de croissance considérable et un énorme volant régulateur de la conjoncture. »* Le président du C.N.P.F a aussi insisté sur l'importance de la contribution du 1 % sur les salaires que les entreprises consacrent au logement.

Loin d'être un *« impôt comme les autres, dont on se libère sans chercher à en connaître la finalité »*, cette *« masse de manœuvre doit permettre aux chefs d'entreprise d'avoir une action réelle sur l'aménagement du cadre de vie »*, notamment en liaison avec les collectivités locales.

« La mobilisation que nous essayons aujourd'hui d'engager au profit d'une politique de l'habitat est une foi dans l'avenir », a conclu M. Ceyrac.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,9050	4,9150	— 225	— 200	— 465	— 425	—1080	— 870
$ can. ...	4,0990	4,1890	— 200	— 160	— 400	— 350	— 750	— 680
Yen (100).	2,3830	2,3920	+ 35	+ 65	+ 90	+ 140	+ 470	+ 560
DM	2,3280	2,3275	— 15	+ 10	— 5	+ 33	+ 180	+ 245
Florin ...	2,1210	2,1325	+ 15	+ 40	+ 55	+ 75	+ 245	+ 310
F.B. (100).	14,3915	14,4200	— 230	— 80	— 345	— 145	— 500	— 115
F.S.	2,5780	2,5900	+ 50	+ 80	+ 160	+ 200	+ 620	+ 740
L. (1 000).	4,8610	4,8725	— 170	— 140	— 330	— 300	— 400	— 370
£	11,2925	11,3430	— 325	— 225	— 430	— 290	— 225	+ 60

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 1/8	10 1/2	10 3/4	11	10 3/4	11	10 3/4	11
$ E.-U. ..	4 7/8	5 1/8	16 1/2	16 3/4	17 1/8	17 5/8	16 13/16	17 1/16
Florin ...	8 7/8	9 1/8	9 1/4	9 1/2	9 1/2	9 3/4	9 3/4	10
F.B. (100).	11	12	12	12 3/8	12 3/4	13	13 1/8	13 5/8
F.S.	3	4	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2
L. (1 000).	15	16	17 1/2	18 1/2	17 3/8	18 3/8	18 1/4	19 1/4
£	14	14 3/8	13 7/8	14 1/8	13 1/4	13 1/2	12 3/4	13
Fr. franç.	10 1/2	10 3/4	10 1/2	10 3/4	10 7/8	11 1/8	12 1/4	12 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LA HENIN

Réuni le 16 février 1981, sous la présidence de M. Lamey, le conseil d'administration de la Compagnie La Hénin a étudié les dispositions de la loi du 24 octobre 1980 et de son décret d'application du 26 novembre 1980 relatifs à la distribution d'actions gratuites aux salariés des entreprises industrielles et commerciales.

Le conseil a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire le 7 mai 1981 afin de proposer à cette dernière la distribution aux salariés de la Compagnie La Hénin et de ses filiales à plus de 50 % répondant aux dispositions de la loi de 39 729 actions de la Compagnie La Hénin environ, représentant 0,91 % du capital après cette distribution. Le capital serait alors divisé en 4 362 304 actions au lieu de 4 322 575 actions après l'augmentation de capital en numéraire récemment close.

Cela représenterait, pour les actionnaires actuels de la Compagnie La Hénin, un coût de 5 390 000 F, après ouverture d'une créance sur l'Etat d'un montant de 10 010 000 F portant intérêt au taux de 12,83 % pour l'année 1981 et amortissable en dix ans.

Il y aurait environ 3 080 bénéficiaires qui recevraient chacun, en moyenne, la contre-valeur de 5 000 F, soit 12,9 actions Compagnie La Hénin.

∴

De son côté, la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, filiale à 83 % de la Compagnie La Hénin, mais dont les actions sont cotées en Bourse, se propose de distribuer à son personnel ses propres actions.

Deux mille deux cents personnes environ bénéficieraient de cette distribution dont le coût, pour les actionnaires de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, serait de l'ordre de 3 200 000 F, après ouverture d'une créance sur l'Etat de 7 800 000 F.

ÉCONOMATS DU CENTRE

Lors de sa réunion du 7 février 1981, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 1981 la distribution gratuite d'actions au personnel, conformément à la loi du 24 octobre 1980.

Les caractéristiques de cette opération seraient les suivantes :

Augmentation du capital de 1 462 200 F, par création de 9 748 actions.

Chaque ayant droit recevrait de une à trois actions, sans création de coupures, en fonction des salaires et de l'ancienneté. Ces actions porteraient jouissance du 1er janvier 1981, date à partir de laquelle elles seraient indisponibles pendant cinq ans.

SÉLECTION-RENDEMENT

Le conseil d'administration proposera, à la prochaine assemblée générale des actionnaires, la distribution, au titre de l'exercice 1980, d'un dividende global de 14,05 francs (dont 1,16 franc d'avoir fiscal).

De fin 1979 à fin 1980, la performance de l'action Sélection-Rendement, dividende global payé en 1980 compris, aura été de 10,04 %.

LE NICKEL - S.L.N. IMÉTAL - S.N.E.A.

RÉSULTATS 1980

Au cours de l'année 1980, la S.L.N. a connu un premier semestre assez satisfaisant, marqué par un volume de ventes important et un léger bénéfice, puis un deuxième semestre en net retrait.

Pour l'ensemble de l'année, les ventes de nickel ont été de 45 500 tonnes (contre 67 000 tonnes en 1979) et le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 443 millions de francs (contre 1 577 millions de francs en 1979). La production en Nouvelle-Calédonie a été de 48 000 tonnes.

Les résultats de l'exercice feront apparaître une perte d'environ 90 millions de francs contre une perte (après reprise de 97 millions de francs sur des provisions devenues sans objet) de 131,7 millions de francs en 1979.

La dotation aux comptes d'amortissement et de provision sera de l'ordre de 220 millions de francs contre 200 millions de francs en 1979. La marge brute d'autofinancement sera voisine de 120 millions de francs contre une marge négative de 32,7 millions de francs en 1979.

L'activité de la société, en ce début d'année, reste affectée par une mauvaise conjoncture dont l'effet se trouve cependant atténué par la remontée actuelle du dollar.



SICAV

Valeurs françaises à revenu fixe émises ou garanties par l'Etat

Valeur liquidative au 31/12/1980	257,69 F
Dividende brut distribué en 1980	19,38 F
	277,07 F
Valeur liquidative au 28/12/1979	242,98 F

SFI

société française d'investissement en France et à l'Etranger

SICAV

Situation au 31 décembre 1980

Valeurs françaises	43 %
Valeurs étrangères	42 %
liquidités	15 %
Valeur liquidative	262,26 F.
dividende brut distribué en 1980	9,26 F.
	271,52 F.
Valeur liquidative au 28 décembre 1979	211,55 F.

DUNLOP S.A.

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1980 s'est élevé à 1 milliard 759 459 000 francs, en progrès de 13 % sur l'année précédente.

Cette augmentation a été obtenue malgré un ralentissement d'activité des divisions Roues et Dunlopillo consécutif à la baisse des livraisons sur le marché des constructeurs automobiles.

Les ventes de pneumatiques ont progressé de plus de 17 %.

Le Monde

régions

Ile-de-France

POLÉMIQUE A MÉNILMONTANT

Une maison de jeunes doit-elle être ouverte ou fermée ?

Les maisons de jeunes doivent-elles, malgré leurs difficultés, rester ouvertes à tous ou être affectées à des usages moins « anarchiques » ? Telle est la question posée, une fois de plus, par l'affaire de la rue des Amandiers, dans le vingtième arrondissement.

Ménilmontant : un quartier populaire où les souvenirs de la Commune n'ont jamais totalement disparu. Depuis 1973, au 110, rue des Amandiers, où Jules Romains situa un épisode des *Hommes de bonne volonté*, une maison des jeunes fonctionne cahin-caha. Une convention signée entre la Ville de Paris et une association, le Centre pour l'animation de l'Est parisien (CADEP), stipule que la maison est ouverte à tous : *« isolés, associations de jeunesse, de sports et d'éducation populaire déclarées et agréées ».*

Dès son ouverture la maison des jeunes connaît des difficultés : vols, rixes, tapages nocturnes, drogue. Les riverains s'émeuvent. La maison ferme pour rouvrir quelques mois plus tard. En 1975, c'est M. Albert Marcenet, ancien député U.D.R. du vingtième arrondissement, qui prend la présidence du CADEP et assume donc les responsabilités de la maison. Mais la commission de contrôle, qui doit assister le conseil d'administration dans son rôle de gestion et qui, selon la convention, devrait être convoquée une fois par trimestre, ne se réunit plus qu'épisodiquement. Les activités continuent néanmoins vaille que vaille : atelier de poterie, de judo, de danse. La Ville participe au budget de fonctionnement : plus de 300 000 francs en 1980.

Cependant, depuis 1979, on enregistre un changement dans l'usage de la maison. Une association — Paris Loisirs Jeunes, — qui forme des moniteurs pour les centres aérés de la Ville, utilise les locaux pour y organiser des stages. Plusieurs dizaines de futurs cadres y reçoivent ainsi une formation. Au fil des années, la maison de la rue des Amandiers se recroqueville sur elle-même et se transforme en centre de formation. Certains habitants du quartier commencent à s'en plaindre, et des incidents éclatent. Ainsi en octobre 1980 s'ouvre un atelier de peinture pour les jeunes de six à seize ans. Deux mois plus tard les parents reçoivent une circulaire indiquant que l'atelier ferme. Motif invoqué : *« L'atelier de peinture est incompatible avec les activités du centre de formation. »* De son côté, la Ville de Paris explique : *« Cette expérience a été stoppée parce qu'il y avait peu d'enfants. En outre, les plus âgés d'entre eux créaient quelques problèmes. »* Furieux les parents occupent les locaux pendant deux jours, puis tout retombe. Aujourd'hui, il ne reste de cet épisode qu'une salle déserte dont les murs sont encore bariolés de taches de couleur.

« La maison de la rue des Amandiers doit rester ouverte sur le quartier et ouverte à tous », disent certaines associations qui font circuler une pétition. Si elles n'obtiennent pas gain de cause le mois de juin risque d'être assez agité à Ménilmontant. Les associations veulent profiter d'une fête de quartier pour organiser une grande parade, qui se dirigera vers la maison trop silencieuse. *« Les portes seront alors réouvertes »*, affirment certains responsables. Ouvertes à tous, naturellement.

JEAN PERRIN.

LE P.S. A LA GOUTTE-D'OR.

Le comité logement du secteur de la Goutte-d'Or (dix-huitième arrondissement) qui groupe une partie des habitants de ce quartier et des élus socialistes de l'arrondissement comme MM. Bertrand Delanoe et Daniel Vaillant, a protesté le jeudi 19 février, au cours d'une réunion de presse, contre l'opération de réhabilitation en cours dans cette partie de la capitale (*le Monde* du 12 octobre 1980).

« Nous refusons que ce secteur soit livré à la spéculation », ont déclaré les élus socialistes, qui demandent le maintien sur place des habitants actuels et l'élaboration d'un plan d'urbanisme pour l'ensemble du quartier, en concertation avec la population. *« La majeure partie des bâtiments peut être conservée, et réhabilitée*, assure encore M. Vaillant, *c'est pourquoi nous demandons aussi à la Ville d'user de son droit de préemption ».*

A PROPOS DE...

LA MISE EN PLACE DE L'INSTITUT

Architectes à l'école

A quelques mois de son ouverture, prévue pour l'automne prochain, on se demande encore ce que doit être l'Institut français d'architecture : un outil pour améliorer la culture architecturale du public et des architectes eux-mêmes, ou une super-école ?

Voulue par le président de la République (*le Monde* du 27 septembre 1980), la création de cet Institut avait été retardée par la lenteur à nommer ses responsables. Mais les objectifs étaient relativement clairs : il s'agissait de mettre en valeur et d'améliorer la qualité de l'architecture française, de former le goût des décideurs et du grand public, de stimuler les jeunes talents... Mais sans « *abriter les architectes du Roy* », sans créer une nouvelle caste issue d'une super-école. Cette hypothèse avait été clairement écartée, en juin dernier, à Marseille, par M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, soucieux de rassurer les instances professionnelles hostiles à cette éventualité.

Mais voici que l'idée revient à la surface, sans que la formule fatidique soit toutefois prononcée. Après plusieurs mois de réflexion et de travail avec une équipe légère et de nombreuses consultations, les responsables de l'Institut, MM. Jacques Narbonne, son président, et Francis Dollfus, son directeur, ont présenté à l'Elysée, en décembre dernier, l'ébauche d'un projet : stages de formation et cycles de conférences pour les architectes et les maîtres d'ouvrage ; coordination de la recherche en liaison avec l'enseignement ; aide à la création de qualité en incitant les constructeurs (et notamment les grandes entreprises) à faire preuve d'imagination et à mettre en compétition de réels talents ; constitution d'archives de l'architecture contemporaine ; diffusion de l'actualité architecturale et de la connaissance historique par des expositions, des livres, une assistance à la télévision et à la presse. Un projet complet, et même ambitieux, si l'on considère les moyens limités qui lui sont accordés.

Mais les idées personnelles du président de la République, exprimées pour la première fois aux responsables directs du projet, semblent assez différentes de cette esquisse. M. Giscard d'Estaing souhaite donner une réelle priorité à la formation d'un petit nombre de stagiaires, des architectes diplômés triés sur le volet, qui recevraient à l'Institut un complément de formation destiné à en faire l'élite future de la fin du siècle.

L'Institut Auguste-Comte qui joue ce rôle pour une poignée d'ingénieurs reste vraisemblablement le modèle de référence... Même si les besoins en matière d'architecture, que le président connaît moins directement que ceux des scientifiques dont il fit partie, sont très différents...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Rhône-Alpes

COMMENT « MEUBLER » LE CENTRE DE GRENOBLE ?

« Pour manifester leur opposition aux décisions des technocrates parisiens qui refusent de respecter la volonté des collectivités locales à Grenoble comme à Plogoff ». Brice Lalonde et les écologistes membres des Amis de la Terre ont occupé, mercredi 19 février, les locaux de la direction départementale de l'équipement à Grenoble.

Les écologistes soutiennent la municipalité socialiste de Grenoble qui désire construire sur les 8 hectares des anciennes casernes Hoche quatre cent trente-six logements sociaux. M. Michel d'Ornano a refusé cette densification du centre ville. Il a demandé que le projet soit réduit de moitié faute de quoi Grenoble ne recevrait pas de subvention.

« Sous prétexte d'étendre les espaces verts le gouvernement défend une politique de ségrégation sociale », ont expliqué les Amis de la Terre. Quant à Brice Lalonde, il a rappelé que les écologistes soutiendront toujours les libertés communales. *« Nous ne sommes pas pour une écologie qui se mesurerait seulement au nombre d'arbres. »* En fin de soirée, la police a fait évacuer les manifestants, sans incidents.

FAITS ET PROJETS

LES COMITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX A MATIGNON.

Recevant, le 19 février, les présidents des comités économiques et sociaux (CES) des régions conduits par M. Pierre Madaule, président du CES de Midi-Pyrénées, M. Raymond Barre a déclaré, commentant les décrets publiés au *Journal officiel* du 15 février : « *Les régions et les collectivités locales ne doivent agir que sur l'environnement économique, mais elles ne doivent pas s'immiscer dans la conduite des entreprises industrielles et commerciales... D'autre part, les politiques des régions doivent être élaborées en cohérence avec les politiques nationales et celles de la Communauté européenne.* »

Estimant que les CES « *apportaient à la vie régionale l'expérience concrète et le sens de la réalité* », le premier ministre a demandé au ministre de l'intérieur « *d'améliorer l'information de ses membres et souhaité que ces assemblées prennent de nombreuses initiatives* ».

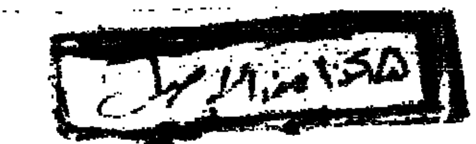
A la sortie de l'hôtel Matignon, M. Madaule a indiqué que les présidents de CES approuvaient globalement les décrets pris par le gouvernement mais qu'ils souhaitent « *que soit maintenue la souplesse de la loi de 1972 qui doit rester évolutive et que davantage de moyens financiers et en personnel leur soit accordés* »

LES AÉROPORTS FRANÇAIS EN 1980.

L'Union des chambres de commerce et établissements gestionnaires d'aéroport fait les commentaires suivants sur les résultats des aéroports métropolitains durant l'année 1980 :

Pour l'ensemble des aéroports, le taux d'augmentation du trafic est de 8 % environ. La progression constatée sur les aéroports de province (+ 10,9 %) est plus rapide que sur les aéroports parisiens (+ 6,1 %). Cette forte différence résulte de la stagnation du trafic international ; d'après les chiffres estimatifs publiés par l'O.A.C.I., le volume total du trafic régulier dans le monde n'a augmenté que d'environ 2,5 % par rapport au trafic de 1979 au lieu d'un taux de croissance annuel moyen de 10 % durant les années 70.

Or le trafic intérieur, dont la part relative est beaucoup moins importante sur les aéroports parisiens, a continué à progresser à un rythme très soutenu. Ainsi le nombre de passagers transportés par la compagnie Air Inter a augmenté de plus de 21 % par rapport à l'année précédente.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 FÉVRIER

En légère hausse

Le mois boursier débute sur une note assez soutenue : l'indicateur de tendance termine vendredi : en hausse de 0,45 %.

La réduction du taux de report à 5 % traduit la faiblesse actuelle de la position acheteur sur le marché de Paris. Les liquidités sont importantes, mais les investisseurs ne prennent guère d'initiatives. Comme les ventes sont peu nombreuses, un léger courant d'achat suffit à soutenir la cote.

Le reflux du dollar et les mesures énergiques prises par la République fédérale pour défendre le mark n'ont guère d'influence sur le comportement des opérateurs.

Parmi les valeurs les mieux disposées, on note U.T.A. (+ 9,2 %), dont les résultats sont en nette progression, Mét. Nav. Dunk. (+ 8,4 %), C.I.T.-Alcatel (+ 4,4 %), Sacilor (+ 4,3 %), Radiotechnique (+ 3,8 %), Leroy-Sommer (+ 3,7 %), Essilor (+ 3,7 %), Roussel-Uclaf (+ 3,3 %), Primagaz (+ 2,9 %), Bouygues (+ 2,9 %).

Les écarts les plus sensibles à la baisse sont enregistrés sur CEM (– 3,6 %), Hachette (– 3,5 %), Générale de Fonderie (– 3,5 %), Galeries Lafayette (– 3,8 %), Skis Rossignol (– 3 %), Routière Colas (– 2,6 %), SCREG (– 2,6 %).

Aux étrangères, les mines d'or se redressent. East Rand gagne (+ 4,7 %), Amgold (+ 6,1 %), Free State (+ 4,2 %), Harmony Gold (+ 4 %), Buff. Gold (+ 3,6 %). Elles suivent en cela la hausse des cours du métal jaune qui, à Londres, s'inscrivent à 514,75 dollars (contre 503,25 dollars). A Paris, le lingot perd 500 F à 88 000 F. Quant au napoléon, il reste stable, alors que le « 4,5 % 1973 » progresse de 3,2 %.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LEGRAND. – Pour la première fois, la société va verser un acompte sur dividende. Son montant sera de 16 F.

CETELEM. – Le résultat consolidé pour l'exercice 1980 se monte à 107 millions de francs, en léger recul par rapport à 1979. Le coût du financement des opérations a été aggravé par le maintien des taux d'intérêt à un niveau très élevé. Parallèlement, la hausse des prix a alourdi les charges d'exploitation, alors que l'encadrement du crédit freinait le développement des encours.

La société a décidé, par ailleurs, la distribution d'une action gratuite pour trois actions anciennes.

SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL. – Le bénéfice net ressort à 30,4 millions de francs, en progrès de 29,10 %. Le dividende est maintenu à 22,50 F sur un capital augmenté de 35,3 %.

U.T.A. – Nette progression des résultats de l'exercice 1980, qui passent de 39,4 à 67 millions de francs. Le dividende devrait être de 12,50 F (en hausse de 21,4 %).

TRAILOR enregistre pour l'exercice 1980 un chiffre d'affaires de 914 millions de francs, en progrès de 14,9 %. Le cash-flow se monte à 4,6 millions de francs (contre 8,4 millions), compte tenu d'une dotation aux amortissements de 35 millions de francs et d'une provision pour litiges de 16 millions de francs.

EUROMARCHÉ devrait enregistrer, pour l'exercice 1980, une hausse de son bénéfice consolidé comprise entre 20 et 30 %. En janvier 1981, le chiffre d'affaires magasins du groupe a progressé de 22,3 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	18 févr.	19 févr.
Valeurs françaises	97,1	97,4
Valeurs étrangères	102,7	103,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,1	108,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 fév. .... *10 3/4 %*

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/2	20/2
1 dollar (en yens)	205 80	205,30

NEW YORK

Ventes bénéficiaires

Pas de « coup de chapeau » pour Ronald Reagan : bien au contraire, le discours du président des Etats-Unis a été suivi d'un recul sensible de Wall Street. L'indice Dow Jones termine jeudi à 533,36 en baisse de 13,74 points.

L'essentiel du programme économique de Ronald Reagan était déjà connu avant son intervention devant le Congrès. Aussi les investisseurs américains n'ont-ils pas été surpris par ses propos. Ils approuvent dans l'ensemble les mesures prévues, mais ils doutent qu'elles puissent être rapidement mises en œuvre.

Ce repli s'est produit malgré les nouveaux signes de détente enregistrés sur le front des taux d'intérêt. Deux banques importantes, la Chemical Bank et la Morgan Guaranty Trust, viennent en effet d'abaisser à leur tour le taux des prêts aux courtiers de 18,5 à 18 %.

Les secteurs les plus touchés ont été ceux du pétrole, de l'armement et de la haute technologie. El Paso, après la rupture des négociations entamées avec l'Algérie pour la livraison de gaz, subit une sévère baisse de 2 7/8 à 19 5/8.

International Harvester suspend son dividende et perd 2 7/8 à 19 3/8. Ford Motor, qui enregistre en 1980 une perte de 1,5 milliard de dollars (contre 1,2 milliard), recule de 5/8 à 19 1/2.

Au total, on enregistre 1 125 valeurs en baisse contre 407 en hausse. Le volume des échanges s'est un peu étoffé (41,63 millions de titres contre 40,41 millions). Parmi les valeurs les plus actives, on note Sterling Drug et Eastman-Kodak.

VALEURS	Cours 18 févr.	Cours 19 févr.
Alcoa	64 1/4	63 1/4
A.T.T.	52 3/8	52 1/4
Boeing	35 3/8	34 1/2
Chase Manhattan Bank	46 7/8	45 1/4
Du Pont de Nemours	45 1/2	44 1/2
Eastman Kodak	74 1/8	72 1/2
Exxon	72 7/8	71
Ford	20 1/8	19 1/2
General Electric	62 3/4	62 1/2
General Foods	30 1/4	30 1/4
General Motors	48 1/4	47 3/8
Goodyear	17 7/8	17 3/4
I.B.M.	61 7/8	61 1/4
I.T.T.	28 7/8	28 1/4
Kennecott	23 3/4	23 1/4
Mobil Oil	70 1/4	69 3/8
Pfizer	48 1/2	50 1/4
Schlumberger	104 5/8	103 5/8
Texaco	40	39 1/8
U.A.L. Inc.	21 3/4	20 3/4
Union Carbide	54 7/8	53 7/8
U.S. Steel	27 5/8	27 7/8
Westinghouse	28 1/8	27 1/2
Xerox Corp.	57 1/2	55 5/8

BOURSE DE PARIS 20 FEVRIER COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 20	1 176
5 %	42 30	0 274
3 % amort. 45-54	71	1 677
4 1/4 % 1963	95 10	1 861
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	2 351
Emp. N. Eq. 6 % 67	99 10	4 356
Emp. 7 % 1973	8001	..
Emp. 8,80 % 77	98 50	6 606
Emp. 9,80 % 78	81 90	6 014
E.D.F. 7,8 % 61	115 40	0 577
E.D.F. 14,5 % 80-82	97 30	9 582
Ch. France 3 %	198	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	773	772
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....
Concorde	345	344
Epargne de France	380	....
Financ. Victoire	298	290
France I.A.R.D.	148	147
GAN (Sté Centr.)	741	743

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	175	180
U.A.P.	562	561
Actibail	141	137 50
– (oblig. conv.)	163 80	....
Alsacienne Banque	374	374
Banque Hervet	202	200
Bque. Hypoth. Eur.	327	328
Bque. Nat. Paris	280	280
B.O.I.C.	28 10	28 10
(Li) B. Scalb Dup.	138	138
Banque Worms	208	208 50
C.G.I.B.	30	30
Cie Crédit Univ.	365	365
C.A.M.E.	92 80	93
Crédital	106	106
Créd. Gén. Ind.	260	260
Crédit Lyonnais	281	281
Electro-Banque	170	167 10
Eurobail	145	143
Financière Sofal	365 50	365 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	145	....
France Bail	295	....
Hydro-Energie	18 70	....
Immobail B.I.P.	220 50	221
Immobanque	304	293
Immofice	269	269 10
Interbail	242	242
– (obl. conv.)	240	....
Laffitte-Bail	185 60	185 20
Locabail Immob.	325	328
Loca-Expansion	135 50	135 50
Locafinancière	165	165
Marseille Créd.	280	280
Paris-Réescompte	470	470
Séquanaise Banq.	259	258
Sicoval	140 50	142
Sliminco	300	300
Sté Cent. Banq.	79	78 50
Société Générale	265	263
Soficomi	247	....
Sovabail	315	310
Unibail	294	301
Un. Ind. Crédit	286	289
Cie Foncière	164	165 10
C.G.V.	210	210
Fonc. Ch.-d'Eau	840	874 d
(M) S.O.F.I.P.	90 20	90 20
Fonc. Lyonnaise	1310	1315
Immob. Marseille	1820	1809
Louvre	265	267
Simvim	134 90	135
Cogifi	202	202
Foncina	159	158
Gr. Fin. Constr.	200	200
Immindo	170	170
Imminvest	147	147 50
Cie Lyon. Imm.	137 50	137 50
Ufimeg	97 10	97 10
Ugimo	158	164 30
Union Habit.	275	270
Un. Imm. France	248	250
Sofragi	282	282
Applic. Hydraul.	230	220 10
Artois	310	310
Centen. Blanzy	410	405
(NY) Centrest	109 50	....
(NY) Champex	125	130 d
Comindus	437	437
Cie Industrielle	301	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sperry Rand	271 80	259 20
Steel Cy of Can.	142	140
Stilfontein	99 90	100
Suéd. Allumettes	123 50	123 90
Tenneco	245	234
Thorn EMI	29	....
Thyssen c. 1 000	140 50	....
Vaal Reefs	393	397 50
Vieille Montagne	137	....
Wagons-Lits	129 50	129 10
West Rand	20 96	21 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	164 50	164 50
Intertechnique	1150	1180
Sicomer	179	179
Sofibus	232	....
Rodamco	242 90	242 90

Autres valeurs hors cote

Alser	131 60	....
Cellulose du Pin	33	33
Coparex	605	607
Iéna Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	142	....
Océanic	26 80	14 90 o
Pétrofigaz	439	430 o
Prouvostis	275	278
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	221	....
Voyer S.A.	1 45	....
Rorento NV	268 50	266 80

19/2	Émission Frais inclus	Rachat net

SICAV

1re catégorie	9691 48	9252 01
Actions France	159 15	151 93
Actions-Investiss.	167 10	159 52
Actions sélectives	205 85	196 52
Aedificandi	245 36	234 23
A.G.F. 5000	195 68	186 81
Agfimo	305 16	291 32
Altafi	154 02	147 04
A.L.T.O.	180 11	171 94
Amérique Gestion	279 31	266 64
Bourse-Investiss.	198	189 02
C.I.P.	586 72	560 11
Convertimo	178 32	170 23
Cortexa	623 45	595 18
Creditner	227 08	216 78
Croiss. Immobil.	238 32	227 51
Drouot-France	189 50	180 91
Drouot-Investiss.	421 30	402 20
Energie	204 31	195 05
Epargne-Croiss.	788 91	753 14
Epargne-Industr.	327 19	312 35
Epargne-Inter	408 58	390 06
Epargne-Oblig.	145 37	138 78
Epargne-Unie	510 19	487 05
Epargne-Valeur	262 81	250 89
Euro-Croissance	242 67	231 67
Financière Privée	512 98	489 70
Foncier Investiss.	471 58	450 21
France-Épargne	267 23	255 11
France-Garantie	254 08	249 10
France-Investiss.	240 74	229 82
Fr.-Obl. (nouv.)	340 23	324 80
Francic	192 88	184 13
Fructidor	172 88	165 04
Fructifrance	326 41	311 61
Gestion Mobilière	320 15	305 63
Gest. Rendement	390 51	372 80
Gest. Sél. France	281 39	268 63
I.M.S.I.	259 53	247 76
Indo-Suez Valeurs	386 61	369 08
Intercroissance	182 79	174 50
Interoblig.	6005 10	5732 79
Intersélect France	196 68	187 76
Intervaleurs Indust.	293 14	279 85
Invest. St-Honoré	392 70	374 89
Laffitte-France	154 04	147 04
Laffitte-Oblig.	135 41	129 27
Laffitte-Rend.	154 55	147 54
Laffitte-Tokyo	432 92	413 29
Livret portefeuille	291 50	278 28
Multi-Obligations	316 37	302 02
Multirendement	122 11	116 57
Mondial Investiss.	232 35	221 81
Natio.-Inter.	529 38	506 37
Natio.-Valeurs	387 16	369 60
Obligem	124 22	118 59
Paribas Gestion	296 04	282 62
Pierre Investiss.	302 87	289 14
Rothschild Expans.	462 46	441 49
Sécur. Mobilière	339 07	323 69
Sélec. Mobil. Div.	228 72	218 35
S.P.I. Privinter	153 56	146 59
Sélection-Rendem.	142 80	136 32
Sélect. Val. Franç.	160 12	152 86
S.F.I. fr. et étr.	267 24	255 12
Sicavimmo	379 30	362 10
Sicav 5000	151 68	144 80
S.I. Est	628 46	599 95
Silvafrance	246 48	235 28
Sivam	179 48	171 34
Sivarente	165 93	158 41
Sivinter	185 84	177 41
S.I.G.	438 63	418 26
S.N.I.	683 61	652 61
Sogepargne	269 48	257 26
Sogever	525 64	501 80
Soginter	599 42	572 24
Soleil Investiss.	303 48	289 72
U.A.P. Investiss.	202 75	193 56
Unifrance	181 15	172 94
Unifoncier	460 03	439 17
Unigestion	359 62	343 31
Uni-Japon	497 65	475 08
Unirente	1254 52	1213 27
Valorem	242 72	231 71
Worms Investiss.	410 80	392 17

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
130	E. Saun.-Duv.	130	130	130	128
290	Olida-Caby	290	295	[illegible]	[illegible]
	U.I.S.	300 10	300	300	301
	U.C.B.	161 30	161 20	161 20	158 10
	Un. Fr. Banque	160	161	161	159 50
	U.T.A.	156 50	171	173	169 50
	Usinor	7 55	7 60	7 60	7 45
	– (obl.)	93 10	93 20	93 20	93 20
	Valeo	258 20	261	261	261
245	Gen. Motors	245	232	232	231 30
49	Goldfields	48 80	50 30	50 20	49 40
87	Harmony	86	90 10	88 80	88 30
8	Hitachi	7 80	7 65	7 65	7 70
266	Hoechst Akt.	265	265	266	265
33	Imp. Chemical	33	33	33	32 35
96	Inco Limited	96	90 40	90 40	90 30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 020	4 882	4 770	5 020
Allemagne (100 DM)	232 400	232 950	227	239
Belgique (100 F)	14 410	14 384	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	213	213 400	206	217
Danemark (100 krd)	75 690	75 650	72 500	77 500
Norvège (100 k)	93 120	91 950	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	11 400	11 321	11	11 800
Grèce (100 drachmes)	9 770	9 700	....	....
Italie (1 000 lires)	4 874	4 855	4 650	4 950
Suisse (100 fr.)	257 780	259 400	252	265
Suède (100 krs)	108 700	108 100	104 500	110
Autriche (100 sch)	32 880	32 980	32	33 600
Espagne (100 pes.)	5 749	5 751	5 360	5 750
Portugal (100 esc.)	8 830	8 700	8 100	9
Canada ($ can 1)	4 154	4 068	3 970	4 200
Japon (100 yens)	2 437	2 373	2 290	2 420

MARCHÉ LIBRE DE L'OR MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/2
Or fin (kilo en barre)	88000	87700
Or fin (en lingot)	88500	88000
Pièce française (20 fr)	890	890
Pièce française (10 fr)	500 10	503
Pièce suisse (20 fr)	600	600 10
Pièce latine (20 fr)	570	569
Souverain	767	765
Pièce de 20 dollars	3300	3298
Pièce de 10 dollars	1690	1689 80
Pièce de 5 dollars	832 50	.....
Pièce de 50 pesos	3500	3500
Pièce de 10 florins	604	610

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. COMMUNISME : « Comme une feuille morte », par Roland Jaccard ; « Le modèle socialiste et les réformes », par Philippe J. Bernard.

ÉTRANGER

3. AMÉRIQUES
— Les réactions aux États-Unis et dans des pays étrangers au programme de M. Reagan.
4-6. EUROPE
— GRANDE-BRETAGNE : la grève des mineurs.
— ESPAGNE : la hiérarchie militaire intervient pour enrayer la vague de démissions dans la police.
6. DIPLOMATIE
7. ASIE
— Le voyage de Jean-Paul II en Extrême-Orient.
7. AFRIQUE

POLITIQUE

8-9. LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE :
— Le voyage de M. Chirac dans le Limousin.
— Des militants C.G.T. de Marseille se prononcent pour le candidat de gauche, quel qu'il soit, au second tour.

SOCIÉTÉ

10. La polémique sur la drogue et les développements de l'affaire de Montigny-lès-Cormeilles ; « Trop, c'est trop », un point de vue de Jean-Pierre Delalande.
10. ÉDUCATION
12. DÉFENSE : la 31e brigade d'intervention en manœuvre dans le Sud-Est.

LOISIRS ET TOURISME

15. Chez Ali Baba de Broadway.
— Italie : S.O.S. visiteurs.
— Nouvelles roulantes à la S.N.C.F.
16. Voyage dans le bagage : le sac et le moi.
17. Inquiétude dans les campings : « Les toiles derrière les barbelés », par Gilles Marcadet et Jean-François Paoli.
18. ÉQUITATION : un cheval de compagnie.
19 à 22. Hippisme ; cyclotourisme ; jardinage ; plaisirs de la table ; philatélie ; jeux.

CULTURE

23. CINÉMA : « Eugenio », de Luigi Comencini.

ÉCONOMIE

31-32. SOCIAL
— « La montée du chômage » (III), par Alain Cotta.
33. LOGEMENT : Libres opinions : « Une affaire d'Etat », par Robert Lion.

RÉGIONS

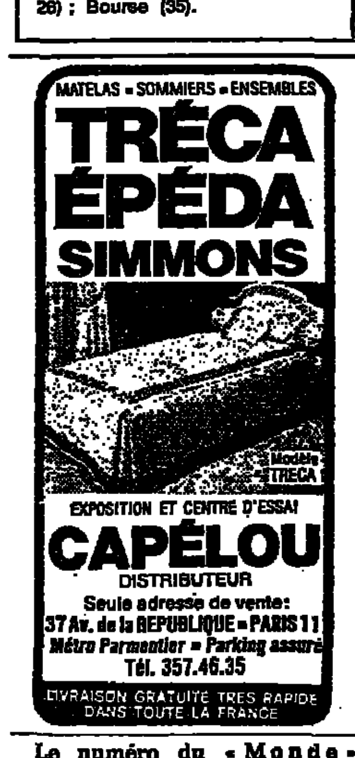
34. ILE-DE-FRANCE : polémique à Ménilmontant : une maison de jeunes doit-elle être ouverte ou fermée ?

RADIO-TELEVISION (26)

INFORMATIONS « SERVICES » (29)

Fiscalité ; Météorologie et bulletin d'enneignement ; Loto ; « Journal officiel ».

Annonces classées (27-28) ; Carnet (14) ; Mots croisés (22) ; Programmes spectacles (24 à 26) ; Bourse (35).



Le numéro du « Monde » daté 20 février 1981 a été tiré à 549 109 exemplaires.

A B C D E F G H

POUR SOUTENIR LE MARK

La Bundesbank prend des mesures destinées à relancer les taux d'intérêt

Soucieuse avant tout de défendre le mark, la Banque fédérale (Bundesbank) a annoncé, jeudi, un certain nombre de décisions destinées à servir une politique d'argent rare. Jusqu'à nouvel ordre, les banques d'affaires ne pourront plus bénéficier des crédit lombards, autrement dit les établissements financiers ne se trouvent plus en mesure d'obtenir quasi-automatiquement (pour un taux qui était de 9,5 %) des avances sur titres afin d'accroître leurs liquidités. Cette mesure devrait entraîner un relèvement des taux d'intérêt.

De notre correspondant

Bonn. — M. Karl-Otto Poehl, président de la Bundesbank, a précisé que les 6,5 milliards de deutschemarks de crédits lombards en cours doivent être remboursés dès le 20 février, date d'entrée en application des nouvelles mesures.

Une dérogation sera octroyée, cas par cas, dans le nouveau régime, aux instituts de crédit qui seraient soudainement confrontés à des pénuries de liquidités : ils pourront alors bénéficier au jour le jour du lombard à 9 %.

Enfin, Francfort annonce que les non-résidents seront autorisés à acquérir des titres ouest-allemands d'une échéance résiduelle inférieure à un an. Cette mesure lève la dernière restriction qui visait à limiter l'achat par des investisseurs étrangers — et notamment des banques centrales — de titres de la dette publique allemande.

Les interprétations des spécialistes sont quelque peu contradictoires. Le sentiment prévaut néanmoins que, par son initiative, la Banque fédérale entend se réserver une plus grande liberté d'action pour contrôler l'évolution du crédit. Elle garde le droit d'accorder des avances dans certaines conditions, et cela à un taux qu'elle fixera librement. La méthode traditionnelle d'un relèvement des taux ne lui aurait pas permis de freiner en cas de besoin un renchérissement excessif du crédit. Il semble donc bien que les « gardiens du D.M. » *soient très soucieux eux aussi de* ne pas stimuler outre mesure le ralentissement déjà assez sérieux de l'économie.

Tandis que le conseil de la Banque fédérale siégeait à Francfort, le Bundestag discutait à Bonn de la situation économique du pays. Sur un point essentiel le débat a montré un très large accord entre le gouvernement et l'opposition : de part et d'autre, on condamne l'idée d'un programme de relance. Il s'agirait *avant tout d'éliminer les obstacles* bureaucratiques qui ralentissent les investissements privés, notamment dans les domaines du bâtiment, de la construction de centrales thermiques ou nucléaires et des techniques de télécommunications. Selon le comte Lambsdorf, ministre de l'économie, l'industrie allemande doit sans attendre envisager un profond changement de structures, qui lui offrira de nouvelles chances d'activité et lui permettra de conquérir de nouveaux marchés d'exportation. Au passage, le ministre a vigoureusement dénoncé les mentalités protectionnistes, qui se manifesteraient, selon lui, chez certains partenaires de la Communauté européenne.

Les vues du gouvernement et de l'opposition diffèrent toutefois lorsqu'il s'agit de sonder l'avenir. Le comte Lambsdorf a répété qu'il s'attend toujours à une reprise prochaine. Nettement plus pessimistes, les porte-parole de la C.D.U. considèrent que l'économie ouest-allemande est déjà engagée sur la voie de la troisième récession depuis la guerre.

De sérieuses divergences se sont manifestées d'autre part au sein même du camp gouvernemental. Un groupe de parlementaires du S.P.D. n'a pas craint de demander que l'on mette au point de façon urgente un nouveau programme d'investissements qui serait financé par l'Etat pour un montant de 1,2 milliard de marks. Il est certain que des revendications de ce genre, qui sont également formulées dans les milieux syndicaux, compliquent la tâche du ministre de l'économie et du chancelier Schmidt lui-même.

Le comte Lambsdorf a suggéré que, face aux difficultés présentes, les travailleurs comme les entreprises de la République fédérale fournissent des efforts analogues à ceux dont ils ont été capables au lendemain de la guerre. « *Travaillez dur et serrez la ceinture* », telle a été la substance du message adressé par le ministre de l'économie à ses concitoyens.

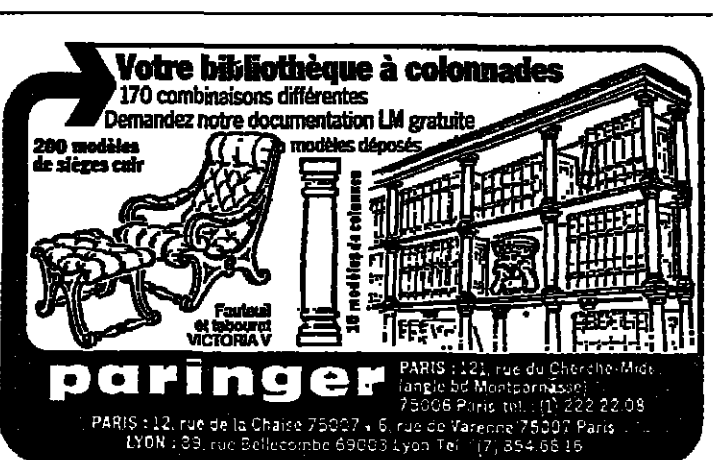
Ceux-ci ont d'ailleurs été invités le même jour à de nouveaux sacrifices. La majorité socialiste-libérale du Bundestag a approuvé en effet un projet de loi qui, à partir du 1er avril, augmentera l'impôt sur l'essence de 7 pfennigs par litre et celui qui frappe le fuel de 3,5 pfennigs. Les automobilistes ne trouvent qu'une maigre consolation dans le fait que le prix du super en Allemagne fédérale restera encore inférieur à celui de tous les pays européens, exception faite du Luxembourg. En même temps, une nouvelle taxe fera monter de 90 pfennigs environ le prix de la bouteille d'alcool. Même les fabricants de cosmétiques seront touchés dans la mesure où ils utilisent des alcools industriels.

J. W.



LA BANQUE NATIONALE SUISSE RELÈVE SON TAUX DE L'ESCOMPTE

La Banque nationale suisse a décidé de porter son taux de l'escompte de 3 1/2 % à 4 % — avec effet au 20 février — et celui des avances sur nantissement de 4 1/2 % à 5 1/2 %. Le taux de l'escompte avait été porté de 3 % à 3 1/2 % le 3 février. Commentant ces mesures, qui sont à l'évidence en corrélation avec celles annoncées le même jour par la Bundesbank, la Banque nationale suisse indique qu'elles ont pour but « *de modérer la hausse des prix et de renforcer le cours du franc suisse sur les marcés des changes* ».





En 1980

LE TRAITEMENT NET DES FONCTIONNAIRES A DIMINUÉ DE 2 % EN POUVOIR D'ACHAT

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives sur l'évolution du pouvoir d'achat des salariés, selon les catégories socio-professionnelles, durant l'année 1980, contrairement à certaines informations. En présentant, jeudi 19 février, « Economie et statistique » de février 1981, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) n'a fait connaître pour toute l'anne 1980 que l'évolution du salaire net mensuel des fonctionnaires : de décembre 1979 à décembre 1980 il a augmenté de 11,4 %, soit une perte de pouvoir d'achat d'environ 2 %.

VERDICT DE RELATIVE CLÉMENCE POUR LES INCENDIAIRES D'ORANGE

Au terme de trois journées d'audience, les jurés de la cour d'assises du Vaucluse, à Carpentras, ont condamné, le jeudi 19 février, à des peines allant de cinq à dix-sept ans de réclusion criminelle les quatre incendiaires — dont trois anciens légionnaires — d'un hôtel d'Orange, où avaient péri, le 25 mai 1979, deux Sénégalais (« le Monde » du 19 février).

L'avocat général, M. Serge Berthet, avait demandé la réclusion criminelle à perpétuité contre les frères Jean-Claude et Jacky de Buyzer, dix à quinze ans de la même peine contre René Wœtz, et cinq ans à Bernard de Buyzer (nos dernières éditions).

Le jury a finalement fait montre d'une certaine clémence, puisque, après avoir accordé des circonstances atténuantes aux quatre inculpés, il a condamné Jacky de Buyzer à dix-sept ans de réclusion criminelle ; Jean-Claude et Bernard de Buyzer, respectivement à dix et cinq ans de la même peine ; René Wœtz, enfin, à neuf ans de réclusion.



MALGRÉ LES DEMANDES AMÉRICAINES

L'Europe aidera les populations salvadoriennes « quelles que soient leurs options politiques »

Comme dans les autres capitales européennes déjà visitées, M. Eagleburger, envoyé spécial du général Haig, secrétaire d'Etat américain, chargé de persuader les alliés des Etats-Unis d'appuyer la junte du Salvador, a reçu à Londres un accueil « réservé ».

Un porte-parole britannique a, en effet, rappelé que son gouvernement préconisait une solution « *pacifique et démocratique* » au Salvador. Comme le gouvernement français (*le Monde* des 18 et 19 février), le gouvernement de Londres étudiera « *soigneusement* » les documents soumis par M. Eagleburger et tendant à prouver que la guérilla salvadorienne est soutenue par l'U.R.S.S. et Cuba, mais dit n'avoir pas jusqu'ici de « *preuves objectives* » d'une intervention extérieure.

De son côté, M. Thorn, président de la Commission européenne, a déclaré jeudi à La Haye que l'Europe des dix « *maintiendrait son aide humanitaire aux population du Salvador, quelles que soient leurs options politiques* ». La Commission a ajourné, mardi, à la demande de M. Eagleburger, l'envoi de l'aide d'urgence aux populations salvadoriennes décidé la veille, mais — a dit M. Thorn — « *notre prudence* » et « *notre compréhension pour ce que disent les Etats-Unis* » ne changent rien à « *notre détermination* » !

A Paris, jeudi, un fonctionnaire du département d'Etat, qui a gardé l'anonymat, a indiqué que les Soviétiques ont livré en 1980 à la guérilla 600 à 1 000 tonnes d'armes (fusils, mitrailleuses, canons de 81 mm, mortiers). Selon la même source, l'artillerie serait fabriquée dans les pays communistes, mais les fusils seraient des M-16 américains saisis au Vietnam et en Ethiopie par les communistes et envoyés au Salvador *via* l'U.R.S.S., Cuba, le Nicaragua, le Honduras et Costa-Rica. Ces envois d'armes auraient été promis aux révolutionnaires salvadoriens en décembre 1979 (deux mois après la prise de pouvoir par la junte) par M. Castro. M. Handal, secrétaire général du *P.C. salvadorien, serait allé choisir* le matériel sur place au Vietnam, en Ethiopie et en Europe de l'Est.

TROIS AGENTS CONSULAIRES ENLEVÉS AU PAYS BASQUE ESPAGNOL

Trois agents consulaires en poste au Pays basque ont été enlevés dans *la nuit du jeudi 19 au vendredi* 20 février. Il s'agit de MM. Gabriel Biurrum Altavil, consul d'Uruguay à Pampelune, et Herman Diez Shell et Antonio Alfaro, respectivement consuls d'Autriche et du Salvador à Bilbao. Les trois séquestrations ont été opérées selon le même scénario. Des hommes armés ont fait irruption aux domiciles respectifs des diplomates et les ont emmenés de force, tandis qu'un complice tenait en respect les personnes qui se trouvaient sur les lieux jusqu'à réception, en début de cette matinée, d'un appel téléphonique.

Une tentative d'enlèvement d'un quatrième diplomate, le consul du Portugal à Saint-Sébastien, a échoué ce vendredi matin. M. Joao Santos Ubach était absent de son bureau lorsque des hommes armés y ont fait irruption, menaçant les employés présents. Ils ont indiqué appartenir à l'ETA politico-militaire.

A Bayonne, en France, on a appris qu'à la suite de ces enlèvements, tous les contrôles aux postes-frontière franco-espagnols ont été doublés tandis qu'un dispositif spécial de surveillance était mis en place aux points stratégiques. — (A.F.P., Reuter, U.P.I.)

Au Brésil

M. PEREZ ESQUIVEL PRIX NOBEL DE LA PAIX A ÉTÉ INTERPELLÉ PAR LA POLICE

Sao-Paulo (*A.F.P.*). — Le prix Nobel de la paix 1980, l'Argentin M. Adolfo Perez Esquivel, a été interpellé le jeudi 19 janvier à Sao Paulo alors qu'il s'apprêtait à donner une conférence sur les droits de l'homme. Il effectue, avec un visa de tourisme, une tournée au Brésil.

La police a interrogé le prix Nobel pendant deux heures sur des propos qu'il aurait tenus la veille à Rio, et rapportés jeudi par le journal *Folha de Sao-Paulo*. Selon le quotidien, il aurait alors dénoncé les sévices subis par des militants de la gauche brésilienne dans les années 60 et au début des années 70.

Selon le président du mouvement Justice et Paix de Sao-Paulo, M. José Gregori, qui l'a assisté pendant l'interrogatoire, M. Esquivel a reçu de la police un avertissement. M. Adolfo Perez Esquivel poursuivra normalement son programme au Brésil jusqu'au 26 février.

NOUVELLES BRÈVES

● *L'ancien général Tudjman condamné à trois ans de détention en Yougoslavie.* — L'ancien général croate Franjo Tudjman a été condamné, vendredi 20 février, à une peine de trois ans de détention et cinq ans de « *privation du droit à la parole publique* » par le tribunal départemental de Zagreb (Croatie). L'ancien général était poursuivi pour « *propagande hostile à la Yougoslavie* » à la suite d'interviews qu'il avait accordées à la presse étrangère (*le Monde* du 20 février). Comparaissant en prévenu libre, il a pu quitter librement le tribunal en attendant que la Cour suprême examine l'appel qu'il a décidé d'interjeter. — (*A.F.P.*)

● « *Les points de vue irlandais et français sont très convergents*, indique-t-on au Quai d'Orsay après l'entretien et le dîner qui ont réuni jeudi 19 février à Paris le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Lenihan, et son collègue français, M. François-Poncet.

● *M. Michel Crépeau* a déclaré jeudi soir 19 février, à Poitiers, qu'il a toute raison de croire que le *congrès extraordinaire du* M.R.G., le 28 février, décidera de sa candidature à l'élection présidentielle.

« *Dans ce cas*, a-t-il ajouté, *je donnerai immédiatement ma démission de président du M.R.G. et m'engagerai à fond dans le combat pour asseoir ma candidature sur un centre-gauche le plus élargi possible, car la gauche ne peut gagner sans cet appui.* »

Un « directoire », composé des quatre vice-présidents du parti (MM. Jean-Michel Baylet, Jean Béranger, François Luchaire et Roger-Gérard Schwartzenberg) sera chargé d'assurer l'intérim de la présidence pendant la durée de la campagne électorale.

● *M. Lucien Duchesne* (R.P.R.) a remis sa démission de maire de La Celle-Saint-Cloud. Le préfet des Yvelines a accepté, jeudi 19 février, cette démission présentée pour des motifs personnels.

Premier magistrat de sa ville depuis 1959, M. Duchesne, qui est également président de la commission de l'urbanisme et de l'équipement au conseil général des Yvelines, conserve son siège de conseiller municipal, qu'il détient depuis 1945.

● *Trois incendies d'origine criminelle se sont déclarés dans un foyer de travailleurs de Mulhouse (Haut-Rhin)*, durant la nuit du 18 au 19 février. Le bâtiment, géré par l'Association pour le logement des jeunes travailleurs de la région de Mulhouse (ALTRAM), abrite trois cent cinquante résidents, en majorité des immigrés. Les incendiaires ont mis le feu à de la literie entreposée dans les étages, puis se sont attaqués à la chaudière située au sous-sol. Si aucune victime n'est à déplorer, en revanche les dégâts sont estimés à plusieurs centaines de milliers de francs. — (*Corresp.*)

